



*Commission scolaire
des Chic-Chocs*

REVUE DE PRESSE

ANNÉE 2018-2019

ÉCOLES PRIMAIRES

ÉCOLE SAINT-NORBERT

Inscription et début des cours : 29 août, à 8 h 10, au gymnase de l'école

Rencontre obligatoire entre les enseignants et les parents lors de l'inscription. Les parents absents devront prendre un rendez-vous avec le tuteur. S.V.P., apporter l'argent nécessaire au paiement du matériel scolaire.

Pour les élèves de la maternelle 4 ans et 5 ans, les enseignantes communiqueront avec les parents afin de procéder à l'inscription.

Pas de transport le matin. Reprise du service à 11 h 29.

Le service de garde sera ouvert dès 7 h.

Line Miville, directrice  418 786-5668

ÉCOLE DE L'ANSE

**Inscription : 24 août, pour le primaire
Présence des parents uniquement entre 8 h 30 et 11 h 15**

Les parents pourront payer le matériel scolaire de leur enfant, ainsi que le premier versement du transport scolaire. **Pour les élèves du préscolaire et de la classe adaptée**, les enseignants prendront rendez-vous avec les parents.

Début des cours : 29 août, à 7 h 55, pour le primaire

Transport aux heures habituelles

Le service de garde sera ouvert le 29 août, dès 7 h.

Nathalie Proulx, directrice  418 763-2733

ÉCOLE DES BOIS- ET- MARÉES

Inscription : 28 août, à 8 h 30

Rencontre avec les parents et titulaires seulement. L'enseignante communiquera avec les parents des enfants du préscolaire pour prendre un rendez-vous.

Les parents pourront payer le transport scolaire et le matériel scolaire de leur enfant lors de l'inscription.

Début des cours : 29 août, à 8 h

Transport aux heures habituelles

Isabelle Gagné, directrice  418 763-2683

ÉCOLE NOTRE-DAME-DES-NEIGES

Inscription : 28 août, à 13 h

Rencontre avec les parents et titulaires seulement.

Les parents pourront payer la surveillance du midi et le matériel scolaire de leur enfant lors de l'inscription.

Début des cours : 29 août, à 8 h

Transport aux heures habituelles

Isabelle Gagné, directrice  418 288-5220

ÉCOLE SAINT-ANTOINE

Inscription : 27 août, à 18 h 30

Les parents accompagnent leur enfant.

Aucun service de transport

Début des cours : 29 août, à 8 h 30

Transport aux heures habituelles

Paule Côté, directrice  418 797-2388

ÉCOLE DU P'TIT-BONHEUR

Inscription et activités : 29 août, à 8 h 25

Les élèves devront apporter l'ensemble de leur matériel scolaire, y compris leur tenue d'éducation physique. D'autres informations seront publiées sur la page Facebook de l'école le 24 août.

Les élèves de la **maternelle 5 ans** seront présents pour l'avant-midi seulement. Pour ceux de la **maternelle 4 ans**, l'enseignante communiquera avec les parents afin de planifier un rendez-vous individuel pour le 29 août en après-midi.

Transport aux heures habituelles

Début des cours : 30 août, à 8 h 25

Le service de garde sera ouvert le 29 août dès 7 h.

Léona Brousseau, directrice  418 393-2170

ÉCOLE NOTRE-DAME

Inscription et activités : 29 août, à 8 h 25

Les élèves de la maternelle 4 ans et 5 ans seront présents pour l'avant-midi seulement. Un horaire détaillé leur sera remis concernant leur rentrée progressive.

Ils devront apporter l'ensemble de leur matériel scolaire, y compris leur tenue d'éducation physique. D'autres informations seront publiées sur la page Facebook de l'école le 24 août.

Transport aux heures habituelles

Début des cours : 30 août, à 8 h 25

Léona Brousseau, directrice  418 395-2170

ÉCOLE SAINT-PAUL

Inscription et activités : 29 août, à 8 h 20, au gymnase de l'école

Les parents sont invités pour l'inscription.

Transport aux heures habituelles

Début des cours : 29 août, à 12 h 50

Le service de garde sera ouvert le 29 août dès 7 h 15.

Stéphane Côté, directeur  418 269-3227

ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS

Inscription et début des cours : 29 août, à 8 h 25, pour les élèves de la 1^{re} à la 6^e année

Les parents sont invités pour l'inscription.

Pour les enfants qui fréquenteront le préscolaire 5 ans, la rentrée se fera de façon progressive. Les parents recevront l'information à cet effet au cours de l'été.

Transport aux heures habituelles

Le service de garde sera ouvert à compter du 29 août, de 7 h à 18 h.

Stéphane Côté, directeur  418 269-3644

ÉCOLE SAINT-JOSEPH-ALBAN

Inscription et début des cours : 29 août, à 8 h 20, au gymnase, pour les élèves de la maternelle 4 ans à la 6^e année

Les parents sont invités pour l'inscription.

Les élèves du préscolaire seront en congé en après-midi.

Transport aux heures habituelles

Le service de garde sera ouvert à compter du 29 août, de 7 h à 17 h 45.

Josée Synnott, directrice  418 892-5311

ÉCOLE NOTRE-DAME- DU-SACRÉ-COEUR

Inscription et début des cours : 29 août, à 8 h 25

Les parents sont invités lors de l'accueil. Les élèves de la maternelle seront accueillis individuellement avec leurs parents. L'enseignante communiquera avec eux pour prendre rendez-vous. Une rentrée progressive est prévue.

Transport aux heures habituelles

Le service de garde sera ouvert à compter du 29 août dès 7 h 30 (418 368-2489, poste 3899).

Patricia Rioux, directrice  418 368-2489

ÉCOLES SAINT-ROSAIRE ET DE LA DÉCOUVERTE

Inscription : Préscolaire : Les enseignants communiqueront avec les parents des élèves afin de planifier un rendez-vous **pour le 29 août**. Les appels téléphoniques se feront du 22 au 28 août.

Le service de garde sera fermé le 29 août pour les élèves du préscolaire.

**Primaire : 29 août, à 8 h 25
Accueil des élèves de la 2^e à la 6^e année, dans la cour arrière de l'école Saint-Rosaire**

Le personnel de l'école sera sur place lors de l'arrivée des élèves. Les parents pourront accompagner leur enfant jusqu'à 9 h 30.

Transport aux heures habituelles

Accueil des élèves de la 1^{re} année dans la grande salle de l'école de 8 h 30 à 9 h 30. Les parents pourront visiter la classe de leur enfant de 11 h à 11 h 30.

Le service de garde sera ouvert uniquement pour les périodes du midi et du soir pour les élèves de la 1^{re} à la 6^e année.

Début des cours : 29 août, après l'inscription

À partir du 30 août, le service de garde sera ouvert le matin, le midi et le soir pour tous les élèves, incluant le préscolaire.

Manon Packwood, directrice  418 368-2237

ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LIESSÉ

Inscription et début des cours : 29 août, à 8 h 25

Les parents sont invités lors de l'accueil. Les enfants dîneront à l'école comme pour tous les autres jours de l'année. Un service de surveillance sera offert à compter de cette journée.

Les élèves de la maternelle seront accueillis individuellement avec leurs parents. L'enseignante communiquera avec eux pour prendre rendez-vous. Une rentrée progressive est prévue.

Transport aux heures habituelles

Patricia Rioux, directrice  418 645-2929

ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

ÉCOLE DE L'ESCABELLE

Inscription : 28 août, à 18 h 30, pour tous les élèves, incluant les élèves du 3^e cycle du primaire (5^e et 6^e année)

Une rencontre obligatoire entre les enseignants et les parents aura lieu à 18 h 30, à la salle publique. Les parents absents devront prendre un rendez-vous avec le tuteur. S.V.P., apporter l'argent nécessaire au paiement du matériel scolaire.

Aucun service de transport

Début des cours : 29 août, à 8 h 25

Transport aux heures habituelles

Line Miville, directrice  418 786-5553

ÉCOLE SAINT-MAXIME

Inscription : Maternelle 4 ans et 5 ans : le titulaire communiquera avec les parents.

Primaire : 29 août, à 8 h 30, les parents accompagnent leur enfant.

Secondaire : 28 août, à 18 h 30, tous les élèves et les parents sont attendus pour l'inscription et la remise de l'horaire.

Début des cours : 29 août, à 8 h 30, pour les élèves du primaire et du secondaire

Le transport sera assuré le 29 août.

Paule Côté, directrice  418 797-2254

ÉCOLE DES PROSPECTEURS

Inscription et activités : 29 août, au gymnase 8 h 15 : Élèves du préscolaire et du primaire 8 h 45 : Élèves du secondaire

Les parents sont invités pour l'accueil. Les cahiers d'exercices seront en vente au secrétariat.

Aucun service de transport.

Début des cours : 29 août, à 12 h 50

Le service de garde sera ouvert à le 29 août, à 11 h 29.

Dorys Gagné, directrice  418 784-2487

ÉCOLE GABRIEL-LE COURTOIS / MATERNELLE 4 ANS

Inscription : 28 août, de 9 h à 10 h 30

Les élèves et leurs parents sont attendus en classe de maternelle au local E-105.

ÉCOLE GABRIEL-LE COURTOIS / PRIMAIRE

Inscription : 27 août, à 18 h, à l'auditorium
Les élèves et leurs parents sont attendus pour l'inscription et la rencontre avec leur titulaire.

Les parents pourront effectuer les paiements pour le matériel scolaire et le transport du midi lors de l'inscription.

Il n'y aura pas de service de transport.

Début des cours : 29 août, à 8 h

Transport aux heures habituelles

ÉCOLE GABRIEL-LE COURTOIS / SECONDAIRE

**Inscription : 28 août, à 18 h 30 : secondaire 1 et 2, à l'auditorium
27 août, à 19 h : secondaire 3, 4 et 5, FMS, FPT, Relance, à l'auditorium
Classes spéciales : Des rencontres individuelles auront lieu sur rendez-vous pour ces élèves.**

Les parents pourront effectuer le paiement pour le matériel scolaire lors de l'inscription.

Il n'y aura pas de service de transport.

Début des cours : 29 août, à 9 h

Transport aux heures habituelles

Isabelle Landry, directrice  418 763-3191

ÉCOLES SECONDAIRES

ÉCOLE ESDRAS-MINVILLE

Inscription et activités : 29 août, à 8 h

Les élèves devront apporter l'ensemble de leur matériel scolaire, y compris leur tenue d'éducation physique. Un dîner sera servi. D'autres informations seront publiées sur la page Facebook de l'école le 24 août.

Transport aux heures habituelles

Début des cours : 30 août, à 8 h

Léona Brousseau, directrice  418 393-2811

ÉCOLE ANTOINE-ROY

Inscription : 28 août, à 18 h 30, accueil des élèves de 1^{er} secondaire avec leurs parents à l'agora de l'école

Début des cours : 29 août, à 8 h
Accueil de tous les élèves dans l'agora de l'école. Les cours débuteront par la suite.

Transport aux heures habituelles

Un dîner d'accueil sera servi à tous les élèves.

Josée Synnott, directrice  418 269-3301

ÉCOLE C.-E.-POULIOT

**Inscription : 29 août, de 8 h à 14 h 45
1^{re} à 5^e secondaire, groupes PCA, CAF, FMS, FPT et classe spéciale**

Le 29 août, à 18 h 30, à la salle de spectacles, se tiendra une soirée d'information et de pré-inscription **aux activités** pour tous les élèves et leurs parents.

Transport aux heures habituelles

Début des cours : 30 août, à 8 h

Jérôme Béland, directeur  418 368-5531

MESSAGE IMPORTANT

Nous sollicitons votre collaboration pour l'organisation du transport scolaire. Si vous avez déménagé ou si vous prévoyez déménager d'ici le 29 août 2018, il est très important de communiquer les changements d'adresse aux écoles concernées par téléphone, et ce, le plus tôt possible. Merci de votre collaboration!



CAP-CHAT SAINTE-ANNE-DES-MONTS MONT-LOUIS GROS-MORNE

ÉDUCATION DES ADULTES

Obtiens les préalables requis pour accéder à une formation professionnelle ou collégiale ou pour aller chercher ton diplôme d'études secondaires (DES).

- Formation générale des adultes (français, mathématiques, anglais, histoire, sciences)
- Intégration sociale
- Démarche de formation et service de répit pour jeunes parents (tout est gratuit)

SERVICES AUX ENTREPRISES ET ÉDUCATION POPULAIRE

- ASP construction (Santé et sécurité sur les chantiers)
- Conduite d'engins élévateurs
- Formation continue pour les infirmiers auxiliaires
- Espace clos
- Travaux et déplacements sécuritaires en hauteur

COURS POUR LES 50 ANS ET PLUS (GRATUIT)

- Internet, téléphone intelligent, tablette numérique : courriel, moteurs de recherche, transfert de photos, itinéraire Google map, Skype, Facebook, YouTube, etc.
- Cerveau en forme : ateliers interactifs pour stimuler vos facultés intellectuelles

FORMATION PROFESSIONNELLE

Inscris-toi au srafp.com à une formation pour te réaliser pleinement dans l'un des métiers suivants:

- Camionneur
- Commis à la comptabilité
- Infirmier auxiliaire Allocation 400\$/mois*
- Opérateur d'engins de chantier
- Plombier Allocation 400\$/mois*
- Monteur de lignes électriques
- Secrétaire

* Certaines conditions s'appliquent.

 **CFCHIC-CHOCES.COM**

 Centre de formation
DE LA
HAUTE-GASPÉSIE

418 763-5323
 **Commission scolaire
des Chic-Chocs**

CULTURE

La Société d'histoire de la Haute-Gaspésie s'enrichit de précieux documents sonores et visuels

DOMINIQUE FORTIER
dominique.fortier@tc.tc

ARCHIVES. La Société d'histoire de la Haute-Gaspésie a maintenant une station d'écoute et de visionnement dans laquelle on retrouve plus de 1 500 heures de documents audio et de centaines de photos des familles haute-gaspésiennes de l'époque.

Tout le travail de moine de récupération et de restauration des archives auprès du Musée canadien de l'histoire de Gatineau a été réalisé par l'entreprise Trames de Guillaume Campion et Guillaume Côté. Leur tâche était de concevoir la station interactive, d'amasser les archives et les classer, d'épurer et nettoyer les fichiers audio et de réaliser le projet qui a ensuite été donné à l'entreprise Bourrasque de Matane qui a programmé le tout. Au final, une station interactive est née où l'on retrouve des documents audio, des transcriptions de contes, des arbres généalogiques des familles, des photos et un circuit des sculptures de bois flotté exportable sur téléphone portable.

Ce projet d'envergure a été initié par Monique Campion, directrice de la culture à la ville de Sainte-Anne-des-Monts et le Comité d'aménagement et de développement durable

environnemental et culturel, qui souhaitaient souligner le 100^e anniversaire du passage de l'ethnologue, Marius Barbeau à Tourelle. C'est à lui qu'on doit une grande partie des archives audio de contes et chants de Tourelle qui se retrouvent aujourd'hui dans la station interactive.

RECUEIL D'ARCHIVES

L'un des grands manitous du projet, Guillaume Campion, qui travaille sur cette station depuis maintenant un an, voit en cet ouvrage, un recueil important d'archives pour la Haute-Gaspésie. « Ce qui devait d'abord être un recueil de contes et chants de Tourelle s'est vite transformé en un ouvrage historique beaucoup plus vaste lorsque nous avons constaté tous les documents disponibles au Musée. Après le passage de Marius Barbeau à Tourelle en 1918,



Guillaume Côté et Guillaume Campion, les maîtres d'œuvre derrière la station interactive.
(Photo L'Avantage gaspésien - Dominique Fortier)

Carmen Roy lui a succédé et a amassé des chants à la grandeur de la Haute-Gaspésie, de Madeleine à Cap-Chat.»

On y retrouve donc des archives d'une soixantaine de conteurs et chanteurs rencontrés en 1918 et 1961, soit 1 430 fichiers audio. Lorsqu'on consulte la station interactive, on clique sur une municipalité. On y retrouve une liste des conteurs. On clique ensuite sur celui qu'on désire entendre. On y retrouve alors des photos de famille et sa généalogie. « Benoit Thériault du Musée canadien nous a donné accès à ces archives et a assuré la numérisation alors que Marc-Antoine DeRoy a monté les arbres généalogiques. Il y a aussi Suzanne Salguiero qui a produit une impressionnante toile pour accompagner la station. C'est un travail colossal de plusieurs personnes qu'on présente enfin au grand public », poursuit Guillaume Campion.

Les gens sont invités à venir consulter cette station interactive dès maintenant à la Société d'histoire de la Haute-Gaspésie. On demande

également au public de contribuer à l'enrichissement des archives en fournissant toute photo ou document d'époque qui aiderait à bonifier le travail qui a été entamé.

On peut envoyer ces documents au patrimoinevivant.sadm@gmail.com



Marius Barbeau (Photo Gracieuseté)

Intervenante animatrice

Créé en 1977, le Regroupement des femmes de la région de Matane est un lieu de rassemblement, d'éducation, d'actions et de réflexions féministes. Il vise à briser l'isolement des femmes, à favoriser leur autonomie ainsi qu'à défendre et promouvoir leurs intérêts et leurs droits.

Principales fonctions

- Assurer l'intervention auprès des femmes
- Planifier, organiser et animer les activités (chronique Toast & café, café bricole, conférence, animation dans les villages, etc.)
- Prendre en charge différents dossiers d'actions collectives touchant les conditions de vie des femmes (8 mars, 6 décembre, marche mondiale des femmes...)
- Représenter l'organisme sur diverses instances
- Organiser et participer à divers comités de travail
- Partager les tâches reliées à la vie associative du Centre
- Effectuer toute autre tâche connexe

Compétences recherchées

- Expériences pertinentes en animation et en intervention féministe
- Connaissance de l'approche féministe et du milieu communautaire
- Capacité d'analyse sociopolitique
- Aimer le travail d'équipe
- Faire preuve d'autonomie, d'initiative, de polyvalence et de flexibilité
- Très bonne connaissance des logiciels (Word, Excel, Publisher) et des réseaux sociaux (Facebook...)
- Maîtrise des communications orales et écrites, capacité de rédaction
- Détenir un permis de conduire et être en mesure de se déplacer dans la MRC de la Matanie
- DEC ou AEC en travail social

Condition de travail

- Poste permanent
- Semaine de 28 heures sur 4 jours
- Salaires selon expérience

Faire parvenir votre candidature avant 16h30, vendredi 31 août 2018 à :

67, rue d'Amours - Matane (Québec) G4W 2X5

Fax : 418-562-1767
Courriel : rfrm-coordo@cgocable.ca

Nous remercions les candidates, seules les personnes retenues en entrevue seront contactées.

FORMATION EN TRANSPORT PAR CAMION

À SAINTE-ANNE-DES-MONTS

Dès le 2 octobre 2018

CENTRE DE FORMATION EN TRANSPORT DE CHARLESBOURG
Commission scolaire des PREMIÈRES-SEIGNEURIES

SÉANCE D'INFORMATION
Le mardi
28 août 2018
à 19 h

Centre de formation de La Haute-Gaspésie
40, route de l'Aéroport
Sainte-Anne-des-Monts

Pour vous inscrire à la séance d'information:
418 763-5323, poste 7710

Centre de formation DE LA HAUTE-GASPÉSIE
Commission scolaire des Chic-Chocs

cftc-qc.ca

FORMATION GRATUITE

Parcourir le monde autrement

Le mercredi 15 août 2018 - 9



FONCE,
ÇA COMMENCE ICI

**INSCRIPTIONS
EN COURS!**

CAP-CHAT SAINTE-ANNE-DES-MONTS MONT-LOUIS GROS-MORNE

ÉDUCATION DES ADULTES

Obtiens les préalables requis pour accéder à une formation professionnelle ou collégiale ou pour aller chercher ton diplôme d'études secondaires (DES).

- Formation générale des adultes (français, mathématiques, anglais, histoire, sciences)
- Intégration sociale
- Démarche de formation et service de répit pour jeunes parents (tout est gratuit)

SERVICES AUX ENTREPRISES ET ÉDUCATION POPULAIRE

- ASP construction (Santé et sécurité sur les chantiers)
- Conduite d'engins élévateurs
- Formation continue pour les infirmiers auxiliaires
- Espace clos
- Travaux et déplacements sécuritaires en hauteur

COURS POUR LES 50 ANS ET PLUS (GRATUIT)

- Internet, téléphone intelligent, tablette numérique : courriel, moteurs de recherche, transfert de photos, itinéraire Google map, Skype, Facebook, YouTube, etc.
- Cerveau en forme : ateliers interactifs pour stimuler vos facultés intellectuelles

FORMATION PROFESSIONNELLE

Inscris-toi au srafp.com à une formation pour te réaliser pleinement dans l'un des métiers suivants:

- Camionneur
- Commis à la comptabilité
- Infirmier auxiliaire Allocation 400\$/mois*
- Opérateur d'engins de chantier
- Plombier Allocation 400\$/mois*
- Monteur de lignes électriques
- Secrétaire

* Certaines conditions s'appliquent.



Campagne de sécurité en TRANSPORT SCOLAIRE

5 FAITS INTÉRESSANTS

sur la sécurité en transport scolaire

Voici quelques faits intéressants à connaître sur la sécurité dans le transport scolaire :

- 1 Au Québec, la couleur « jaune de chrome » est exclusive aux autobus scolaires, ce qui rend ces véhicules faciles à identifier et à repérer sur la route.
- 2 La conception des banquettes (les sièges rembourrés et déformables qui absorbent l'énergie, les dossiers hauts, etc.) offre une meilleure protection aux écoliers que ne le ferait la ceinture de sécurité. En effet, pour être efficace et sécuritaire, celle-ci devrait être ajustée à chaque utilisation. De plus, comme le nombre de passagers par banquette dépend de la taille de ceux-ci, installer la bonne quantité de ceintures poserait problème.
- 3 Les autobus scolaires sont conçus de façon à ce que la structure du toit puisse supporter au minimum 1,5 fois le poids du véhicule sans charge, et ce, afin que le toit ne s'écrase pas en cas de renversement.
- 4 Lorsque les feux rouges intermittents d'un autobus scolaire clignotent, l'arrêt n'est pas obligatoire si un terre-plein sépare la chaussée. Autrement, les usagers de la route qui ne respectent pas ces signaux s'exposent à une amende de 200 à 300 \$ ainsi qu'à 9 points d'inaptitude.
- 5 Les barres noires latérales sur les côtés des autobus sont des barres de renforcement qui permettent aux véhicules de résister en cas de collision latérale.

Pour en savoir plus, visitez le site Web.mastuvu.info.



Yvan Blanchard,
directeur des opérations

**28, 28^e Rue Ouest,
Ste-Anne-des-Monts
Tél.: 418 763-3474
Télé.: 418 763-3674**

yvan.blanchard@autobusdesmonts.com



**DE TOUT POUR L'ENTRETIEN
DE VOTRE VÉHICULE**



198, boul. Sainte-Anne Est
Sainte-Anne-des-Monts
418 764-2401

170, rue Notre-Dame,
Cap-Chat
418 786-2400

Voyagez en toute confiance!



Autobus Matana inc.

Répartition : Julie Michaud
Cell. : 418 560-0999

55, rue Durette, Matana
418 566-6626



Commission scolaire
des Monts-et-Marées

Transport scolaire

**Rappelez à votre enfant ces règles
de sécurité importantes**

Sur le chemin de l'arrêt d'autobus

- Se rendre à l'avance à l'arrêt, pour ne pas être en retard et ne pas courir.
- Marcher toujours sur le trottoir pour se rendre à l'arrêt d'autobus ou pour rentrer à la maison.
- Si on doit traverser la rue, regarder une fois à gauche, une fois à droite, regarder une nouvelle fois à gauche, regarder par-dessus son épaule et, s'il n'y a pas de voiture, traverser.

En attendant l'Autobus

- Attendre l'autobus en file sans pousser les autres et son arrêt complet.
- Monter dans l'autobus à la file en tenant la rampe s'asseoir tout de suite.
- Ne pas déranger le conducteur et rester assis et calme.

Dans l'Autobus

- Attendre l'arrêt complet de l'autobus avant de quitter son siège.
- Descendre à la file sans pousser les autres et en tenant la rampe.
- S'éloigner rapidement et ne pas passer derrière l'autobus.

Rappeler à l'enfant ces règles de sécurité importantes

- Traverser devant l'autobus, jamais derrière. Derrière, le chauffeur pourrait ne pas voir l'enfant.
- Compter **10 pas** en sortant de l'autobus avant de traverser, pour voir le conducteur et pour être vu de celui-ci
- Passer devant l'autobus, puis regarder à gauche, à droite et encore à gauche avant de traverser.
- Traverser rapidement, mais sans courir.

La sécurité aux abords de l'école

Pour garantir la sécurité, il faut : Respecter les aires réservées aux autobus scolaires

- Arrêter la voiture à l'endroit désigné par l'école
- Faire attention aux enfants qui circulent tout autour
- Respecter les limites de vitesse affichées
- En présence d'un brigadier scolaire, respecter ses signaux (Les brigadiers sont là pour assurer la sécurité des enfants. Y compris du vôtre.)

Source du texte : SAAQ <https://saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere/clienteles/parents-enfants/transport-scolaire/>



**FAITES ÉQUIPE
AVEC NOUS
POUR LA SÉCURITÉ
DE NOS ÉLÈVES,
LA SÉCURITÉ DE
VOS ENFANTS!**

418 368-3499
cschic-chocs.qc.ca



LES TRANSPORTS L.A. COULOMBE inc.
transports d'écoliers et de groupes



2, rue G.E. Cloutier, Mont-Saint-Pierre
Présidente Berthe Coulobme
Tél. : 418 797-2405 • Téléc. : 418 797-2614

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLE**



**Commission scolaire
des Chic-Chocs**

IMPLIQUEZ-VOUS DANS LA VIE SCOLAIRE DE VOTRE ENFANT!

CALENDRIER DES ASSEMBLÉES ANNUELLES DES PARENTS

L'assemblée annuelle des parents est un moment privilégié pour accroître l'information et la participation parentale. Chaque année, au cours du mois de septembre, les parents des élèves qui fréquentent les écoles et les centres de formation de la Commission scolaire des Chic-Chocs sont convoqués à une assemblée afin d'élire leurs représentants au conseil d'établissement. Cette importante assemblée a aussi pour mandat d'élire un représentant au comité de parents.

Écoles Saint-Norbert et de l'Escabelle 13 septembre 2018 à 18 h 30 Local B-224	École Saint-Paul 13 septembre 2018 à 18 h Gymnase	École Saint-Maxime 20 septembre 2018 à 18 h 30 Bibliothèque
École de l'Anse 5 septembre 2018 à 18 h 30 Gymnase	École aux Quatre-Vents 12 septembre 2018 à 18 h Gymnase	École des Prospecteurs Se référer au secrétariat de l'école.
École des Bois-et-Marées 5 septembre 2018 à 18 h 30 Grande salle	École Saint-Joseph-Alban 19 septembre 2018 à 18 h 30 Grande salle	École Antoine-Roy 11 septembre 2018 à 18 h 30 Agora
École Notre-Dame-des-Neiges 12 septembre 2018 à 18 h Gymnase	École Notre-Dame-du-Sacré-Coeur 12 septembre 2018 à 18 h 15 Bibliothèque	École C.-E.-Pouliot 17 septembre 2018 à 19 h Bibliothèque
École Saint-Antoine 17 septembre 2018 à 18 h 30 Bibliothèque	Écoles Saint-Rosaire et de la Découverte 12 septembre 2018 à 18 h 30 Grande salle	Centre de formation de La Haute-Gaspésie 25 septembre 2018 à 16 h Centre Micheline-Pelletier
Écoles du P'tit-Bonheur et Esdras-Minville 19 septembre 2018 à 18 h 30 Salle des commissaires (Esdras-Minville)	École Notre-Dame-de-Liesse 13 septembre 2018 à 18 h 30 Grande salle	Centre de formation de La Côte-de-Gaspé 10 septembre 2018 à 16 h Salle de conférence
École Notre-Dame 12 septembre 2018 à 19 h Bibliothèque	École Gabriel-Le Courtois Se référer au secrétariat de l'école.	

Saviez-vous que...

... le comité de parents peut tenir ses séances par visioconférence ? Les parents peuvent en effet choisir de siéger à partir de Sainte-Anne-des-Monts, Mont-Louis, Murdochville, Grande-Vallée, Rivière-au-Renard ou Gaspé. L'utilisation de ce système permet de favoriser la participation aux rencontres et de limiter les déplacements des parents nommés représentants au comité de parents.

Pour information : 418 368-3499 / cschic-chocs.qc.ca



IMPLIQUEZ-VOUS DANS LA VIE SCOLAIRE DE VOTRE ENFANT!

CALENDRIER DES ASSEMBLÉES ANNUELLES DES PARENTS

L'assemblée annuelle des parents est un moment privilégié pour accroître l'information et la participation parentale. Chaque année, au cours du mois de septembre, les parents des élèves qui fréquentent les écoles et les centres de formation de la Commission scolaire des Chic-Chocs sont convoqués à une assemblée afin d'élire leurs représentants au conseil d'établissement. Cette importante assemblée a aussi pour mandat d'élire un représentant au comité de parents.

Écoles Saint-Norbert et de l'Escabelle 13 septembre 2018 à 18 h 30 Local B-224	École Saint-Paul 13 septembre 2018 à 18 h Gymnase	École Saint-Maxime 20 septembre 2018 à 18 h 30 Bibliothèque
École de l'Anse 5 septembre 2018 à 18 h 30 Gymnase	École aux Quatre-Vents 12 septembre 2018 à 18 h Gymnase	École des Prospecteurs Se référer au secrétariat de l'école.
École des Bois-et-Marées 5 septembre 2018 à 18 h 30 Grande salle	École Saint-Joseph-Alban 19 septembre 2018 à 18 h 30 Grande salle	École Antoine-Roy 11 septembre 2018 à 18 h 30 Agora
École Notre-Dame-des-Neiges 12 septembre 2018 à 18 h Gymnase	École Notre-Dame-du-Sacré-Coeur 12 septembre 2018 à 18 h 15 Bibliothèque	École C.-E.-Pouliot 17 septembre 2018 à 19 h Bibliothèque
École Saint-Antoine 17 septembre 2018 à 18 h 30 Bibliothèque	Écoles Saint-Rosaire et de la Découverte 12 septembre 2018 à 18 h 30 Grande salle	Centre de formation de La Haute-Gaspésie 25 septembre 2018 à 16 h Centre Micheline-Pelletier
Écoles du P'tit-Bonheur et Esdras-Minville 19 septembre 2018 à 18 h 30 Salle des commissaires (Esdras-Minville)	École Notre-Dame-de-Liesse 13 septembre 2018 à 18 h 30 Grande salle	Centre de formation de La Côte-de-Gaspé 10 septembre 2018 à 16 h Salle de conférence
École Notre-Dame 12 septembre 2018 à 19 h Bibliothèque	École Gabriel-Le Courtois Se référer au secrétariat de l'école.	

Saviez-vous que...

... le comité de parents peut tenir ses séances par visioconférence ? Les parents peuvent en effet choisir de siéger à partir de Sainte-Anne-des-Monts, Mont-Louis, Murdochville, Grande-Vallée, Rivière-au-Renard ou Gaspé. L'utilisation de ce système permet de favoriser la participation aux rencontres et de limiter les déplacements des parents nommés représentants au comité de parents.

Pour information : 418 368-3499 / cschic-chocs.qc.ca

COMMUNAUTAIRE

Stimuler les jeunes avec une plateforme interactive

ÉDUCATION. Du 4 au 26 septembre, tous les élèves des écoles primaires et secondaires de la Commission scolaire des Chic-Chocs ont eu ou auront l'opportunité vivre une rentrée scolaire hors du commun par l'entremise de LÛ, une plateforme interactive qui vise à concilier activité physique, jeux vidéo et pédagogie.

Certains auront peut-être déjà vu ou entendu parler de cette initiative novatrice qui transforme les gymnases en un espace immersif qui réagit aux comportements et interactions des joueurs en temps réel.

Grâce à l'information issue d'une caméra 3D, LÛ dirige des jeux en projetant différents éléments interactifs sur le mur. Les systèmes d'éclairage et de son synchronisés en temps réel offrent une immersion totale des participants. Les élèves peuvent par exemple résoudre des équations en

lançant un ballon sur la réponse appropriée affichée sur le mur, faire une partie de basketball avec une cible murale plutôt qu'un panier traditionnel ou encore tout simplement viser des animaux.

« Cette année, nous voulions faire vivre une expérience unique à nos élèves pour la rentrée scolaire, explique Deslilas Fournier, directrice des Services éducatifs aux jeunes à la CSCC. Le déploiement du plan numérique dans nos établissements est une priorité qui nous tiendra fort occupés dans les prochaines années. Cette activité représente un premier pas dans ce sens. Elle favorise aussi le développement des compétences du XXI^e siècle telles que la communication, la collaboration et permet de démontrer que le numérique peut aussi contribuer à la pratique d'activités physiques. Nous sommes donc très heureux de permettre à nos jeunes de se familiariser avec cette nouvelle technologie. »



Le système LÛ réagit aux comportements et interactions des joueurs en temps réel.
(Photo Graciensté CSCC)



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU ROCHER-PERCÉ

Ville de Percé

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT SUIVANT :

Projet de règlement numéro 528-2018 modifiant le Règlement de zonage numéro 436-2011 afin de permettre l'usage « fumeur à poisson ou une autre industrie artisanale de transformation du poisson », de la classe d'usage I1 – Entreprise artisanale, à titre d'usage spécifiquement autorisé dans la zone 102 Ha

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Percé :

1. QUE lors d'une séance qui s'est tenue le 4 septembre 2018, le conseil municipal a adopté le projet de règlement mentionné ci-dessus;
2. QUE le projet de règlement vise la zone 102-Ha située approximativement de part et d'autre de la route 132 Ouest, entre la route Bilodeau et la route Lemieux, le tout tel qu'illustré ci-dessous :



3. QUE ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;
4. QU'une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu à l'hôtel de ville de Percé, situé au 137, route 132 Ouest, le 26 septembre 2018, à 19 h, au cours de laquelle seront expliqués le projet de règlement et les conséquences de son adoption;
5. QU'au cours de cette assemblée, les personnes et organismes intéressés pourront s'exprimer sur le projet de règlement;
6. QUE le projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville de Percé, au bureau de la soussignée, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Percé, le 5 septembre 2018.

Gemma Vibert,
Greffière

>1019421



AUX CONTRIBUABLES DE LA
SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal le 1 octobre 2018, à 19 h, en la salle du conseil municipal, sise au 35, rue Commerciale Ouest à Chandler.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Natures et effets : Réduction de la distance prescrite entre une construction projetée et une rue publique 300 mètres à 160 mètres.

Identification du site concerné : Lot 5 072 792

Secteur Newport, Ville de Chandler (Québec) G0C 2A0

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Chandler, ce 12 septembre 2018.

Roch Giroux,
Directeur général & Greffier

>1019241



AVIS PUBLIC

La Commission scolaire des Chic-Chocs avise la population qu'elle déposera son *Plan d'engagement vers la réussite* lors d'une séance d'information publique qui se tiendra à l'école Esdras-Minville de Grande-Vallée, le mardi 25 septembre 2018 à 19 h. Par la suite, ce document pourra être consulté sur le site Internet de la Commission scolaire.

Donné à Gaspé,
ce 12 septembre 2018

Claude Petitpas,
Secrétaire général

>1019466

Commission scolaire
des Chic-Chocs

CSCHIC-CHOCS.QC.CA

La Haute-Gaspésie à la recherche de pompiers

DOMINIQUE FORTIER
dfortier@lexismedia.ca

VOLONTAIRES . Le service incendie de la Haute-Gaspésie recherche activement des candidats pour l'ensemble de ses casernes, de Cap-Chat à Madeleine.

Pour postuler, il suffit d'être âgé de 18 ans, sans antécédents judiciaires, et de posséder un permis de conduire valide. Un minimum de compétences en écriture est aussi requis pour compléter les examens.

Le chef de la division intervention, Steve

Dumont, lance donc un appel à tous ceux qui aimeraient se joindre aux pompiers. « Demandez à n'importe quel pompier qui œuvre actuellement avec nous et ils répondront tous à quel point ils aiment ce qu'ils font. C'est une grande famille et une fois qu'on y a goûté, on ne veut plus arrêter. »

La formation d'une durée de 250 heures est donnée par le Capitaine Éric Savard et s'étend sur une période d'un an et demi. Les intéressés doivent faire parvenir leur candidature avant le 31 octobre à Éric Savard au 418 786-5538 ou Carol Dugas au 418 763-2745.



Des pompiers sont recherchés pour combler des postes de Cap-Chat à Madeleine.

(Photo L'Avantage gaspésien - Dominique Fortier)



AVIS PUBLIC

La Commission scolaire des Chic-Chocs avise la population qu'elle déposera son *Plan d'engagement vers la réussite* lors d'une séance d'information publique qui se tiendra à l'école Esdras-Minville de Grande-Vallée, le mardi 25 septembre 2018 à 19 h. Par la suite, ce document pourra être consulté sur le site Internet de la Commission scolaire.

Donné à Gaspé,
ce 12 septembre 2018

Claude Petitpas,
Secrétaire général



CSCCHIC-CHOC.S.Q.C.A

> 1019466

AVIS PUBLIC
RÈGLEMENT NO 18-876 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 12-762 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée de ce qui suit :

- Lors de la séance ordinaire du 4 septembre 2018, le conseil municipal a adopté le Projet de Règlement 18-876 modifiant le Règlement 12-762 « Code d'éthique et de déontologie des employés de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts ».
- Ce règlement a pour objet d'ajouter un article afin de prévoir les règles d'après-mandat de certains employés municipaux suivant l'adoption du projet de loi 155.
- Le règlement sera adopté lors de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2018, à 20 heures, à la salle du conseil située au 6, 1^{re} Avenue Ouest à Sainte-Anne-des-Monts.
- Toute personne intéressée qui désire prendre connaissance dudit règlement peut le faire en se présentant au bureau du greffe au 6, 1^{re} Avenue Ouest à Sainte-Anne-des-Monts durant les heures de bureau.

Sainte-Anne-des-Monts, le 5 septembre 2018

Me Sylvie Lepage, OMA
Greffière

>1020045

Demande de dérogation mineure – 35, route de la Gouèche

AVIS PUBLIC est donné que le conseil de la ville de Matane statuera, lors de la séance générale qu'il tiendra le **lundi 1^{er} octobre 2018** à compter de 19 h 30 à l'hôtel de ville, sur la demande de dérogation mineure formulée par madame Josée Tapp et monsieur Alain Després ayant pour effet d'autoriser, en égard à l'immeuble sis au 35, route de la Gouèche, lot 3 167 959 du cadastre du Québec, dans la zone 511 R :

- l'agrandissement d'un garage privé isolé pour une superficie totale de 99,9 mètres carrés alors que le règlement prévoit une superficie maximale de 65,0 mètres carrés.

Que l'effet de cette dérogation, si accordée par le conseil, permettrait l'agrandissement du garage privé isolé conforme à la réglementation d'urbanisme en vigueur.

Qu'au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Matane, ce sixième jour du mois de septembre de l'an deux mille dix-huit conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

La greffière, M^e Marie-Claude Gagnon, oma, avocate

>1019921

Demande de dérogation mineure – 364, rue William-Russell

AVIS PUBLIC est donné que le conseil de la ville de Matane statuera, lors de la séance générale qu'il tiendra le **lundi 1^{er} octobre 2018** à compter de 19 h 30 à l'hôtel de ville, sur la demande de dérogation mineure formulée par madame Caroline Gagnon ayant pour effet de rendre conforme, en égard à l'immeuble sis au 364, rue William-Russell, lot 4 186 505 du cadastre du Québec, dans la zone 8 R :

- un bâtiment principal implanté à 1,40 mètre de la ligne latérale alors que le règlement exige une marge de recul libre de 1,50 mètre.

Que l'effet de cette dérogation, si accordée par le conseil, rendrait une résidence construite en 2009 conforme à la réglementation d'urbanisme en vigueur.

Qu'au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Matane, ce sixième jour du mois de septembre de l'an deux mille dix-huit conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

La greffière, M^e Marie-Claude Gagnon, oma, avocate

>1019934

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS NUMÉROS VM-62-91 ET VM-62-92

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, greffière de la Ville de Matane :

Que le conseil municipal de la Ville de Matane a adopté les règlements suivants :

- le 20 août 2018, le règlement numéro VM-62-91 amendement le règlement général VM-62 relativement à la mise à jour concernant le stationnement interdit sur les rues Otis et Saint-Georges et le stationnement gratuit et limité à 120 minutes sur la rue Otis;
- le 4 septembre 2018, le règlement numéro VM-62-92 amendement le règlement général VM-62 relativement à la mise à jour des listes de rues concernées par les passages pour piétons et les arrêts toutes directions.

Que lesdits règlements sont actuellement déposés au bureau du Service du greffe à l'hôtel de ville de Matane situé au 230, avenue Saint-Jérôme où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau et qu'ils entrent en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à Matane, ce sixième jour du mois de septembre de l'an deux mille dix-huit.

La greffière, M^e Marie-Claude Gagnon, oma, avocate

>1019934

AVIS PUBLIC
RÔLE TRIENNAL 3^e ANNÉE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la greffière de la Ville de Matane :

Le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la troisième année du rôle triennal d'évaluation 2017, 2018 et 2019 de la Ville de Matane a été déposé à mon bureau, le 6 septembre 2018;

Que pour l'exercice financier 2019 du rôle d'évaluation foncière 2017, 2018 et 2019 de la Ville de Matane, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par l'Annexe F du règlement numéro VM-220, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire, l'Annexe F du règlement numéro VM-220 ainsi que la sous-section 3.3 du règlement général VM-62 sont disponibles au Service du greffe de l'hôtel de ville de Matane;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la «**Ville de Matane**» à l'attention de la greffière de la Ville de Matane, au 230, avenue Saint-Jérôme à Matane, Québec, G4W 3A2;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à Matane, le sixième jour du mois de septembre de l'an deux mille dix-huit.

La greffière, M^e Marie-Claude Gagnon, oma, avocate

>1019935

Fin des séries pour la balle molle matanaise

STÉPHANE QUINTIN
stephane.quintin@tc.t.c

BALLE MOLLE. Au cours de la fin de semaine, les séries des divisions masculines et féminines de la ligue de balle molle Coors Light / Dépanneur du Lac de Matane ont été respectivement remportées par les Impressions Verreault et les Toitures Amh Ouellet.

Du côté de la division féminine, après avoir échappé au titre l'année dernière, les Toitures Amh Ouellet ont remis la main sur la coupe cette année en battant 5 à 1 la formation du Garage Autoplace Denis Réparations. C'est Léa Desrosiers, de l'équipe gagnante, qui a été sacrée joueuse par excellence des séries. Il s'agit de la plus jeune joueuse à mériter ce titre, selon le président de la ligue Sylvain Caron. L'équipe victorieuse s'était qualifiée de justesse pour la finale en battant 2-1 le Resto-Bar l'imprévu du Quality Inn, deux points inscrits en fin de match. Quant au Garage Autoplace Denis Réparation, il a éliminé les champions de l'an dernier, l'équipe Construction René Bouchard, par la marque de 8 à 7.

Chez les hommes, la finale a été remportée par les Impressions Verreault 14 à 13 face au



Les séries de la division féminine et masculine de la ligue de balle molle Coors Light / Dépanneur du Lac de Matane ont pris fin en fin de semaine.

(Photo gracieuseté Ligue de balle molle Coors Light / Dépanneur du Lac de Matane)

Quality Inn et Suites de Matane, qui menait pourtant 11 à 4 en 5e manche. Maxime Antclai a été sacré joueur par excellence des séries. « Chapeau pour cette grande finale qui demeurera dans les grands classiques de notre ligue », a félicité Sylvain Caron. Il s'agissait d'un 2e titre consécutif pour les Impressions Verreault.

OFFRE D'EMPLOI

ÉTALAGISTE CARTES DE SOUHAITS

Matane, Sainte-Anne-des-Monts

- Temps partiel, permanent et de jour, horaire flexible,
- Salaire à discuter, dois avoir accès à internet, posséder un ordinateur et être en mesure de se déplacer entre les différents points de vente.

CONDITIONS DIVERSES :
le nombres d'heures est variable



Contactez Michel Tardif au
michel.tardif@cartioncards.ca

5626101K



Commission scolaire des Chic-Chocs

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTRICE GÉNÉRALE, DIRECTEUR GÉNÉRAL

Date de fermeture : 26 septembre 2018 à 16 h

Pour plus de détails, consultez la section *Emplois* de notre site Internet.

cschic-chocs.qc.ca

OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES

CREVIER

Pétroles Crevier inc. est à la recherche d'agents-opérateurs pour plusieurs dépanneurs avec essence situés dans le Bas-Saint-Laurent.

- INVESTISSEMENT DE ±100 000\$
- POSSIBILITÉ DE REVENUS INTÉRESSANTS (50 000\$ - 70 000\$ PAR ANNÉE)
- SOUTIEN COMPLET ET PROFESSIONNEL

Si vous êtes intéressé(e), envoyez votre CV à agents@crevier.ca

crevier.ca **LÀ OÙ VOUS ALLEZ**



Desjardins
Caisse de La Matanie

Présente

LA MATANIE EST HOCKEY

COLISÉE BÉTON PROVINCIAL



LES TIGRES
DE VICTORIANVILLE

VS.



L'OcéANIC
DE RIMOUSKI



COOL FM
DE SAINT-GEORGES DE BEAUCE

VS.



3L
DE RIVIÈRE-DU-LOUP

> Billets en prévente
Forfait 25\$ (2 parties incluant rabais)
Adulte 10\$
Étudiant* et enfant 5\$

> Billets à l'entrée
LHJMQ : Adulte 12.50\$ / Étudiant* et enfant 5\$
LNAH : Adulte 15.00\$ / Étudiant* et enfant 5\$

*sur présentation de carte étudiante obligatoire

Points de vente

Matane
Dépanneur Entrepôt Du Lac
Épicerie-Boucherie R. St-Gelais
Dépanneur Rijkseu Côté - Shell
Colisée Béton Provincial - Restaurant

Mont-Joli
Ultra-mor - Carrefour giroloite
Ste-Anne-des-Monts
Dépanneur ESSO - Le Riverain

Amqui
Dépanneur de l'Ouest JLS Villeneuve
Dépanneur Chez Laurie - Shell

Partenaires majeurs














L'Avantage gaspésien - Le mercredi 12 septembre 2018 - 19

SPORTS

L'or pour l'IRIS au Championnat canadien d'ultimate

JEAN-PHILIPPE THIBAUT
jpthibault@lexismedia.ca

ULTIMATE. Huit années s'étaient écoulées depuis la dernière victoire d'une équipe féminine du Québec au Championnat canadien d'ultimate et la formation de l'IRIS avait bien l'intention de remédier à la situation.

Présentes à Brampton (Ontario) à la mi-août, la vingtaine d'athlètes d'un peu partout au Québec – dont Maude Gagné et Kimberly Morin-Coulombe de Gaspé – avaient la ferme intention de revenir au bercail avec la médaille d'or. Trois semaines plus tôt, elles avaient d'ailleurs terminé au 10^e rang des Championnats mondiaux qui se déroulaient à Cincinnati, engrangeant du coup un bon lot d'expérience et sachant que leur club était de taille pour se frotter à l'élite.

Qui est plus est, avec l'absence de trois des meilleures équipes au pays, la porte était ouverte pour que l'IRIS, qui avait récolté le bronze l'année précédente, puisse défendre les couleurs du Québec. Les joueuses n'ont pas déçu et ont signé une victoire de 15-11 en grande finale dans un match àprement

disputé. « Aux mondiaux, on savait que c'était un objectif ambitieux de terminer 8^e et on a quand même réussi à bien faire. Aux canadiens, notre objectif était clair au début de la saison qu'on visait la finale, mais en se voyant évoluer dans l'année, on est arrivés en voulant être la meilleure équipe et le prouver », analyse Maude Gagné, qui enseigne en foresterie au Cégep de Gaspé. L'IRIS aura donc réussi son pari en ayant le dessus sur les 15 autres équipes sur place.

« Comme équipe, ça ne pouvait pas être mieux. Chacune a mis beaucoup d'efforts et le résultat a été la somme des efforts investis toute l'année », ajoute-t-elle, en soulignant que pas moins de 18 de leurs joueuses ont noirci la feuille de pointage et que toutes ont pu fouler le terrain à au moins une reprise.

Restera maintenant à voir si l'IRIS sera apte à répéter son exploit au Championnat canadien d'ultimate de 2019, qui servira de qualification pour le prochain Championnat du monde par pays en 2020. Une seule équipe pourra être sélectionnée pour chaque pays et l'équipe de l'IRIS a bien l'intention d'y décrocher son laissez-passer.

(Photo Gracieuseté Ed Kung)



Le bâton de hockey de Cédric Paquette au profit de la Fondation Santé

SANTÉ. La Fondation Santé Côte-de-Gaspé peut encore une fois compter sur la collaboration de Cédric Paquette afin d'amasser des fonds pour le bien-être de la population locale.

Le jeune homme de Gaspé (Saint-Majorique) qui évolue toujours pour le Lightning de Tampa Bay a offert à la Fondation un bâton à son nom ainsi qu'une paire de gants autographiés qu'il a portés lors des dernières séries éliminatoires de la Coupe Stanley, pour réaliser une levée de fonds au profit de la cause.

Le 25 août dernier, des billets ont été réservés dans un premier lors de l'essai routier Mazda au Carrefour Gaspé alors que la vente officielle débutera ce 22 septembre aux

différents points de vente suivants : au Garage Malouin et fils de Rivière-au-Renard, au Sports Experts du Carrefour Gaspé, à l'Animalerie Félix La Tortue, au bureau de la Fondation, à côté de la cafétéria de l'hôpital ou encore chez Mazda Gaspé. Seulement 500 billets seront émis pour courir la chance de remporter ces prix.

Ces objets de collection seront en exposition chez quelques-uns de ces points de distribution pendant l'automne. Le bâton et les gants autographiés seront tirés au hasard parmi tous les participants le 14 décembre. Rappelons qu'en 2016, Cédric Paquette avait remis les 20000 \$ qu'il avait gagnés lors du Challenge Hockey RDS, en remportant une compétition de jeux vidéo contre d'autres joueurs québécois de la LNH. (J.P.)



Le bâton et les gants autographiés seront tirés au hasard parmi tous les participants le 14 décembre. (Photo M.-C. / Fondation Santé Côte-de-Gaspé)



AVIS PUBLIC

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que lors de la séance ordinaire tenue le 4 septembre 2018, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

- Règlement numéro 527-2018 modifiant le Règlement numéro 444-2012 décrétant l'adoption du code d'éthique et de déontologie des employés de la Ville de Percé.

AVIS est aussi donné que ledit règlement est déposé au bureau de la greffière de la municipalité où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance aux heures normales d'ouverture.

Donné à Percé, le 5 septembre 2018.

Gemma Vibert,
Greffière

>1019430

Raymond Chabot Inc.

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ
AVIS DE LA PREMIÈRE
ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de : **Boucherie Le Rouge inc.**

Avis est par les présentes donné que la faillite de Boucherie Le Rouge inc. ayant fait affaire au 484, route 132, Cloridorme (Québec) G0E 1G0, est survenue le 29 août 2018, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19 septembre 2018, à 10 h 30, au bureau du syndic situé au 305, rue de la Gare, Matane (Québec).

Fait à Rimouski, le 30 août 2018.

RAYMOND CHABOT INC.
Syndic autorisé en insolvabilité
Stéphane Gauvin, CPA, CA, CIRP, SAI
Responsable de l'actif

395, boul. Jessop, bureau 103, Rimouski (QC) G5L 1M9
Tél.: 418 723-6565 • Téléc.: 418 723-5552

>1019262



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Au nom du président et des administrateurs, Le Groupement forestier coopératif de la Péninsule invite ses membres à son assemblée générale annuelle qui aura lieu le 25 septembre 2018 à 19 h, au bureau de la coopérative au 54, rue Eden (Centre de ski).

Lors de cette assemblée il y aura présentation du bilan de l'année 2017-2018.

>1019263



OFFRE D'EMPLOI

DIRECTRICE GÉNÉRALE, DIRECTEUR GÉNÉRAL

Date de fermeture : 26 septembre 2018 à 16 h

Pour plus de détails, consultez la section *Emplois* de notre site Internet.

cschic-chocs.qc.ca

>1019430

Un enseignant accusé d'agression sexuelle

DOMINIQUE FORTIER
dfortier@lexismedia.ca

JUSTICE. Richard Bélanger, un enseignant de l'école Gabriel-Le Courtois de Sainte-Anne-des-Monts, est accusé d'agression et de contacts sexuels sur un mineur de moins de 16 ans.



L'école Gabriel-Le Courtois est secouée par la mise sous accusation de l'un de leurs enseignants pour agression sexuelle sur un mineur. (Photo L'Avantage gaspésien - Dominique Fortier)

Les faits reprochés à l'enseignant remontent au 7 juin 2018. Une plainte a été déposée contre Richard Bélanger et celle-ci a été jugée recevable. L'enseignant a comparu à deux reprises depuis les faits et repassera en cour le 24 septembre.

Richard Bélanger a une interdiction de contact avec la présumée victime et n'a pas le droit de fréquenter l'école. À la Commission scolaire des Chic-Chocs, on explique que l'enseignant est absent du travail depuis déjà quelques mois.

La nouvelle a provoqué une onde de choc à l'école puisque l'enseignant était fort apprécié des élèves. Bélanger était aussi impliqué dans

plusieurs activités parascolaires dont les Brigades culinaires qu'il avait chapeauté l'an dernier.

La Commission scolaire des Chic-Chocs a émis un communiqué de presse dans lequel elle déplore l'ensemble de la situation et a ajouté qu'elle offrirait sa pleine collaboration aux autorités policières.

Par ailleurs, la Commission scolaire ajoute que des services professionnels ont été mis à la

disposition de la présumée victime et des autres élèves de l'école Gabriel-Le Courtois.

Puisqu'il s'agit d'un dossier judiciairisé, la Commission scolaire n'entend émettre aucun autre commentaire.

Le CALACS invite à la modération sur les réseaux sociaux

DOMINIQUE FORTIER
dfortier@lexismedia.ca

AVERTISSEMENT. L'intervenante du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) La Bôme-Gaspésie, Annick Bouchard-Beaulieu, invite les internautes à la modération et au respect sur les réseaux sociaux lorsqu'ils commentent des dossiers comme celui de l'enseignant Richard Bélanger accusé d'agression sexuelle sur une personne d'âge mineur.

n'est pas ce qui se passe. Ce que je vois, c'est un enfant qui se fait pointer du doigt. Nous sommes dans un petit milieu et c'est facile de cibler les gens et probablement que bien des gens savent déjà de qui il s'agit. C'est pourquoi je réitère que les gens ont tout intérêt à être prudents dans leurs propos et laisse la justice suivre son cours», explique Annick Bouchard-Beaulieu.

Le CALACS rappelle que ses services sont disponibles toute la semaine de 9 h à 16 h. Il suffit d'appeler au 418 763-7675.



Annick Bouchard-Beaulieu rappelle aux gens que les réseaux sociaux ne sont pas un tribunal public. (Photo L'Avantage gaspésien - Dominique Fortier)

Annick Bouchard-Beaulieu raconte d'entrée de jeu avoir eu beaucoup de difficulté à lire les différents commentaires que les gens écrivent sur les réseaux sociaux, spécialement ceux qui s'attaquent à la présumée victime. «Ce qu'on voit actuellement, ce sont des gens qui pointent la victime du doigt. C'est un enfant qui est ostracisé. Je ne peux que m'imaginer ce que la présumée victime doit ressentir en lisant ça», lance-t-elle.

L'intervenante poursuit en parlant du courage nécessaire pour les victimes de dénoncer des agresseurs. «En voyant comment ça se retourne contre la victime dans ce cas-ci, d'autres jeunes dans un contexte similaire pourraient être découragés de dénoncer à leur tour. Il ne faut pas oublier que tout le monde a accès aux réseaux sociaux et les commentaires qu'on y lit sont très durs.»

Dans le cas de Richard Bélanger, il s'agit d'un enseignant fort respecté et apprécié, ce qui provoque des commentaires encore plus virulents envers la présumée victime. «Je ne connais pas nécessairement la présumée victime ou le présumé agresseur mais il faut être très prudent puisqu'on ne sait pas ce qui s'est passé. La justice fera ce qu'elle a à faire mais de grâce, en attendant, peut-on se garder une petite gêne?»

D'un autre côté, les personnes qui appuient Richard Bélanger n'ont-ils pas le droit de l'exprimer? «Je suis d'accord mais actuellement ce



Le Cinéma Gaieté présente le film :

LES ABOMINABLES PETITS-PIEDS

Vivant dans un petit village reculé, un jeune et intrépide yéti découvre une créature étrange qui, pensait-il jusque-là, n'existait que dans les contes : un humain ! Si c'est pour lui l'occasion de connaître la célébrité et de conquérir la fille de ses rêves, cette nouvelle sème le trouble dans la communauté yéti. Car qui sait les surprises que leur réserve encore le vaste monde...

>1013916

kameleart
DIFFUSEUR CULTUREL MATANAIS
Votre programmation

AUTOMNE 2018

JEUDI 18 OCTOBRE
LES GRANDES CRUES
COMPLÉT 20:00
35\$

DIMANCHE 28 OCTOBRE
J'Y AIME ENCORE
AVEC MARIE-JOANNE BOUCHER 20:00
35\$
Présenté par Les Yeux fermés

JEUDI 15 NOVEMBRE
LES RESPECTABLES
JOURNÉE 25^e ANNIVERSAIRE 20:00
35\$

SAMEDI 24 NOVEMBRE
LES BROS
POUR TOUS : 15\$
5 ANS ET + GRATUIT 14:00

BARACHOIS

CÉGEP

CÉGEP

CÉGEP

BILLETTERIE : 418 566 0011

* Complexe culturel Joseph-Rouleau, les mardis, mercredis et jeudis de 12h à 17h et une heure avant chaque spectacle.

kameleart.com
f kameleartmatane

Partenaire de saison

>1014032

CINÉMA Gaieté

DU VENDREDI 29 SEPTEMBRE AU JEUDI 4 OCTOBRE

LES ABOMINABLES PETITS-PIEDS 3

Durée 96 min.

G+

(3D) VENDREDI SAMEDI DIMANCHE JEUDI 13H00 19H00
(3D) LUNDI MARDI MERCREDI 19H00 21H00
(2D) VENDREDI SAMEDI DIMANCHE JEUDI 15H30 21H00
(2D) LUNDI MARDI MERCREDI 21H00

UNE PETITE FAVEUR

Durée 117 min.

G+

VENDREDI SAMEDI DIMANCHE JEUDI 13H00 15H30 18H45 21H15
LUNDI MARDI MERCREDI 18H45 21H15

LA RELIGIEUSE

Durée 101 min.

G+

SAMEDI DIMANCHE JEUDI 13H00 18H45
LUNDI MARDI MERCREDI 18H45

LE PRÉDATEUR

Durée 101 min.

G+

SAMEDI DIMANCHE JEUDI 15H30 21H00
LUNDI MARDI MERCREDI 21H00

INFO-FILM : 418 562-1113
HORAIRE SUJET À CHANGEMENT
www.cinemagaiete.com

LOCATION FILM ET JEUX
418 562-6042
289, rue Saint-Pierre, Matane

>206255

La Commission scolaire devra rembourser 500 000 \$ en frais scolaires

DOMINIQUE FORTIER
dfortier@lexismedia.ca

ÉDUCATION. Au terme d'une entente conclue entre 68 commissions scolaires du Québec et les demandeurs d'un recours collectif concernant des frais scolaires facturés illégalement aux parents, ces derniers se sont vu octroyer une somme de 153 millions de dollars.

De ce montant, un montant de 500 000 \$ devra être remboursé par la Commission scolaire des Chic-Chocs (CSCC). Les parents des élèves concernés pourraient recevoir jusqu'à 165 \$ par enfant.

RÉCAPITULATIF

En 2016, une mère de famille de Saguenay, Daisye Marci, initiait un recours collectif au nom de tous les élèves du Québec, estimant que des frais pour des activités et du matériel scolaire avaient été chargés illégalement aux parents de 2008 à 2012. La plainte était basée sur la Loi sur l'instruction publique du Québec qui stipule que l'école doit être gratuite autant au niveau primaire que secondaire.

Après un long processus judiciaire et de nombreuses rondes de négociations entre les avocats des deux partis, une entente est enfin survenue, forçant ainsi les commissions scolaires à rembourser un total de 153 M\$ aux

parents des élèves ayant fréquenté l'un ou l'autre des écoles des commissions scolaires concernées entre 2008 et 2012.

Pour la Commission scolaire des Chic-Chocs, le montant estimé qui devra être remboursé aux parents se chiffre à 500 000 \$. Les modalités entourant les remboursements restent à préciser puisqu'il s'agit d'une imposante tâche qui se pointe le bout du nez, considérant le nombre d'élèves qui ont fréquenté les établissements scolaires pendant cette période ainsi que le fait que plusieurs d'entre eux ne sont plus actuellement dans le système.

« Ça représente une somme importante qu'on aurait pu réinvestir dans des services aux élèves »

-Jean-Pierre Pigeon, président de la CSCC

FRUSTRATION ET DÉCEPTION

Le président de la CSCC, Jean-Pierre Pigeon, ne sautait pas de joie à l'annonce de cette nouvelle. « Je comprends que ce sont des sommes qui ont été payées en trop, mais en même temps, ça représente une somme importante qu'on aurait pu réinvestir dans des services aux élèves », explique-t-il.

Jean-Pierre Pigeon explique que la somme pourra être absorbée par la Commission scolaire des Chic-Chocs sans impacter le budget actuel en raison des réserves accumulées. Toutefois, il fait

remarquer que ce n'est pas le cas pour toutes les commissions scolaires. « Certaines devront emprunter ou sont déjà en déficit. C'est déplorable puisqu'à la base, ces frais chargés en trop ne découlent pas d'une décision de la commission scolaire. »

Effectivement, il s'agit plutôt de décisions prises par les conseils d'établissement des différentes écoles qui sont composés notamment de parents et d'enseignants. Quoi qu'il en soit,

l'entente a été entérinée et les parents pourraient recevoir jusqu'à 165 \$ par enfant si celui-ci a fréquenté l'école primaire ou secondaire pendant toute la période comprise entre 2008 et 2012.

Il ne faut toutefois pas attendre un chèque dans le poste demain matin puisque le processus pour calculer le remboursement par élève risque d'être long en plus de devoir retracer ceux qui ont démenagé.



Les parents pourraient recevoir jusqu'à 165 \$ par enfant si celui-ci a fréquenté l'école primaire ou secondaire pendant toute la période comprise entre 2008 et 2012.

(Photo Gaspésie Nouvelles - Archives)

Coupes de poste dénoncées au Centre Mgr-Ross

SANTÉ. Le syndicat des infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes de l'Est-du-Québec (SIIEQ) a fait une sortie en règle contre l'abolition de postes de nuit au Centre d'hébergement Mgr-Ross de Gaspé.

Ce qu'on dénonce particulièrement est le retrait de postes d'infirmières auxiliaires dans le secteur de la santé mentale. Pour le président de la SIIEQ, Pier-Luc Bujold, cette décision est un non-sens qui va à l'encontre des bonnes pratiques en matière de sécurité. Sans infirmière auxiliaire, le service se retrouve uniquement avec des préposés aux bénéficiaires qui n'ont pas l'autorisation d'administrer des

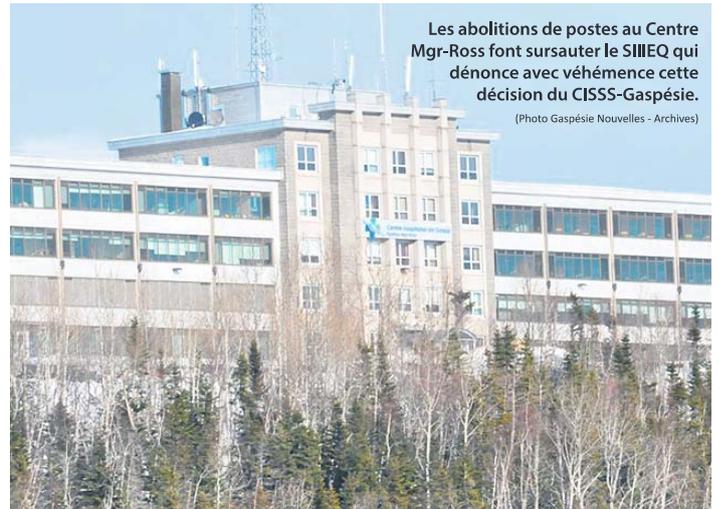
médicaments et d'évaluer des patients. « C'est une grande perte pour l'unité de santé mentale et c'est à se demander si le CISSS de la Gaspésie est au courant que les mesures d'austérité sont terminées. »

Le SIIEQ explique que ces coupes ajoutent une surcharge de travail pour les infirmières en place. « Tout le monde dénonce cette situation au Centre d'hébergement Mgr-Ross, ajoute Pierre-Luc Bujold. Les infirmières auxiliaires ont une expertise reconnue et savent

très bien comment intervenir. Pourquoi le CISSS voudrait-il se passer d'une telle expertise ? ». (D.F.)

-Pier-Luc Bujold

« C'est une grande perte pour l'unité de santé mentale et c'est à se demander si le CISSS de la Gaspésie est au courant que les mesures d'austérité sont terminées. »



Les abolitions de postes au Centre Mgr-Ross font sursauter le SIIEQ qui dénonce avec véhémence cette décision du CISSS-Gaspésie.

(Photo Gaspésie Nouvelles - Archives)

EN BREF

Forum sur le patrimoine

C'est sous le thème « Le Statu quo n'est plus possible » que se tiendra le Forum sur l'avenir du patrimoine religieux en Gaspésie et aux Îles, le 26 octobre 2018, du côté de l'Église de Grande-Rivière. Un diagnostic réalisé en 2013 par le Diocèse de Gaspé faisait état de l'urgence de la situation, où les communautés locales doivent amorcer des réflexions collectives sur l'avenir de leur patrimoine religieux. En plus, un sondage Sigma réalisé en 2016 auprès de la population de la MRC du Rocher-Percé démontrait entre autre que le fort sentiment d'appartenance de la population à son patrimoine religieux pourrait être un vecteur de sauvegarde important. Ces deux

portraits seront présentés aux participants du forum et serviront d'assises à l'événement. En plus, les participants pourront prendre connaissance d'histoires inspirantes d'animation et de transformation du patrimoine religieux, ainsi que d'outils et ressources disponibles pour des projets citoyens. Finalement, un atelier de mise en action concertée viendra concrétiser les réflexions de la journée. Entre 150 à 200 personnes sont attendues au Forum sur l'avenir du patrimoine religieux GIM, de tous horizons: citoyens, paroissiens, élus, travailleurs, fonctionnaires, etc. La période d'inscription est ouverte. (A.L.)

Le mouvement communautaire rencontre les candidats

ALAIN LAVOIE
alavoie@lexismedia.ca

COMMUNAUTAIRE. Plusieurs centaines de personnes s'étaient donné rendez-vous vendredi dernier à l'invitation des organismes communautaires de la Gaspésie et des Îles afin de rencontrer les différents candidats lors du scrutin provincial du 1^{er} octobre prochain.

Pour ce faire, les candidats des trois comtés de la région Gaspésie/les Îles ont été invités à participer à un dîner communautaire, au maïs, pour y rencontrer les personnes qui œuvrent et qui fréquentent les organismes communautaires autonomes de leur circonscription.

Cette formule a été choisie pour favoriser les discussions ouvertes. « Ce n'est pas facile de poser des questions à un micro. C'est toujours plus simple devant un épi de maïs », mentionne M^{me} Geneviève Giguère, coordonnatrice du ROCCIM. « Nous avons eu l'occasion d'entendre

« Nous avons eu l'occasion d'entendre chaque candidat sur la manière dont ils envisagent l'action communautaire et comment ils comptent nous soutenir. Évidemment, lorsque nous connaissons notre député, nous assurerons un suivi sur les propos tenus. »

-Geneviève Giguère

chaque candidat sur la manière dont ils envisagent l'action communautaire et comment ils comptent nous soutenir. Évidemment, lorsque nous connaissons notre député, nous assurerons un suivi sur les propos tenus », explique M^{me} Giguère.

• Des demandes

La coordonnatrice rappelle que le mouvement communautaire a ses demandes: rehaussement du financement à la mission, indexation du financement selon le coût de fonctionnement, respect de la politique de reconnaissance de l'action communautaire et renforcement des services publics.

Lors de cette rencontre, plusieurs questions ont été adressées aux candidats: quels sont les engagements de votre parti pour renforcer l'action communautaire autonome? En quoi trouvez-vous l'action communautaire autonome importante? Qu'est-ce que votre parti compte faire pour introduire des mesures concrètes de réduction de la pauvreté?



Plusieurs centaines de personnes ont assisté à cette rencontre avec les candidats aux élections provinciales. (Photo Courtoisie)

« Nous sommes très heureux de cette activité. En soulignant la rentrée du communautaire, nous avons eu l'occasion de souligner l'apport des bénévoles et des équipes de travail. Les candidats aux élections ont ainsi pu sentir toute la richesse de notre mouvement et possiblement mieux comprendre l'importance de nous financer adéquatement », ajoute M^{me} Giguère.

Le mouvement communautaire dans la région c'est: 105 organismes communautaires autonomes, 500 emplois, 5 000 bénévoles offrent temps et engagement. Le milieu communautaire est fréquenté par des milliers de personnes vivant diverses formes de difficultés et qui sont accompagnées dans une reprise de pouvoir sur leur vie.

Un enseignant de Gabriel-Le Courtois accusé d'agression sexuelle sur mineur

DOMINIQUE FORTIER
dominique.fortier@tc.ca

JUSTICE. Richard Bélanger, un enseignant de l'école Gabriel-Le Courtois de Sainte-Anne-des-Monts, est accusé d'agression et de contacts sexuels sur un mineur de moins de 16 ans.

Les faits reprochés à l'enseignant remontent au 7 juin 2018. Une plainte a été déposée contre Richard Bélanger et celle-ci a été jugée recevable. L'enseignant a comparu à deux reprises depuis les faits et repassera en cour le 24 septembre.

Richard Bélanger a une interdiction de contact avec la présumée victime et n'a pas le droit de fréquenter l'école. À la Commission scolaire des Chic-Chocs, on explique que l'enseignant est absent du travail depuis déjà quelques mois.

La nouvelle a provoqué une onde de choc à l'école puisque l'enseignant était fort apprécié des élèves. Bélanger était aussi impliqué dans plusieurs activités parascolaires dont les Brigades culinaires qu'il avait chapeauté l'an dernier.

La Commission scolaire des Chic-Chocs a émis un communiqué de presse dans lequel elle déplore l'ensemble de la situation et a ajouté qu'elle offrirait sa pleine collaboration aux autorités policières.

Par ailleurs, la Commission scolaire ajoute que des services professionnels ont été mis à la disposition de la présumée victime et des autres élèves de l'école Gabriel-Le Courtois.

Puisqu'il s'agit d'un dossier judiciairisé, la Commission scolaire n'entend émettre aucun autre commentaire.



L'école Gabriel-Le Courtois est secouée par la mise sous accusation de l'un de leurs enseignants pour agression sexuelle sur un mineur. (Photo Gaspésie Nouvelles - Dominique Fortier)

Participez en famille aux activités culturelles gratuites offertes sur votre territoire!

les journées de la culture

Ville de Gaspé

Programmation 28, 29 et 30 septembre 2018

Programmation complète des activités sur le territoire de la Ville de Gaspé, consultez ville.gaspe.qc.ca/journeesdelaculture

SPORTS

Les Griffons démarrent sur une bonne note



Les Griffons ont remporté leur match d'ouverture 45-8 contre Matane.

(Photo tirée de Facebook)

JEAN-PHILIPPE THIBAUT
jpthibault@lexismedia.ca

laissé l'an dernier en s'imposant 45-8 en levée de rideau contre les Gladiateurs de Matane.

FOOTBALL. Après avoir décroché la tête du classement général en saison régulière et s'être rendus jusqu'au match ultime – s'avouant malheureusement vaincus 13-7 en grande finale – les Griffons du Grand Gaspé juvéniles ont continué là où ils l'avaient

La partie d'ouverture s'est tenue à l'école C.-E.-Pouliot samedi. Leur deuxième rencontre avait lieu ce 15 septembre à Rimouski mais les résultats n'étaient toujours pas connus au moment de mettre sous presse. À noter

Gilles R. Savoie publie un second livre sur le Taekwondo

SPORT. Gilles R. Savoie, bien connu dans le domaine des arts martiaux, continue à contribuer dans le développement du Taekwondo au niveau mondial.

En effet, ce dernier vient tout juste de lancer un nouveau livre de 324 pages, « Taekwondo : La Nouvelle Édition » (Taekwondo : The New Edition), qui est maintenant disponible dans les librairies et sur la majorité des sites web comme Amazon, dans la version française et anglaise.

La sommité du Taekwondo au niveau mondial, Docteur Chongwon Choue en Corée, président de la Fédération mondiale du Taekwondo ainsi que Maître Wayne

Mitchell, président de l'Association canadienne du Taekwondo, recommandent ce livre et en font hautement éloges dans des préfaces du livre.

Gilles R. Savoie est maintenant reconnu Grand Maître ceinture noire 8^e dan et ses travaux sur la biomécanique pour l'optimisation des techniques du Taekwondo obtiennent une reconnaissance mondiale.

M. Savoie participe au développement du Taekwondo dans la région par l'entremise de l'École Gilles R. Savoie de Maria dont Maître Éric Arseneault y est l'instructeur épaulé par des membres dynamiques du club de Maria. (A.L.)

également que les benjamins ont maintenant leur équipe et que ces derniers ont bien répondu pour cette première, baissant pavillon par la marque de 34-18. Les prochaines rencontres locales auront lieu ce samedi 22 septembre contre les puissants Guerriers de Rivière-du-Loup, eux qui avaient privé les

Griffons de leur titre de champion l'an dernier. Les benjamins sauteront sur le terrain dès 11 h alors que les juvéniles les succéderont à 14 h 30. À noter en terminant que l'équipe du Rocher n'est pas présente cette année. La ligue de football n'inclura que les formations de Gaspé, Matane, Rimouski et Rivière-du-Loup.



AVIS PUBLIC
MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS PUBLIC est par la présente donné que lors de sa séance ordinaire tenue le lundi 17 septembre 2018, le Conseil municipal a adopté une modification au calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2018, à savoir que la séance du lundi, 1^{er} octobre 2018 à 20 h est reportée au mardi, 2 octobre 2018 à 20h.

Donné à Gaspé, ce 26 septembre 2018.

Isabelle Vézina, Directrice des services juridiques et greffière

>1021805



AVIS PUBLIC
PROMULGATION DE RÈGLEMENT

AVIS PUBLIC est par les présentes donné :

- QUE, lors d'une séance tenue le 16 juillet 2018, le Conseil municipal de la Ville de Gaspé a adopté le règlement 1366-18 décrétant une dépense d'une somme de 178 060 \$ et un emprunt d'une somme de 178 060 \$ pour la réalisation de travaux de réfection de la conduite d'égout de la rue des Peupliers.
- QUE le règlement numéro 1366-18 a été approuvé par les personnes habiles à voter lors de la tenue de registre à cette fin, le 23 juillet 2018.
- QUE le règlement numéro 1366-18 a reçu l'approbation du Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, en date du 17 juillet 2018.
- QUE les intéressés peuvent prendre connaissance de ces règlements au Bureau de la greffière, à l'hôtel de ville, 25, rue de l'Hôtel-de-Ville, Gaspé, durant les heures de bureau.

DONNÉ à Gaspé, ce 26 septembre 2018.

Isabelle Vézina,
Directrice des services juridiques et greffière

>1022225



RÔLE TRIENNAL 1^{re} ANNÉE

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE DU TERRITOIRE NON ORGANISÉ (TNO) MONT-ALEXANDRE POUR LES ANNÉES 2019, 2020 ET 2021

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

QUE le rôle triennal de l'évaluation foncière du Territoire non organisé (TNO) Mont-Alexandre pour les années 2019, 2020 et 2021 a été déposé au bureau du soussigné au 129, boulevard René-Lévesque Ouest, à Chandler, le 18 septembre 2018;

QUE toute personne peut consulter, durant les heures d'ouverture des bureaux de la MRC, lesdits rôles;

QU'une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée avant le 1^{er} mai 2019;

QUE la demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 121-97, à défaut de quoi, elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 121-97 sont disponibles au bureau de la MRC situé au 129, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 101, Chandler (Québec), G0C 1K0;

QUE le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courriel ou par son envoi par courrier recommandé à la MRC du Rocher-Percé, à l'attention de monsieur Mario Grenier, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC;

QUE dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à Chandler, ce 18^e jour du mois de septembre de l'an 2018 (18-09-2018)

Mario Grenier
Directeur général et secrétaire-trésorier

>1021945



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU ROCHER-PERCÉ

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR
DES RÈGLEMENTS NUMÉROS 522-2018 ET 523-2018



AVIS est donné par la soussignée :

- QUE le conseil municipal de la Ville de Percé a adopté, le 7 août 2018, les règlements suivants :
 - Règlement numéro 522-2018 modifiant le Règlement de zonage numéro 436-2011 afin de créer une nouvelle zone agro-forestière 203.1-Af à même une partie de la zone 203-Cn ;
 - Règlement numéro 523-2018 modifiant le Règlement de zonage numéro 436-2011 afin d'autoriser la classe d'usages P3 Éducation dans la zone 085-P ;
- QUE ces règlements sont officiellement entrés en vigueur le 13 septembre 2018 lors de la délivrance du certificat de conformité à leur égard par la Municipalité régionale de comté du Rocher-Percé ;
- QUE ces règlements sont déposés au bureau de la soussignée où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures normales d'ouverture.

Donné à Percé, le 18 septembre 2018.

Gemma Vibert,
Greffière

>1021889

SPORTS

Année difficile sur les rivières à saumon

Le temps particulièrement chaud et le faible niveau de précipitations n'ont rien fait pour aider les pêcheurs cet été. Malgré un bon début de saison en juin, les semaines suivantes ont notamment atteint un seuil historique de faible débit d'eau et les répercussions se sont faites sentir sur la fréquentation, en baisse de 11 % comparativement à l'an dernier, considéré

comme une bonne saison. En contrepartie, le pavillon de la Rivière-Saint-Jean – affichant complet à 98 % – a connu sa meilleure saison en 25 ans, venant rééquilibrer les finances de la Société de gestion des rivières de Gaspé. Restera à voir si les conditions de pêche de cette année mineront les intentions des pêcheurs pour l'an prochain. (J.P.)



(Photo Gaspésie Nouvelle-France - Anahway)

Les Corsaires dévoilent leur logo

La saison de la nouvelle Ligue de hockey senior de la Gaspésie arrive à grands pas et les Corsaires de Forillon viennent de dévoiler leur coloré logo. Le thème maritime est à l'honneur tout comme pour leurs adversaires des Vikings du Rocher. Les deux formations croiseront d'ailleurs le fer en levée de rideau

le vendredi 2 novembre du côté de Grande-Rivière. La première partie locale des Corsaires aura quant à elle lieu le samedi 10 novembre à Rivière-au-Renard pour un match revanche contre leurs voisins du Rocher. (J.P.)



(Photo Gracienel)

Colette Lamothe
819 373-8904

Voyante

• Cartes • Photos
• Lignes de la main

Sera à Chandler
Au Motel Fraser de Chandler
dimanche le 14 octobre de 11 h à 22 h
lundi le 15 octobre mai de 8 h à 22 h
418 689-2281

>1023038

Colette Lamothe
819 373-8904

Voyante

• Cartes • Photos
• Lignes de la main

Sera à Gaspé
Au Motel Adams de Gaspé
mardi le 16 octobre de 11 h à 22 h
mercredi le 17 octobre de 8 h à 22 h
418 368-2244

>1023040



AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné que les états financiers et le rapport du vérificateur externe de la Commission scolaire des Chic-Chocs, pour l'année 2017-2018, seront déposés à la séance ordinaire du conseil des commissaires qui se tiendra le 23 octobre 2018, à 19 h 30, à l'école Esdras-Minville de Grande-Vallée.

Donné à Gaspé,
ce 26 septembre 2018

Claude Petitpas,
Secrétaire général



CSCCHIC-CHOC.S.Q.C.A

>1024092

AVIS PUBLIC
DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

Ville de Gaspé

AVIS est par les présentes donné que sera étudiée, lors de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Gaspé qui sera tenue en la salle de l'hôtel de ville, le lundi 5 novembre 2018 à 20 h, une demande d'usage conditionnel en vertu du règlement sur les usages conditionnels 1172-12, pour la propriété sise au 227, boulevard de York Ouest, demande déposée par Taxi Porlier.

La nature de la demande d'usage conditionnel consiste à :

- Permettre l'usage Transport par taxi (4291) dans la zone HC-267 au 227, boulevard de York Ouest.

Au cours de cette séance, le Conseil entendra tout intéressé désirant se faire entendre relativement à cette demande.

Fait et donné à Gaspé, ce 10 octobre 2018.

Isabelle Vézina,
Directrice des services juridiques et greffière

>1024735

AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

Ville de Gaspé

AVIS est par les présentes donné que sera étudiée, lors de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Gaspé qui sera tenue en la salle de l'hôtel de ville, le lundi 5 novembre 2018 à 20 h, la demande de dérogation mineure au règlement de lotissement 1157-11 présentée par monsieur Norbert Dupuis concernant les lots 3 146 699 et 3 409 477, cadastre du Québec (468, rue des Colibris).

La nature et les effets de la dérogation mineure sont les suivants :

- la nature de la dérogation mineure consiste en la réduction de 1.88 m de la largeur minimale exigée pour un lot desservi par rapport à la largeur minimale de 15 m établie à l'article 5.3 du Règlement de lotissement no 1157-11.
- la dérogation mineure aura pour effet de permettre la subdivision d'un lot constructible ayant une largeur de 13,12 m.

Au cours de cette séance, le Conseil entendra tout intéressé désirant se faire entendre relativement à cette demande.

Fait et donné à Gaspé, ce 10 octobre 2018.

Isabelle Vézina,
Directrice des services juridiques et greffière

>1024699

Mathieu Savoie présente « Le vertige des possibles »



La passerelle du Parc des Îles est ornée d'une quantité vertigineuse de visages. (Photo Gracieuseté - Mathieu Savoie)

DOMINIQUE FORTIER
dfortier@lexismedia.ca

L'artiste matanais, Mathieu Savoie, récidive en présentant un tout nouveau projet d'envergure s'intitulant « Le vertige des possibles » qu'on peut admirer depuis le 1^{er} octobre sur la passerelle du Parc des Îles.

Ce nouveau projet du prolifique jeune Matanais propose un collectif de 105 photos dont 78 ont été croquées par Mathieu Savoie lui-même, les autres étant des participants provenant de l'extérieur de la région. « Ce que je voulais mettre en lumière, ce sont les craintes mais aussi les rêves des gens. Je souhaitais que les personnes se sentent moins seules en constatant que bien des gens ont les mêmes peurs et difficultés, comme un manque de confiance en soi ou la crainte d'être jugé par les autres », explique-t-il.

D'ailleurs, cinq panneaux ont été installés aux abords de la passerelle sur lesquels on retrouve les photos des participants de l'extérieur de La Matanie mais également des textes regroupant les réponses des participants. Chacun d'entre eux devaient identifier une

difficulté dans sa vie, un truc pour se dépasser ainsi qu'un rêve. « En réalisant que nous sommes plusieurs à partager les mêmes craintes et les mêmes rêves, j'espère que ça poussera les gens à vouloir se dépasser », ajoute l'artiste qui compte sur une dizaine de projets d'envergure depuis cinq ans ainsi qu'une quinzaine d'expositions de tous genres.

Pour « Le vertige des possibles », Mathieu Savoie met encore une fois l'emphase sur l'être humain, sur les visages et sur le plaisir qu'il a à rencontrer différentes personnes de différents horizons qui sont tous inspirants à leur manière. Le résultat est impressionnant puisque la rampe de la passerelle du Parc des Îles est recouverte dans son entièreté, ce qui n'était pas nécessairement l'objectif au départ. « Ça frappe l'œil. Je suis heureux du résultat. »

Parallèlement au Vertige, Mathieu Savoie expose jusqu'au 2 novembre à la Fabrique de Matane avec un autre projet, cette fois-ci mettant en vedette des collages photographiques.

Don in memoriam
En souvenir d'un être cher



Fondation
québécoise
du cancer

1 877 336-4443
www.fcq.qc.ca

MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES
Aux contribuables de la susdite municipalité
AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée secrétaire-trésorière de la susdite municipalité que :

Le conseil municipal de Grosses-Roches, lors de la séance du 10 septembre 2018, a adopté le règlement suivant, à savoir :

Règlement numéro 336 modifiant le règlement de zonage numéro 307 afin d'autoriser certaines constructions destinées à la garde de certains animaux de ferme.

Le règlement se résume par l'ajout à l'article 4.4.2.1 d'un paragraphe permettant dans le périmètre urbain, un maximum d'une (1) construction (bâtiment ou abri) destinée à la garde de volaille ou de lapins domestiques de moins de 1,5 m² de superficie au sol et de moins de 2,5 mètres de hauteur totale à partir du niveau du sol.

Ledit règlement a été déclaré conforme au schéma d'aménagement de la MRC de La Matanie par son certificat de conformité en date du 27^{ème} jour de septembre 2018. Ledit règlement prend effet à la date de délivrance dudit certificat de conformité à son égard, soit le 27 septembre 2018.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal du 122, rue de la Mer à Grosses-Roches durant les heures de bureau.

Donné à Grosses-Roches, ce 2^{ème} jour d'octobre 2018.

Linda Imbeault, G.M.A.
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

>1024377



AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR
DU RÈGLEMENT NUMÉRO VM-89-184

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, greffière de la Ville de Matane;

Que le conseil municipal a adopté le 20 août 2018, le règlement numéro VM-89-184 modifiant le règlement de zonage numéro VM-89 afin d'autoriser l'usage « 5296 – Enseignement de formation commerciale, personnelle et populaire » dans la zone portant le numéro 199 I.

Que ce règlement a reçu le certificat de conformité de la directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de La Matanie le 27 septembre 2018 et qu'il est entré en vigueur à la même date.

Que toute personne intéressée peut consulter ce règlement au Service du greffe à l'hôtel de ville situé au 230, avenue Saint-Jérôme aux heures normales de bureau.

Donné à Matane, ce quatrième jour du mois d'octobre de l'an deux mille dix-huit.

La greffière, M^{re} Marie-Claude Gagnon, OMA, avocate

>1024555



DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné, aux personnes intéressées, que le conseil municipal de Sainte-Anne-des-Monts statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

218, 1^{re} Avenue Est

Demande ayant pour objet, si elle est acceptée, de permettre :

- La construction d'un balcon à 1,5 m de la limite arrière au lieu des 3 m stipulés à l'article 3.1.5.2 du Règlement de zonage 04-620.

13, rue Sasseville

Demande ayant pour objet, si elle est acceptée, de permettre :

- La construction d'une clôture à la limite plutôt qu'à une distance de 1 m de l'emprise de la rue et à une hauteur de 1,22 m au lieu de 1,1 m comme stipulé aux articles 3.3.5.3.2 et 3.3.5.2 du Règlement de zonage 04-620.

Toute personne intéressée est admise à faire valoir ses objections en les faisant parvenir par écrit à la greffière de la Ville avant la tenue de la séance, ou pourra se faire entendre lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le lundi 5 novembre 2018, à 20 heures, à la salle Jean-Baptiste-Sasseville de l'hôtel de ville au 6, 1^{re} Avenue Ouest, Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 1A1 (sadmnts@globetrotter.net).

Donné à Sainte-Anne-des-Monts, ce 2 octobre 2018
M^{re} Sylvie Lepage, OMA, greffière

>1024833



AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné que les états financiers et le rapport du vérificateur externe de la Commission scolaire des Chic-Chocs, pour l'année 2017-2018, seront déposés à la séance ordinaire du conseil des commissaires qui se tiendra le 23 octobre 2018, à 19 h 30, à l'école Esdras-Minville de Grande-Vallée.

Donné à Gaspé,
ce 26 septembre 2018

Claude Petitpas,
Secrétaire général



CSCCHIC-CHOC.S.QC.CA

>1024092



Aux contribuables de la susdite municipalité
AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Nancy Leclerc, Directrice-générale de la susdite municipalité,

QUE: À la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Marsoui tenue le 06 août 2018, le conseil municipal a adopté le règlement suivant:

Règlement no 2018-002: modifiant le règlement de zonage de la municipalité de Marsoui visant la création d'une nouvelle zone mixte M-15 à même une partie de la zone mixte M-4.

Une copie de ce règlement est disponible et les personnes intéressées à le consulter peuvent s'adresser au bureau de la Municipalité situé au 8 route Principale Est à Marsoui, durant les heures d'ouverture de bureau et qu'il entre en vigueur le jour de la date de délivrance du certificat de conformité.

DONNÉ à Marsoui ce 20^e jour du mois de septembre 2018.

Nancy Leclerc,
Dir. Gén., Sec-Très.

>1024089

COMMUNAUTÉ

Raymond Chabot Grant Thornton se mobilise pour la communauté

Pour une troisième année consécutive, environ 2 000 employés de Raymond Chabot Grant Thornton ont redonné aux collectivités de leur région en fermant la majorité de leurs bureaux le 14 septembre pour permettre à son personnel de consacrer une journée de travail à des organismes communautaires, afin de leur prêter

main-forte. À Gaspé, la Maison des Jeunes de Rivière-au-Renard a pu avoir de l'aide pour son aménagement paysager, suite à la relocalisation du bâtiment. À Chandler, le Centre pour personnes handicapées la Joie de vivre a reçu un coup de main pour faire un grand ménage. (J.P.)



La Fondation Santé Côte-de-Gaspé a donné près de 50 000 \$

Le bilan de l'année révèle que les efforts soutenus des donateurs et bénévoles de la Fondation Santé Côte-de-Gaspé ont permis d'octroyer 48 058 \$ sur le territoire de La Côte-de-Gaspé entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018. Les fonds disponibles pour l'acquisition d'équipements de santé et la poursuite du mandat de la Fondation au cours des prochaines années sont quant à eux passés de 406 725 \$ à 425 560 \$. (J.P.)



Un don pour la bonne cause

Le jeune Philippe Grenier a fait don de son vélo en soutien pour les enfants atteints du cancer. Il l'a remis à Mauger Ford de Gaspé qui l'a ensuite peint en or, avant de l'installer devant leur commerce. Ces vélos dorés qui sont apparus depuis le début du mois de septembre font partie d'une initiative communautaire. Chaque bicyclette symbolise un enfant atteint du cancer qui n'est plus apte à monter en selle. (J.P.)



AVIS PUBLIC

AVIS est, par les présentes, donné que les états financiers et le rapport de l'auditeur indépendant de la Commission scolaire des Chic-Chocs, pour l'année 2017-2018, seront déposés à la séance ordinaire du conseil des commissaires qui se tiendra le 23 octobre 2018 à 19 h 30 à l'école Esdras-Minville de Grande-Vallée.

Donné à Gaspé,

Ce 2 octobre 2018

Claude Petitpas,
Secrétaire général

ÉTATS FINANCIERS

État de la situation financière au 30 juin 2018	2018	2017
	\$	\$
Actifs financiers		
Encaisse	3 765 242	2 226 882
Subvention de fonctionnement à recevoir	8 435 237	7 033 258
Subvention à recevoir - Financement	10 039 428	11 277 261
Taxe scolaire à recevoir	545 397	538 700
Débiteurs	946 205	889 537
Total des actifs financiers	23 731 509	21 965 638
Passifs		
Emprunts à court terme	0	0
Créditeurs et frais courus à payer	8 309 566	6 668 172
Contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	1 996 736	1 958 850
Revenus perçus d'avance	248 425	316 244
Provision pour avantages sociaux futurs	2 170 945	2 034 042
Dettes à long terme à la charge de la CS	3 189 687	3 454 758
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	55 685 816	53 734 229
Passif au titre des sites contaminés	1 577 569	1 577 569
Autres passifs	973 647	942 258
Total des passifs	74 152 391	70 686 122
Dettes nettes	(50 420 882)	(48 720 484)
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles	59 357 059	56 622 151
Stocks de fournitures	161 529	165 840
Charges payés d'avance	180 718	207 945
Total des actifs non financiers	59 699 306	56 995 936
Excédent accumulé	9 278 424	8 275 452
ÉTAT DES RÉSULTATS AU 30 JUIN 2018	2018	2017
	\$	\$
Revenus		
Subvention de fonctionnement du MEES	52 253 488	49 008 492
Autres subventions et contributions	391 576	414 993
Taxe scolaire	6 028 332	5 646 353
Droits de scolarité et frais de scolarisation	260 743	413 634
Ventes de biens et services	2 643 162	2 111 957
Revenus divers	200 102	254 666
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	124 299	129 351
Total des revenus	61 901 702	57 979 446
Charges		
Fonctionnement	60 898 731	57 683 982
Total des charges	60 898 731	57 683 982
Surplus de l'exercice	1 002 971	295 464

Martin Savoie, directeur général, Gaspé, le 28 septembre 2018



CSCCHIC-CHOC.S.QC.CA

SPORTS

Fiche de 4-1 pour les Griffons

Avec leur victoire de 20-13 samedi face à Rimouski, l'équipe juvénile des Griffons du Grand Gaspé ont déjà cinq parties derrière la cravate et présentent un excellent dossier de 4 gains et 1 revers, bon pour une deuxième position au classement général. Leur seul faux pas a été commis à domicile contre les puissants Guerriers de Rivière-du-Loup, dans une défaite de 39-0. Les Griffons jouissaient d'un congé cette fin de semaine et reprendront l'action sur

la route le 20 octobre, en tentant de venger leur défaite subie face à la formation loupériovise. Il s'agira de leur dernier affrontement de la saison. Les séries s'entameront la fin de semaine suivante et les Griffons profiteront de l'avantage du terrain, en étant assurés de terminer l'année en première ou deuxième position. De leur côté, les benjamins n'ont toujours pas pu goûter à la victoire en trois rencontres. Leur saison se terminera également le 20 octobre. (J.P.)



Photo: Facebook

Honneur provincial pour Sylvain Labbé

La Fédération de natation du Québec a remis à Sylvain Labbé le prix d'officiel émérite de la saison de natation 2017-2018 lors d'un congrès qui se tenait récemment à Shawinigan. Ce prix vient reconnaître son implication en tant qu'officiel et bénévole. Membre sortant du conseil d'administration du Club des Barracudas de Gaspé, Sylvain Labbé s'implique comme bénévole depuis de nombreuses années. Il agit toujours à titre de président de la division Est-du-Québec.

« Son expertise est plus qu'appréciée. Nous remercions et félicitons Sylvain pour cette précieuse implication auprès des jeunes nageurs. Ce prix est pleinement mérité », ont indiqué d'une voix commune les membres des Barracudas. Sur la photo, Sylvain Labbé reçoit fièrement son prix des mains de Chantal Gaudet, présidente sortante du conseil d'administration des Barracudas. (J.P.)



Photo: Gracieuseté

VENTE DE FAILLITE PAR SOUMISSION

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE 9219-5221 QUÉBEC INC.
NO SURINTENDANT : 43-2413239

LE SYNDIC SOUS-SIGNÉ FAIT APPEL À DES SOUMISSIONS POUR LA VENTE DU (DES) BIEN(S) CI-APRÈS DÉCRIT(S) :

- LOT 1 Édifice situé au 139, boulevard Renard Ouest, Gaspé, Québec, G4X 5B2 (incluant le toit couvrant la zone de remplissage)
- LOT 2 Équipement de garage (tel que étagères, classeurs, téléphones, babillard mobile, étai, meule, table de travail, coffre à outils)
- LOT 3 Machine à pneu Hunter modèle System 700, identifié 31580
- LOT 4 Machine à pneu Gorgi modèle A2019RCT1, identifié 030511840
- LOT 5 Machine à pneu Hunter, identifié 102500426
- LOT 6 GMC Topkick 1996, identifié 1GDJ6H1J2TJ500213
- LOT 7 Élevateur Ford Smith, identifié 016192

VISITE DE L'ACTIF

L'actif susmentionné pourra être visité le 23 octobre 2018 de 11h00 à 13h00 auprès de Lise Proulx, huissier à l'adresse suivante: 139, Boulevard Renard Ouest, Gaspé, Québec, G4X 5B2.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions devront être postées ou déposées au 180, rue des Gouverneurs, bureau 125, Rimouski, Québec. L'ouverture des soumissions se fera le 30 octobre 2018 à 14h30 au 125-180, rue des Gouverneurs, Rimouski, Québec. Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des soumissions.

Toutes les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé ou argent comptant de 15 % pour les lots 2 à 7 et un chèque visé ou argent comptant de 5 % pour le lot 1 du montant de la soumission, devront être cachetées et sur le recto de l'enveloppe, la mention suivante devra être inscrite : Le numéro de lot ainsi que le numéro de la faillite susmentionnée.

CONDITIONS

Avis est par les présentes donné que les conditions s'appliquant à la présente vente sont disponibles auprès du syndic. Ces conditions font partie intégrante de la demande de soumissions. Il est de la responsabilité des soumissionnaires d'en obtenir une copie au bureau du syndic lors de l'inspection des actifs.

Il est de la responsabilité du soumissionnaire gagnant de prendre possession dudit ou desdits bien(s) dans les 24 heures suivant l'acceptation de l'offre à défaut de quoi, il sera tenu de payer les frais d'entreposage. Si votre soumission est acceptée vous devez nous faire parvenir la balance du solde dû soit par chèque visé, mandat-poste ou argent-comptant.

Le syndic et les inspecteurs ne sont pas tenus d'accepter ni la plus élevée ni quelque soumission que ce soit. Les soumissions seront acceptées en présumant que le soumissionnaire a examiné le(s) bien(s) offert(s) en vente, s'est fié entièrement sur son examen et enquête et aucune garantie ou condition n'est donnée ou ne peut être sous-entendue quant à la description ou l'état du (des) bien(s) de quelque manière que ce soit. Toutes taxes s'appliquant à ladite vente sont en sus du prix soumissionné.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Kathya Landry au 1-877-898-9079.

DATÉ À RIMOUSKI, ce 10 OCTOBRE 2018.

Diane Chicoine, PAIR, SAI

GINSBERG, GINGRAS & ASSOCIÉS INC.

180, rue des Gouverneurs, bureau 125, Rimouski (Québec) G5L 8G1

Téléphone : (418) 724-9079 Sans frais : (877) 898-9079

Télécopieur : (418) 724-9061



> 1025702



AVIS PUBLIC PROMULGATION DE RÈGLEMENT

AVIS PUBLIC est par les présentes donné :

1. QUE, lors d'une séance tenue le 16 juillet 2018, le Conseil municipal de la Ville de Gaspé a adopté le règlement 1367-18 décrétant des dépenses en immobilisations (travaux de voirie et de drainage) et un emprunt de 1 030 000 \$.
2. QUE le règlement numéro 1367-18 a été approuvé par les personnes habiles à voter lors de la tenue de registre à cette fin, les 23 et 24 juillet 2018
3. QUE le règlement numéro 1367-18 a reçu l'approbation du Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, en date du 9 octobre 2018.
4. QUE les intéressés peuvent prendre connaissance de ces règlements au Bureau de la greffière, à l'hôtel de ville, 25, rue de l'Hôtel-de-Ville, Gaspé, durant les heures de bureau.

DONNÉ à Gaspé, ce 17 octobre 2018.

Isabelle Vézina,
Directrice des services juridiques et greffière

>1025508



AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal statuera, lors de la séance ordinaire qui aura lieu le **6 novembre 2018, à 19 h**, à l'hôtel de ville, 137, route 132 Ouest, Percé, sur une demande de dérogation mineure au *Règlement de zonage numéro 436-2011* concernant :

- la résidence située au 1399, rue de Belle-Anse, Saint-Georges-de-Malbaie, sur le lot 4900396 au cadastre du Québec.

Nature et effet de la dérogation mineure

La nature de la dérogation mineure consiste à réduire la marge avant de 0,50 mètre dans le cadre d'un projet d'agrandissement.

La dérogation mineure a pour effet de fixer la marge avant à 8,50 mètres au lieu de la marge minimale de 9 mètres prescrite au *Règlement de zonage numéro 436-2011*.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Percé, ce 10 octobre 2018.

Gemma Vibert,
Greffière

> 1025545



AVIS PUBLIC

AVIS est, par les présentes, donné que les états financiers et le rapport de l'auditeur indépendant de la Commission scolaire des Chic-Chocs, pour l'année 2017-2018, seront déposés à la séance ordinaire du conseil des commissaires qui se tiendra le 23 octobre 2018 à 19 h 30 à l'école Esdras-Minville de Grande-Vallée.

Donné à Gaspé,
Ce 2 octobre 2018

Claude Petitpas,
Secrétaire général

ÉTATS FINANCIERS

État de la situation financière au 30 juin 2018	2018	2017
	\$	\$
Actifs financiers		
Encaisse	3 765 242	2 226 882
Subvention de fonctionnement à recevoir	8 435 237	7 033 258
Subvention à recevoir - Financement	10 039 428	11 277 261
Taxe scolaire à recevoir	545 397	538 700
Débiteurs	946 205	889 537
Total des actifs financiers	23 731 509	21 965 638
Passifs		
Emprunts à court terme	0	0
Créditeurs et frais courus à payer	8 309 566	6 668 172
Contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	1 996 736	1 958 850
Revenus perçus d'avance	248 425	316 244
Provision pour avantages sociaux futurs	2 170 945	2 034 042
Dettes à long terme à la charge de la CS	3 189 687	3 454 758
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	55 685 816	53 734 229
Passif au titre des sites contaminés	1 577 569	1 577 569
Autres passifs	973 647	942 258
Total des passifs	74 152 391	70 686 122
Dettes nettes	(50 420 882)	(48 720 484)
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles	59 357 059	56 622 151
Stocks de fournitures	161 529	165 840
Charges payés d'avance	180 718	207 945
Total des actifs non financiers	59 699 306	56 995 936
Excédent accumulé	9 278 424	8 275 452
ÉTAT DES RÉSULTATS AU 30 JUIN 2018	2018	2017
	\$	\$
Revenus		
Subvention de fonctionnement du MEES	52 253 488	49 008 492
Autres subventions et contributions	391 576	414 993
Taxe scolaire	6 028 332	5 646 353
Droits de scolarité et frais de scolarisation	260 743	413 634
Ventes de biens et services	2 643 162	2 111 957
Revenus divers	200 102	254 666
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	124 299	129 351
Total des revenus	61 901 702	57 979 446
Charges		
Fonctionnement	60 898 731	57 683 982
Total des charges	60 898 731	57 683 982
Surplus de l'exercice	1 002 971	295 464

Martin Savoie, directeur général, Gaspé, le 28 septembre 2018

MALADIES DU CŒUR

Cent personnes au marchethon de Zénon-Soucy

Une centaine de personnes ont participé mercredi dernier au marchethon organisé par l'école Zénon-Soucy au parc des îles de Matane, au cours duquel quatre classes ont récolté chacune 100 \$ pour la Fondation des maladies du cœur. « L'activité a été l'occasion pour les enfants de découvrir de belles valeurs comme l'empathie et l'engagement social », a déclaré Marie-Claude Gagné, enseignante en 5^e année. Les élèves ont invité leurs proches à prendre part avec eux à cette marche intergénérationnelle, pour les encourager. À l'issue de ce 3^e marchethon, parrainé par Maxi et Tim Hortons, le calcul des boucles de 1,5 km a été l'occasion d'une séance de mathématiques pour les enfants de 3^e, 4^e et 5^e année. À voir l'enthousiasme de certains participants courant à vive allure, la distance totale effectuée aura eu de quoi les rendre fiers. (S.Q.)



(Photo L'Avantage gaspésien - Stéphane Quintin)

Faites vite!

**Vous avez jusqu'au
21 novembre**

A venir dans notre Cahier
Voeux des Fêtes
du 19 décembre

**La binette de votre
enfant dans votre
journal local?**

**Faites-nous parvenir
sa photo par courriel
ou par la poste**

Il est bien important d'inscrire
le **nom de l'enfant, son âge, le nom
des parents et la ville où il habite.**

Par courriel : concoursavantagegaspésien@lexismedia.ca

Par la poste : Journal L'Avantage gaspésien - 310 rue de la Gare - Matane - Qc G4W 3J3

* Enfants âgés de 10 ans et moins. Les photos reçus par la poste ne seront pas retournées.

IMPORTANT
Inscrire le nom de votre secteur:
Matanie ou Haute-Gaspésie

Le Grand Défi Bâtir ma région s'étend aux écoles primaires de la Haute-Gaspésie

DOMINIQUE FORTIER
dfortier@lexismedia.ca

INITIATIVE. Le Grand Défi Bâtir ma région étend ses tentacules aux écoles primaires afin de permettre à l'ensemble des jeunes de vivre l'expérience de l'entrepreneuriat le temps d'un projet.

L'an dernier, la Haute-Gaspésie se joignait enfin au Grand Défi pour la toute première fois de son histoire avec des résultats convaincants. Au total, douze jeunes entrepreneurs prenaient part à la compétition qui avait finalement couronné Maud Patterson de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine pour le niveau secondaire. Cette dernière s'était vu décerner le prix coup de maître pour son entreprise «Portez la Gaspésie» qui se traduisait par la vente de chandails à l'effigie de la

péninsule.

Dans le secteur professionnel, la palme avait été remise au Centre Champgnat qui avait créé l'entreprise «Le Café In», mariant ainsi l'entrepreneuriat au côté social et à la collaboration entre élèves.

Cette année, le Grand Défi Bâtir ma région sera accessible aux élèves des écoles primaires qui désieront présenter un projet entrepreneurial au salon des jeunes bâtisseurs. La responsable du Grand Défi au Carrefour Jeunesse-Emploi, Virginie Gagné est d'ailleurs très emballée à l'idée d'inclure les jeunes du primaire dans la cuvée 2019. «C'était déjà notre objectif l'an dernier mais nous voulions d'abord voir la réponse des jeunes. Finalement, nous avons décidé d'aller de l'avant. Et grâce à l'appui de nombreux partenaires financiers, nous pouvons offrir la possibilité aux jeunes de tous âges de participer à ce projet stimulant.»

Pour l'édition 2019, la SADC et le CLD de la Haute-Gaspésie ainsi que Démarche intégrée en développement social, la caisse Desjardins et Complice persévérance scolaire agissent tous en tant que partenaires financiers.

DÉBUT DE LA PÉRIODE D'INSCRIPTIONS

Les jeunes sont donc invités à réfléchir à un projet entrepreneurial et déposer leur candidature entre la mi-novembre et la mi-janvier. Par la suite, les projets seront évalués par des mentors et courent la chance de recevoir une bourse de démarrage pouvant atteindre 200\$. La palette de projets est aussi vaste que l'imagination des jeunes. L'an dernier, on a eu droit à des visites dans des résidences pour aînés, la vente de différents produits

et services dont la production de rapports d'impôts, la création d'un jeu éducatif, l'ouverture d'une friperie scolaire et même l'embouteillage d'eau non-chlorée réalisée à même des locaux de la formation professionnelle à Sainte-Anne-des-Monts. «On incite les jeunes à réaliser un projet qui répond à un besoin dans la communauté. Oui, ils peuvent aller vers des produits et services. Ça peut être de créer un événement, de monter une campagne de sensibilisation ou même de monter un spectacle», ajoute Virginie Gagné.

Les équipes ou individus présenteront ensuite leur projet sous forme de kiosque au salon des jeunes bâtisseurs où ils seront ensuite jugés à nouveau. Les gagnants seront alors couronnés sur la scène locale et courront la chance de participer à la finale régionale.



La récipiendaire du prix Coup de maître 2018, Maud Patterson et son projet «Portez la Gaspésie»
(Photo L'Avantage gaspésien - Dominique Fortier)



OFFRE D'EMPLOI Contremaître en entretien sanitaire

Entreprise

Centrap inc. est une entreprise adaptée qui a comme mission sociale l'intégration de la personne handicapée sur le marché du travail. Notre entreprise adaptée se spécialise dans deux secteurs d'activité distincts dont celui de l'entretien sanitaire. La Division entretien sanitaire se distingue par l'excellence de son service offert en matière d'entretien d'édifices publics, commerciaux, industriels et institutionnels avec sa certification ISO. À titre de contremaître, vous travaillerez au bureau de Mont-Joli et vous couvrirez principalement les secteurs de Rimouski et Mont-Joli.

Responsabilités

Sous l'autorité du directeur général, le contremaître administre les activités de la Division entretien sanitaire (Rive-Sud), en vue de maintenir les établissements et/ou les édifices, qui lui sont confiés par contrat, propres et conformes aux normes de salubrité en vigueur.

De façon plus spécifique

- Gérer les ressources humaines : dotation des postes, responsabilisation et mobilisation de l'équipe, gestion de la performance et développement des compétences.
- Gérer le personnel handicapé en tenant compte des limitations et s'assurer de leur intégration à l'emploi.
- Gérer les ressources financières et matérielles : gestion du budget, des inventaires et des biens matériels.
- Participer à la préparation des soumissions en entretien sanitaire par l'analyse du devis descriptif, effectuer la visite des lieux et en recommander au directeur général les effectifs, produits et équipements nécessaires à l'exécution des dits travaux.
- Établir et maintenir des relations étroites avec la clientèle. Recevoir, analyser et apporter les correctifs concernant les plaintes pouvant être formulées par le client.
- Assurer le respect de la norme ISO 9001 : 2015 pour son secteur d'activité.

Qualifications requises

- Détenir un diplôme d'études collégiales et/ou l'équivalent. Posséder des connaissances approfondies des techniques d'entretien. Posséder trois (3) années d'expérience pertinentes dans des fonctions similaires.

Qualités et compétences

- Partager les buts et objectifs de la mission sociale de l'entreprise visant l'intégration de la personne handicapée sur le marché du travail.
- Avoir le sens des responsabilités et de l'organisation du travail.
- Avoir un leadership rassembleur.

Conditions de travail

- Le salaire est établi selon les qualifications et l'expérience et se situe entre 50 000 \$ et 61 000 \$. La rémunération inclut une gamme d'avantages sociaux compétitifs.
- Statut temps plein 40 heures par semaine.

Vous avez le goût de contribuer de façon significative à la croissance et au succès de l'entreprise, transmettez votre candidature au plus tard le **vendredi 9 novembre 2018 à 15h00** à l'adresse ci-dessous.

Vous devez identifier votre enveloppe, comme suit :

**Concours contremaître en entretien sanitaire
à l'attention de :**

**Monsieur Daniel Lévesque, CPA CA
Directeur général Centrap inc.
1111, rue Industrielle, C.P. 188
Mont-Joli (Québec) G5H 3K9**



OFFRE D'EMPLOI

Chez Produits Métalliques PMI, vos talents seront reconnus et perfectionnés. Ainsi, vous aurez la chance de faire partie d'une équipe dynamique et contribuer aux succès d'une entreprise en pleine croissance et respectueuse de sa plus grande force, ses employés. Afin de poursuivre de façon contrôlée la croissance amorcée, nous sommes à la recherche de candidats pour le poste suivant :

SUPERVISEUR DE PRODUCTION (SOIR)

MANDAT

Relevant du directeur production et amélioration, le titulaire aura comme principal défi de planifier, organiser, diriger et contrôler le travail des employés de production du quart de travail de soir afin d'assurer une utilisation efficace du personnel, des matériaux et des équipements afin d'atteindre les objectifs fixés en matière de sécurité, productivité et qualité.

PROFIL RECHERCHÉ

- Formation professionnelle en soudage montage;
- Expérience minimale de cinq ans au niveau de la supervision d'activités de transformation;
- Toute autre combinaison de formation et d'expérience sera aussi considérée;
- Carte de superviseur en soudage serait un atout;
- Connaissance des procédés de transformation et d'usinage de l'acier;
- Leadership, forte capacité à travailler en équipe et aptitude au coaching.

CONDITIONS DE TRAVAIL POUR CE POSTE

Salaire et avantages sociaux concurrentiels selon la politique en vigueur.

Faite parvenir votre curriculum vitae, **au plus tard le lundi 29 octobre 2018, 17h00** aux coordonnées suivantes :

Produits Métalliques PMI
Service des ressources humaines
261, avenue du Havre
Rimouski (Québec) G5M 0B3

Téléphone : (418) 723-2610
Télécopieur : (418) 725-4485
Courriel : rh@pmistructures.com

Pour plus d'informations sur notre entreprise, n'hésitez pas à visiter le www.pmistructures.com

Ce poste s'adresse aux hommes et aux femmes. PMI remercie tous les candidats de leur intérêt et les avise que seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Profitez également de la parution GRATUITE de votre annonce sur **VosClassées.ca**.

Heure de tombée: vendredi 16h30
 Heures d'affaires du service téléphonique: de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
 Mode de paiement:

À NOS ANNONCEURS: Assurez-vous que le texte de votre annonce est exact dès sa parution, sinon il faut nous en aviser immédiatement. En cas d'erreur, notre responsabilité se limite uniquement au montant de l'achat de la première semaine de parution de votre annonce. Toute discrimination est illégale.

POUR TOUT ACHETER ET TOUT VENDRE, près de chez vous

Un seul numéro 1-866-637-5236

IMMOBILIER 100 à 299 | MARCHANDISE 300 à 399 | SERVICES 400 à 599 | EMPLOI ET FORMATION 600 à 799 | ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX 800 à 899 | VÉHICULES 900 à 999

115 Condos et lofts à vendre

CONDO 4-1/2 Rimouski, 425 Rouleau, 134,000\$. Acheteur sérieux seulement. 418-724-7808 le soir

160 Terrains / Terres à vendre

À Matane terrains à vendre: 1er terrain idéal résidence unifamiliale, bi-familiale ou jumelée; 75 pi. de façade par 97,5 de profondeur. Aussi 2e terrain idéal pour résidence ou commerce 18,801 pi.ca.. Près des services. 418-562-5571

160 Terrains / Terres à vendre

GRAND terrain situé au 152 2ème rang ouest Grand Métis, peut bâtir ou installer maison mobile avec aqueduc de la ville. 418-775-7444 l'heure des repas.

205 Logements / appartements à louer

3-1/2, 4-1/2, quartier St-Rédempteur, Matane. Non meublés, non chauffés, Non-fumeurs. Information: Logements Modernes 418-566-6974

205 Logements / appartements à louer

4-1/2, Chauffé Éclairé. Disponible décembre. Situé Secteur Petit Matane bord du fleuve. Rangement Non-fumeur 418-562-5005

205 Logements / appartements à louer

MATANE rue St-Raymond, 3-1/2, chauffé/éclairé, meublé. Grand 4-1/2 rénové, stationnements privés. Non-fumeurs. 418-562-5212, 418-566-9045

245 Chambre à louer

BELLE chambre, Rimouski, meublée, chauffée, éclairée, service buanderie, câble, Internet. Près L'UQAR. Prix compétitif. 418-724-9613, 418-725-8898, 418-318-5306

Services divers

SAAQ-SAAQ-SAAQ Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats tél 1-855-282-2022 www.sos-saaq.com

Vous recherchez un logement? NOUS L'AVONS!

IMMEUBLES BERTRAND RIOUX

418 562-5555

www.immeublesrioix.ca

205 Logements / appartements à louer

4-1/2, haut de maison, grandes chambres, centre-ville, Matane. Libre, 450\$. 418-562-4895

205 Logements / appartements à louer

3-1/2 refait à neuf, rue McKinnon, Matane, libre 1er novembre. Non-fumeurs, pas d'animaux. 418-556-4667

205 Logements / appartements à louer

6-1/2 avec 2 s.d.b. (540\$). Rez-de-chaussée, St-Fabien, stationnement, rangement, non chauffé, non éclairé, près des services. Libre immédiatement. 418-732-6409

210 Logements / appartements chauffés à louer

2-1/2, 3-1/2, 4-1/2, rénovés, chauffés, éclairés, meublés. Aussi chambre. 418-562-0196, 418-556-3659

310 Divers à vendre

SCIERIES MOBILES à partir de 4,397\$ Coupez bois de toutes dimensions avec votre propre scierie à ruban portative. Info & DVD gratuits. www.ScieriesNorwood.ca/400QN 1-800-408-9995, poste: 400QN.

Agence de rencontre avec permis

CONTACTS directs et rencontres sur le service # 1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence. Appelez 1-866-553-5652 pour les écouter ou bien, pour leur parler, depuis votre cellulaire, faites le # (carré)6910 (des frais peuvent s'appliquer) L'aventure est au bout de la ligne. www.lesseductrices.com

Internet plus rapide ici? **Xplornet, la solution pour ton beau coin de pays!**

Nouveau! Internet LTE résidentiel jusqu'à 25 Mbps. Plans à partir de **2999 \$** / mois

Installation GRATUITE! Valeur de 49 \$!*

avec un contrat de 2 ans

- Vitesse de téléchargement rapide
- Aucun équipement à acheter
- GARANTIE DE SATISFACTION de 30 jours³

Changez maintenant et économisez jusqu'à 530 \$ en 2 ans!

Telecommunication de l'Est (418) 562-9000 | Boom Electronique (418) 562-9525

Branché à ce qui vous tient à cœur | xplornet.com/fr

* Les prix augmentent à compter de la 3^e année. Les frais de service mensuels comprennent les frais de location de l'équipement, excepté ceux du routeur Wi-Fi Xplornet. Les taxes s'appliquent. Cette offre est valide jusqu'au 31 octobre 2018 pour les nouveaux clients et peut être modifiée à tout moment. ² Des frais additionnels s'appliquent si les exigences d'installation dépassent la portée d'une installation de base. Sous réserve de la vérification du site, des frais pourraient s'appliquer. Voir le détaillant pour de plus amples renseignements. ³ Si vous êtes insatisfait du service pour une quelconque raison, vous recevrez un remboursement de toutes les sommes versées à Xplornet à condition d'avoir annulé votre abonnement dans les 30 jours suivant l'activation. Les forfaits sont sujets à la disponibilité. Un routeur est nécessaire pour l'option multi-utilisateurs. Xplornet® est une marque déposée de Xplornet Communications Inc. © 2018 Xplornet Communications Inc.

BAIE-DES-SABLES: 4-1/2, libre immédiatement, possibilité petit garage, grand balcon, déneigement inclus. 418-556-4569, 418-737-1879

Immeubles CG Gauthier 4-1/2, rénové repeint. Situé sur Boul. Dion, Matane. Libre immédiatement. 418-562-1916

MATANE: Grands 3-1/2, 5-1/2, 1 stationnement. Libres immédiatement. Références demandées 581-232-1940

210 Logements / appartements chauffés à louer

3-1/2, semi-meublé, chauffé/éclairé, libre 1er novembre. Non-fumeur, pas d'animaux, 360 St-Rédempteur, Matane. 418-562-6303 ou 418-429-8323

215 Logements / appartements chauffés / meublés à louer

MATANE: 2-1/2, meublé, chauffé, éclairé. Propre. Aussi chambre, centre-ville. Non-fumeur. 418-562-2596

225 Propriétés à louer

MAISON à St-Léandre, 3 c.a.c., 2 s.d.b., cabanon grande cour, chauffage électrique et bois. Aussi duplex 4-1/2, 2 s.d.b., foyer, grande cour, cabanon. 418-737-4886, 418-560-0745

424 Astrologie/occultisme

Ana Médium pure, 40 ans d'expérience, ne pose aucune question, réponses précises et datées, confidentielles. Tél.: 514-613-0179 (Avec ou sans Visa/Mastercard)

555 Argent à prêter

PRÊT DE 500\$ Sans enquête de crédit. www.creditcourtage.ca 1-866-482-0454



AVIS PUBLIC

AVIS est, par les présentes, donné que le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Chic-Chocs, à sa séance ordinaire du 27 novembre 2018 entend adopter le « **Règlement fixant le jour, l'heure, le lieu et la fréquence des séances ordinaires du conseil des commissaires** ». Le projet de modification peut être consulté sur le site Internet de la Commission scolaire.

Donné à Gaspé, ce 17 octobre 2018

Claude Petitpas, Secrétaire général

CSCHIC-CHOCS.QC.CA

SPORTS

Noé Djadou en lice comme Athlète par excellence



(Photo tirée de Facebook)

HONNEURS. L'Unité régional du loisir et du sport du Bas-Saint-Laurent – qui accueille également quelques athlètes de la Gaspésie – a dévoilé le nom des candidats en prévision de son Gala méritas sportif. Au total, pas moins de 104 jeunes sont en lice dans 23 différentes disciplines. Une seule personne de

La Côte-de-Gaspé est en nomination en Noé Djadou (soccer) dans la catégorie d'Athlète par excellence des Jeux du Québec. Une douzaine d'athlètes se livreront la bataille dans cette catégorie. À noter qu'aucune nomination n'a été retenue pour dans Rocher-Percé. (J.P.)

Invitation demande de soumission Déneigement

La caisse Desjardins de La Baie-de-Gaspé est présentement à la recherche de fournisseur de services pour effectuer le déneigement pour les centres de services situés aux :

Centre Baie-de-Gaspé : 80, rue Jacques Cartier, Gaspé
Centre St-Majorique : 54, rue Fontenelle, Gaspé

Pour toutes informations afin d'obtenir la documentation nécessaire, les personnes intéressées à soumissionner sont invitées à communiquer avec

Madame Karine Lemieux
418-368-5555 poste 7215248
avant le 29 octobre 16h.



>1026541



APPEL D'OFFRES

PROJET : Déneigement et sablage des rues municipales - Secteur Newport

La Ville de Chandler désire recevoir des soumissions pour le déneigement et le sablage des routes secondaires de juridiction municipales pour le secteur Newport. Il s'agit d'un contrat d'une année, renouvelable pour une deuxième année puis pour une troisième année selon le degré d'appréciation des travaux réalisés. La Ville de Chandler pourra mettre fin au contrat après la première ou la deuxième année si elle n'était pas entièrement satisfaite du mandat octroyé.

Les documents d'appel d'offres et autres renseignements pourront être obtenus, le 17 octobre 2018 chez SÉAO (www.seao.ca) ou au 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

Les soumissions seront reçues jusqu'à neuf heures (9:00), vendredi le 2 novembre 2018 au bureau du soussigné situé au 35, rue Commerciale Ouest à Chandler et seront ouvertes publiquement le même jour à la même heure dans la salle du conseil.

Le soumissionnaire devra fournir, lors du dépôt de sa soumission, un chèque certifié ou un cautionnement au montant de 5 % de sa soumission. Chaque soumission devra être déposée dans une enveloppe cachetée et porter la mention « Soumission pour le déneigement et le sablage » et adressée à :

✉ **Roch Giroux, directeur général**
Ville de Chandler
35, rue Commerciale Ouest
Chandler (Québec) G0C 1K0

La ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions déposées et n'encourt aucuns frais ou obligations pour les pertes subies par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

Donné à Chandler, ce 24^e jour du mois d'octobre 2018

Roch Giroux,
Directeur général et greffier

>1026216



APPEL D'OFFRES VENTE D'ÉQUIPEMENTS USAGÉS

La Ville de Gaspé procédera à la vente d'équipements usagés. Cette vente se fera par voie de soumission publique. Les soumissions, sous plis cachetés, seront reçues au bureau de la Greffière situé au 25, rue de l'Hôtel-de-Ville à Gaspé (Québec) G4X 2A5 **au plus tard le 8 novembre 2018 à 10 h.** Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour à compter de 10 h 01.

Une visite des différents équipements sera possible le lundi, 5 novembre 2018 de 13 h à 15 h. Les équipements sont au bâtiment municipal situé au 1, rue des Cotton à Sandy-Beach, Gaspé (ancien GDS). Il est à noter que pour ce qui est de la souffleuse et du balai de piste vous pourrez voir ces items à garage de l'aéroport de Gaspé, situé au 62, rue de l'aéroport ce même jour.

Toute soumission doit être accompagnée d'un dépôt de garantie d'un montant de 10 % de votre soumission incluant la TPS pour les items de 1 à 5 inclusivement et d'un dépôt de garantie d'un montant de 10 % de votre soumission incluant la TPS et la TVQ pour l'item 6. Ce dépôt sera sous forme de chèque certifié ou de mandat-poste émis à l'ordre de la Ville de Gaspé. Ceux qui le désirent peuvent également se procurer le formulaire de soumission au bureau du Service des travaux publics à l'Hôtel de Ville de Gaspé.

Tous les équipements seront vendus tels que vus et aux risques et périls de l'acquéreur, la Ville n'offrant aucune garantie légale sur ces équipements.

Liste des équipements usagés :

ITEM	DESCRIPTION	PRIX DE DÉPART	PRIX
1	Autopompe International 20S, 2X4, 1991	5 000 \$	
2	Tracteur Trackless MT5T, 4X4, 2003	100 \$	
3	Souffleuse SMI 7250A, 4X4, 1992	47 000 \$	
4	Balai de piste Vohl, SW112, 1962	1 000 \$	
5	Remorque fermée South GA Cargo, 2016	3 000 \$	
6	Réservoir à carburant, 2 300 litres	100 \$	

Notes importantes :

Tout acheteur devra prévoir le paiement de la TVQ du montant de la vente (prix offert auquel est ajoutée la TPS) au comptoir de la SAAQ lors de l'immatriculation des équipements concernés (items 1 à 5).

Donné à Gaspé, ce 24 octobre 2018

Isabelle Vézina,
Directrice des services juridiques et greffière

>1026666



AVIS PUBLIC

AVIS est, par les présentes, donné que le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Chic-Chocs, à sa séance ordinaire du 27 novembre 2018 entend adopter le « **Règlement fixant le jour, l'heure, le lieu et la fréquence des séances ordinaires du conseil des commissaires** ». Le projet de modification peut être consulté sur le site Internet de la Commission scolaire.

Donné à Gaspé,
ce 17 octobre 2018

Claude Petitpas,
Secrétaire général



CSCHIC-CHOC.S.QC.CA

>1026545

COMMUNAUTÉ

AGENDA

redactiongaspesie@lexismedia.ca

VOS ANNONCES pour l'Agenda ou le Babillard doivent maintenant être envoyées à l'adresse courriel suivante: jpthibault@lexismedia.ca avant le jeudi à 20 h, ou une journée plus tôt lors des semaines avec congé férié.

Réunion mensuelle des **Filles d'Isabelle** de Rivière-au-Renard le mercredi 14 novembre à 19h30 au Centre Élias-Dufresne.

Whist-militaire organisé par le Club de l'Âge d'Or de la rivière York le vendredi 16 novembre

à 19h30 à la salle communautaire York.

Bingo au local du club de l'Âge d'Or de Rivière-au-Renard le vendredi 16 novembre.

Souper de galettes de morue au Club de l'Âge d'Or de Grande-Rivière le vendredi 16 novembre à compter de 17h30. Mini-bingo à 16h30. Coût: 16\$ pour les membres et 18\$ pour les non membres. Infos au 418 385-2271 ou 418 385-4890.

Whist-militaire le vendredi 16 novembre à 20h à la Légion canadienne de Chandler, organisé par les Fermières de Pabos.

Danse au local du club de l'Âge d'Or de Rivière-au-Renard le samedi 17 novembre.

Soirée de danse au club de l'Âge d'Or de l'Anse-au-Griffon le samedi 17 novembre vers 21h avec la musique de Marcel Chouinard.

Bingo au sous-sol de l'église de Cap-aux-Os le lundi 19 novembre à 19h30.

Partie de cartes pour le Noël des enfants organisée par les Filles d'Isabelle de Rivière-au-Renard au Centre Élias-Dufresne, le mercredi 21 novembre à 19h30.

Déjeuner camping du comité des loisirs de

l'Anse-à-Valleau le samedi 27 novembre, de 9h à 11h, au local des loisirs de l'endroit.

AGA de Répit Pabok inc le dimanche 28 novembre à 18h30 à la salle 2 du CLSC de Chandler.

Pour la Guignolée 2018, des bénévoles sont recherchés pour faire du porte à porte le dimanche 2 décembre. Inscription auprès de Yannick Paradis à l'Accueil Blanche-Goulet au 418 368-4877.

Recrutement de nouveaux membres au Carrefour 50 ans et + de Cap-aux-Os. 581 887-2505.

Voyage formateur pour 24 membres du personnel de C.-E.-Pouliot

ÉDUCATION. Grâce à la Fondation Lucie et André Chagnon, une délégation de 24 membres du personnel de l'école C.-E.-Pouliot a eu la chance de se rendre en Ontario lors des arrêts pédagogiques des 1^{er} et 2 octobre.

En visitant les écoles Pierre-Savard et Franco-Cité, deux écoles secondaires francophones de la région d'Ottawa, la délégation a

pu rencontrer des équipes-écoles qui appliquent un fonctionnement en communautés d'apprentissage professionnelles (CAP).

Cette démarche s'inscrit dans la volonté de l'équipe-école C.-E.-Pouliot d'instaurer une culture collaborative dans l'établissement, de mettre en place des communautés d'apprentissage professionnelles efficaces et conséquemment de contribuer de façon notable à la réussite d'un plus grand nombre d'élèves dans

l'obtention d'un diplôme.

« Lors de nos premières rencontres au sujet des CAP, j'avais de la difficulté à concevoir les retombées réelles de cette culture collaborative. Mais après avoir vu la façon de travailler de ces équipes efficaces, je suis maintenant convaincu qu'il s'agit d'une démarche essentielle afin d'améliorer l'apprentissage et la réussite chez

nos élèves », indique Marc Boulay, enseignant à l'école C.-E.-Pouliot.

Il est à noter que depuis le tout début de l'implantation de cette démarche, l'équipe-école est accompagnée par François Massé, consultant expert dans la mise en place des communautés d'apprentissage professionnelles.



(Photo: CSCC)

VILLE DE MURDOCHVILLE

AVIS PUBLIC

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MURDOCHVILLE TIENDRA SON ASSEMBLÉE SPÉCIALE LUNDI LE 3 DÉCEMBRE 2018, À 19 H, À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE DE MURDOCHVILLE, SUR LA 5^E RUE.

LORS DE CETTE ASSEMBLÉE SERONT PRIS EN CONSIDÉRATION LES POINTS SUIVANTS :

- ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2019;
- ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (2019, 2020 ET 2021).

Donné à Murdochville, ce 14^e jour de novembre 2018

Jean-Pierre Cassivi
Directeur général et greffier

> 1030282

AVIS PUBLIC

À tous les propriétaires fonciers de la MRC La Côte-de-Gaspé

CUDA Pétrole et gaz inc. et sa filiale Junex inc. informent la population qu'elles détiennent les licences d'exploration suivantes :

Numéro de licence	Date d'attribution
2005RS120	21-11-2005
2008PG989	17-06-2008

CUDA Pétrole et gaz inc. et sa filiale Junex inc. désirent poursuivre leurs analyses afin d'acquies des connaissances relatives au potentiel des ressources. Ces connaissances permettront de bien définir les projets et de préparer un échéancier tenant compte, entre autres des intérêts des propriétaires fonciers.

Une carte interactive du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles présente des informations supplémentaires relatives à ces licences : <http://sigpeg.mrn.gouv.qc.ca/gpg/hydrocarbures/index.htm>

Il nous fera plaisir de répondre à vos questions en communiquant avec nous à l'adresse suivante : junex@junex.ca

> 7545626



VILLE DE CHANDLER

AVIS PUBLIC

RÔLE TRIENNAL 1^{re} ANNÉE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, directeur général et greffier de la susdite municipalité :

Le rôle triennal de l'évaluation foncière de la ville de Chandler pour les années 2019, 2020 et 2021 a été déposé au bureau du soussigné au 35, rue Commerciale Ouest, Chandler, le 1^{er} novembre 2018.

QUE toute personne peut consulter, durant les heures d'ouverture des bureaux de l'Hôtel de Ville, lesdits rôles; Une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée avant le 1^{er} mai 2019;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 121-97, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement 121 97 sont disponibles au bureau de la MRC du Rocher-Percé à l'adresse mentionnée plus bas ainsi qu'à l'hôtel de Ville de Chandler.

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à : Directeur général, M.R.C. du Rocher-Percé, 129, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 101, Chandler (Québec) G0C 1K0;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à Chandler, ce 14^e jour de novembre 2018.

Roch Giroux,
Directeur général et greffier

> 1029988



AVIS PUBLIC

D'ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

AVIS est donné par le soussigné :

QUE lors de la séance tenue le 14 août 2018, le conseil de la municipalité a procédé à l'adoption des règlements n° 2018-237, 2018-238, 2018-239, 2018-240 et 2018-241 visant le remplacement du plan d'urbanisme et le remplacement des règlements de zonage, lotissement, construction et celui relatif à l'émission des permis et certificats.

Ces règlements sont entrés en vigueur depuis la délivrance du certificat de conformité de la MRC, soit le 18 octobre 2018 et sont disponibles pour consultation au bureau municipal, au 374, route 132 à Sainte-Thérèse-de-Gaspé durant les heures régulières d'ouverture de bureaux où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné à Sainte-Thérèse-de-Gaspé
Ce 6^{ème} jour de novembre 2018

Luc Lambert, directeur général
et secrétaire-trésorier

> 1030224

SPORTS

Une 6^e place pour les Barracudas au Festival par équipe

NATATION. Pas moins de 175 nageurs de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord et du Saguenay ont convergé vers Gaspé la fin de semaine dernière à l'occasion du Festival provincial par équipe.

Comme son nom l'indique, les festivals provinciaux par équipe visent la participation des clubs et le développement de l'éthique sportive dans un esprit festif. Au terme de la compétition, ce sont les nageurs du Club Juvaqua d'Alma qui l'ont emporté. Les Aquanautes de Baie-Comeau ont pour leur part mis la main sur le prix de l'éthique sportive. Quant à eux, les Barracudas de Gaspé ont terminé au 6^e rang de la compétition.

Pas moins de 29 médailles ont été récoltées pendant la fin de semaine, dont quatre au relais par Judith Gagnon, Alizée Giguère, Virginie Côté, Janie Thibault, Léa Boucher, Justine Couturier, Émilie Veillette, Coralie Thibault, Juliette Nadeau et Myriam Pelletier. Au chapitre

individuel, mention spéciale à Virginie Côté qui a remporté un impressionnant total de six médailles d'or. Justine Couturier et Mariane Fortin ont quant à elles récolté chacune cinq médailles (voir tableau).

■ LES MÉDAILLÉS (OR-ARGENT-BRONZE)

Virginie Côté (6-0-0)
Marianne Fortin (2-3-0)
Justine Couturier (1-3-1)
Guillaume Thibault (1-1-1)
Coralie Thibault (1-1-0)
Ariane Gagnon (0-0-2)
Albert Simard (0-1-0)
Mathis Nollet (0-0-1)



L'équipe des Barracudas qui arborait un style country pour accueillir la visite.

(Photo Gracieuseté Barracudas)

Les Griffons s'inclinent en demi-finale

FOOTBALL. L'équipe juvénile des Griffons du Grand Gaspé n'a malheureusement pas réussi à réitérer son exploit de l'an dernier pour se rendre jusqu'en grande finale. Leur parcours a été arrêté en demi-finale face au Sélect de Rimouski par une courte défaite de 13-8. Dans l'autre demi-finale, les Guerriers de Rivière-du-Loup ont lessivé Matane par la marque de 58-0. Ils ont fait de même en grande finale en l'emportant 44-0 contre Rimouski. (J.P.)



(Photo tirée de Facebook - Griffons du Grand Gaspé)



AVIS PUBLIC PROMULGATION

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le Conseil municipal de la Ville de Gaspé, à sa séance ordinaire tenue le 5 novembre 2018, a adopté le règlement suivant :

Règlement 1371-18 :

Décrétant l'adoption d'un programme d'accès à la propriété résidentielle pour les jeunes diplômés et remplaçant le règlement 1298-16.

AVIS est également donné que ce règlement est déposé au bureau de la municipalité et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture de bureau.

DONNÉ à Gaspé, ce 14 novembre 2018.

Isabelle Vézina, Directrice des services juridiques et greffière

1030296



AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal statuera, lors de la séance ordinaire qui aura lieu le 4 décembre 2018, à 19 h, à l'hôtel de ville, 137, route 132 Ouest, Percé, sur une demande de dérogation mineure au Règlement de lotissement numéro 425-2011 concernant :

- une partie du lot 5 904 167 au cadastre du Québec, étant une section de l'ancienne route 6 en front de la propriété résidentielle située au 1487, route 132 Ouest à Cap d'Espoir.

Nature et effet de la dérogation mineure

La nature de la dérogation mineure consiste à réduire de 22,4 mètres la largeur minimale de ladite partie de lot.

Cette demande s'inscrit dans le cadre d'un projet de morcellement en vue de la cession de ladite section d'ancienne route au propriétaire du 1487, route 132 Ouest.

La dérogation mineure a pour effet de fixer la largeur du futur lot à 22,6 mètres au lieu de la norme minimale de 45 mètres prescrite au Règlement de lotissement numéro 425-2011 pour un terrain non desservi en aqueduc et égout.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Percé, ce 7 novembre 2018.

Gemma Vibert,
Greffière

>1030296



AVIS PUBLIC

Aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité :

AVIS public est par les présentes donné par la soussignée, Greffière de la Ville de Gaspé, que lors d'une séance ordinaire tenue le 5 novembre 2018 le Conseil municipal de cette Ville a adopté le règlement suivant :

1372-18 : RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE D'UNE SOMME DE 9 663 186 \$ ET UN EMPRUNT D'UNE SOMME DE 5 732 658 \$ POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE RESURFAÇAGE ET DE PROLONGEMENT DE LA PISTE DE L'AÉROPORT MICHEL-POULIOT AINSI QUE LA CONFECTION DE NOUVELLES APPROCHES

QUE les personnes habiles à voter sur le règlement à la date du 5 novembre 2018 et qui ont de ce fait le droit de demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire auront accès à un registre ouvert à leur intention de neuf heures (9 h) à dix-neuf heures (19 h), les 20 et 21 novembre 2018 au Bureau de la greffière à l'hôtel de ville afin d'y inscrire leurs nom, adresse et occupation appuyés de leur signature.

EST UNE PERSONNE HABILE À VOTER DE LA MUNICIPALITÉ

Toute personne qui, le 5 novembre 2018, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois, au Québec et
- être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise de la municipalité qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
- dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise de la municipalité qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité, depuis au moins 12 mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire de la municipalité, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

Personne morale :

- avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 5 novembre 2018, et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi.

QUE les personnes habiles à voter sur le règlement en question doivent établir leur identité auprès du responsable du registre, en présentant notamment : soit une carte d'assurance-maladie délivrée par la Régie d'assurance maladie du Québec, soit un permis de conduire délivré sur support plastique par la Société de l'assurance automobile du Québec, soit un passeport canadien, soit une carte d'identité des Forces canadiennes, soit un certificat de statut d'Indien.

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin est de 1 223 et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

QUE toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au Bureau de la greffière, de huit heures quinze (8 h 15) à midi (12 h) et de treize heures (13 h) à seize heures trente (16 h 30) du lundi au jeudi, et de huit heures quinze (8 h 15) à midi (12 h) le vendredi, et pendant les heures d'enregistrement.

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 21 novembre 2018, à 19 h, au Bureau de la greffière, 25, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gaspé.

DONNÉ à Gaspé, ce 14 novembre 2018.

Isabelle Vézina
Greffière

Un pas de plus vers la 5e secondaire à Cap-Chat

DOMINIQUE FORTIER
dfortier@lexismedia.ca

ÉDUCATION. Une assemblée publique réunissant une soixantaine de personnes s'est tenue à l'école L'Escabelle de Cap-Chat où le seul sujet à l'ordre du jour était l'implantation de la 5^e secondaire dès l'an prochain.

Les parents ont répondu massivement à l'appel de la directrice, Line Miville, qui pilote ce dossier depuis le début de l'année scolaire. « Dès mon arrivée à L'Escabelle, j'ai été interpellée pour aider à concrétiser l'implantation d'une 5^e secondaire. L'équipe école était en faveur et les élèves l'étaient aussi. Nous avons donc procédé à un sondage auprès des parents. Nous avons pratiquement eu l'unanimité », explique-t-elle.

83 des 90 parents interpellés étaient en faveur contre seulement 5 qui ont coché « Non » au sondage et deux abstentions. Pour Line Miville, ces résultats démontrent que le désir d'aller de l'avant avec le projet est solide. Elle donne les exemples de Saint-Maxime-du-Mont-Louis, Grande-Vallée et Murdochville où le bassin d'élèves est plus bas qu'à Cap-Chat pour appuyer son point. « Il ne faut pas oublier non plus que

nous avons suffisamment d'espace à L'Escabelle pour accueillir la 5^e secondaire. Ça signifierait également une hausse du financement et une économie sur le plan du transport pour la commission scolaire », ajoute-t-elle.

SENTIMENT D'APPARTENANCE

L'enseignante, Marie-Eve Godbout, a également pris la parole pour expliquer quelques avantages de la réalisation d'un tel projet. « Nous travaillons très fort pour la réussite des élèves. Nous sommes comme une petite famille. C'est dommage de voir tout ça tomber à plat lorsqu'ils quittent à la fin de la 4^e secondaire. »

Les élèves appuient également cette demande. D'ailleurs, Élixa St-Pierre a lu la lettre qui a été rédigée à cet effet. « Nous avons un fort sentiment d'appartenance à notre école. C'est inéquitable et absurde de devoir quitter dernièrement l'année de secondaire. »

D'autres arguments ont été mis de l'avant dont l'avantage d'être dans de petits groupes pour faciliter les apprentissages, le lien privilégié avec les enseignants qui suivent les élèves pendant tout leur parcours scolaire et les

activités qui ont été mises de l'avant, dont le triathlon.

Des parents ont soulevé l'inquiétude quant au faible taux d'élèves versus les options offertes en secondaire 5. À cet effet, Line Miville a rassuré les gens en leur mentionnant que le parcours

scientifique avec les cours de physique et de chimie étaient incontournables. L'idée de jumeler deux niveaux afin de pouvoir offrir, par exemple, des cours de musique en option a aussi été évoquée. Le verdict final des commissaires scolaires tombera le 27 novembre prochain.



MARDI 20 NOVEMBRE 2018

Pour des motifs administratifs, veuillez prendre note que la Caisse Desjardins de La Matanie ainsi que ses différents centres de services seront fermés le mardi 20 novembre 2018 à compter de 12 h 30.

L'équipe de la Caisse Desjardins de La Matanie vous remercie de votre compréhension.

Desjardins
Caisse de La Matanie

Siège social
300, rue du Bon-Pasteur
Matane • 418 562-2646

www.desjardins.com/caissematlanie



Les parents étaient nombreux à assister à cette rencontre sur l'éventuelle implantation de la 5^e secondaire à Cap-Chat.

(Photo L'Avantage gaspésien - Dominique Fortier)

PAS DE STRESS,

RECEVEZ UNE CARTE DE CRÉDIT VISA PRÉPAYÉE DE

40\$

à l'achat de quatre pneus
GENERAL TIRE sélectionnés.

JUSQU'AU 16 DÉCEMBRE 2018



GENERAL TIRE **GRABBER™ ARCTIC**

Pneu d'hiver pour pickup & VUS

- Pneu d'hiver pouvant être cramponné, offrant une traction exceptionnelle à basse température, sur chaussée enneigée, glacée ou mouillée. Robuste et durable, il convient parfaitement aux gros VUS et aux camionnettes.

point S
CERTIFIÉ POIDS LOURD

PNEUS CÔTÉ
1348, avenue du Phare Ouest, Matane
418 562.2105 | 1 800 463.2417 | pneuscote.com

50 ANS
À VOTRE SERVICE !

SPORTS

La popularité du volleyball ne se dément pas

VOLLEYBALL. Près de 150 jeunes du primaire, secondaire et du collégial évolueront cette année dans une équipe de volleyball compétition.

Au secondaire seulement, les écoles secondaires C.-E.-Pouliot de Gaspé et Antoine-Roy de Rivière-au-Renard comptent 8 équipes sur le circuit du Réseau du sport étudiant de l'Est-du-Québec. Les 70 volleyeurs étaient d'ailleurs du côté d'Amqui cette fin de semaine pour un tournoi de classification, en faisant la plus grande délégation après Rimouski. «Nos équipes pratiquent depuis le début du mois de septembre [...] et l'année s'annonce excitante, notamment en catégorie benjamines où nous aurons à défendre notre premier championnat remporté l'an dernier», résume l'entraîneur responsable du club l'Impérial, Dave Lavoie.

PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Les finissantes des programmes au secondaire peuvent d'ailleurs poursuivre leur



Les équipes de Gaspé et Rivière-au-Renard ont reçu celles de Grande-Rivière et de Chandler fin octobre dans le cadre du 2^e tournoi invitation de Gaspé. Pas moins de 21 équipes étaient présentes. (Photo Gracieuseté Impérial de Gaspé)

apprentissage au niveau collégial avec le Bleu Marin du Cégep de Gaspé. La troupe a effectué une première sortie face à l'équipe collégiale A de Rimouski au début du mois de novembre où elles ont remporté quatre de leurs six sets. D'autres rencontres face à des équipes collégiales AA sont prévues plus tard dans la saison.

Si le volleyball est devenu le sport scolaire le plus pratiqué au secondaire à Gaspé et

Rivière-au-Renard, il commence à se faire une place de plus en plus importante au primaire. À lui seul, le programme des Dynamites de l'école Saint-Rosaire regroupe pas moins de 50 jeunes garçons et filles cette saison, grâce notamment à l'ajout d'un groupe de 4^e année. L'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur de Saint-Majorique fait également ses débuts cette année avec un groupe de 14 jeunes de 5^e et 6^e année.

DES BALLONS ET DES JEUX

Les compétitions sont déjà entamées et une équipe formée de joueuses de 15 ans et moins de Gaspé s'est rendue à Sherbrooke début novembre pour un tournoi invitation de Volleyball Québec. L'équipe a remporté ses rencontres face à deux équipes d'Ottawa et de Chambly, a divisé son match face à Montréal et perdu contre les très puissantes Libellules de Joliette. Ce parcours leur a permis de jouer pour la 7^e position, mais la formation s'est inclinée 0-2 face une formation de Jonquière pour terminant en 8^e position sur 13 équipes. «Nous avons été capables de tenir notre bout contre des équipes de fort calibre et nous savons maintenant ce que nous devons améliorer pour atteindre ce niveau», conclut Dave Lavoie.

Plusieurs autres compétitions se tiendront au fil des mois et la population de Gaspé aura la chance de voir à l'œuvre ses équipes au point culminant de leur saison, soit à l'occasion du Championnat régional qui aura lieu du 22 au 24 mars.



AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Second projet 1156-11-35 (adopté le 13 novembre 2018) modifiant le règlement de zonage

AVIS est par les présentes donné que suite à l'assemblée publique de consultation tenue le 13 novembre 2018, le Conseil municipal de la Ville de Gaspé a accepté par résolution le 13 novembre 2018 un second projet de règlement 1156-11-35 modifiant le règlement de zonage. Celui-ci contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones concernées ou des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

- OBJET D'UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM**
 - Une demande relative à la disposition suivante ayant pour objet de :
 - Modifier les usages autorisés dans la zone M-224 afin de permettre l'usage habitation multifamiliale et collective (H-8) avec un maximum de douze (12) logements.

Toute telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition à laquelle elle s'applique soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone indiquée, ainsi que de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition. Toutefois, toute zone contiguë ayant fait une demande pourra participer à l'approbation référendaire seulement si une demande provient également de la zone à laquelle elle est contiguë.
- LOCALISATION DES ZONES CONCERNÉES**

La zone concernée (M-224), située dans le secteur du centre-ville de Gaspé, est illustrée sur le croquis suivant :


- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE**

Pour être valide, une demande de participation à un référendum doit :

 - indiquer clairement la disposition du second projet qui fait l'objet de la demande ;
 - identifier la zone d'où provient cette demande ;
 - être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient, ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21 ;
 - être reçue au Bureau de la greffière à l'hôtel de ville, au plus tard le 28 novembre 2018, 16 h 30.**
- PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE**
 - Est une personne intéressée toute personne majeure, de citoyenneté canadienne qui n'est pas sous curatelle et qui, à la date d'adoption du second projet, soit le 13 novembre 2018, n'est frappée d'aucune incapacité de voter et remplit une des deux (2) conditions suivantes :
 - est domiciliée dans une zone d'où peut provenir une demande et domiciliée au Québec depuis au moins 6 mois ;
 - est propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans une telle zone depuis au moins 12 mois.
 - Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.
 - Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 13 novembre 2018, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.
- ABSENCE DE DEMANDES**

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.
- CONSULTATION DU PROJET**

Le second projet de règlement est disponible pour consultation au Bureau de la greffière à l'hôtel de ville durant les heures ouvrables, soit de huit heures quinze (8 h 15) à midi (12 h) et de treize heures (13 h) à seize heures trente (16 h 30) du lundi au jeudi et de huit heures quinze (8 h 15) à midi (12 h) le vendredi.

Fait et donné à Gaspé, ce 21 novembre 2018.

Isabelle Vézina
Isabelle Vézina,
Directrice des services juridiques et greffière



AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Second projet 1156-11-36 (adopté le 13 novembre 2018) modifiant le règlement de zonage

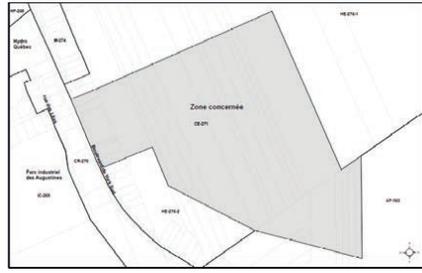
AVIS est par les présentes donné que suite à l'assemblée publique de consultation tenue le 13 novembre 2018, le Conseil municipal de la Ville de Gaspé a accepté par résolution le 13 novembre 2018 un second projet de règlement 1156-11-36 modifiant le règlement de zonage. Celui-ci contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones concernées ou des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

- EST UNE PERSONNE HABILE À VOTER DU SECTEUR CONCERNÉ**
 - Une demande relative à la disposition suivante ayant pour objet de :
 - Modifier les usages autorisés dans la zone CE-271 afin de permettre comme usage spécifiquement permis dans cette zone, l'usage Vente au détail de cannabis et de produits du cannabis (5990);

Toute telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition à laquelle elle s'applique soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone indiquée, ainsi que de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition. Toutefois, toute zone contiguë ayant fait une demande pourra participer à l'approbation référendaire seulement si une demande provient également de la zone à laquelle elle est contiguë.
- LOCALISATION DES ZONES CONCERNÉES**

Une demande relative à la disposition suivante ayant pour objet de :

La zone concernée (CE-271), située dans le secteur du boulevard York Sud, près du marché d'alimentation Super C, est illustrée sur le croquis suivant :


- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE**

Pour être valide, une demande de participation à un référendum doit :

 - indiquer clairement la disposition du second projet qui fait l'objet de la demande ;
 - identifier la zone d'où provient cette demande ;
 - être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient, ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21 ;
 - être reçue au Bureau de la greffière à l'hôtel de ville, au plus tard le 28 novembre 2018, 16 h 30.**
- PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE**
 - Est une personne intéressée toute personne majeure, de citoyenneté canadienne qui n'est pas sous curatelle et qui, à la date d'adoption du second projet, soit le 13 novembre 2018, n'est frappée d'aucune incapacité de voter et remplit une des deux (2) conditions suivantes :
 - est domiciliée dans une zone d'où peut provenir une demande et domiciliée au Québec depuis au moins 6 mois ;
 - est propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans une telle zone depuis au moins 12 mois.
 - Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.
 - Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 13 novembre 2018, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.
- ABSENCE DE DEMANDES**

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.
- CONSULTATION DU PROJET**

Le second projet de règlement est disponible pour consultation au Bureau de la greffière à l'hôtel de ville durant les heures ouvrables, soit de huit heures quinze (8 h 15) à midi (12 h) et de treize heures (13 h) à seize heures trente (16 h 30) du lundi au jeudi et de huit heures quinze (8 h 15) à midi (12 h) le vendredi.

Isabelle Vézina,
Directrice des services juridiques et greffière

Isabelle Vézina

Journée de grève chez Merinov



Environ 70 employés étaient en grève, dont quelques-uns devant le siège social de Merinov à Gaspé.
(Photo Gaspésie Nouvelles – Jean-Philippe Thibault)

JEAN-PHILIPPE THIBAUT
jpthibault@lexismedia.ca

EMPLOIS. Environ 70 employés de chez Merinov ont déclenché une grève mardi à 11 h, dont ceux de Gaspé et de Grande-Rivière, qui ont débrayé devant le siège social à Gaspé.

Les membres du syndicat affiliés à la CSN des bureaux des Îles-de-la-Madeleine et de Sept-Îles, ainsi que les membres en télétravail à Rimouski, Halifax, Longueuil et tous ceux et celles qui travaillent en France étaient également en grève.

« On veut être clairs avec l'employeur que des demandes de recul, on n'en veut pas. La précarité non plus. On tient aux acquis qui sont

dans notre convention. Je ne ferai pas un débat par micro interposés. Ceci dit, il y a beaucoup d'éléments de précarisation pour différents statuts d'employés saisonniers ou temporaires. Les points majeurs tournent autour de ça », explique Jérémie Persant, chargé de projet et vice-président en grief du syndicat des travailleuses et travailleurs de Merinov.

Rappelons que le mois dernier, un mandat de grève a été voté à 93 % par les employés alors que la convention collective est échue depuis le 1^{er} octobre 2017. Selon le syndicat, les négociations n'achopperaient pas autour des augmentations salariales, mais plutôt en vertu des

statuts des employés. Les parties patronale et syndicale devraient s'asseoir autour de la même table du 2 au 5 décembre, grâce à l'intervention d'une conciliatrice. « On a bon espoir d'arriver à une entente de principe avec notre employeur à l'issue des négociations en décembre. C'est ce qu'on attend, tout simplement », résume Jérémie Persant. Il s'agit de la première journée de débrayage d'un mandat de grève qui en compte six au total. La partie patronale n'avait pu être rejointe au moment d'écrire ces lignes. En octobre, au moment où la grève a été entérinée, le Centre d'Innovation de l'aquaculture et des pêches indiquait alors que plus des deux

tiers des demandes avaient trouvé un point d'entente.

« Nous offrons des conditions de travail avantageuses et supérieures à la moyenne des organismes comparables. L'organisation souhaite améliorer ces conditions et développer des modalités plus flexibles tout en lui permettant d'être efficace et dynamique afin de répondre aux besoins de sa clientèle », avait indiqué Merinov par voie de communiqué.

Selon leur dernier rapport annuel, le centre de recherche compte 110 employés dans 6 centres d'expertise et 19 services de recherche et développement qui opèrent au sein d'un parc d'équipements et d'infrastructures spécialisées à Gaspé, Grande-Rivière, Sept-Îles et aux Îles-de-la-Madeleine.

Deslilas Fournier, nouvelle directrice à la Commission scolaire

ÉDUCATION. Deslilas Fournier sera la nouvelle directrice générale de la Commission scolaire des Chic-Chocs et entrera officiellement en fonction le 10 décembre. Elle succédera à Martin Savoie.

Engagée à la Commission scolaire des Chic-Chocs en 1995, Deslilas Fournier a été tour à tour enseignante, directrice d'école primaire et secondaire et directrice des Services éducatifs aux jeunes et de l'informatique.

Son parcours académique comprend un baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire, un diplôme d'études supérieures spécialisées en administration scolaire et une maîtrise en éducation.

Elle affirme que sa gestion sera soutenue

par des valeurs de respect, de transparence, d'ouverture d'esprit et de professionnalisme. « Pour moi, l'esprit d'équipe est primordial pour mener à bien tous nos projets et viser l'atteinte de nos objectifs. La collaboration et le plaisir de travailler ensemble est la clé pour permettre à nos élèves de grandir et de réussir. D'ailleurs, le travail que j'effectue au quotidien depuis plus de 20 ans est guidé par mon amour

profond des enfants », explique-t-elle.

« La collaboration et le plaisir de travailler ensemble est la clé pour permettre à nos élèves de grandir et de réussir »

- Deslilas Fournier

À titre de directrice générale, Deslilas Fournier aura à assister le Conseil et à mettre en place les orientations de celui-ci, ainsi qu'à assurer la gestion des unités administratives et des programmes éducatifs, afin d'œuvrer à la persévérance et la réussite scolaires des élèves jeunes et adultes. Elle aura également la responsabilité du Service des communications. (J.P.)



Jean-Pierre Pigeon, président de la CSCC, avec la nouvelle directrice générale, Deslilas Fournier.
(Photo Commission scolaire des Chic-Chocs)



UTILISATION DE LA BIOMASSE À LA CIMENTERIE McINNIS : L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ EST LANCÉE!

L'Association coopérative forestière régionale de la Gaspésie (ACFRG) est très heureuse d'annoncer le début des travaux pour la réalisation de l'étude de faisabilité visant à intégrer l'utilisation de la biomasse forestière résiduelle pour combler une partie des besoins d'énergie de Cimenterie McInnis. Le projet contribuerait ainsi à réduire de façon importante les émissions des gaz à effet de serre chez Cimenterie McInnis, une entreprise qui est déjà très performante à ce chapitre avec la plus faible intensité de GES par tonne de ciment, lui assurant de et maintenir la position de tête de l'entreprise dans son industrie.

À la suite de la présentation, le printemps dernier, de l'étude de pré-faisabilité qui établissait l'ampleur de la disponibilité de la biomasse forestière résiduelle en Gaspésie et les bénéfices environnementaux de son utilisation, un partenariat avait été convenu entre Cimenterie McInnis et l'ACFRG pour passer à l'étape suivante, soit l'étude de faisabilité qui sera réalisée par Service Forêt-Énergie, une filiale de la Fédération québécoise des coopératives forestières.



C'est M. Éric Loubert, conseiller technique et coordonnateur de projets pour Service Forêt-Énergie, qui s'est vu confier la coordination de la réalisation de cette étude. Installé au siège social de l'ACFRG à Maria, M. Loubert consacra son temps et son expertise à ces travaux en collaboration avec les deux partenaires au projet et différents experts régionaux ou d'ailleurs. M. Loubert compte plus de 20 ans d'expérience dans la gestion de projets. Ses forces sont dans la planification, l'administration, le développement organisationnel et opérationnel. De plus, il a déjà participé à la réalisation d'un projet majeur d'introduction de biomasse forestière (plus de 100 000 tonnes métriques anhydres) en remplacement de combustible fossile pour un important industriel de la région.

À propos de l'ACFRG

L'Association coopérative forestière régionale de la Gaspésie regroupe huit coopératives de la région comptant plus de 800 membres et œuvrant dans plusieurs créneaux des activités liées à la ressource forestière, à savoir la production de plants en pépinière, le reboisement, la biomasse, les travaux sylvicoles, la récolte et la transformation du bois, le transport et la voirie. Elles emploient 2 120 travailleurs et travailleuses et leur chiffre d'affaires atteint 80 M\$. Fortement enracinés dans leur région, les membres de l'ACFRG travaillent à offrir des services forestiers et professionnels dans toutes les sphères de l'aménagement forestier durable des forêts gaspésiennes.

Découvrir des nouvelles formations à travers les Olympiades scolaires

DOMINIQUE FORTIER
dfortier@lexismedia.ca

ÉDUCATION. Le Centre de formation professionnelle de la Haute-Gaspésie a accueilli des centaines d'étudiants de la Commission scolaire des Chic-Chocs dans le cadre de la deuxième édition de ses Olympiades scolaires.

Le but de cette journée, qui réunit des jeunes Gaspésiens dont le choix de carrière se fera bientôt, est de faire découvrir les différents programmes de formation professionnelle sous une forme plus ludique et participative.

Ainsi, tout au long de l'événement, les différentes équipes doivent accomplir des défis dans huit différents programmes dont montage de lignes électriques, soins infirmiers, secrétariat et plomberie/chauffage. « Il y a eu notamment un défi de montage de tuyaux de cuivre à réaliser, ensuite les élèves devaient décrocher des sectionneurs. Bref, ce sont toutes des activités concrètes directement en lien avec les formations. D'ailleurs, les défis ont été choisis par les étudiants de chacun des programmes qui en assuraient également la supervision pendant les Olympiades », explique le directeur, Steven Richard.

Cette idée de transformer cette journée de visite en Olympiades découle de la volonté de rendre ce passage encore plus attrayant pour les étudiants. « On voulait que les jeunes aient le goût de venir à cette activité en créant une sorte d'événement récurrent. C'est beaucoup plus stimulant que de simplement visiter le centre et entendre parler des préalables », raconte le directeur du Centre Micheline-Pelletier.

Les élèves ont donc pu se mesurer les uns aux autres et, au final, Les Fougères de l'école Gabriel-Le Courtois ont été couronnés grands gagnants de cette 2^e édition des Olympiades. L'équipe a particulièrement excellé en cuisine et en montage de lignes en obtenant des notes parfaites. Toutefois, tout s'est joué dans le défi en électromécanique alors que Les fougères ont été l'une des deux seules équipes à passer le test. Dans leur cas, ils ont décroché une note de 90 %.

À la fin de l'événement, les jeunes ont reçu de nombreux prix de participation grâce aux différents partenaires de l'événement. Les responsables du Centre de formation professionnelle entendent répéter l'événement l'an prochain.



Les Fougères de Gabriel-Le Courtois ont été couronnées comme étant les grands champions des Olympiades 2018.
(Photo L'Avantage gaspésien - Dominique Fortier)



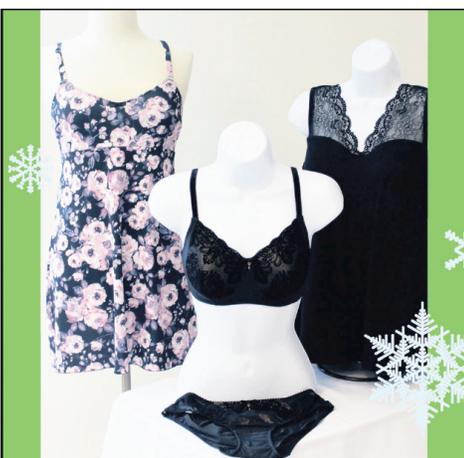
Certains métiers plus manuels ont fait le bonheur des étudiants.
(Photo Gracieuseté - Marie-Noëlle Dion)



Ces jeunes hommes ont eu beaucoup de plaisir à effectuer la finition de leur gâteau dans le cadre du défi cuisine.
(Photo Gracieuseté - Marie-Noëlle Dion)



Les élèves apprennent les rudiments des soins infirmiers.
(Photo Gracieuseté - Marie-Noëlle Dion)



➤ **Faites plaisir à coup sûr en offrant un chèque-cadeau pour Noël**



Chez Martine
Vente personnalisée de prothèses mammaires et vêtements adaptés

La seule boutique spécialisée à l'est de Québec avec un si grand inventaire!

SUR RENDEZ-VOUS

418 724-0600 poste 2218
1 800 463-0806
151, rue Saint-Louis, Rimouski



L'AVANTAGE

gaspésien

LEXISMEDIA

LE MERCREDI 28 NOVEMBRE 2018
Volume 15 N° 37 - 17 125 exemplaires
www.lavantagegaspésien.com

TELUS | PureFibre

Créez un forfait à votre mesure!

Télé OPTIK

Internet OPTIK

- Mobilité
- Télévision
- Internet
- Téléphonie

Regroupez vos services et économisez.

Appelez, ou passez en boutique pour une soumission

TELUS
1140, du Phare Ouest, MATANE
418 566-2059 >1028204

29 NOVEMBRE 2018
19H00
2^e ÉTAGE DU RIÔTEL

RIÔTEL
Hôtels sur mer
Matane - Percé - Bonaventure

Conférence de la
CHAMPIONNE OLYMPIQUE : CHARLINE LABONTÉ

Olympiades scolaires

À LA DÉCOUVERTE DE NOUVEAUX MÉTIERS

VOTRE SANTÉ, NOTRE PRIORITÉ

SERVICE RAPIDE

LIVRAISON GRATUITE

100 % SANTÉ

Normand Perron
Pharmacien propriétaire
150, rue Piuze, Matane
418 566-6037

Accès>pharma
chez Walmart

>1028173

Le Centre de formation professionnelle de la Haute-Gaspésie a tenu la deuxième édition des Olympiades scolaires visant à faire connaître ses différents programmes à travers des défis directement liés aux métiers offerts.

PAGE 4

Excellente saison touristique en Matanie **PAGE 6**



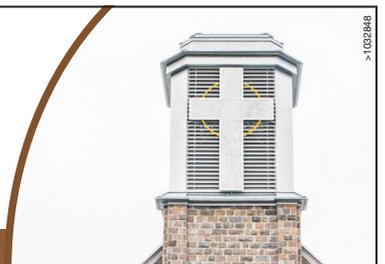
PROTÉGEONS NOTRE PATRIMOINE HISTORIQUE

PARTICIPATION FINANCIÈRE

Dans le but d'éviter la dégradation du monument historique que représente l'église Saint-Jérôme de Matane, nous demandons à la Fabrique Coeur-Immaculé-de-Marie l'accès pour le chauffage et l'entretien de l'église Saint-Jérôme quel que soit son usage futur.

Pour information : 418 560-6204

Comité de sauvegarde de l'Église Saint-Jérôme de Matane



(Photo: Gracuset - Marie - Noëlle Dion)

>1028184



OFFRE D'EMPLOI

OUVRIER(ÈRE) CERTIFIÉ(E) D'ENTRETIEN

NUMÉRO D'AFFICHAGE : ARH1819-118
 CATÉGORIE D'EMPLOI : SOUTIEN MANUEL SPÉCIALISÉ
 STATUT : RÉGULIER PERMANENT
 HORAIRE : 38,75 HEURES PAR SEMAINE
 LIEU D'AFFECTATION : ÉCOLE C.-E.-POULIOT, GASPÉ
 SUPÉRIEUR IMMÉDIAT : CONTREMAÎTRE D'ENTRETIEN SPÉCIALISÉ
 RÉMUNÉRATION : SELON LA CONVENTION COLLECTIVE DU PERSONNEL DE SOUTIEN
 ENTRÉE EN FONCTION : DÈS QUE POSSIBLE

Pour accéder à la description détaillée de ce poste, consultez la section *Offres d'emploi* de notre site Internet. Aussi, pour soumettre votre candidature, vous devez compléter un formulaire de demande d'emploi en passant par le module *Candidatures*, accessible également dans cette section de notre site Web, au plus tard le 3 décembre 2018 à 16 h.



CSCHIC-CHOCS.QC.CA

>1032319



OFFRE D'EMPLOI

CONSEILLER, CONSEILLÈRE EN COMMUNICATION – STRATÉGIQUE (CHARGÉ(E) DE PROJET)

STATUT : Poste professionnel surnuméraire (6 mois, possibilité de prolongation)
 HORAIRE DE TRAVAIL : 35 heures/semaine
 ENTRÉE EN FONCTION : Janvier 2019
 LIEU D'AFFECTATION : Centre administratif Bonaventure
 NATURE DU TRAVAIL : La commission scolaire est à la recherche d'un conseiller en communication stratégique qui se joindra à l'équipe de la direction générale et de ses directions de centres. En collaboration avec cette équipe, la personne titulaire de ce poste devra, entre autres :

- exercer un rôle d'expert-conseil au niveau des stratégies et des activités de communications et de démarchage pour la formation professionnelle et le service aux entreprises.

Pour consulter la description détaillée, veuillez visiter la section Offre d'emploi de la Commission scolaire René-Lévesque : <http://www.csrl.qc.ca/Pages/Nos-offres-demploi.aspx#mainContent>

La Commission scolaire René-Lévesque se réserve le droit de faire passer des tests de connaissances et de compétences qui devront être réussis selon les exigences.

Faites parvenir votre curriculum vitae à jour accompagné d'une lettre de présentation indiquant le numéro du concours SRHP-1819-30 au plus tard le 4 décembre 2018 à 16 h :

Direction générale
 Commission scolaire René-Lévesque
 145, avenue Louisbourg
 Bonaventure (Québec) G0C 1E0
 Courriel : dg@csrl.net



COMMUNAUTÉ

AGENDA

redactiongaspesie@lexismedia.ca

VOS ANNONCES pour l'Agenda ou le Babillard doivent maintenant être envoyées à l'adresse courriel suivante : jpthibault@lexismedia.ca avant le jeudi à 20 h, ou une journée plus tôt lors des semaines avec congé férié.

AGA de Répit Pabok inc le mercredi 28 novembre à 18 h 30 à la salle 2 du CLSC de Chandler.

Bingo de la Fadoq Paul-Bernard de Saint-Maurice-de-l'Échouerie le jeudi 29 novembre de 20 h à 22 h.

Spectacles de talents locaux au profit de la Fabrique de Chandler le vendredi 30 novembre à 19 h 30 à l'église. Coût de 10 \$ par adulte et 5 \$ pour les 12 ans et moins.

Danse du Club de l'Âge d'Or de Rivière-au-Renard le samedi 1^{er} décembre.

Whist-militaire du Club des 50 ans et plus de Cap-aux-Os le dimanche 2 décembre à 13 h 30.

Pour la **Guignolée 2018**, des bénévoles sont recherchés pour faire du porte à porte le dimanche 2 décembre. Inscription auprès de Yannick Paradis à l'Accueil Blanche-Goulet au 418 368-4877.

Bingo au sous-sol de l'église de Cap-aux-Os le lundi 3 décembre à 19 h 30.

Candidature recherchée avant le jeudi 6 décembre pour le Prix Hommage Bénévolat Québec. Infos auprès de Benoit au 418 368-6634.

Whist-militaire organisé par les Fermières de Pabos le vendredi 7 décembre à 20 h à la Légion canadienne de Chandler. Plusieurs prix de présence.



Les Chantiers de Chibougamau Ltée

521, Chemin Merrill, C.P. 216, Chibougamau (Québec) G8P 2K7
 Téléphone : (418) 748-6481 • Télécopieur : (418) 748-2469
www.chibou.com • www.nordic.ca

OFFRE D'EMPLOIS

Chantiers Chibougamau fabrique et commercialise depuis près de 50 ans des produits forestiers hautement compétitifs et taillés sur mesure pour des consommateurs de plus en plus soucieux de développement durable. Toujours à l'avant-garde des technologies de transformation du bois, Chantiers Chibougamau offre à ses clients des produits de qualité supérieure accrédités par les plus grandes agences de classification en Amérique du Nord.

Nous recherchons des gens de talent pour compléter nos équipes

- *Affuteurs (DEP)*
- *Mécaniciens industriels (DEP)*
- *Mécaniciens machineries lourdes (DEP)*
- *Électriciens industriels (DEP-DEC)*
- *Opérateurs machineries lourdes – voirie forestière/chargeuse (DEP)*
- *Journaliers-manœuvres en usine (DES)*

Il s'agit de postes permanents à temps plein. La rémunération est très compétitive avec assurance collective, régime de retraite et la possibilité d'effectuer du temps supplémentaire.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le vendredi 4 janvier 2018, par courriel à recrutement.chibougamau@nordic.ca ou à l'adresse suivante :

Chantiers Chibougamau Ltée
 521 Chemin Merrill, CP 218
 Chibougamau (Québec) G8P 2K7

La Résidence Saint-Maxime sauvée de la fermeture



La Résidence Saint-Maxime sera pris en charge par une gestionnaire d'expérience et un comité stratégique pour assurer sa pérennité. (Photo Gracieuseté)

DOMINIQUE FORTIER
dfortier@lexismedia.ca

HÉBERGEMENT. Après avoir évoqué une possible fermeture, il semblerait que la Résidence pour aînés Saint-Maxime serait sauvée, du moins pour le moment.

L'inquiétude qui pesait sur les 19 résidents actuels de la Résidence Saint-Maxime autrefois connue sous le nom de Résidence du Frère-André serait chose du passé selon le maire de Mont-Louis, Guy Bernatchez. Ce dernier explique qu'il a obtenu l'appui du CISSS-Gaspésie afin de mettre en place, un comité stratégique qui permettra de trouver des solutions à long terme pour la survie de l'organisme. Ce comité sera composé du maire, Guy Bernatchez, du préfet Allen Cormier, du maire de Mont-Saint-Pierre, Magella Émond ainsi que des représentants du

CISSS. Le mandat sera d'analyser le volet immobilier mais également tout l'aspect opérationnel de la Résidence.

Actuellement, le bâtiment est la propriété d'un privé puis est gérée par un comité de bénévoles. Le problème est que les bénévoles sont à bout de souffle et veulent passer le flambeau. «Ce sont des tâches qui demandent beaucoup d'implication et les bénévoles ont fait un travail remarquable jusqu'à maintenant. Alors c'est maintenant à nous de nous assurer de la pérennité de l'organisme puisqu'il n'est pas question que cette résidence ferme ses portes», lance Guy Bernatchez.

Ainsi, en plus du comité stratégique mis en place, l'administration de la Résidence Saint-Maxime sera assurée pendant la période de transition. «Un gestionnaire mandaté par le CISSS prendra d'ailleurs la Résidence en charge pendant au moins six mois le temps de trouver une solution permanente», conclut le maire de Mont-Louis.

Jusqu'à 6 ans de garantie *

Souffleuses Yamaha
6hp à 13hp



Génératrices Yamaha
Homologué CSA-Garantie 3 ans
Prise DDFT disjoncteur/détecteur

EF 5500P
SPÉCIAL 999\$
Rabais de 600\$

Pour un temps limité

Grizzly 700, DAE SE, 2019

EF 2000 IS

Nouveau

VK540 2 temps, 2019
fiable durable

Setou T4s au meilleur prix

RABAIS COSTCO
JUSQU'À
400\$
se termine le 30 novembre 2018

Détails en magasin



418 775-5877

1255, Industrielle, Mont-Joli



PORTES OUVERTES AU



Centre de formation
DE LA
HAUTE-GASPÉSIE

Merci à nos partenaires!



OLYMPIADES 2018



AGENDA

LA MATANIE

La municipalité de Baie-des-Sables invite la population à venir **célébrer l'inauguration de la salle rénovee du centre communautaire Gabriel-Raymond** le samedi 1er décembre. Un vin d'honneur sera servi à 19 h et le chanteur et pianiste Guy Cardinal entamera un spectacle à 20 h. L'entrée est gratuite. Les billets sont à récupérer au bureau municipal.

Le Club des 50 ans et plus de Saint-Rédempteur organise un **souper de Noël** le samedi 1er décembre à 17 h 30 au sous-sol de l'église, servi par le Café aux Délices et suivi d'une soirée dansante animée par Gisèle Labonté. Réservations au 418 562-5873 ou au 418 562-1675.

Le Club des 50 ans et plus de Saint-Luc vend ses **nouvelles cartes de membre** à la salle communautaire le dimanche 2 décembre entre 13 h 30 et 16 h. Un tirage sera effectué, permettant de gagner une carte.

Le Club des 50 ans et plus de Saint-Jérôme organise un **souper de Noël** le samedi 15 décembre à 18 h au local des Chevaliers de Colomb. Servi par le Café aux Délices, le repas comprendra deux choix de menu : filet de truite ou rosbif. Francine Ouellet sera en charge de l'animation musicale à partir de 20 h. Réservations au 418 562-0979 ou au 418 562-1597.

Tous les dimanches, l'Association des handicapés gaspésiens organise son **télébingo** à 11 h. Les cartes, au coût de 1 \$, sont disponibles dans différents commerces de Matane. Plus d'informations au 418 566-2851 ou par courriel à l'adresse adhg.matane@globetrotter.net.

HAUTE-GASPÉSIE

Il y aura un **souper de Noël** le samedi 1er décembre à 17 h 30 au Club des 50 ans et plus des Monts. Au menu, entrée, rosbif et dessert. Le souper sera suivi d'une soirée de danse avec Thérèse Lévesque.

Pour plus d'informations, on peut contacter Huguette au 418 763-0363.

Il y aura un **déjeuner communautaire** le dimanche 2 décembre de 8 h à 11 h au Centre Colombien de Cap-Chat.

Le Club des 50 ans et plus de Mont-Louis tiendra son **souper de Noël** le samedi 8 décembre à 17 h 30 au Centre Jules Drouin. Le souper sera suivi d'une soirée dansante avec la musique de Jacques Tremblay. Il faut réserver avant le 4 décembre en appelant Thérèse au 418 797-2082 ou Jocelyne au 418 797-2184.

Les cartes de membres 2019 du Club des 50 ans et plus des Monts seront disponibles jusqu'au 14 décembre du lundi au vendredi de 13 h à 16 h. Pour infos supplémentaires, on peut appeler Lucette Deschamps au 418 764-2112.

Il y a **des cours de tricot** à tous les jeudis de 9 h 30 à 11 h 30 au local du Club des 50 ans et plus de Sainte-Annes-Monts. Pour informations, on peut appeler Huguette au 418 764-0363.

Il y aura un **concert de Noël**, le dimanche 2 décembre de 14 h à 17 h au Centre récréatif de Marsoui. Au menu, 14 artistes sur scène, contes et théâtre. De plus, les gens sont invités au Marché de Noël qui se tiendra simultanément. Les billets sont disponibles au dépanneur Paul-Émile ou à la bibliothèque Mariette-Lever de Marsoui.

La Fondation Louise-Amélie rappelle à la population de la Haute-Gaspésie qu'il est possible de faire des achats à sa **nouvelle boutique 100-FLA-FLA** située sur le boulevard Sainte-Anne. Les heures d'ouverture sont les jeudis et les vendredis de 13 h à 19 h et les premiers samedis du mois de 10 h à 14 h. Pour infos, on peut appeler au 418 763-0025.

Les nouveautés à la bibliothèque Blanc-Lamontagne cette semaine sont: « Maudit temps des fêtes! » de Cynthia Maréchal et « Horoscope 2019 » de Ginette Blais. (D.F. et S.Q.)

ÉDUCATION

Des élèves de GLC s'intéressent aux origines de la vie terrestre

Un groupe d'élèves de 3e secondaire de l'école Gabriel-Le Courtois a eu le plaisir de visiter le Parc national de Miguasha afin d'en apprendre un peu plus sur la paléontologie et l'origine de la vie sur Terre. Cette sortie éducative s'inscrit comme un complément au cours de sciences qui abordait justement un pan de l'histoire sur les origines de la vie. « Ce sont les élèves eux-mêmes qui ont manifesté un intérêt pour Miguasha et les fossiles », explique l'enseignant, Vincent Rineau.

Ainsi, pendant cette activité, les jeunes élèves ont eu l'occasion d'étudier la ligne du

temps, de l'apparition de la vie sur Terre jusqu'à aujourd'hui. Ils ont également pu observer quelques fossiles qui ont contribué à la renommée internationale du Parc Miguasha. On y retrouve des fossiles de plantes et de poissons datant de plusieurs centaines de millions d'années.

Pour Vincent Rineau, cette sortie éducative a été fort enrichissante pour ses étudiants. « Ils ont eu une démonstration sur le travail effectué pour extraire les fossiles de la roche et ils ont appris que la Gaspésie a déjà été un environnement tropical. »

ÉCOLE DE L'ANSE

Les jeunes sensibilisés à la sécurité en autobus



(Photo: L'avantage gaspésien - Dominique Fortin)

Les élèves de l'école primaire de l'Anse ont eu l'occasion de vivre une activité visant à les sensibiliser à l'importance de la sécurité dans les transports scolaires. Des chauffeurs et un policier éducateur étaient présents pour expliquer l'importance de bien se comporter autant à bord qu'autour d'un autobus. Pour couronner le tout, la mascotte Bubu s'est pointée le bout du nez pour remettre des petits cadeaux aux enfants. L'activité a été rendue possible notamment grâce aux Transports L.A. Coulombe. (D.F.)



Demande de dérogation mineure - 50, avenue Saint-Jérôme

AVIS PUBLIC est donné que le conseil de la ville de Matane statuera, lors de la séance générale qu'il tiendra le **lundi 17 décembre 2018** à compter de 19 h 30 à l'hôtel de ville, sur la demande de dérogation mineure formulée par madame Sylvie Caron et monsieur Vincent Hébert ayant pour effet de rendre conforme, eu égard à l'immeuble sis au 50, avenue Saint-Jérôme, lot 2753245 du cadastre du Québec, dans la zone 83 C :

- le déplacement de la remise à une distance de 2,0 mètres d'un bâtiment alors que le règlement exige une marge libre de 4,0 mètres.

Que l'effet de cette dérogation, si accordée par le conseil, permettrait le déplacement de la remise conforme à la réglementation d'urbanisme en vigueur.

Qu'au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Matane, ce vingt-sixième jour du mois de novembre de l'an deux mille dix-huit conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

La greffière, M^{re} Marie-Claude Gagnon, oma, avocate



Demande de dérogation mineure - 153, rue Saint-Antoine

AVIS PUBLIC est donné que le conseil de la ville de Matane statuera, lors de la séance générale qu'il tiendra le **lundi 17 décembre 2018** à compter de 19 h 30 à l'hôtel de ville, sur la demande de dérogation mineure formulée par madame Sylvie Caron et monsieur Vincent Hébert ayant pour effet de rendre conforme, eu égard à l'immeuble sis au 153, rue Saint-Antoine, lot 2953826 du cadastre du Québec, dans la zone 119 R :

- un bâtiment complémentaire implanté à une distance de 0,64 mètre de la ligne latérale et à 0,82 mètre de la ligne arrière alors que le règlement prévoit une marge libre de 1,00 mètre.

Que l'effet de cette dérogation, si accordée par le conseil, rendrait un bâtiment complémentaire existant conforme à la réglementation d'urbanisme en vigueur.

Qu'au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Matane, ce vingt-sixième jour du mois de novembre de l'an deux mille dix-huit conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

La greffière, M^{re} Marie-Claude Gagnon, oma, avocate



Demande de dérogation mineure - 275, rue Sainte-Thérèse

AVIS PUBLIC est donné que le conseil de la ville de Matane statuera, lors de la séance générale qu'il tiendra le **lundi 17 décembre 2018** à compter de 19 h 30 à l'hôtel de ville, sur la demande de dérogation mineure formulée par madame Isabelle Truchon et monsieur Keven Gauthier ayant pour effet de rendre conforme, eu égard à l'immeuble sis au 257, rue Sainte-Thérèse, lot 2954816 du cadastre du Québec, dans la zone 146 R :

- un bâtiment complémentaire implanté à une distance de 0,70 mètre de la ligne latérale et à 0,80 mètre de la ligne arrière alors que le règlement prévoit une marge libre de 1,00 mètre.

Que l'effet de cette dérogation, si accordée par le conseil, rendrait un bâtiment complémentaire existant conforme à la réglementation d'urbanisme en vigueur.

Qu'au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Matane, ce vingt-sixième jour du mois de novembre de l'an deux mille dix-huit conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

La greffière, M^{re} Marie-Claude Gagnon, oma, avocate



Demande de dérogation mineure - 337, rue des Érables

AVIS PUBLIC est donné que le conseil de la ville de Matane statuera, lors de la séance générale qu'il tiendra le **lundi 17 décembre 2018** à compter de 19 h 30 à l'hôtel de ville, sur la demande de dérogation mineure formulée par madame Annette Veilleux ayant pour effet de rendre conforme, eu égard à l'immeuble sis au 337, rue des Érables, lot 2952847 du cadastre du Québec, dans la zone 221 R :

- un bâtiment complémentaire implanté à une distance de 0,39 mètre de la ligne arrière alors que le règlement prévoit une marge libre de 1,00 mètre.

Que l'effet de cette dérogation, si accordée par le conseil, rendrait un bâtiment complémentaire existant conforme à la réglementation d'urbanisme en vigueur.

Qu'au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Matane, ce vingt-sixième jour du mois de novembre de l'an deux mille dix-huit conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

La greffière, M^{re} Marie-Claude Gagnon, oma, avocate

Gabriel-Le Courtois se maintient au palmarès des écoles

DOMINIQUE FORTIER
dfortier@lexismedia.ca

ÉDUCATION. L'école Gabriel-Le Courtois de Sainte-Anne-des-Monts se retrouve au 326^e rang sur 452 du palmarès annuel des écoles compilé par l'Institut Fraser, un recul par rapport à 2016.

En 2016, l'école annemontoise avait fait un bond de géant en se classant au 243^e rang provincial. Les résultats des élèves s'étaient améliorés dans pratiquement toutes les matières et le taux d'échec avait fondu de moitié, permettant ainsi à Gabriel-Le Courtois de grimper considérablement au classement.

En 2017, malgré un léger recul dans les résultats d'examens du Ministère, aucune note n'est en-dessous de 64 %. Les étudiants ont même augmenté la moyenne en anglais,

passant de 78 % à 81,5 %. Quant au taux d'échec, il est passé de 15 à 22 % en 2017. Ce résultat est conséquent avec une autre statistique aussi préoccupante que révélatrice, soit que 47 % des 308 élèves inscrits à l'école présentent un trouble d'apprentissage ou un handicap. Il s'agit d'une hausse de 3 % par rapport à l'an dernier. Gabriel-Le Courtois est d'ailleurs l'école affichant le plus haut taux d'élèves en difficultés d'apprentissage dans l'ensemble du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie.

En revanche, l'école s'est améliorée en matière de taux de retard. Ainsi, on estime qu'environ 65 élèves ne termineront pas leur parcours scolaire dans les délais habituels contrairement à 90 l'an dernier.

AILLEURS DANS LA RÉGION

En Gaspésie, l'établissement scolaire ayant obtenu la meilleure note globale au

classement de l'Institut Fraser est l'école secondaire de Paspébiac qui se classe au 83^e rang sur 452 mais au tout premier rang sur le plan régional avec une cote de 7,7 sur 10. Quant au Bas-Saint-Laurent, la

polyvalente de Matane et l'école Armand-Saint-Onge d'Amqui et se classent respectivement au 318^e rang et au 326^e rang. L'école Le Mistral de Mont-Joli ferme la marche au 360^e rang.



L'école Gabriel-Le Courtois tire son épingle du jeu malgré de grands défis à relever.

(Photo L'Avantage gaspésien - Dominique Fortier)

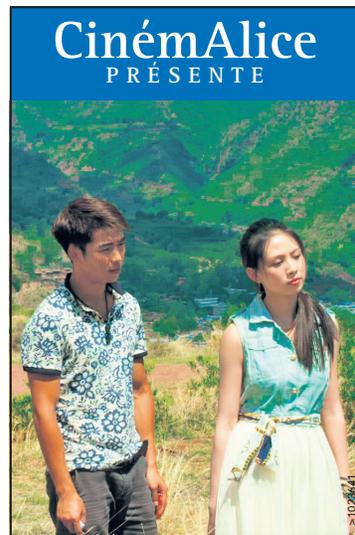
GASPÉSIE

Nouvelle stratégie fédérale de développement économique

La députée de la Gaspésie, Diane LeBouthillier et le ministre responsable de Développement économique Canada étaient de passage dans la région afin d'annoncer une nouvelle offensive en matière de croissance et d'innovation régionale. Nous avons augmenté le budget de Développement économique Canada de près de 100 millions de dollars et présenté nos priorités, soit l'innovation et les compétences, la croissance régionale, les technologies propres et les exportations», explique le ministre Navdeep Bains. Ce dernier a notamment insisté sur le développement économique par le biais d'initiatives propres comme le secteur éolien. On parle aussi de partenariats pour mettre en valeur les initiatives féminines et autochtones. Ainsi, les entrepreneurs pourront contacter leur agent de Développement économique Canada afin d'avoir plus d'informations sur les nouveautés offertes et les critères revus pour déposer des projets.



(Photo Gracieuseté)



Ciao Ciao Drame de Song Chuan

Lors d'un bref séjour dans sa province natale pendant lequel ses parents vieillissants lui demandent de les aider, une jeune femme fascinée par la grande ville est l'objet de toutes les convoitises. Elle se laisse séduire par le fils désœuvré du fortuné fournisseur local d'alcool de contrebande...

Avec Liang Xueqin, Zhang Yu, Hong Chang, Zhou Lin.

Lundi 3 décembre 19 h | 7 \$ pour tous

sodec Québec ASSOCIATION PARALLÈLES DES CINÉMAS DU QUÉBEC TELEFILM CANADA RÉSEAU PLUS cinemalice@cgmatane.qc.ca Salle n° 1 du Cinéma Gaieté

CINÉMA Gaieté

MERCREDI 5 DÉCEMBRE 19 H

Les aventuriers voyageurs

En collaboration avec voyagesozul

GUADELOUPE

Situé au cœur des Antilles, la Guadeloupe est une destination prisée par les voyageurs...

289, rue St-Pierre, Matane
418 562-6042

CINÉMA Gaieté

DU VENDREDI 30 NOVEMBRE AU JEUDI 6 DÉCEMBRE

MILLÉNIUM : CE QUI NE ME TUE PAS		13		Durée 115 min.	
	VENDREDI		18H45		21H15
	SAMEDI	13H00	18H45		21H15
	DIMANCHE		18H45		21H15
	MARDI (en anglais)		18H45		21H15
	JEUDI	13H00	18H45		21H15
HALLOWEEN		13		Durée 106 min.	
	VENDREDI	15H30	18H45		21H15
	SAMEDI	15H30	18H45		21H15
	DIMANCHE		18H45		21H15
	LUNDI		18H45		21H15
	MARDI (en anglais)		18H45		21H15
	MERCREDI		18H45		21H15
JEUDI	15H30	18H45		21H15	
CREED II		G		Durée 130 min.	
	VENDREDI	15H30	18H45		21H15
	SAMEDI	13H00	15H30	18H45	21H15
	DIMANCHE	13H00	15H30	18H45	21H15
	LUNDI		18H45		21H15
	MARDI		18H45		21H15
	MERCREDI		18H45		21H15
JEUDI	13H00	15H30	18H45		21H15
RALPH BRISE L'INTERNET		G		Durée 112 min.	
	VENDREDI	13H00	15H30	18H45	21H00
	SAMEDI	13H00	15H30	18H45	21H00
	DIMANCHE	13H00	15H30	18H45	21H00
	LUNDI		18H45		21H00
	MARDI		18H45		21H00
	MERCREDI		18H45		21H00
JEUDI	13H00	15H30	18H45		21H00

INFO-FILM : 418 562-1113
HORAIRE SUJET À CHANGEMENT
www.cinemagaiete.com

LOCATION FILM ET JEUX
418 562-6042
289, rue Saint-Pierre, Matane



OUVRIER(ÈRE) CERTIFIÉ(E) D'ENTRETIEN

NUMÉRO D'AFFICHAGE : ARH1819-118
 CATÉGORIE D'EMPLOI : SOUTIEN MANUEL SPÉCIALISÉ
 STATUT : RÉGULIER PERMANENT
 HORAIRE : 38,75 HEURES PAR SEMAINE
 LIEU D'AFFECTATION : ÉCOLE C.-E.-POULIOT, GASPÉ
 SUPÉRIEUR IMMÉDIAT : CONTREMAÎTRE D'ENTRETIEN SPÉCIALISÉ
 RÉMUNÉRATION : SELON LA CONVENTION COLLECTIVE DU PERSONNEL DE SOUTIEN
 ENTRÉE EN FONCTION : DÈS QUE POSSIBLE

Pour accéder à la description détaillée de ce poste, consultez la section *Offres d'emploi* de notre site Internet. Aussi, pour soumettre votre candidature, vous devez compléter un formulaire de demande d'emploi en passant par le module *Candidatures*, accessible également dans cette section de notre site Web, au plus tard le 3 décembre 2018 à 16 h.



CSCCHIC-CHOC.S.QC.CA

>1032319

Eskamer remporte un prix d'excellence en écotourisme

DOMINIQUE FORTIER
 dfortier@lexismedia.ca

RECONNAISSANCE. L'entreprise **Eskamer Aventure a remporté le prix d'excellence d'Aventure Écotourisme Québec dans la catégorie « Bonnes pratiques environnementales ».**

Il s'agissait de la première fois que l'entreprise annemontoise était en lice pour recevoir un prix de cet organisme provincial. La compétition était féroce puisqu'Eskamer affrontait le parc de la Rivière-Mille-Îles de Laval, récipiendaire u prix de l'entreprise touristique de l'année au Gala des Dunamis en 2018.

En remettant le prix des bonnes pratiques environnementales à Yann Barriault et sa troupe, on a mis en lumière tout le souci de l'entreprise à respecter les habitats naturels et les espèces présentes sur le territoire. Tout l'aspect éducatif quant à l'empreinte écologique qu'Eskamer s'efforce à transmettre aux aventuriers a aussi été souligné.

De plus, Aventure Écotourisme Québec a applaudi l'entreprise annemontoise pour son implication dans la communauté. «Skamer participe à des corvées printanières pour le nettoyage du réseau de sentiers pédestres et s'engage dans son milieu pour protéger les forêts montagnardes gaspésiennes», explique la responsable de la commercialisation chez Aventure Écotourisme Québec, Annie Lévesque.

Finalement, les efforts d'Eskamer pour éviter

de déranger la faune lors du déplacement des aventuriers, l'achat de produits locaux et biologiques et la mise en application du principe « zéro déchet » sont tous des éléments qui ont permis à l'entreprise de raser le prix d'excellence.

Pour Yann Barriault, ce prix est accueilli avec grand plaisir. «C'est un grand honneur pour l'équipe d'Eskamer Aventure et moi-même de partager cette grande nouvelle concernant nos pratiques et notre nouveau projet de tyrolienne et de tour de saut qui prend bien forme petit à petit.»



Le chef-guide, Yann Barriault recevant le prix d'excellence pour les bonnes pratiques environnementales des mains de Julie Ayotte, l'une des membres du jury.

(Photo Gracieuseté)

EMPLOIS À MATANE

DES EMPLOIS À VOTRE HAUTEUR



En faisant l'acquisition de Tembec à la fin de 2017, Matériaux innovants Rayonier est devenu un chef de file mondial de la fabrication de produits forestiers offrant une expertise encore plus reconnue et diversifiée.

Nous sommes déterminés à conserver nos activités manufacturières et forestières de longue date dans les collectivités du Québec et de l'Ontario, notamment dans la ville de Matane. Nous avons l'environnement à cœur et nous nous engageons à adopter une approche durable.

Nous sommes à la recherche d'employés motivés pour occuper plusieurs postes intéressants à notre usine de fabrication de pâte de feuillus à haut rendement à Matane:

- Ingénieur, Contrôle des procédés et des systèmes automatisés
- Leader, Amélioration continue
- Mécanicien industriel
- Ouvrier-papetier remplaçant
- Et bien d'autres !

Postulez en ligne à

emplois.global.rayonier.com/Matane

Matériaux innovants Rayonier est un fabricant mondial de produits forestiers tels que le bois d'œuvre, les pâtes et papiers et le carton couché, et un chef de file mondial de la cellulose de haute pureté, un polymère naturel qui entre dans la fabrication des écrans ACL, des filtres, des produits pharmaceutiques et bien plus encore. Présent au Canada, aux États-Unis et en France, Matériaux innovants Rayonier emploie 4 200 personnes et génère quelque 2 G\$ US en revenus.



L'AVANTAGE recrute

REPRÉSENTANT(E) DES VENTES
 (CONSEILLER-ÈRE - SOLUTIONS MÉDIAS)

Matane (Bas-Saint-Laurent)

Vous êtes à la recherche d'un très beau poste en Ventes? Vous désirez faire carrière au sein d'une équipe dynamique et d'une entreprise en plein essor? Nous avons l'emploi pour vous!

Entreprise spécialisée dans l'édition de magazines indépendants et de journaux régionaux, Groupe Lexis Média est à la recherche d'un(e) **Représentant(e) des ventes (Conseiller(ère) - Solutions médias)** afin de faire partie de son équipe (**Journal L'Avantage Gaspésien**).
 Chez Groupe Lexis Média, nous faisons de la satisfaction et de l'expérience employé notre priorité!

Principales responsabilités

- Maintenir, solliciter et développer les ventes de la gamme complète des solutions publicitaires offertes par Groupe Lexis Média
- Exercer un rôle-conseil en effectuant notamment la planification stratégique de ses comptes clients
- Préparer et présenter des plans médias sur mesure au profit de ses clients
- Développer des thématiques en lien avec les objectifs visés
- Mettre en pratique les techniques de ventes préconisées par l'entreprise
- Voir à l'atteinte et au dépassement de ses objectifs de ventes
- Utiliser les outils technologiques mis à sa disposition pour effectuer les analyses de comptes, réaliser les transactions, gérer l'agenda, etc.
- Assurer le service à la clientèle après-vente
- Assurer la perception des comptes auprès de ses clients
- Respecter les normes et les politiques ainsi que les échéanciers multiples de l'entreprise
- Collaborer avec l'équipe de la coordination des ventes
- Effectuer toute tâche connexe.

Exigences requises

- Expérience pertinente en vente-conseil (développement des ventes)
- Formation pertinente dans le domaine de la vente
- Anglais fonctionnel
- Très bonne connaissance du territoire desservi
- Excellentes connaissances des nouvelles technologies (connaissances du fonctionnement web)
- Expérience ou connaissance du secteur des médias (un atout)
- Capacité à effectuer une planification stratégique multiplateforme
- Être persévérant et déterminé dans l'atteinte des résultats
- Démontrer une attitude positive, gagnante et une éthique professionnelle
- Avoir des habiletés marquées en communication et relations interpersonnelles
- Démontrer un souci élevé de la satisfaction de la clientèle, être proactif et avoir un sens de l'urgence
- Avoir un esprit d'entraide et une très bonne capacité à travailler en équipe
- Avoir une très bonne gestion du temps : sens de la planification/de l'organisation, gestion des échéanciers, travail en mode multitâches
- Être autonome, débrouillard (sens de l'initiative)
- Avoir une bonne résistance au stress

Vous croyez répondre aux exigences de cet emploi et ce défi professionnel vous interpelle? Il nous fera plaisir de recevoir votre candidature à : cv@lexismedia.ca

LEXISMEDIA
 lexismedia.ca

L'AVANTAGE

gaspésien

LEXISMEDIA

LE MERCREDI 5 DÉCEMBRE 2018
Volume 15 N° 38 - 17 125 exemplaires
www.lavantagegaspésien.com

TELUS | PureFibre

Créez un forfait à votre mesure!

Télé OPTIK

Internet OPTIK

- Mobilité
- Télévision
- Internet
- Téléphonie

Regroupez vos services et économisez.

Appelez, ou passez en boutique pour une soumission

TELUS
1140, du Phare Ouest, MATANE
418 566-2059 >1028204

LA 5^E SECONDAIRE À CAP-CHAT

Les efforts de la direction, du personnel scolaire, des parents et des élèves de l'école de L'Escabelle n'auront pas été en vain puisque la Commission scolaire des Chic-Chocs a annoncé la venue de la 5e secondaire dès 2019 à Cap-Chat.

PAGE 3

(Photo L'Avantage gaspésien - Dominique Fortier)

PLOMBERIE

JOËL BÉLANGER INC.

SPÉCIALISTE EN PLOMBERIE
Depuis 40 ans!
Résidentiel et commercial

RÉO: 804-918622

SERVICES OFFERTS:

- Inspection par caméra
- Vente et réparation de pompes submersibles
- Vente et pose de chauffe-eau
- Désobstruction de drains

Tél. : 418 763-7353 Cell. : 418 764-1140

Sainte-Anne-des-Monts
Territoire : de Rimouksi à Gaspé

Le courage d'une Matanaise face à la Sclérose en plaques

PAGE 18

Claude Forbes
418 562-1999
Courtier immobilier

Proprio Direct
AGENCE IMMOBILIÈRE

Le courtier qui vend à partir de **2%**

- VENDU** 1529, route du Grand-Détour
- VENDU** 126, rue St-Raymond
- VENDU** 154, rue St-Raymond

RÉO: 1016992

Nobel Biocare

Extraction dentaire, pose d'implant et temporisation immédiate dans la même séance.

Clinique Dentaire
Dr Pierre Gervais
Chirurgien-dentiste, d.m.d.

1, av. Desjardins, Matane • 418 562-1888 • cliniquegervais@globetrotter.net Dr. Pierre Gervais

Nous avons **UN GRAND NOMBRE DE VOITURES USAGÉES** pour tout budget

Venez voir !

Matane Honda
www.matanehonda.com

1684, av. du phare ouest,
Matane
418 562-3644
1 877 560-3644

RÉO: 1034605

La 5^e secondaire à Cap-Chat dès 2019

DOMINIQUE FORTIER
dfortier@lexismedia.ca

ÉDUCATION. La Commission scolaire des Chic-Chocs a accepté la demande formulée par l'école de L'Escabelle de Cap-Chat d'offrir la 5^e secondaire dès l'an prochain.

Vingt ans après avoir essuyé un refus, cette fois-ci aura été la bonne pour Cap-Chat qui obtient enfin le droit d'offrir la 5^e secondaire à partir de septembre 2019. Il s'agissait d'une demande faite aux commissaires provenant d'un consensus des enseignants, des élèves et de la direction d'aller de l'avant avec ce projet.

Les parents avaient d'ailleurs répondu massivement à l'appel de la directrice, Line Miville, à participer à une rencontre portant sur le sujet il y a deux semaines. Ces derniers ont récidivé en se présentant au conseil de la Commission scolaire à Grande-Vallée pour recevoir le verdict des commissaires. D'ailleurs, les parents avaient voté à 92 % en faveur de l'implantation de la 5^e secondaire à l'école de L'Escabelle.

Pour la directrice, Line Miville, il n'y avait aucune raison que le projet soit refusé. « Nous avons l'espace nécessaire pour accueillir les élèves et nous avons un plus grand bassin de jeunes que dans d'autres établissements scolaires qui offrent déjà la 5^e secondaire. Je crois que les arguments étaient en notre faveur. C'est aussi très émotif pour les enseignants et les élèves de pouvoir compléter leur formation secondaire à la même école. »

Bien que certains détails restent à figurer, la décision rendue est officielle. Dès septembre 2019, les élèves de Cap-Chat pourront terminer leur parcours scolaire à l'école de L'Escabelle.

Du côté de Marie-Eve Godbout, l'une des enseignantes à la base de la démarche, cette nouvelle est extraordinaire. Ayant l'école de L'Escabelle tatouée sur le cœur, Marie-Eve Godbout souhaitait pouvoir accompagner les étudiants du début à la fin de leur parcours scolaire, ce qui sera dorénavant possible dès l'an prochain. « Je suis très contente qu'on puisse enfin suivre nos élèves jusqu'à la fin de leur parcours secondaire et je suis aussi très heureuse qu'on puisse enfin les voir graduer après tous leurs efforts. »

■ Réaction d'un élève

On a aussi posé la question à l'étudiant, Florent Chamberland, actuellement en secondaire 3, à savoir ce qu'il pensait de cette annonce. « C'est une très bonne nouvelle. De cette manière, les mêmes enseignants vont pouvoir nous suivre et nous soutenir jusqu'au bout. Et pour l'année la plus importante de notre parcours scolaire, c'est bien que nous soyons des petits groupes de 10 à 15 personnes. » Le jeune homme ajoute qu'il n'était pas particulièrement emballé à l'idée de changer d'école pour la dernière année du secondaire et devoir « faire plus d'autobus ».



Les élèves de Cap-Chat pourront dorénavant faire l'ensemble de leur parcours secondaire à l'école de L'Escabelle. (Photo L'Avantage gaspésien - Dominique Fortier)

Pierre Huot remplace Cassandra Lévesque à la direction de la CCHG

EMBAUCHE. L'ex-attaché politique de la ministre, Diane LeBouthillier, Pierre Huot, a été nommé à la direction de la Chambre de commerce de la Haute-Gaspésie.

Pierre Huot a ainsi accepté un contrat d'un an pour remplacer Cassandra Lévesque qui, à son tour, a fait un saut en politique à titre de conseillère pour la nouvelle députée péquiste, Méganne Perry Mélançon. Le tout sera à réévaluer à la fin du contrat.

Pierre Huot possède de l'expérience en gestion, en développement des affaires et en vente. Ce bagage de connaissances et ses trois années passées en politique faisait de lui, un candidat de choix pour prendre la

direction de la Chambre de commerce. « Pierre a un sens inné pour l'entrepreneuriat et la gestion, il pourra mettre son dynamisme au profit des membres actuels et futurs de la CCHG », explique le président, Steve Ouimet.

Pour le principal intéressé, il s'agit d'un défi qu'il entend relever avec beaucoup d'enthousiasme. « J'ai à cœur le développement économique et touristique de la Haute-Gaspésie et je crois en une chambre de commerce forte dans sa communauté d'affaires. » Son mandat premier sera de poursuivre sur la lancée actuelle de la CCHG en tentant d'augmenter les nouvelles adhésions tout en assurant la continuité des opérations. (D.F.)

L'ex-attaché politique de Diane LeBouthillier, Pierre Huot, accède à la direction de la CCHG.

(Photo L'Avantage gaspésien - Dominique Fortier)



CINÉMA

Gaieté

**DU VENDREDI
7 DÉCEMBRE AU
JEUDI 13 DÉCEMBRE**

LA COURSE DES TUQUES	G+	Durée 89 min.															
	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td>VENDREDI (3D) 13H00 19H00</td> <td>LUNDI (3D) 19H00</td> </tr> <tr> <td>VENDREDI (2D) 15H30 21H00</td> <td>LUNDI (2D) 21H00</td> </tr> <tr> <td>SAMEDI (3D) 13H00 19H00</td> <td>MARDI (3D) 19H00</td> </tr> <tr> <td>SAMEDI (2D) 15H30 21H00</td> <td>MARDI (2D) 21H00</td> </tr> <tr> <td>DIMANCHE (3D) 13H00 19H00</td> <td>MERCREDI (3D) 19H00</td> </tr> <tr> <td>DIMANCHE (2D) 15H30 21H00</td> <td>MERCREDI (2D) 21H00</td> </tr> <tr> <td></td> <td>JEUDI (3D) 13H00 19H00</td> </tr> <tr> <td></td> <td>JEUDI (2D) 15H30 21H00</td> </tr> </table>	VENDREDI (3D) 13H00 19H00	LUNDI (3D) 19H00	VENDREDI (2D) 15H30 21H00	LUNDI (2D) 21H00	SAMEDI (3D) 13H00 19H00	MARDI (3D) 19H00	SAMEDI (2D) 15H30 21H00	MARDI (2D) 21H00	DIMANCHE (3D) 13H00 19H00	MERCREDI (3D) 19H00	DIMANCHE (2D) 15H30 21H00	MERCREDI (2D) 21H00		JEUDI (3D) 13H00 19H00		JEUDI (2D) 15H30 21H00
VENDREDI (3D) 13H00 19H00	LUNDI (3D) 19H00																
VENDREDI (2D) 15H30 21H00	LUNDI (2D) 21H00																
SAMEDI (3D) 13H00 19H00	MARDI (3D) 19H00																
SAMEDI (2D) 15H30 21H00	MARDI (2D) 21H00																
DIMANCHE (3D) 13H00 19H00	MERCREDI (3D) 19H00																
DIMANCHE (2D) 15H30 21H00	MERCREDI (2D) 21H00																
	JEUDI (3D) 13H00 19H00																
	JEUDI (2D) 15H30 21H00																

CREED II	G+	Durée 130 min.																																		
	<p style="text-align: center; font-weight: bold;">DÉCONSEILLÉ AUX JEUNES ENFANTS</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td>VENDREDI</td> <td>13H00</td> <td>15H30</td> <td>18H45</td> <td>21H15</td> </tr> <tr> <td>SAMEDI</td> <td>13H00</td> <td>15H30</td> <td>18H45</td> <td>21H15</td> </tr> <tr> <td>DIMANCHE</td> <td>13H00</td> <td>15H30</td> <td>18H45</td> <td>21H15</td> </tr> <tr> <td>LUNDI</td> <td></td> <td></td> <td>18H45</td> <td>21H15</td> </tr> <tr> <td>MARDI (VERSION ANGLAISE)</td> <td></td> <td></td> <td>18H45</td> <td>21H15</td> </tr> <tr> <td>MERCREDI</td> <td></td> <td></td> <td>18H45</td> <td>21H15</td> </tr> <tr> <td>JEUDI</td> <td>13H00</td> <td>15H30</td> <td>18H45</td> <td>21H15</td> </tr> </table>	VENDREDI	13H00	15H30	18H45	21H15	SAMEDI	13H00	15H30	18H45	21H15	DIMANCHE	13H00	15H30	18H45	21H15	LUNDI			18H45	21H15	MARDI (VERSION ANGLAISE)			18H45	21H15	MERCREDI			18H45	21H15	JEUDI	13H00	15H30	18H45	21H15
VENDREDI	13H00	15H30	18H45	21H15																																
SAMEDI	13H00	15H30	18H45	21H15																																
DIMANCHE	13H00	15H30	18H45	21H15																																
LUNDI			18H45	21H15																																
MARDI (VERSION ANGLAISE)			18H45	21H15																																
MERCREDI			18H45	21H15																																
JEUDI	13H00	15H30	18H45	21H15																																

RALPH BRISE L'INTERNET	G+	Durée 112 min.																																		
	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td>VENDREDI</td> <td>13H00</td> <td>15H30</td> <td>18H45</td> <td>21H00</td> </tr> <tr> <td>SAMEDI</td> <td>13H00</td> <td>15H30</td> <td>18H45</td> <td>21H00</td> </tr> <tr> <td>DIMANCHE</td> <td>13H00</td> <td>15H30</td> <td>18H45</td> <td>21H00</td> </tr> <tr> <td>LUNDI</td> <td></td> <td></td> <td>18H45</td> <td>21H00</td> </tr> <tr> <td>MARDI</td> <td></td> <td></td> <td>18H45</td> <td>21H00</td> </tr> <tr> <td>MERCREDI</td> <td></td> <td></td> <td>18H45</td> <td>21H00</td> </tr> <tr> <td>JEUDI</td> <td>13H00</td> <td>15H30</td> <td>18H45</td> <td>21H00</td> </tr> </table>	VENDREDI	13H00	15H30	18H45	21H00	SAMEDI	13H00	15H30	18H45	21H00	DIMANCHE	13H00	15H30	18H45	21H00	LUNDI			18H45	21H00	MARDI			18H45	21H00	MERCREDI			18H45	21H00	JEUDI	13H00	15H30	18H45	21H00
VENDREDI	13H00	15H30	18H45	21H00																																
SAMEDI	13H00	15H30	18H45	21H00																																
DIMANCHE	13H00	15H30	18H45	21H00																																
LUNDI			18H45	21H00																																
MARDI			18H45	21H00																																
MERCREDI			18H45	21H00																																
JEUDI	13H00	15H30	18H45	21H00																																

INFO-FILM : 418 562-1113
HORAIRE SUJET À CHANGEMENT
www.cinemagaiete.com

LOCATION FILM ET JEUX
418 562-6042
 289, rue Saint-Pierre, Matane

Une conductrice d'autobus refuse de prendre la route dans la tempête

DOMINIQUE FORTIER
dfortier@lexismedia.ca

ÉDUCATION. Constatant que les conditions routières étaient particulièrement difficiles le matin du 28 novembre, la conductrice d'autobus Tammy-Lee Buttler a décidé de ne pas prendre la route afin de ne pas mettre ses passagers à risque.

Ce matin-là, une tempête sévissait dans une grande portion de la Gaspésie, notamment sur le tronçon de la route 198 entre le boulevard York et la route 132, rendant la visibilité de passable à nulle. Les routes étaient également couvertes d'un grand tapis de neige. C'est alors que la conductrice a pris la décision de rebrousser chemin pour ne pas mettre à risque la sécurité de ses 45 passagers.

Cette décision n'a pas manqué d'attirer les projecteurs sur elle. Nombreux sont les gens qui lui ont témoigné de leur support, estimant qu'elle avait bien fait de mettre la sécurité des jeunes au premier plan. D'ailleurs, plusieurs parents avaient décidé ce matin-là de ne pas envoyer leurs enfants à l'école.

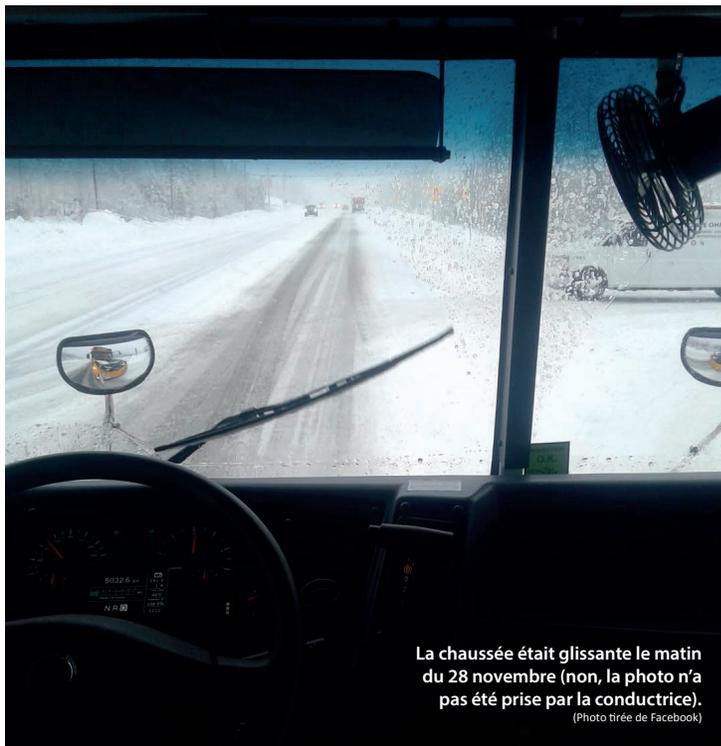
Il faut rappeler que le choix de fermer un établissement scolaire se prend chaque matin à l'intérieur de chaque école, qui doit juger rapidement si les conditions climatiques permettent ou non de tenir les cours. Or, le matin du 28 novembre, environ la moitié des établissements scolaires étaient ouverts. Au final, plus de 20 cm de neige se sont abattus sur le secteur de la Côte-de-Gaspé cette journée-là.

LA DÉCISION AU CONDUCTEUR

Du côté de la Commission scolaire des Chic-Chocs, le directeur du service des transports, David Smith, explique que la décision finale de prendre la route ou non revient au conducteur. « Nos directions d'école choisissent de suspendre ou non les cours en fonction des éléments qu'ils ont pour analyser la situation, mais ça reste une vue d'ensemble. On ne peut pas analyser chaque tronçon de route. Dans ce cas-ci, notre conductrice a estimé que c'était trop dangereux de prendre la route et on respecte sa décision. Ce sont les chauffeurs qui possèdent l'expertise. »

Ce dernier ajoute que le bon jugement des conducteurs d'autobus est d'ailleurs souhaité puisque les conditions sont différentes d'un secteur à l'autre et que les territoires couverts par une école s'étendent parfois sur une certaine de kilomètres. « Parfois, le déneigement n'est pas égal sur une route comme la 132 versus des chemins de village. Notre rôle est donc de sensibiliser les villes à bien effectuer le déneigement partout où les autobus doivent circuler. C'est aussi possible qu'un secteur soit plus affecté par la tempête qu'un autre. On ne ferme pas nécessairement une école pour un petit groupe d'élèves qui ne peuvent pas s'y rendre. »

Dans le cas de Tammy-Lee Buttler, David Smith explique que c'était la toute première fois en 4 ans de services que la conductrice refusait de sortir. Dans ce cas-ci, les enfants ont vu leur absence être motivée même si certaines écoles sont demeurées ouvertes.



La chaussée était glissante le matin du 28 novembre (non, la photo n'a pas été prise par la conductrice).
(Photo tirée de Facebook)



Le Marché Ami Dor-é de Port-Daniel-Gascons fait peau neuve

AFFAIRES. C'est mercredi dernier que Michel et Mylène Parisé, propriétaires du Marché Ami Dor-é de Port-Daniel-Gascons, soulignaient la fin des rénovations majeures de leur magasin qui auront duré près de 7 mois. Nécessitant un investissement de 685 000 \$, ces rénovations ont permis d'agrandir le magasin de 1 400 pieds carrés et de consolider les 10 emplois qu'il procure. L'épicerie de proximité, qui a ouvert ses

portes en 1977, propose maintenant une toute nouvelle ambiance au design moderne grâce à une décoration actuelle et une nouvelle image. Plusieurs nouveautés ont été ajoutées, dont un comptoir de service au département des viandes, des fromages fins, des produits de boulangerie, davantage de mets cuisinés et de bière de microbrasseries ainsi qu'une nouvelle chambre froide. (J.P.)

VENTE PLEIN CAMION

50% DE RABAIS

Sofa chaise inclinable	1 999 \$	999 \$
Causeuse	999 \$	499 \$
Sofa ottoman	1 399 \$	699 \$
Sofa cuir inclinable	1 999 \$	999 \$
Sofa fixe	1 199 \$	599 \$
Fauteuil inclinable	999 \$	499 \$
Sectionnel	1 999 \$	999 \$
Causeuse inclinable	1 399 \$	699 \$



>1033906

MEUBLEK

82, TOUTE 132 EST,
BONAVENTURE
418-534-4433

COMMUNAUTÉ

Les premiers soins inculqués aux élèves de l'école Bon-Pasteur

ÉDUCATION. Suite à une proposition du conseil d'établissement de l'école Bon-Pasteur de Grande-Rivière, les élèves ont pu se familiariser avec les techniques de premiers soins.

Le cours « Cardio secours » a ainsi été promulgué à tous les élèves de maternelle 4 ans jusqu'à la 4^e année alors que le cours « Héros en 30 » a été dispensé pour les élèves de 5^e et 6^e année.

La formation a été donnée par Julie D'Astous, instructeur de premiers soins en milieu CNESST en milieu scolaire, spécifique en mer, en forêt et éolien, qui œuvre pour la compagnie Du cœur aux soins qui a son siège social à Saint-Alexis-de-Matapédia. Selon elle, les élèves sont maintenant en mesure de placer un appel d'urgence, placer une personne en position latérale de sécurité, reconnaître les signes d'allergies, exercer les techniques de massage cardiaque, utiliser un



Le cours « Cardio secours » a ainsi été promulgué à tous les élèves de maternelle 4 ans jusqu'à la 4^e année alors que le cours « Héros en 30 » a été dispensé pour les élèves de 5^e et 6^e année.

(Photo Gracieuseté Jean-Pierre Bujold)

défibrillateur et connaître la technique de désobstruction des voies respiratoires.

Les élèves ont eu à pratiquer leurs manœuvres en arrivant à la maison et selon le retour des commentaires des parents, les

enfants ont adoré l'expérience et pris au sérieux tout ce qui leur a été montré. Ils ont été en mesure de reproduire les techniques apprises. Les élèves sont donc en confiance et savent qu'ils peuvent maintenant sauver une

vie. La direction, le personnel et le conseil d'établissement tiennent à féliciter les élèves et la formatrice, en espérant que la démarche puisse faire boucle de neige dans les écoles environnantes. (J.P.)

Caroline Boudreau, récipiendaire d'un prix Jacynthe

ÉDUCATION. Enseignante à l'école Saint-Rosaire de Gaspé, Caroline Boudreau s'est mérité récemment un prix Jacynthe pour son projet *Il était une fois... des réseaux littéraires!*

Remis par l'Association québécoise des enseignantes et des enseignants du primaire, ce prix souligne le dynamisme et l'implication d'une pédagogue exceptionnelle dans le domaine de la littérature jeunesse. Le projet de Caroline Boudreau proposait aussi une bibliographie innovatrice qui a favorisé les apprentissages et motivé les élèves qui y ont participé.

LE PROJET EN BREF

L'an dernier, à chaque mois, un nouveau réseau littéraire était proposé aux élèves d'une classe de 2^e année. Grâce à la participation des bibliothécaires scolaires et municipales, les jeunes ont exploré une multitude d'œuvres variées. Divers moyens, dont la discussion, les ont aidés à découvrir ces textes et à approfondir leur compréhension. Favorisant l'interdisciplinarité et l'exploitation d'outils technologiques, ce projet a permis aux élèves d'améliorer leur fluidité en lecture, de connaître de nombreux auteurs et illustrateurs, et d'accroître leur intérêt pour les livres, leur confiance en soi et leurs compétences en écriture.

Pour ce même projet, rappelons que Caroline Boudreau s'est vu remettre deux distinctions nationales en mai dernier lors de la cérémonie de remise des Prix de reconnaissance en lecture du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

« Nous félicitons chaleureusement madame Boudreau pour cet autre honneur bien mérité. Voilà un projet dont nous pouvons tous être fiers et qui a eu un impact positif dans notre milieu », conclut Jean-Pierre Pigeon, président de la Commission scolaire des Chic-Chocs.



(Photo GSCC)

Ce prix Jacynthe souligne le dynamisme et l'implication d'une pédagogue exceptionnelle dans le domaine de la littérature jeunesse.



Collaboration entre l'école Saint-Rosaire et les étudiantes en TEE

Le projet s'inscrivait dans le cadre de trois cours reliés au programme, soit les cours Organisation de services de garde, Projet éducatif II et Relation de partenariat.

ÉDUCATION. Le 9 novembre dernier, les étudiantes de troisième année en Techniques d'éducation à l'enfance (TEE) ont animé une journée pédagogique au Service de garde scolaire de l'école Saint-Rosaire.

Supervisé par trois enseignantes, cet exercice a mobilisé plusieurs compétences apprises dans le cadre de ce programme. En prenant en charge deux groupes d'enfants, l'un âgé de 4 à 8 ans et l'autre de 9 à 12 ans, les étudiantes ont démontré leurs différents savoir-faire. Leur créativité, leur esprit d'équipe, leur sens de l'organisation ainsi que leur communication efficace ont permis d'organiser des activités thématiques pour les deux groupes.

Ainsi, les plus jeunes ont vécu une journée de découvertes et de voyages; muni d'un passeport, chaque enfant devait le faire étamper lorsqu'il complétait une activité, comme celle de la création de masques et celle des olympiades. Quant aux plus vieux, ils ont été sensibilisés aux saines habitudes de vie en dégustant un repas santé et en s'initiant à la zumba, à l'escalade et à la boxe.

Le projet s'inscrivait dans le cadre de trois cours reliés au programme, soit les cours Organisation de services de garde, Projet éducatif II et Relation de partenariat. Cette expérience enrichissante a permis aux étudiantes de se démarquer et de mieux connaître un milieu de travail où elles pourront exercer leur futur métier. (J.P.)



(Photo TELUS)

Telus remet plus de 180 000 \$ aux organismes de la Gaspésie

COMMUNAUTÉ. Cette année, Telus et son Comité d'investissement communautaire ont remis 180 000 \$ à des dizaines d'organismes de la Gaspésie. Le Musée de la Gaspésie, le Centre de pédiatrie sociale de la Haute-Gaspésie, Éole en musique et la Fête du Bois Flotté de Sainte-Anne-Des-Monts font partie de ceux qui ont pu recevoir les dons de Telus. Des élèves peuvent ainsi découvrir l'histoire de leur

région avec des technologies holographiques et 3D au Musée de la Gaspésie et des jeunes de 11 à 17 ans en situation de vulnérabilité sont initiés à la musique. Cette dernière initiative du Centre de pédiatrie sociale - Haute Gaspésie contribue à briser l'isolement et favorise la persévérance des jeunes. En tout et partout, Telus a remis 500 000 \$ en Gaspésie, au Bas-Saint-Laurent et sur la Côte-Nord. (J.P.)

Les Brigades culinaires reprennent du service

Les Brigades culinaires ont repris du service à l'école Gabriel-Le Courtois de Sainte-Anne-des-Monts. Cette année, une dizaine d'élèves font partie de la brigade dirigée par le chef Yohan Lavoie et Édith Pelletier. Tout au long de la compétition, les jeunes cuisiniers en herbe auront à relever différents défis qui mettront leurs techniques en cuisine à l'épreuve tout en encourageant les saines habitudes de vie. Pour la première grande corvée alimentaire, les élèves devaient concocter 50 lasagnes qui étaient ensuite remises à des organismes communautaires. Les heureux bénéficiaires étaient Partagence, le Centre

Louise-Amélie et les Bouts de papier.

Par la suite, la brigade culinaire de Gabriel-Le Courtois devra réaliser un plat fait à partir d'aliments locaux puis un festin multiculturel en fin de compétition. Au terme de ces épreuves, une équipe sera choisie pour représenter l'école en finale régionale.

Pour le Chef Yohan Lavoie, cette aventure représente un défi fort stimulant. « Je suis agréablement surpris du calibre des jeunes. Toutes les équipes m'ont donné un sérieux défi lorsqu'est venu le temps de juger puisqu'elles ont tous très bien fait. Le talent est là et la

motivation aussi. » Quant à savoir pourquoi il a accepté de diriger la brigade cette année, Yohan croit que la meilleure façon d'acquérir des connaissances en cuisine est d'observer les

autres et se pratiquer. Il espère pouvoir transmettre sa passion pour la cuisine à ses apprentis et se rendre le plus loin possible dans la compétition. (D.F.)



(Photo Graciusseté)

& heureuse année 2019

Horaire des Fêtes

MERCREDI	19 Ouvert	26 Ouvert	2 Fermé
JEUDI	20 Ouvert	27 Ouvert	3 Fermé
VENDREDI	21 Ouvert	28 Ouvert	4 Ouvert
SAMEDI	22 Ouvert	29 Fermé	
DIMANCHE	23 Fermé	30 Fermé	
LUNDI	24 Ouvert	31 Fermé	
MARDI	25 Fermé	1 Fermé	

Pour plus d'informations concernant LES HEURES D'OUVERTURE DÉTAILLÉES, consulter votre salon

SALON Michelle

Coiffure pour hommes
Sans rendez-vous

Merci à chacun de vous!
Joyeuses Fêtes



Michelle

418 562-1946

453, av. Saint-Jérôme • Matane

ZOOM BEAUTÉ COIFFURE

COIFFURE UNISEXE



Josée et Sarah

Bienvenue aux nouvelles clientes!
BRONZAGE (cabine debout)

418 562-9141

203, rue Soucy • Matane

Coiffure Mode

femmes | hommes | enfants

Joyeuses Fêtes
et Bonne Année
à toute ma clientèle!

Certificats
cadeau

à 2.7 km de
Place de Sports



Marlen Levesque

418 562-2214

937, route 195 • Matane

COIFFURE pour hommes

ST-RÉDEMPTEUR

Coiffure pour hommes
sans rendez-vous

À tous mes clients...
Passez de très
Joyeuses Fêtes!

Merci à tous
pour votre confiance



Viviane Dubé

418 562-2487

254, St-Rédempteur • Matane

Salon Lucie

coiffure pour la famille

PHYTO
LABORATOIRES
PHYTOSOLBA

santé
et beauté
des cheveux
par
les plantes



Lucie Gautbier

418 562-2569

497, av. Saint-Jérôme • Matane

COIFFURE Louise Gosselin

Chères clientes
et amies
merci
de votre confiance

Joyeux Noël
et une année remplie
de bonheur!



Louise

418 562-9741

218, rue Bergeron • Matane

MEILLEURS VOEUX POUR LES FÊTES!



Je suis Liam Dégarie de Cap d'Espoir et j'ai 5 ans et demi. J'ai bien hâte de voir le Père Noël et ses beaux cadeaux. Je fais de gros bisous à mes parents Steve Dégarie et Audrey Saget, ainsi qu'à toute ma famille et mes amis.



Bonjour je m'appelle Derek, j'ai 21 mois et je suis le fils de Marie-Michele Chouinard et Billy Coulombe. Je voudrais souhaiter de Joyeuses Fêtes à toute ma famille de la Gaspésie jusqu'en Abitibi, à ma super éducatrice Chantal et son mari Marcel ainsi que ma tante Louise et Yves. Gros bisous XXX



Donovan Cloutier 10 ans et Ludo Cloutier (3 ans) de Gaspé. Nous sommes les enfants adorés de Jean-Éric Cloutier et Chantale Cloutier. Joyeux Noël à tous ! xxx

Que la nouvelle année soit synonyme d'abondance, de partage et de prospérité!

Joyeuses Fêtes à tous nos clients et amis!

Atelier de débosselage Yves Pitre

991, route Haldimand
418 368-6799

anthony sax

Bonheur, santé et prospérité de la part de toute l'équipe.

Merci de votre confiance



PLACE LAC VACHON
377, boul. René Levesque Ouest
Chandler, 418-689-2212



Meilleurs souhaits pour Noël et la Nouvelle Année à toute la communauté!

Que les Fêtes soient riches de joie et de gaieté, que la nouvelle année déborde de bonheur et de prospérité et que tous les vœux formulés deviennent réalité !

En mon nom personnel, au nom du conseil et au nom des employés municipaux, nous désirons vous souhaiter nos meilleurs souhaits en ce temps des Fêtes.

Louissette Langlois, maire

À la population du territoire de la Commission scolaire des Chic-Chocs, et plus particulièrement aux élèves, parents, bénévoles et membres du personnel qui oeuvrent dans nos établissements, nous vous offrons, en cette période de réjouissance, nos vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de sérénité. Que ce temps des Fêtes soit pour vous synonyme de moments magiques passés en compagnie des êtres qui vous sont chers. Nous vous souhaitons également une année 2019 sous le signe de la réussite et de l'accomplissement tant personnel que professionnel.

Jean-Pierre Pigeon, président

Deslilas Fournier, directrice générale

 **Commission scolaire des Chic-Chocs**

Défaite du Nordet en tirs de barrage



Les Vikings ont réussi à égaliser la marque en troisième période, forçant ainsi une période de prolongation puis des tirs de barrage. (Photo L'Avantage gaspésien - Dominique Fortier)

DOMINIQUE FORTIER
dfortier@lexismedia.ca

HOCKEY SENIOR. Le Nordet de la Haute-Gaspésie et Les Vikings du Rocher auront tenu les partisans en haleine jusqu'à la fin de la rencontre qui s'est ultimement jouée en tirs de barrage.

Le Viking, Pierre-Paul Blais, a été le premier à s'inscrire au pointage avec un but marqué à 11:59 de la première période sur des passes de Guillaume Chapados et Tommy Langlois. La réplique est venue quelques minutes plus tard sur des filets d'Alexandre Lever et Benoît Anctil qui poursuit sa séquence de buts comptés à chaque partie. À la fin du premier tiers, Le Nordet avait une avance de 2 à 1 sur Grande-Rivière.

En deuxième période, le même scénario s'est produit alors que l'équipe de la Haute-Gaspésie a inscrit deux autres filets, gracieuseté du capitaine, Simon Anctil et de Jean-Philippe Marin-Vallée, qui se présente sur la patinoire, match après match, avec la même redoutable constance et efficacité.

Du côté des Vikings, la réplique est venue du bâton du capitaine, Jean-Philippe Hogan, qui présente une impressionnante fiche de neuf buts et une mention d'aide en seulement six rencontres.

La troupe de Guy Anctil a toutefois manqué d'essence en troisième période tout en se butant au gardien, Sébastien Dubé, qui a repoussé tous les tirs dirigés vers lui. C'est ainsi que Les Vikings

ont pu en profiter pour égaliser la marque grâce à Jessy Grenier et Yoan Dubé-Leblanc et ainsi forcer une période de prolongation.

Celle-ci n'aura pas permis de trancher le débat et la table était mise pour les tirs de barrage. Les deux gardiens, Sébastien Dubé et Pierre-Olivier Ouellet étaient prêts à être bombardés. Mais c'est finalement Pierre-Olivier Joncas qui a joué les héros en déjouant le cerbère annemontois et ainsi donner une victoire importante à son équipe.

Bien que Les Vikings ont enfin été chercher une troisième victoire cette saison, ceux-ci se retrouvent bien loin de la première position occupée par les Corsaires de Forillon qui ont ravi le premier rang au Laser de Causapscal grâce à une victoire de 5 à 4 hier soir contre les gars de La Vallée.

Les quatre équipes entament ainsi le dernier droit de la saison dès samedi prochain alors que Le Nordet accueillera à nouveau ses grands rivaux de Causapscal pendant que Les Vikings tenteront d'arracher une victoire aux puissants Corsaires. Les matchs se dérouleront à Sainte-Anne-des-Monts et à Gaspé à 20 h.

Le Maximum de Mont-Louis récolte 22 médailles

PERFORMANCE. Le club de badminton Maximum de l'école Saint-Maxime a mis la main sur 22 médailles lors des deux premiers tournois de la saison.

L'équipe composée de 23 joueurs de toutes catégories a fait le bonheur de ses entraîneurs, Dominic Gagné et Claude Cloutier, en récoltant 22 médailles dont cinq en or.

Chez les garçons, Félix Lefebvre a mis la main sur une médaille d'or en simple lors du tournoi de Grande-Rivière en plus de remporter la victoire en double avec son partenaire, Tommy Goupil chez les benjamins. Les deux garçons avaient précédemment raflé des médailles d'argent en double au tournoi de Gaspé. D'ailleurs, Tommy Goupil a également remporté l'or avec Maxim Lemieux-Campion dans la catégorie benjamin mixte.

Pour conclure le tournoi de Grande-Rivière, mentionnons les brillantes performances d'Alex Lefebvre et Mahée Soucy qui décrochent l'or dans la catégorie benjamin double mixte. Les duos composés de William Mercier et Jérémie Deschênes, Emma Lemieux et Eve-Marie Côté ainsi que le duo Adam Soucy et Eve-Marie Côté ont également mis la main sur des médailles de bronze.

SOLIDES PERFORMANCES À GASPÉ

Pour ce qui est du tournoi de Gaspé, Le Maximum a aussi réussi à mettre la main sur plusieurs médailles de bronze en double grâce à Adam Soucy et Emma Lemieux en mixte juvénile ainsi qu'Alex Patterson qui a remporté le bronze à deux reprises, soit en juvénile masculin avec Samuel Goupil et en mixte avec Eve-Marie Côté.

Si les autres joueurs n'ont pas récolté de

médailles, leurs parcours n'est pas moins impressionnant alors que plusieurs d'entre

eux ont atteint les ¼ de finales, au grand plaisir de Dominic Gagné et Claude Cloutier. (D.F.)



Le Maximum de Mont-Louis composée de 23 joueurs a remporté 22 médailles à ses deux derniers tournois. (Photo Gracieuseté)



Description sommaire du poste

Sous l'autorité de la directrice du développement économique et territorial, la personne qui occupe ce titre d'emploi agit comme personne-ressource en accompagnant les entreprises. Tant dans la mise en œuvre de projets, dans les phases de démarrage, de développement, d'expansion et de relève. La personne qui occupe le poste offre un appui technique aux entrepreneurs et aux promoteurs de projets à caractère économique. La personne contribue à stimuler l'entrepreneuriat et collabore au travail de concertation chez les partenaires.

Tâches et responsabilités

- Exercer un rôle conseil auprès des entreprises dans le développement de leurs projets d'affaires et assurer la qualité du service à la clientèle;
- Informer la clientèle des services offerts et des différents programmes d'aide aux entreprises;
- Accompagner les promoteurs de différents secteurs économiques dans l'élaboration de leurs projets, à la réalisation de plans d'affaires incluant la préparation des prévisions budgétaires et la recherche de financement;
- Évaluer et déterminer l'admissibilité des projets présentés aux différents fonds gérés par la MRC et selon les politiques en vigueur; (Soutien au travailleur autonome, FLI, FLS, FDT)

OFFRE D'EMPLOI

Vous êtes une personne d'équipe, dynamique et qui désire travailler au développement de la région. Voici l'opportunité de vous joindre à nous en tant que

« Conseiller (conseillère) aux entreprises et en développement économique »

- Assurer un suivi aux entreprises financées par l'organisme;
- Stimuler l'entrepreneuriat collectif (économie sociale);
- Accompagner les promoteurs et les entreprises dans leurs démarches en favorisant le transfert de connaissance.

Exigences du poste

- Détenir un baccalauréat en administration des affaires, économie ou l'équivalent;
- Minimum de cinq (5) ans d'expérience pertinente;
- Maîtrise des outils informatiques les plus couramment utilisés ex. : Microsoft Office, Acomba
- Maîtrise du français, capacité à rédiger et à présenter des rapports à l'écrit et à l'oral;
- Détenir un permis de conduire valide et avoir accès à une voiture.

Habilités et qualités professionnelles

- Faire preuve de jugement, de tact, d'autonomie, de professionnalisme et d'éthique;
- Faire preuve de leadership et aime travailler équipe;
- Avoir de la rigueur dans l'organisation du travail et une curiosité intellectuelle;
- Capacité de gérer plusieurs projets simultanément;
- Capacité d'analyse, de synthèse et le sens des priorités;

- Bonne connaissance du milieu économique
- Entretenir des relations de travail efficaces avec la clientèle et les partenaires;
- Capacité à établir de bonnes relations interpersonnelles;
- Forte aptitude en communication, à rédiger et à présenter des rapports à l'écrit et à l'oral;
- Être capable de transiger en anglais (un atout)

Conditions salariales

Salaires et avantages sociaux selon la convention collective en vigueur (classe 3).
Poste régulier temps plein – 35 heures par semaine

Date limite du concours

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur lettre de présentation ainsi que leur curriculum vitae et attestations d'études au plus tard le 18 janvier 2019.

Personne responsable

Isabelle Gauthier
Directrice du développement économique et territorial
Isabelle.gauthier@lamatanie.ca

>1037673

VIE COMMUNAUTAIRE

Les jeunes entrepreneurs de la Haute-Gaspésie invités à participer au Grand Défi Bâtir ma région

DOMINIQUE FORTIER
dfortier@lexismedia.ca

INITIATIVE. Les jeunes entrepreneurs de la maternelle à l'éducation des adultes sont invités à soumettre un projet dans le cadre du Grand Défi Bâtir ma région, section Haute-Gaspésie.

Il s'agit de la deuxième édition pour la dernière MRC à avoir joint les rangs du Grand Défi. Pour la responsable du programme en Haute-Gaspésie, Virginie Gagné, il y avait clairement de la place pour les petits entrepreneurs d'ici. « Nous avons vu des projets fort inspirants l'an dernier avec des jeunes autonomes qui ont su aller chercher les ressources nécessaires. Je pense à Stéphanie Brisebois qui a mis sur pied un café étudiant au Centre Champagnat ou Maud Patterson qui a lancé un chandail pour sensibiliser les gens à la protection de notre région. »

Cette année, le concours s'étend aux écoles primaires de la Haute-Gaspésie. Encore là, Virginie Gagné estime qu'il y a de la graine d'entrepreneur à exploiter. « Dans la Baie-des-Chaleurs, la lauréate du primaire l'an dernier a développé son projet pratiquement sans aide; de la présentation à la réalisation. Ce qui est génial avec le défi, c'est que plusieurs participants réalisent au travers du processus qu'ils ont déjà des qualités d'entrepreneur. »

DE LA CARAVANE AU SALON

Les jeunes qui présenteront leur projet devront d'abord être en mesure de l'expliquer aux mentors à l'étape de la caravane. Il s'agit d'un moment semblable à un passage à l'émission « Dans l'œil du dragon », où les entrepreneurs en herbe doivent présenter leur idée, le besoin à combler, les coûts pour y arriver et la

clientèle visée. Les projets retenus auront droit à une bourse de démarrage pouvant atteindre 200 \$. Il peut s'agir de la vente d'un produit ou d'un service, d'une activité de bénévolat ou même de la création d'un événement tel un spectacle ou une pièce de théâtre, en autant que celle-ci réponde à un besoin dans la population.

« Nous vivons sur une économie de petites et moyennes entreprises. Les jeunes sont nos ressources de demain et il faut les intéresser tôt à l'entrepreneuriat. Plus ils y goûteront à un jeune âge, plus ça restera ancré chez eux. Ce sont nos entreprises d'ici qui mèneront la Haute-Gaspésie vers son autonomie économique. »

*-Jasmin Roy-Rouleau, directeur
CJE-Haute-Gaspésie*

Tout au long de la réalisation du Grand Défi, les jeunes auront accès à une ressource de leur Carrefour Jeunesse-Emploi afin de bien structurer leur projet. L'étape ultime sera le Salon des jeunes bâtisseurs où chaque entrepreneur aura un kiosque ouvert au public afin d'expliquer le projet en détails. C'est à ce moment que les mentors évalueront chaque idée et rendront leur verdict lors de la cérémonie de remise de prix. Le public sera aussi invité à voter pour son prix coup de cœur.

Il y aura des prix de 200 \$ à 1 000 \$ dans chacune des catégories, soit primaire, secondaire, éducation aux adultes et formation professionnelle. Deux prix pour l'implication et le coup de cœur du jury ont été ajoutés.

La créatrice du Café-In au Centre Champagnat, Stéphanie Brisebois abonde dans le même sens. « J'ai réalisé en participant au Grand Défi que j'avais quelque chose en moi, une petite flamme entrepreneuriale que j'ai pu développer. Je compte d'ailleurs me réinscrire cette année avec un nouveau projet », raconte la lauréate des prix Coup de maître et Coup de cœur du jury de l'édition 2017.

Pour obtenir davantage d'informations et s'inscrire officiellement, les jeunes peuvent se rendre au www.defibatirmaregion.com. La période d'inscriptions se termine le 18 janvier 2019. Quant au Salon des jeunes bâtisseurs, il se tiendra au mois de mai à une date qui reste à confirmer.



La responsable du Grand Défi en Haute-Gaspésie, Virginie Gagné en compagnie du directeur du Carrefour Jeunesse-Emploi, Jasmin Roy-Rouleau.

(Photo L'Avantage gaspésien - Dominique Fortier)

AGENDA

LA MATANIE

Le Club des 50 ans et plus de Les Méchins débute son activité de **danse en ligne** le mercredi 9 janvier de 18 h 30 à 21 h. Plus de détails en appelant au 418 729-3500. À noter que les cartes de membre pour 2019 sont disponibles le dimanche et mercredi après-midi.

Le Club des 50 ans et plus de Les Méchins organise une **soirée dansante** le samedi 12 janvier avec Bruno et Guylaine, accompagnés de l'accordéoniste Jean-Guy. Plus d'informations en appelant au 418 729-3500.

Le Club des 50 ans et plus de Saint-Jérôme informe ses membres et la population que les **cartes de membre 2019 seront disponibles** du mardi au vendredi entre 9 h 30 et 15 h 30 à partir du 15 janvier au local situé à l'édifice de la Légion canadienne, au 114 avenue Saint-Jérôme. Plus de détails au 418 562-1597.

Le Club des 50 ans et plus de Saint-Jérôme est tenu d'**annuler sa soirée dansante** du samedi 19 janvier, la salle des Chevaliers de Colomb n'étant pas disponible et aucune salle n'ayant été trouvée en remplacement.

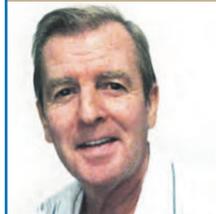
HAUTE-GASPÉSIE

Le Club des 50 ans et plus des Monts tiendra des **après-midis de jeux de société** tous les vendredis de 14 h à 16 h. Une grande sélection de jeux sera mise à la disposition des participants.

Il y aura une **soirée de danse avec Sylvie et Serge** le samedi 12 janvier vers 20 h au Centre colombien de Cap-Chat.

Le Club des 50 ans et plus des Monts rappelle que les gens peuvent venir récupérer leurs **cartes de membres** du lundi au vendredi de 13 h à 15 h, et ce jusqu'au 24 janvier. Pour infos, on peut appeler Lucette au 418 764-2112.

AVIS DE DÉCÈS



Wilfrid Gauthier
leonsirois.com

Au Centre hospitalier de Matane, le 4 janvier 2019, est décédé à l'âge de 67 ans, M. Wilfrid Gauthier fils de feu Mme Marie-Ange Gauthier et de feu M. Wilfrid Gauthier. Il demeurait à Matane. La famille recevra les condoléances le vendredi 11 janvier de 14 h à 17 h de 19 h à 22 h et samedi à compter de 9 h à la Résidence funéraire Léon Sirois et Fils, 189 av. St-Rédempteur, Matane. Les funérailles auront lieu le samedi 12 janvier à 10 h 30 en l'église de St-René et l'inhumation au cimetière St-René. Il laisse dans le deuil ses filles : Mélissa (Jonathan), Jessica (Nicolas), Pamela (David), son petit-fils Jordan, la mère de ses filles Chantale, ses frères et sœurs : feu Mario (Rachel), Gaby (Lise), Gerda (Guy), feu Pasteur (Lise), Maryse (feu Réjean), Madeleine (Serge), Caroline (Richard), ses neveux et nièces, en toute amitié Joël (Amélie) ainsi que plusieurs parents et de nombreux amis(es). Les personnes qui le désirent peuvent témoigner leur sympathie par un don à la Fondation de l'Hôpital de Matane ou l'Association du Cancer de l'Est.

RÉSIDENCE
FUNÉRAIRE

Léon Sirois et fils



1-800-085

REMERCIEMENTS



**Nicole
Murray Tremblay**
leonsirois.com

Nos remerciements les plus sincères à tous ceux et celles qui ont partagé notre chagrin lors du décès de Mme Nicole Murray survenue le 31 décembre 2018. Votre présence ainsi que toutes les marques de sympathie manifestées de quelque façon que ce soit, nous ont été d'un grand réconfort et furent très appréciées. Que chacun de vous trouve dans ces remerciements l'expression de notre reconnaissance et les considère comme personnels. Nos fils Louis-Vincent (Germain Fournier), sa mère Colette, son frère Claude (Bélinda Loupret), sa sœur Sylvie (Alain St-Pierre), ses neveux et nièces Jean-Benoît Murray, Kate St-Pierre (Mathieu Caron), Jaysee Murray, Alain Junior St-Pierre (Stéphanie Blanchette), ses 3 petits-neveux Maxime, Justin et Olivier Caron. La famille désire remercier le personnel du 4e et 5e étage du Centre hospitalier pour les soins prodigués.

RÉSIDENCE
FUNÉRAIRE

Léon Sirois et fils



1-800-085

AVIS DE DÉCÈS



**DENISE
FOURNIER HARRISON**
leonsirois.com

À son domicile, le 4 janvier 2019, est décédée à l'âge de 86 ans et 3 mois, Mme Denise Fournier épouse de feu M. Guy Harrison. Elle demeurait à Matane. La famille recevra les condoléances le vendredi 11 janvier de 14 h à 17 h de 19 h à 22 h et samedi à compter de 12 h à la Résidence funéraire Léon Sirois et Fils, 189 av. St-Rédempteur, Matane. Les funérailles auront lieu le samedi 12 janvier à 14 h en l'église St-Rédempteur et l'inhumation au cimetière Matane. Elle laisse dans le deuil sa fille Andrée (Serge Fortin), sa petite-fille Stéphanie (Simon), ses arrière-petits-enfants Cassandra, Loïc, William, son frère Jacques (Carmen Caron), son beau-frère Philippe Michaud, ses neveux et nièces ainsi que plusieurs parents et amis(es). Les personnes qui le désirent peuvent témoigner leur sympathie par un don à l'Association du Cancer de l'Est ou à Opération Enfant Soleil.

RÉSIDENCE
FUNÉRAIRE

Léon Sirois et fils



1-800-085

AVIS DE DÉCÈS



Jean-Paul Lebel
leonsirois.com

Au Centre hospitalier de Rimouski, le 2 janvier 2019, est décédé à l'âge de 83 ans et 4 mois, M. Jean-Paul Lebel époux de Mme Pierrette Gagné. Il demeurait à Matane. Une Célébration a eu lieu le samedi 5 janvier à 14 h à la Salle de Recueillement du salon funéraire et l'inhumation aura lieu ultérieurement au cimetière St-Odile de Rimouski. Il laisse dans le deuil son épouse Pierrette, ses filles Christine et Joanne, ses petites-filles Gabrielle et Sarah-Maude Delaunais, ses frères et sœurs : feu Omer (Claire), Laurette (feu Jean-Paul), Adhémar (Gisèle), Bertrand (Bertrand), Stella (Raymond), Guy (Gisèle), ses beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces en particulier Madone et Pierre ainsi que plusieurs parents et amis(es). Les personnes qui le désirent peuvent témoigner leur sympathie par un don à la Fondation Paul Pineault pour la maison J. Arthur Desjardins.

RÉSIDENCE
FUNÉRAIRE

Léon Sirois et fils



1-800-085



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que le conseil municipal de la Ville de Percé a adopté son budget 2019 ainsi que son programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021 lors d'une séance tenue le 19 décembre 2018.

Le budget se résume comme suit :

CHARGES	2019	2018
➤ ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 064 050 \$	1 045 410 \$
➤ SÉCURITÉ PUBLIQUE	511 170 \$	497 090 \$
➤ TRANSPORT	1 727 190 \$	1 566 870 \$
➤ HYGIÈNE DU MILIEU	1 006 460 \$	1 015 580 \$
➤ LOGEMENT SOCIAL	12 500 \$	12 400 \$
➤ AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	1 018 590 \$	1 050 230 \$
➤ LOISIRS ET CULTURE	258 270 \$	144 500 \$
➤ FRAIS DE FINANCEMENT	309 600 \$	202 150 \$
	5 907 830 \$	5 534 230 \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

➤ REMBOURSEMENT DETTE À LONG TERME	470 000 \$	869 200 \$
➤ TRANSFERT À L'ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	47 000 \$	135 000 \$
➤ FONDS RÉSERVÉS ET AFFECTATIONS	90 170 \$	96 570 \$
	607 170 \$	1 100 770 \$

TOTAL DES CHARGES ET DE LA CONCILIATION À DES FINS FISCALES	6 515 000 \$	6 635 000 \$
---	---------------------	---------------------

REVENUS

➤ TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE	3 470 200 \$	3 345 700 \$
➤ TAXES SUR UNE AUTRE BASE	1 005 600 \$	957 980 \$
➤ PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	470 510 \$	463 040 \$
➤ TRANSFERTS	874 990 \$	1 259 780 \$
➤ SERVICES RENDUS	551 700 \$	479 000 \$
➤ IMPOSITION DE DROITS	67 000 \$	58 000 \$
➤ INTÉRÊTS	75 000 \$	71 500 \$

TOTAL DES REVENUS	6 515 000 \$	6 635 000 \$
-------------------	---------------------	---------------------

Un document explicatif plus détaillé de ce budget est disponible sur le site Internet de la Ville (ville.perce.qc.ca).

Quant au programme triennal d'immobilisations pour les années 2019-2020-2021, les projets suivants y sont inscrits :

INVESTISSEMENTS	2019	2020	2021	Total
Administration				
Informatique	5 000 \$	- \$	5 000 \$	10 000 \$
Total Administration	5 000 \$	- \$	5 000 \$	10 000 \$
Sécurité incendie				
Autopompe-citerne, caserne 61	172 000 \$	- \$	- \$	172 000 \$
Autopompe, caserne 62	422 000 \$	- \$	- \$	422 000 \$
Véhicule d'urgence	70 000 \$	130 000 \$	- \$	200 000 \$
Caserne 61	200 000 \$	- \$	- \$	200 000 \$
Mise à niveau, appareils respiratoires	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	30 000 \$
Total Sécurité Incendie	874 000 \$	140 000 \$	10 000 \$	1 024 000 \$
Travaux publics				
Pelle	150 000 \$	- \$	- \$	150 000 \$
Rétrocaveuse	45 000 \$	- \$	- \$	45 000 \$
Chenillette	40 000 \$	- \$	- \$	40 000 \$
Total Travaux publics	235 000 \$	- \$	- \$	235 000 \$
Hygiène du milieu				
Aqueduc :				
Remplacement des conduites	500 000 \$	- \$	- \$	500 000 \$
Traitement des eaux usées :				
Station de pompage	400 000 \$	- \$	- \$	400 000 \$
Champ collectif d'épuration Val d'Espoir	150 000 \$	- \$	- \$	150 000 \$
Matières résiduelles :				
Fermeture du L.E.S	50 000 \$	- \$	- \$	50 000 \$
Total Hygiène du milieu	1 100 000 \$	- \$	- \$	1 100 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement				
Rénovation des centres communautaires	75 000 \$	100 000 \$	50 000 \$	225 000 \$
Site de la rivière aux Émeraudes	70 000 \$	75 000 \$	30 000 \$	175 000 \$
Projet Côte Surprise	- \$	- \$	500 000 \$	500 000 \$
Total Urbanisme	145 000 \$	175 000 \$	580 000 \$	900 000 \$
Total des activités d'investissement	2 359 000 \$	315 000 \$	595 000 \$	3 269 000 \$

Donné à Percé, le 7 janvier 2019.

Gemma Vibert,
Greffière

>1040305

Départ canon pour les cadettes et les benjamines

VOLLEYBALL. Les huit équipes de volleyball de niveau secondaire de Gaspé étaient en action un peu plus tôt en décembre dans le cadre du premier de trois tournois de saison et deux d'entre elles ont particulièrement bien fait.

L'Impérial cadette-1 de Gaspé a tout d'abord gagné ses huit sets le samedi à Rimouski, disposant tour à tour de Rivière-du-Loup, Rimouski-2, Grande-Rivière-2 et des benjamines garçons de Chandler. « Nous devons gagner ces matchs pour conserver la possibilité de concourir pour la bannière de saison. Nous avons passé très près d'échapper deux sets, mais les filles ont bien réagi en fin de partie pour compléter de belles remontées », explique l'entraîneur Dave Lavoie.

L'Impérial cadette-2 a également bien fait avec une fiche de 5 victoires et 3 défaites, dont deux sets perdus par deux petits points. De leur côté, les benjamines-1 de Gaspé étaient surclassées en catégorie cadette en raison de leur calibre de jeu plus élevé observé lors des classifications de novembre. Elles ont subi la défaite 25-27 et 28-30 contre les benjamines d'Amqui, elles aussi surclassées. Dans les autres matchs,

elles ont divisé les honneurs face aux cadettes de Chandler, Matane-1 et Grande-Rivière-1 pour compléter la compétition avec une fiche de 3-5.

Du côté des juvéniles, les garçons de Gaspé ont récolté une fiche de 3 victoires et 5 défaites au cours de leurs duels face à Matane et Amqui. Chez les filles, les Mainiacs de Rivière-au-Renard ont poursuivi leur progression en passant notamment très près de l'emporter face à Cabano (25-27, 18-25).

RÉSULTATS DE L'OUËST

Les 16 équipes benjamines évoluaient pour leur part du côté de Rivière-du-Loup. Rivière-au-Renard a obtenu une fiche parfaite en disposant de Gaspé-2, Grande-Rivière, Mont-Joli et Gaspé-3. Avec cette performance, les joueuses de l'entraîneur Mario Coulombe prennent la tête de la division 3.

De leur côté, les benjamines Gaspé-3 ont bien fait remportant cinq de leurs huit affrontements. Les benjamines Gaspé-2 ont connu un tournoi plus difficile avec une fiche de 2 victoires et 6 défaites. La prochaine compétition aura lieu à Rivière-du-Loup et Saint-Pascal ce samedi 19 janvier.



Champions de la Ligue compétition

VOLLEYBALL. L'équipe formée de Gilles Chapados, Pascal Vallée, Stéphanie Collin, Sébastien Jutras, Marc-André Aupin et Valérie Pinette a remporté les honneurs de la session d'automne de la Ligue de volleyball compétition de Gaspé. Après avoir remporté le premier set 28-26, l'équipe de la capitaine Stéphanie Collin a subi deux revers et s'est relevée pour remporter les deux derniers sets et enlever in extremis les honneurs de la grande finale. La Ligue compétition comptait cette année huit formations, alors que la Ligue participation en dénombrait quatre. Les activités devraient reprendre dans la semaine du 21 janvier. (J.P.)



AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AUX RÉGLEMENTS D'URBANISME

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que sera étudiée, lors de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Gaspé qui sera tenue en la salle de l'hôtel de ville, le lundi 4 février 2019, à 20 h, la demande de dérogation mineure au règlement de zonage 1156-11 présentée par Monsieur Michel Desjardins concernant la propriété située au 232, rue Domagaya.

La nature et les effets de la dérogation mineure sont les suivants :

- la nature de la dérogation mineure consiste en :
 - la réduction de 32 cm de la marge de recul latérale gauche pour une remise par rapport à la marge de recul latérale minimale de 1,50 m établie par l'article 8.8.1 du Règlement de zonage no 1156-11;
 - la réduction de 38 cm de la marge de recul arrière pour une remise par rapport à la marge de recul arrière minimale de 1,50 m établie par l'article 8.8.1 du Règlement de zonage no 1156-11.
- la dérogation mineure aura pour effet de régulariser la localisation d'une remise ayant une marge de recul latérale gauche de 1,18 m et une marge de recul arrière de 1,12 m.

Au cours de cette séance, le Conseil entendra tout intéressé désirant se faire entendre relativement à cette demande.

Fait et donné à Gaspé, ce 16 janvier 2019.

Isabelle Vézina,
Directrice des services juridiques et greffière

>1041290



(Photo tirée de Facebook)

Les Vikings reçoivent le Bar Laser

HOCKEY. Les Vikings du Rocher sont de retour à domicile ce samedi 19 janvier pour affronter le Bar Laser de Causapsal dans ce qui sera leur avant-dernière partie de la saison régulière. L'équipe de Grande-Rivière s'est inclinée deux fois contre eux en autant d'occasions jusqu'ici, mais a bien bataillé en s'avouant vaincue 4-2 et 5-4. De leur côté, les Corsaires seront également en action samedi à Sainte-Anne-des-Monts pour se frotter au Nordet et le meilleur pointeur de la Ligue, Benoit Ancil, qui avait récolté 41 points en 11 rencontres avant les parties de la fin de semaine. (J.P.)



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

AVIS est par les présentes donné que sera étudiée, lors de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Gaspé qui sera tenue en la salle de l'hôtel de ville, le lundi 4 février 2019, à 20 h, la demande de dérogation mineure au règlement de zonage 1156-11 présentée par Madame Lydia Martin-Bérubé, pour la Microbrasserie au Frontibus, concernant la propriété située au 37-41, rue du Banc.

La nature et les effets de la dérogation mineure sont les suivants :

- la nature de la dérogation mineure consiste en :
 - l'augmentation de 0,76 m² de la superficie pour une enseigne sur le mur en façade par rapport à la superficie maximale de 10 m² établie à l'article 22.12.4 du *Règlement de zonage no 1156 11*;
 - l'augmentation de 7,76 m² de la superficie pour une enseigne sur un mur latéral par rapport à la superficie maximale de 3 m² établie à l'article 22.12.4 du *Règlement de zonage no 1156 11*.
- la dérogation mineure aura pour effet de :
 - permettre l'installation d'une enseigne sur le mur en façade du bâtiment principal ayant une superficie de 10,76 m²;
 - permettre l'installation d'une enseigne sur le mur latéral droit du bâtiment principal ayant une superficie de 10,76 m².

Au cours de cette séance, le Conseil entendra tout intéressé désirant se faire entendre relativement à cette demande.

Fait et donné à Gaspé, ce 16 janvier 2019.

Isabelle Vézina,
Directrice des services juridiques et greffière

1041284



AVIS PUBLIC

AVIS est, par les présentes, donné que le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Chic-Chocs, a procédé à des modifications aux règlements suivants : **Règlement fixant le jour, l'heure, le lieu et la fréquence des séances ordinaires du conseil des commissaires** et **Règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs**. Ces règlements peuvent être consultés sur notre site Internet sous les onglets "Organisation" et "Politiques et règlements". Ils sont effectifs à compter de ce 9 janvier 2019.

Donné à Gaspé,
ce 9 janvier 2019

Claude Petitpas,
Secrétaire général



CSCCHIC-CHOC.S.QC.CA

1040261

Section communautaire des aides-pêcheurs de Gaspé-Sud

Comme il a été annoncé, le syndicat Unifor a mis en place une structure afin de regrouper tous les aides-pêcheurs basés entre Gaspé et Carleton.

L'objectif est de donner la voix à tous travailleuses et travailleurs du secteur des pêches. Car l'avenir de l'industrie, ça concerne aussi les aides-pêcheurs!

Mission du regroupement

- Réunir les 500 aides-pêcheurs de Gaspé-Sud
- Fixer des objectifs réalistes pour assurer un équilibre dans l'industrie
- Devenir la voix des travailleurs auprès des instances gouvernementales
- Faire reconnaître le statut d'aide-pêcheur (livrets de pêcheurs) afin que cette reconnaissance devienne conditionnelle à l'embauche

Ça vous intéresse ? Venez nous recontrer lors d'une assemblées d'information:

Mardi le 22 janvier
Maison des Jeunes, 12, Renard-Est,
Rivière-au-Renard
13 h à 15 h

Mercredi le 23 janvier
OTJ - Centre des loisirs
38, route Centrale, Ste-Thérèse-de-Gaspé
10 h à 12 h

Salle de l'ADJ
7, route Des Hardy, Newport
14 h à 16 h

Club VTT Les Aventuriers de la Baie
178, 8e Rue, Pasbédiac
18 h 30 à 20 h 30

Pour information: André Hachey 514 554-5941

Ensemble, donnons-nous

les moyens de nous

aider !

www.uniforquebec.org



COMMUNAUTÉ

Plus de 400 jeunes participent au Salon de la formation du bout du monde

JEAN-PHILIPPE THIBAUT
jpthibault@lexismedia.ca

ÉDUCATION. Pas toujours facile d'avoir une idée précise de ce que l'on veut faire

comme profession au tournant du secondaire. Pour y voir plus juste, l'école C.-E.-Pouliot de Gaspé a tenu sa 2^e édition du Salon de la formation au bout du monde. La première édition avait eu lieu en 2016.

Les élèves des secondaires III, IV et V des écoles de Gaspé et de Rivière-au-Renard, ceux du secteur anglophone ainsi que les élèves du secteur des adultes ont ainsi pu vivre une expérience d'exploration professionnelle interactive.

Les 400 jeunes visiteurs ont eu l'opportunité de rencontrer les enseignants d'une vingtaine de programmes de formation professionnelle et technique. Ils ont également pu relever différents défis dans l'objectif d'explorer plus concrètement et de façon pratique les formations présentées. Les élèves devaient par exemple tenter de faire une prise de sang sur un mannequin dans le cadre du cours en Soins infirmiers.

« Ces sont des formations auxquels les élèves peuvent s'inscrire en Gaspésie et dans la région. L'objectif est d'aider à les orienter. À 16-17 ans, ils ne sont pas toujours prêts à partir à l'extérieur alors on leur montre ce qui est disponible ici [...] Ça leur permet de parler directement avec les personnes qui offrent le programme et de valider leurs intérêts », explique Suzie Sergerie, conseillère pédagogique à la Commission scolaire des Chic-Chocs.

Bien que le Salon soit axé sur la formation et non pas sur l'emploi, quelques organisations se sont greffées à l'activité dans un contexte de manque de main-d'œuvre, afin de tâter le pouls de la relève. Le CISSS, la Stratégie Vivre en Gaspésie et le Carrefour Jeunesse-Emploi étaient notamment sur place.

Ceci dit, les organisateurs estiment que l'événement a été couronné de succès. « On a eu des bons commentaires des élèves et des exposants qui ont trouvé l'expérience intéressante. On peut dire que ça été un succès, conclut Suzie Sergerie. On tient d'ailleurs à remercier nos partenaires, dont Mme la députée, Complice persévérance scolaire, Proviso et Tim Hortons. »



Les 400 jeunes visiteurs ont eu l'opportunité de rencontrer les enseignants d'une vingtaine de programmes de formation professionnelle et technique. (Photo CSOC)

L'idée de propulser un magnifique golf vers son plein potentiel t'intéresse? Voici le défi qu'il te faut!

OFFRE D'EMPLOI
Coordonnateur/trice du golf de Carleton-sur-Mer

40 h par semaine
24 semaines par année
horaire flexible

Information : carletonsurmer.com



>1042218



OFFRE D'EMPLOI

ADJOINT/TE À LA DIRECTION (administratif et financier)

Plaquettes de frein haute performance B.B inc. est une entreprise qui œuvre à l'international dans le secteur de l'énergie éolienne. L'entreprise fabrique des plaquettes de frein d'éoliennes et est qualifiée General Electric et Senvion.

Fonctions :

L'adjoint/te à la direction aura pour fonction d'assurer les activités comptables et assistera le directeur général dans l'accomplissement de tâches administratives, de projets spécifiques et de suivi.

Responsabilités

- Inscription et suivi des factures à payer, préparation des paiements;
- Inscription des dépenses dans les projets correspondants, des revenus, suivi des sommes à recevoir, inscription des chèques et préparation des dépôts;
- Effectue le suivi de comptes à recevoir, des dépôts bancaires dans différentes devises
- Traitement des paies, T-4, cessation d'emploi;
- Effectue les remises gouvernementales, inscription des entrées de fin d'année;
- Traitement des demandes gouvernementales, fédérales, provinciales, CSST, registraire des entreprises et autres;
- Préparation de rapports divers, des rapports financiers mensuels et des documents de fin d'exercice financier;
- Rédige, corrige et procède à l'envoi de communications diverses
- Effectue le soutien administratif : rédaction et mise en page de certains documents ainsi que la correction et la révision
- Et toutes autres tâches connexes

Compétences

- Bonne maîtrise du cycle comptable complet
- Expérience au niveau du traitement de la paie et connaissance des normes en vigueur
- Capacité à travailler sur plusieurs projets et tâches simultanément.
- Habileté à travailler dans un environnement où les activités se déroulent rapidement.
- Personne polyvalente, ouverte, débrouillarde et autonome qui aime travailler en équipe.
- Capacité à gérer son temps et ses priorités, rigueur et minutie.
- Avoir un français écrit et parlé de bonne qualité ainsi qu'un anglais écrit et parlé acceptable
- Atout : bonne connaissance du logiciel Sage et de Microsoft Excel

Conditions d'emploi et avantages

- DEP ou DEC en administration ou expériences pertinentes considérées
- Possibilité de « Coaching » sur les particularités de certaines tâches
- Emploi à temps plein 35 h /semaine avec possibilité d'horaire flexible
- Échelle salariale selon l'expérience
- Horaire de jour du lundi au vendredi

Ce poste vous intéresse ?

Faites parvenir votre dossier de candidature à : info@bbgroup.ca

1042863



AVIS PUBLIC

COMITÉ DE TOPONYMIE : AVIS SUR LE CHANGEMENT DE NOM D'UNE RUE SITUÉE À DOUGLASTOWN

Conformément à la politique de toponymie de la Ville de Gaspé, un avis public est publié 15 jours avant une réunion du Comité de toponymie afin de solliciter les avis des citoyens et citoyennes quant à la possibilité qu'un nom soit attribué à un espace public de la Ville de Gaspé.



Le Comité de toponymie, formé au sein même du Comité consultatif d'urbanisme, se réunira le 13 février 2019 ou dans les semaines subséquentes, afin de statuer sur le changement de nom de la rue Tar Point située à l'endroit indiqué ci-dessous :

Le nom proposé pour cet endroit est le suivant : **Rue Maher en remplacement du nom Tar Point**

Le nom est proposé en référence à la famille Maher dont les ancêtres se sont installés à Gaspé dans les années 1820. Le nom actuel ferait référence selon la Commission de la toponymie du Québec à un endroit où l'on aurait jadis fabriqué du goudron, bien que cela n'a pu être validé par cette dernière.

Afin de recueillir les commentaires sur le choix proposé, la Ville de Gaspé offre la possibilité aux personnes intéressées de soumettre leurs commentaires via courriel en écrivant à l'adresse urbanisme@ville.gaspe.qc.ca, sur internet en vous rendant dans la section « Comité de toponymie » à l'adresse <https://ville.gaspe.qc.ca> ou par lettre en envoyant votre correspondance à l'adresse postale ci-dessous :

Ville de Gaspé
Attention : Comité de toponymie
25, rue de l'Hôtel-de-Ville
Gaspé (Québec) G4X 2A5

Les commentaires reçus le ou avant le 8 février 2019 seront soumis au Comité de toponymie pour l'analyse du dossier. La Ville de Gaspé vous remercie de votre participation.

>1042846

L'AVANTAGE

gaspésien

LEXISMEDIA

LE MERCREDI 23 JANVIER 2019
Volume 15 N° 45 - 17 125 exemplaires
www.lavantagegaspésien.com

TELUS | PureFibre

Créez un forfait à votre mesure!

Télé OPTIK

Internet OPTIK

Mobilité • Télévision
Internet • Téléphonie

Regroupez vos services et économisez.

Appelez, ou passez en boutique pour une soumission

TELUS
1140, du Phare Ouest, MATANE
418 566-2059

>1028204

UN GARAGE À L'ÉCOLE

Afin d'atteindre un important groupe d'élèves qui ne se sentait pas interpellé par les activités offertes à l'école, la direction de Gabriel-Le Courtois a décidé de créer le projet garage, une activité parascolaire où les jeunes auront à bâtir des go-karts de A à Z.

PAGE 7

(Photo: L'avantage gaspésien - Dominique Fortier)

GAGNEZ \$

Votre achat

allant jusqu'à concurrence de

100 000 \$

aucun achat requis!

possibilité de participer à vie

Informez-vous auprès de votre représentant ou visitez le www.gagnezvotreachat.com

VILLENEUVE
mazda MATANE

mazda

www.villeneuvmazda.com
1760, av. du Phare Ouest, Matane
418 562-0245 • 1 855 562-0255

>1042878

Nobel Biocare™

Extraction dentaire, pose d'implant et temporisation immédiate dans la même séance.

Clinique Dentaire
Dr Pierre Gervais
Chirurgien-dentiste, d.m.d.

1, av. Desjardins, Matane • 418 562-1888 • cliniquegervais@globetrotter.net Dr. Pierre Gervais

>1042210

MAÎTRISEZ L'HIVER.

AUCUN PAIEMENT PENDANT 90 JOURS

Matane Honda
1684, av. du Phare Ouest, Matane www.matanehonda.com 418 562-3644 • 1 877 560-3644

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE DÉS AUJOURD'HUI POUR UN ESSAI ROUTIER | HONDAQUEBEC.CA *Certaines conditions s'appliquent. Détails chez le concessionnaire.

LE POLYVALENT **CR-V** 2019

LOCATION À PARTIR DE **1,99%** JUSQU'À 60 MOIS

• Technologies de sécurité Honda Sensing™
• Real Time AWD™ disponible
• Dériveur à distance

+21 CIVIC

La voiture la plus vendue au Canada pour la 31^e année consécutive

LA CIVIC 2019 RENOUVELÉE

• Technologies de sécurité Honda Sensing™
• Dériveur à distance disponible
• Moteur 1.5L Turbo Développeur 174 chevaux disponible

0,99% JUSQU'À 60 MOIS

>1043099

LABORATOIRE C. Gagnon depuis 1976

Douleur... pieds GENOUX hanches DOS

MAINTENANT à STE-ANNE-DES-MONTS

ORTHÈSE ORTHÉSISTES
PROTHÈSE PROTHÉSISTES

• Chaussures moulées • Accrédités assurances privées et agents payeurs

162, rue Saint-Pierre, Matane • 418 562-5788 | 1 800 463-5788

>1042149

Des élèves de GLC pourront dorénavant faire de la mécanique à l'école

DOMINIQUE FORTIER
dfortier@lexismedia.ca

PARASCOLAIRE. Une initiative de la directrice de l'école Gabriel-Le Courtois, Isabelle Landry, vient de se réaliser alors que l'établissement scolaire offre maintenant des ateliers parascolaires en mécanique.

Avec son humilité habituelle, la directrice ne prend pas l'entière responsabilité du crédit pour ce nouveau projet mais le donne plutôt à un élève de secondaire 4 qui a, malgré lui, insufflé l'idée d'un projet de garage. « Il y a des élèves que nous ne réussissons pas toujours à intéresser à l'école notamment parce qu'ils ne se reconnaissent pas dans les activités sportives ou artistiques que nous avons en place. Cet élève de secondaire 4 m'a fait réaliser qu'il y avait tout un groupe d'étudiants que nous avions oublié », explique-t-elle.

Dans le cadre d'un travail d'écriture, un enseignant a déposé le texte de l'élève sur le bureau d'Isabelle Landry. On pouvait y lire que le jeune homme se sentait malheureux à l'école et qu'il peinait à trouver la bougie d'allumage pour passer à travers ses cours. Au-delà de cette démotivation, Isabelle Landry a remarqué que l'élève faisait souvent mention de son intérêt marqué pour la mécanique tout au long de son texte. « Je l'ai convoqué à mon bureau et sans même réfléchir à ce que pouvait impliquer d'ouvrir un garage de mécanique dans une école, je lui ai demandé s'il s'inscrirait dans un éventuel projet. »

L'élève a répondu à l'affirmative avec beaucoup d'enthousiasme. La directrice savait maintenant que le projet devait se réaliser. Rapidement, Isabelle Landry a été confrontée à tous les tenants et aboutissants de la réalisation d'un tel projet d'envergure. « Ça nous prenait des mécaniciens pour offrir la formation, de l'équipement, de l'espace et toute les spécificités techniques d'un garage, que ce soit l'échangeur d'air ou un système de récupération en cas de fuite d'essence », confie-t-elle. Bref, ce n'était pas une mince affaire.

Des perches ont alors été lancées dans la communauté et la réponse a été instantanée. Maxime Létourneau et Maxime Pelletier ont levé la main afin d'offrir de leur temps pour ce nouveau projet de garage scolaire. L'un possède déjà son garage de mini-mécanique à Sainte-Anne-des-Monts alors que l'autre possède une expertise en mécanique ferroviaire. Le local a ensuite été trouvé et l'équipe a finalement opté pour un projet de fabrication de deux go-karts pour boucler la première année du garage.

ENGOUEMENT ET IMPACT POSITIF

Isabelle Landry a réalisé qu'elle avait visé juste lorsque d'anciens élèves lui ont écrit pour la féliciter de cette initiative et pour lui mentionner que ce genre de projet aurait été salutaire pour plusieurs d'entre eux dans le passé. D'ailleurs, l'intérêt des étudiants est indéniable. En quelques semaines, 25 élèves se sont inscrits aux ateliers et dix autres sont actuellement sur la liste d'attente. « C'est clair qu'on visait d'abord les gars qui ont des aptitudes manuelles mais les ateliers sont ouverts à tout le monde, peu importe leur parcours scolaire, leur sexe ou leurs champs d'intérêts. »

Il était d'ailleurs fascinant de voir une classe de 25 élèves, majoritairement des gars, tous attentifs,

les yeux rivés sur leurs formateurs, dans le plus grand respect, friands d'en apprendre davantage sur la mécanique et surtout, de participer. « Je n'ai pas eu à les convaincre très longtemps de l'importance d'être attentifs et respectueux. Lorsque l'intérêt y est, ça va de soi, ajoute-t-elle. C'est génial de voir des élèves qui participent rarement aux échanges en classe devenir soudainement les plus intéressés, répondre aux questions et partager leurs connaissances. »

« C'est génial de voir des élèves qui participent rarement aux échanges en classe devenir soudainement les plus intéressés, répondre aux questions et partager leurs connaissances. »

Isabelle Landry

PREMIÈRE ANNÉE

En raison des coûts associés à la réalisation d'un tel projet d'envergure, la première année se veut un peu plus modeste mais la directrice et son équipe se donnent un horizon de cinq ans pour compléter le garage. « Cette année, on vise la fabrication de deux go-karts et on souhaite réaliser une petite course à la fin de l'année. Éventuellement, ça pourrait devenir un projet inter-écoles. Il y a plein de possibilités dans l'air, que ce soit des go-karts ou la réparation d'une tondeuse à gazon ou même d'une motoneige. Ce sont des acquis que les élèves pourront utiliser pour une éventuelle carrière en mécanique ou simplement pour réparer des choses chez eux. »

Lors de la présentation des moteurs d'une motoneige, d'un go-kart et d'une motocyclette par Philip Bélanger et Jean-Philippe Langlais du Cégep de la Gaspésie qui offraient gracieusement de leur temps, les jeunes étaient emballés d'entendre rugir les moteurs et d'observer les engins de près. C'est d'ailleurs le cas de Dylan Breton qui ne cachait pas son enthousiasme. « C'est ça qui m'intéresse et ça manquait à l'école. Je ne fais qu'imaginer la fierté qu'on ressentira lorsqu'on aura construit les go-karts. Je suis vraiment content car jamais je n'aurais pensé qu'on aurait ça un jour à Gabriel-Le Courtois. »

Les élèves ne sont pas les seuls à avoir des étincelles dans les yeux avec la concrétisation de ce projet. C'est aussi le cas de la directrice, Isabelle Landry, qui voit ce garage comme une possibilité pour les jeunes de s'éveiller à un autre pan de ce que l'école peut leur apporter. « Oui il y a l'Arsenal qui fait la fierté de Gabriel-Le Courtois mais ça ne doit pas être seulement ça. La disparition de l'école des métiers il y a plusieurs années a été catastrophique. Aujourd'hui, on rebâtit. En conclusion, si les jeunes ne s'impliquent pas dans les activités de l'école, ce ne sera pas par manque de choix. »

Pour ce projet, la directrice peut compter sur l'appui de son adjointe, Nathalie Mercier et du technicien en travaux pratiques, Vincent Rineau. Déjà, d'autres membres du personnel ont manifesté leur intérêt pour apporter leur contribution au garage que les participants auront le plaisir de nommer, histoire de s'approprier davantage le projet.



Les participants au projet garage ont eu droit à une formation offerte par deux élèves du Cégep de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

(Photo L'Avantage gaspésien - Dominique Fortier)

CÉGEP DE MATANE

ÉTUDIEZ EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

OFFERT EN ATE - PLACEMENT 100 %
DEMANDE D'ADMISSION AVANT LE 1^{ER} MARS
CEGEP-MATANE.QC.CA

VIVEZ L'EXPÉRIENCE MATANE

>1042627



AVIS PUBLIC

PREUVE DE RÉSIDENCE AU QUÉBEC

ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

Formation générale des jeunes

Formation générale des adultes

Formation professionnelle

La preuve de résidence du parent au secteur des jeunes ou la preuve de résidence du parent ou de l'élève au secteur de l'éducation des adultes ou au secteur de la formation professionnelle est exigée aux élèves qui souhaitent **s'inscrire pour la première fois** dans l'un des établissements de la Commission scolaire des Chic-Chocs. La preuve de résidence et le statut de la personne doivent être démontrés.

Pour ce faire, l'élève ou le parent doit présenter un document parmi les catégories suivantes :

CATÉGORIE 1 (LOGEMENT LOCATIF)

- bail ou lettre du propriétaire;
- une affirmation solennelle du propriétaire ou du locataire du lieu d'habitation ayant signé le bail attestant que l'élève ou son parent demeure bien à l'adresse indiquée si aucun autre document n'est disponible.

CATÉGORIE 2 (PROPRIÉTAIRES DU LIEU D'HABITATION)

- carte d'assurance maladie du Québec (RAMQ) (Acceptée uniquement pour les élèves inscrits en formation générale des adultes ou en formation professionnelle);
- permis de conduire au Québec;
- compte de taxe scolaire ou municipale;
- acte d'achat de la propriété résidentielle qui indique le nom du propriétaire;
- facture ou état de compte d'une compagnie de téléphone, d'électricité ou de câblodistribution, etc.;
- preuve d'assurance habitation;
- preuve d'une affiliation à une association professionnelle québécoise;
- relevé de compte bancaire au Québec, relevé de carte de crédit;
- avis de cotisation de Revenu Québec (RQ);
- relevé d'emploi (relevé 1);
- avis de paiement de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec (RRQ);
- relevé d'impôts fonciers RL-4;
- preuve d'assurance privée au Québec.

Dans le doute ou lors de situations particulières, **la commission scolaire est en droit d'exiger** la combinaison de plusieurs documents afin d'établir la preuve de résidence au Québec.

Donné à Gaspé,
ce 30^e jour de janvier 2019

Deslilas Fournier,
Directrice générale



CSCHIC-CHOC.S.QC.CA

AGENDA

redactiongaspesie@lexismedia.ca

VOS ANNONCES pour l'Agenda ou le Babillard doivent maintenant être envoyées à l'adresse courriel suivante: jpthibault@lexismedia.ca avant le jeudi à 20 h, ou une journée plus tôt lors des semaines avec congé férié.

Plaisirs d'hiver au Centre des Loisirs de L'Anse-à-Valleau le vendredi 15 février à partir de 17 h. Souper hot-dog, dessert et disco sur la glace.

Whist-militaire le vendredi 1^{er} février à la salle de l'âge d'or de L'Anse-au-Griffon à 19 h 30 à quatre personnes pour jouer. Coût d'entrée de 5 \$.

Whist-militaire à la Légion canadienne de Chandler le vendredi 15 février, organisé par les Fermières de Pabos.

Whist-militaire du Club des 50 ans et plus de Cap-aux-Os le dimanche 3 février à 13 h 30.

Déjeuner-camping du Comité des Loisirs de L'Anse-à-Valleau le samedi 16 février de 9 h à 11 h.

Bingo au sous-sol de l'église de Cap-aux-Os le lundi 4 février à 19 h 30.

Whist-militaire du Club Les Joyeux Villageois de Rivière-au-Renard le jeudi 21 février à 19 h 30.

Messe de Saint Pérégrin le mardi 5 février à 19 h au sanctuaire de Pointe-Navarre.

AGA des Cavaliers du Rocher à la mezzanine du centre sportif Desjardins de Grande-Rivière (210, rue du Carrefour) le jeudi 28 février à 19 h.

Session d'information de la part de l'Agence du Revenu du Canada et Service Canada le mardi 5 février de 13 h 30 à 16 h à la salle du Club Fadoq Le Croissant d'Or de Gaspé. Infos au 418 368-6634, poste #3.

Bénévoles recherchés au Centre d'action bénévole Gascons-Percé pour le service d'accompagnement-médical des secteurs de Newport, Sainte-Thérèse et Percé. Kilométrage remboursé à 0,43 / km. Infos au 418 689-6023.

Après-midi d'activités le mercredi 6 février au Club Les Joyeux Villageois de Rivière-au-Renard.

Rencontre des Narcotiques Anonymes tous les lundis à 19 h 30 au 613, rue de l'Hôtel-de-Ville à Chandler, et tous les mardis et samedis à 19 h 30 au 189, rue Jacques-Cartier à Gaspé.

Danse au Club Les Joyeux Villageois de Rivière-au-Renard le mercredi 9 février à 21 h avec l'orchestre André et Yvonne.



Le Téléradiothon amasse 270 000 \$ pour les handicapés

SANTÉ. Le 22^e Téléradiothon de La Ressource d'aide aux personnes handicapées a permis d'amasser 270 000 \$ sur un montant espéré de 300 000 \$. Le secteur identifié comme Gaspésie Nord a récolté près de 28 000 \$. Quelque 500 personnes occupaient les sièges de la salle Desjardins-Telus à Rimouski, qui a notamment accueilli Kevin Parent, Yves Lambert, Pascale Picard, Radio Radio et Marco Calliari, qui ont tous monté sur scène gratuitement. (J.P.)

AVIS DE CONVOCATION

Séance publique du conseil d'administration

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Gaspésie invite la population à la séance ordinaire de son conseil d'administration.

DATE : Le 7 février 2019

HEURE : 15 h

Séance ordinaire

LIEU : salle 104

144, boul. Gaspé (ancienne agence)
Gaspé

* Veuillez prendre note que la salle est accessible pour les personnes à mobilité réduite.

Les personnes qui désirent poser une question lors de la période prévue à cet effet doivent s'inscrire à la liste prioritaire. Elles peuvent le faire, en présence, au plus tard trente (30) minutes avant le début de la séance, par téléphone au 418 368-3301, poste 3656, ou par courrier électronique à : julie.bemier.ciassgaspesie@ssss.gouv.qc.ca

Bienvenue à tous!

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie



>1043743



AVIS PUBLIC

Avis public est, par les présentes, donné aux parents de tout enfant **qui fréquentera pour la première fois** un établissement de la Commission scolaire des Chic-Chocs en 2019-2020, que la période d'admission des élèves dans les établissements aura lieu du 6 au 20 février 2019. Vous devez vous présenter à votre école de quartier avec les informations suivantes :

1. le nom et le prénom de l'enfant;
2. l'adresse de sa résidence;
3. sa religion;
4. les nom, prénom, date de naissance de ses parents et/ou du tuteur.

La demande doit être accompagnée du **certificat de naissance** (grand format obligatoire) provenant de l'État civil. Si l'enfant est né hors Québec, d'autres documents peuvent être exigés.

Les parents d'un enfant de quatre ans qui souhaitent bénéficier des services de la maternelle 4 ans ou de Passe-Partout ou des autres services, doivent également faire parvenir une demande d'admission pour leur enfant à l'établissement concerné.

Une demande d'admission précoce (dérogation) à l'éducation préscolaire (maternelle) et à l'enseignement primaire doit être faite, par écrit, avant le 1^{er} avril 2019.

Durant cette même période, les parents des **élèves du primaire et du secondaire** déjà admis à la Commission scolaire doivent remplir un formulaire d'inscription **en ligne** via le portail Mozaïk. Une communication écrite qui présente la procédure à suivre leur sera acheminée sous peu.

Pour plus d'information, s'adresser à la direction de l'établissement :

Établissement primaire	Établissement secondaire
Saint-Norbert 418 786-5668	de l'Escabelle 418 786-5553
de l'Anse 418 763-2733	Gabriel-Le Courtois 418 763-3191
de l'Escabelle 418 786-5553	Saint-Maxime 418 797-2254
des Bois-et-Marées 418 763-2683	des Prospecteurs 418 784-2487
Gabriel-Le Courtois 418 763-3191	Esdras-Minville 418 393-2811
Notre-Dame-des-Neiges 418 288-5220	Antoine-Roy 418 269-3301
Saint-Maxime 418 797-2254	C.-E.-Pouliot 418 368-5531
Saint-Antoine 418 797-2388	
des Prospecteur 418 784-2487	
du P'tit-Bonheur 418 393-2170	
Notre-Dame 418 395-2170	
Saint-Paul 418 269-3227	
aux Quatre-Vents 418 269-3644	
Saint-Joseph-Alban 418 892-5311	
Notre-Dame-du-Sacré-Coeur 418 368-2489	
Notre-Dame-de-Liesse 418 645-2929	
St-Rosaire et de la Découverte ... 418 368-2237	

Donné à Gaspé,
ce 30^e jour de janvier 2019

Deslilas Fournier,
Directrice générale



CSCCHIC-CHOCS.QC.CA



Au total, ce sont 145 participantes qui étaient au rendez-vous, en plus de 24 guides accompagnatrices. (Photo tirée de Facebook)

JEAN-PHILIPPETHIBAUT
jpthibault@lexismedia.ca

fonctionnement de l'événement, dont 24 guides ambassadrices.

PLEIN AIR. À chaque nouvelle édition du **White Lips**, de plus en plus de participantes se greffent au groupe, qui comprend maintenant son lot d'habituées.

EN PRATIQUE

Sur le terrain, les skieuses et snowboardistes s'initient à leur sport, améliorent leurs compétences déjà acquises et ont droit à des formations de sécurité en milieu alpin sur les monts Lyall, Porphyre, Miller, York et sur le Champ de Mars.

« C'est un partage de la passion pour la randonnée alpine »

- Nikola Falardeau-Drouin, organisateur

Pour la 6^e mouture, qui avait lieu la fin de semaine dernière à Murdochville, ce sont 145 skieuses et snowboardistes qui ont convergé vers le cœur de la Gaspésie pour profiter des réputés secteurs hors-piste des Chic-Chocs. Elles étaient environ 120 l'an dernier pour cet événement 100% féminin qui a gagné ses lettres de noblesse au fil des ans et qui est sans contredit le plus gros événement hors-piste dans l'Est du Canada, et peut-être même dans l'Est de l'Amérique du Nord.

Le succès est tel qu'une trentaine d'inscriptions ont malheureusement été refusées. À peine 3 jours après l'ouverture, les trois quarts des places disponibles avaient trouvé preneur. L'organisateur du White Lips, Nikola Falardeau-Drouin, était loin de se douter que l'événement allait faire bouillir de neige et remplirait un jour complètement la salle communautaire de l'ex-ville minière. Mais ce dernier prend le tout une bouchée à la fois pour faire les choses correctement. « Les freins réels à tout ça, c'est qu'il y a une complexité à avoir autant de monde sur différents terrains si on veut s'assurer que leur expérience reste bonne. En grossissant trop vite, on pourrait risquer de perdre ça et ce n'est pas ce qu'on veut. » En tout et partout, environ 220 personnes œuvrent au bon

Yoga, cocktails chauds et dégustations de produits locaux viennent agrémenter le tout entre les sessions en montagne. « L'idée c'est de se retrouver tout le monde avec la même passion au même endroit au même moment. C'est un partage de la passion pour la randonnée alpine », résume Nikola Falardeau-Drouin.

Les participantes ont d'ailleurs pu profiter d'une journée supplémentaire avec la tempête qui s'est abattue sur la Gaspésie dimanche, empêchant l'autocar nolisé de retourner à destination vers Montréal. Qu'à cela ne tienne, une partie du groupe a pu mettre en pratique leurs connaissances en dévalant des montagnes fraîches ayant reçu plus de 50 cm de neige.

L'an prochain, le White Lips devrait d'ailleurs nolisier deux autocars, signe que le succès ne se dément pas et que cette activité plein air trouve écho auprès de la gent féminine.

Succès pour l'Impérial au deuxième tournoi de l'année



Les joueurs et joueuses des six équipes de l'Impérial. (Photo Gracieuseté Dave Lavoie)

VOLLEYBALL. Les six équipes de volleyball de l'École C.-E.-Pouliot de Gaspé ont connu du succès dans le cadre du deuxième de trois tournois de saison samedi dernier à Rivière-du-Loup et Saint-Pascal.

En division III, l'équipe benjamines-2 a ramené une fiche de 7-1 n'échappant qu'un seul petit set face à l'équipe benjamines-3 qui a également bien fait signant une journée de six victoires et deux défaites; les deux revers ayant justement été subis aux mains des benjamines-2 de Gaspé. Ces succès permettent aux deux équipes de remonter au classement.

L'autre belle surprise a été la performance des jeunes garçons qui ont remporté six de leurs huit sets. Avec ce résultat, les joueurs de l'entraîneur Gabriel Jalbert remportent les honneurs de ce deuxième tournoi. Le classement est serré entre Gaspé et Matane et la bannière de championnat se jouera au troisième et dernier tournoi de la saison.

Finalement, en catégorie cadettes division II, les cadettes-1 de Gaspé ont échappé qu'un seul set au cours de la journée pour compléter la compétition avec une fiche de 7-1. Avec une fiche globale de 15-1 après deux tournois, l'équipe est en tête de sa division en compagnie de Rimouski-1 et bataillera aussi pour la bannière le 9 février. D'ailleurs, le dernier match de ce tournoi pourrait bien être celui qui décidera du sort de la saison, alors que les deux équipes de tête s'affronteront.

Pour leur part, les cadettes-2 affrontaient les trois meilleures équipes de leur division et ont baissé pavillon face à Rimouski et Gaspé-1, mais réussi à enlever un set à la puissante équipe de Grande-Rivière. Avec les sets remportés contre Matane-2, l'équipe conclut le tournoi avec une fiche respectable de 3-5.

Enfin, les benjamines-1 de Gaspé ont également connu un très bon tournoi, elles qui évoluent également dans la catégorie cadette division forte en raison de leur bon rendement sur le terrain. Elles ont d'abord remporté leurs six premiers sets de façon décisive, avant de s'incliner dans leur dernier duel qui avait lieu face à leurs aînées, soit les cadettes-1 de Gaspé. Elles ont perdu ces deux sets qui ont donné droit à du jeu très relevé. Elles complètent le tournoi avec une fiche de 6-2.

« Nous sommes très fiers du travail de nos six équipes, explique l'entraîneur responsable du club, Dave Lavoie. La chimie s'installe de plus en plus au sein de chacune de nos formations et cela s'annonce très bien pour les championnats régionaux qui auront lieu à la maison. » (J.P.)

AVIS est par les présentes donné que suite à l'assemblée publique de consultation tenue le 24 janvier 2019, le Conseil municipal de la Ville de Gaspé a accepté par résolution le 24 janvier 2019 un second projet de règlement 1156-11-37 modifiant le règlement de zonage. Celui-ci contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones concernées ou des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

1. OBJET D'UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

1.1 Une demande relative à la disposition suivante ayant pour objet de :

- Agrandir la zone M-224 à même une partie de la zone M-236;

Toute telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition à laquelle elle s'applique soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone indiquée, ainsi que de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition. Toutefois, toute zone contiguë ayant fait une demande pourra participer à l'approbation référendaire seulement si une demande provient également de la zone à laquelle elle est contiguë.

1.2 Une demande relative à la disposition suivante ayant pour objet de :

- Modifiant le deuxième paragraphe de l'article 3.2.17 « CLASSE INDUSTRIELLE DIVERSE (I-2) », afin d'ajouter l'usage autorisé Industrie de production, de transformation et d'entreposage du cannabis (2131) dans la zone IC-269;

Toute telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition à laquelle elle s'applique soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone indiquée, ainsi que de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition. Toutefois, toute zone contiguë ayant fait une demande pourra participer à l'approbation référendaire seulement si une demande provient également de la zone à laquelle elle est contiguë.

1.3 Une demande relative à la disposition suivante ayant pour objet de :

- Modifiant les usages autorisés dans les zones IC-161, IC-297, IC-297-1, IC-297-2 et IC-341-1 afin d'ajouter l'usage spécifiquement prohibé Industrie de production, de transformation et d'entreposage du cannabis (2131);

Toute telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition à laquelle elle s'applique soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone indiquée, ainsi que de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition. Toutefois, toute zone contiguë ayant fait une demande pourra participer à l'approbation référendaire seulement si une demande provient également de la zone à laquelle elle est contiguë.

1.4 Une demande relative à la disposition suivante ayant pour objet de :

- Ajoutant une note 1 à la grille de spécifications de la zone IC-269 afin d'ajouter une disposition relative aux matériaux autorisés pour la construction d'une serre.

Toute telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition à laquelle elle s'applique soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone indiquée, ainsi que de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition. Toutefois, toute zone contiguë ayant fait une demande pourra participer à l'approbation référendaire seulement si une demande provient également de la zone à laquelle elle est contiguë.

2. LOCALISATION DES ZONES CONCERNÉES

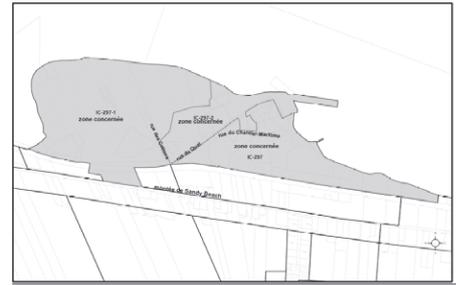
La zone concernée (M-224), située dans le secteur de centre-ville de Gaspé, est illustrée sur le croquis suivant :



La zone concernée (IC-161), située dans le secteur du parc industriel des Augustines de Gaspé, est illustrée sur le croquis suivant :



La zone concernée (IC-297), située dans le secteur du quai de Sandy-Beach à Gaspé, est illustrée sur le croquis suivant :



La zone concernée (IC-341-1), située dans le secteur du parc industriel de Rivière-au-Renard, est illustrée sur le croquis suivant :



3. CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, une demande de participation à un référendum doit :

- indiquer clairement la disposition du second projet qui fait l'objet de la demande ;
- identifier la zone d'où provient cette demande ;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient, ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21 ;
- être reçue au Bureau de la greffière à l'hôtel de ville, au plus tard le 6 février 2019, 16 h 30.

4. PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE

- 1.1 Est une personne intéressée toute personne majeure, de citoyenneté canadienne qui n'est pas sous curatelle et qui, à la date d'adoption du second projet, soit le 24 janvier 2019, n'est frappée d'aucune incapacité de voter et remplit une des deux (2) conditions suivantes :
- est domiciliée dans une zone d'où peut provenir une demande et domiciliée au Québec depuis au moins 6 mois ;
 - est propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans une telle zone depuis au moins 12 mois.
- 4.2 Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux occupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou occupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.
- 4.3 Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 24 janvier 2019, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

5. ABSENCE DE DEMANDES

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. CONSULTATION DU PROJET

Le second projet de règlement est disponible pour consultation au Bureau de la greffière à l'hôtel de ville durant les heures ouvrables, soit de huit heures quinze (8 h 15) à midi (12 h) et de treize heures (13 h) à seize heures trente (16 h 30) du lundi au jeudi et de huit heures quinze (8 h 15) à midi (12 h) le vendredi.

Fait et donné à Gaspé, ce 30 janvier 2019.

Isabelle Vézina,
 Directrice des services juridiques et greffière



AVIS PUBLIC

PREUVE DE RÉSIDENCE AU QUÉBEC

ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

Formation générale des jeunes

Formation générale des adultes

Formation professionnelle

La preuve de résidence du parent au secteur des jeunes ou la preuve de résidence du parent ou de l'élève au secteur de l'éducation des adultes ou au secteur de la formation professionnelle est exigée aux élèves qui souhaitent **s'inscrire pour la première fois** dans l'un des établissements de la Commission scolaire des Chic-Chocs. La preuve de résidence et le statut de la personne doivent être démontrés.

Pour ce faire, l'élève ou le parent doit présenter un document parmi les catégories suivantes :

CATÉGORIE 1 (LOGEMENT LOCATIF)

- bail ou lettre du propriétaire;
- une affirmation solennelle du propriétaire ou du locataire du lieu d'habitation ayant signé le bail attestant que l'élève ou son parent demeure bien à l'adresse indiquée si aucun autre document n'est disponible.

CATÉGORIE 2 (PROPRIÉTAIRES DU LIEU D'HABITATION)

- carte d'assurance maladie du Québec (RAMQ) (Acceptée uniquement pour les élèves inscrits en formation générale des adultes ou en formation professionnelle);
- permis de conduire au Québec;
- compte de taxe scolaire ou municipale;
- acte d'achat de la propriété résidentielle qui indique le nom du propriétaire;
- facture ou état de compte d'une compagnie de téléphone, d'électricité ou de câblodistribution, etc.;
- preuve d'assurance habitation;
- preuve d'une affiliation à une association professionnelle québécoise;
- relevé de compte bancaire au Québec, relevé de carte de crédit;
- avis de cotisation de Revenu Québec (RQ);
- relevé d'emploi (relevé 1);
- avis de paiement de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec (RRQ);
- relevé d'impôts fonciers RL-4;
- preuve d'assurance privée au Québec.

Dans le doute ou lors de situations particulières, **la commission scolaire est en droit d'exiger** la combinaison de plusieurs documents afin d'établir la preuve de résidence au Québec.

Donné à Gaspé,
ce 30^e jour de janvier 2019

Deslilas Fournier,
Directrice générale



CSCHIC-CHOCS.QC.CA

>1043869



AVIS PUBLIC

Avis public est, par les présentes, donné aux parents de tout enfant **qui fréquentera pour la première fois** un établissement de la Commission scolaire des Chic-Chocs en 2019-2020, que la période d'admission des élèves dans les établissements aura lieu du 6 au 20 février 2019. Vous devez vous présenter à votre école de quartier avec les informations suivantes :

1. le nom et le prénom de l'enfant;
2. l'adresse de sa résidence;
3. sa religion;
4. les nom, prénom, date de naissance de ses parents et/ou du tuteur.

La demande doit être accompagnée du **certificat de naissance** (grand format obligatoire) provenant de l'État civil. Si l'enfant est né hors Québec, d'autres documents peuvent être exigés.

Les parents d'un enfant de quatre ans qui souhaitent bénéficier des services de la maternelle 4 ans ou de Passe-Partout ou des autres services, doivent également faire parvenir une demande d'admission pour leur enfant à l'établissement concerné.

Une demande d'admission précoce (dérogation) à l'éducation préscolaire (maternelle) et à l'enseignement primaire doit être faite, par écrit, avant le 1^{er} avril 2019.

Durant cette même période, les parents des **élèves du primaire et du secondaire** déjà admis à la Commission scolaire doivent remplir un formulaire d'inscription **en ligne** via le portail Mozaïk. Une communication écrite qui présente la procédure à suivre leur sera acheminée sous peu.

Pour plus d'information, s'adresser à la direction de l'établissement :

Établissement primaire		Établissement secondaire	
Saint-Norbert	418 786-5668	de l'Escabelle	418 786-5553
de l'Anse	418 763-2733	Gabriel-Le Courtois	418 763-3191
de l'Escabelle	418 786-5553	Saint-Maxime	418 797-2254
des Bois-et-Marées	418 763-2683	des Prospecteurs	418 784-2487
Gabriel-Le Courtois	418 763-3191	Esdras-Minville	418 393-2811
Notre-Dame-des-Neiges	418 288-5220	Antoine-Roy	418 269-3301
Saint-Maxime	418 797-2254	C.-E.-Pouliot	418 368-5531
Saint-Antoine	418 797-2388		
des Prospecteur	418 784-2487		
du P'tit-Bonheur	418 393-2170		
Notre-Dame	418 395-2170		
Saint-Paul	418 269-3227		
aux Quatre-Vents	418 269-3644		
Saint-Joseph-Alban	418 892-5311		
Notre-Dame-du-Sacré-Coeur	418 368-2489		
Notre-Dame-de-Liesse	418 645-2929		
St-Rosaire et de la Découverte ...	418 368-2237		

Donné à Gaspé,
ce 30^e jour de janvier 2019

Deslilas Fournier,
Directrice générale



CSCHIC-CHOCS.QC.CA

>1043861

Convergence fait l'acquisition de la maison du Doc Marin

DOMINIQUE FORTIER
dfortier@lexismedia.ca

DÉMÉNAGEMENT. L'organisme Convergence, qui vient en aide aux hommes en détresse, vient de faire l'acquisition de la maison du Dr Charles-Eugène Marin, ce qui lui permettra d'étendre son offre de services.

Étant limité dans ses interventions par la petitesse de son ancien local, l'organisme Convergence a saisi la chance d'acquiescer une maison qui comprend de vastes espaces intérieurs dans le but éventuel d'offrir de l'hébergement à sa clientèle.

D'abord connu comme un organisme qui venait en aide principalement aux hommes aux prises avec des comportements violents ou agressifs, Convergence s'adresse maintenant à une clientèle plus large. « Nous sommes dans un milieu généraliste. Oui, nous venons en aide aux hommes qui présentent des comportements violents, mais également des hommes en détresse, qui vivent des après ruptures difficiles, de la solitude ou des idées noires », explique le directeur général, Jean-Jacques Élie.

Ainsi, en plus des services de consultation externe, Convergence travaille actuellement

avec le CISSS-Gaspésie dans le but de transformer leur nouveau local en Maison Oxygène. Ces dernières sont des lieux d'hébergement pour les pères qui ont la garde exclusive ou partagée de leurs enfants et qui vivent des moments difficiles. « Depuis quelques années, nous avons remarqué que près de 80 % de nos hommes sont des pères de famille. C'est pourquoi nous avons pris la décision de mettre l'emphase sur cette clientèle », poursuit Jean-Jacques Élie.

UN ORGANISME APPELÉ À CROÎTRE

Convergence prévoit offrir le service d'hébergement dans les prochains mois, lorsque la maison sera aménagée en conséquence. Le directeur, Jean-Jacques Élie, estime qu'un nouvel intervenant sera éventuellement engagé pour répondre à la demande grandissante. « Pour 2018, nous avons au-delà de 240 dossiers actifs pour la Gaspésie. Certains viennent par choix alors que d'autres sont contraints de le faire sous ordre de la cour. Donc le nombre de rencontres peut varier en fonction du plan de match qu'on donne à chaque homme. »

Convergence travaille également en collaboration avec d'autres instances d'aide en région, que ce soit sur le plan social qu'en matière d'emploi. « Nous sommes en contact avec des

psychologues et travailleurs sociaux. Nous travaillons également avec les CLSC ou le centre de réadaptation en dépendances. »

Pour Jean-Jacques Élie, l'implantation d'une Maison Oxygène qui est appelée à répondre, d'abord aux besoins des hommes de la Haute-Gaspésie, mais également à ceux de la région entière, était rendu nécessaire selon Jean-Jacques Élie. « Ils ont de telles maisons à Baie-Comeau Sept-Îles, alors pourquoi pas nous ? »

Les hommes qui vivent des situations de détresse psychologique peuvent donc faire appel dès maintenant aux services de Convergence en appelant au 418 763-5001 ou 1 866 855-4455 ou visiter les tout nouveaux locaux au 526, 1^{re} Avenue Ouest à Sainte-Anne-des-Monts.



Le directeur général de Convergence, Jean-Jacques Élie et l'adjointe administrative, Marie Hudon. (Photo L'Avantage gaspésien - Dominique Fortier)

Bourse Micheline-Pelletier remise à Alexis Hudon

ÉTUDES. Pour une troisième année consécutive, le Centre de formation de la Haute-Gaspésie a remis la bourse Micheline-Pelletier à un élève méritant.

Cette année, l'élève qui bénéficie de cette bourse de 250 \$ est Alexis Hudon, étudiant au programme de plomberie et chauffage. Le jeune homme originaire de Montréal s'est vu octroyé cette bourse pour récompenser son attitude positive, son assiduité ainsi que ses résultats académiques remarquables.

C'est lors d'une petite cérémonie organisée en son honneur que la bourse lui a été remise. Pour l'occasion, plusieurs membres du personnel du Centre de formation professionnelle étaient présents dont Allen Tremblay, Marco Murray, Jean-Carl Beauchamp, Margot Bérubé et Renaud Béland.

Il y avait également quelques membres du gratin politique local, soit le maire de Sainte-Anne-des-Monts, Simon Deschênes et le préfet de la Haute-Gaspésie, Allen Cormier. « C'est une belle occasion de se rappeler l'apport de Micheline Pelletier au milieu de l'éducation et ça donne une petite tape dans le dos à un étudiant en même temps. »

HOMMAGE À MICHELINE PELLETIER

Cette bourse a été créée il y a trois ans pour honorer la mémoire de l'ex-mairesse de Sainte-Anne-des-Monts, Micheline Pelletier, pour qui l'éducation a toujours été au cœur de ses préoccupations et de ses interventions. À son décès, son nom a été donné au Centre de formation qui a été le cheval de bataille de l'ex-mairesse pendant plusieurs années. Par la suite, le conseil des maires de la Haute-Gaspésie a décidé d'offrir deux bourses de 250 \$ par année pour chacune des deux formations.

Pour Allen Cormier, la bourse Micheline-Pelletier rappelle la mémoire d'une femme qui a œuvré 30 ans en éducation et 10 ans au service des citoyens de Sainte-Anne-des-Monts. D'ailleurs, le centre qui porte son nom offrira une nouvelle formation en conduite d'engin de chantier dès mars 2019. « Nous poursuivons nos efforts pour qu'une quatrième formation soit offerte prochainement », a conclu Allen Cormier. (D.F.)



(Photo Gracieuseté)



Ville de Matane
PROVINCE DE QUÉBEC

Avis public de procédure d'enregistrement

Règlement d'emprunt numéro VM-307

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité;

- Lors de la séance générale tenue le 21 janvier 2019, le conseil municipal de la Ville de Matane a adopté le règlement d'emprunt numéro VM-307 intitulé :

RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO VM-307 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT ET UNE DÉPENSE DE 17 338 000 \$ POUR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU COMPLEXE AQUATIQUE ET LA DÉMOLITION DE LA PISCINE MUNICIPALE ACTUELLE
- Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que le règlement d'emprunt numéro VM-307 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.
- Le registre sera accessible de 9 h à 19 h, le **lundi 11 février 2019** au bureau du greffe de la Ville de Matane situé à l'hôtel de ville, 230, avenue Saint-Jérôme, Matane.
- Le nombre de demandes requis pour que le règlement d'emprunt numéro VM-307 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 500. Si ce nombre n'est pas atteint, ledit règlement d'emprunt sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
- Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé après 19 h le **lundi 11 février 2019** à l'hôtel de ville, 230 de l'avenue Saint-Jérôme, Matane.
- Le règlement peut être consulté au bureau de la municipalité aux heures régulières de bureau, soit entre 8 h 30 et midi et 13 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi et pendant les heures de la procédure d'enregistrement.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité :

- Toute personne qui, le 21 janvier 2019, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :
 - être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec; et;
 - être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
- Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
 - dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
- Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
 - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
- Personne morale :
 - avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 21 janvier 2019, et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Donné à Matane, ce vingt-quatrième jour du mois de janvier de l'an deux mille dix-neuf.
La greffière, M^{me} Marie-Claude Gagnon, o.m.a., avocate

>1044193

COMMUNAUTÉ

Cri du cœur de la part de l'école C.-E.-Pouliot

ÉDUCATION. Du 3 au 9 février 2019, la communauté éducative de l'école C.-E.-Pouliot à Gaspé soulignera activement la Semaine nationale de prévention du suicide.

Ayant produit et réalisé plusieurs outils de sensibilisation dans le passé, l'équipe-école innove cette année en invitant toutes les écoles du Québec à reproduire, avec leurs élèves et membres du personnel, la chorégraphie *J'ai dans l'coeur* créée par la chorégraphe Gabrielle-Hélène Coulter.

Une vidéo explicative complète qui présente les mouvements de la chorégraphie est accessible sur YouTube pour les écoles intéressées à se joindre au mouvement. Il est aussi possible de télécharger la chanson officielle, composée par le directeur adjoint de l'école, Steve Boulay, et arrangée par Ike Barsalou du studio Honguedo.

«Nous souhaitons que le plus grand nombre d'écoles possible puissent souligner la Semaine de prévention du suicide avec leurs élèves et membres du personnel. Nous pensons que de travailler à monter une oeuvre collective est une belle façon de démontrer que nous devons compter les uns sur les autres, dans les bons moments comme dans les plus difficiles», mentionne Steve Boulay.

Rappelons que l'équipe de prévention suicide de l'école C.-E.-Pouliot est très active depuis quelques années et s'est vu remettre le prix Initiative citoyenne 2015-2017 par l'Association québécoise de prévention du suicide.



OPINION

Le sort de la maison Busteed: aller au-delà du souvenir

OPINION. Extrait d'une lettre rédigée par Jean-Marie Fallu, historien et président de Patrimoine Gaspésie, à l'intention de Monsieur Darcy Gray, chef du Listuguj Mi'gmaq Government.

Monsieur le Chef,

En tant qu'organisme voué à la préservation du patrimoine gaspésien, nous désirons vous exprimer notre préoccupation face au sort de la maison Busteed – la plus ancienne résidence de la péninsule gaspésienne – qui, depuis quelque temps, divise les membres de votre communauté puisqu'à son origine elle aurait été construite en territoire autochtone. Aussi, dans le cadre du processus de réflexion que vous entamez quant à l'avenir de ce bien patrimonial, nous souhaitons y apporter un point de vue qui se veut avant tout constructif tant pour votre communauté que pour l'ensemble des Gaspésiens.

POURQUOI FAUT-IL PRÉSERVER LA MAISON BUSTEED ?

En dehors du fait que cette maison est un bien patrimonial classé en 1987 par le gouvernement du Québec pour ses valeurs historique et architecturale, elle mérite d'être préservé pour le bénéfice de votre communauté et des communautés allochtones.

De prime abord, on peut comprendre que pour les membres de votre communauté cette maison ait une signification négative, plusieurs y voyant là un symbole de dépossession et de colonialisme outrageant. Toutefois, vous pourriez retourner la situation à votre avantage, car le terrain où se trouve la maison Busteed est un lieu chargé d'une riche histoire qui pourrait être mise en valeur (présence autochtone attesté par des fouilles archéologiques et poste militaire français en 1759).

LE PATRIMOINE: UNE VALEUR DE RAPPEL

Préserver la maison Busteed sur son site d'origine devrait avoir une valeur de rappel des différentes facettes entourant le passé de ce lieu et une façon pour vous, Mi'gmaq de Listuguj, de vous réconcilier avec un pan



douloureux de votre histoire et de vous projeter vers l'avenir.

À travers vos déclarations publiques sur ce dossier, on peut déceler chez vous une ouverture d'esprit qui vous honore. Vous comprenez que, de nos jours, on ne peut plus vivre isolé et gérer en silo. À l'heure des communications et de la transparence, on privilégie la recherche de collaborations et de partenariats avec l'extérieur, ce que vous semblez préconiser et qui aide à briser la barrière des préjugés.

Sur le plan touristique, votre communauté aurait avantage à profiter de la maison Busteed et de son site pour promouvoir l'histoire et la culture de la nation mi'gmaq qui demeure peu connues des visiteurs et des Gaspésiens.

ALLER AU-DELÀ DU SOUVENIR

Ainsi, vous pourriez tirer profit de la préservation et la mise en valeur de la maison Busteed en créant un «Espace Mi'gmaq», un

lieu de commémoration et d'interprétation de votre histoire en relatant à la fois le passé douloureux que représente cette maison comme symbole du colonialisme, mais aussi en traitant de la prise en charge de votre histoire, de votre culture et de votre développement en lien avec les communautés allochtones.

Aussi, le dossier de la maison Busteed devrait être un moment propice de réflexion sur le sens à donner à un bien patrimonial sous l'angle de sa représentation historique certes, mais particulièrement dans une perspective actualisée de vos rapports intercommunautaires et intergouvernementaux (municipalité de Pointe-à-la-Croix et gouvernements du Québec et du Canada). Dans une optique de réflexion plutôt que de réaction, nous vous invitons donc à mener à bon port ce dossier sur la base des valeurs qui vous sont chères, soit le besoin de guérison et de réconciliation avec le passé et le désir du vivre ensemble.



Une maquette de l'église de Saint-Maurice

SOCIÉTÉ. Raymond Savage, originaire de Petit-Cap, a fait don au Musée de la Gaspésie d'une maquette de l'église de Saint-Maurice-de-l'Échouerie qu'il a lui-même faite. L'artiste y a consacré environ 9 mois de son temps. (J.P.)



Fondation
québécoise
du cancer
Du soutien au quotidien

Don in memoriam
En souvenir d'un être cher

1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca

Ma Cabane en Gaspésie s'implante en Matanie

STÉPHANE QUINTIN
squintin@lexismedia.ca

ÉCONOMIE. L'entreprise acéricole fondée en 2014 à Mont-Joli a conclu au cours des dernières semaines l'acquisition de l'érablière et de l'Auberge de la Pente Abrupte de Sainte-Paule, où des travaux de rénovation ont déjà débuté, avec l'objectif d'une réouverture l'été prochain. Le propriétaire voudrait y développer un total de 17 000 nouvelles entailles.

En plus de l'acquisition d'un centre d'évaporation pour l'érablière et de 600 acres de terres privées, Ma Cabane en Gaspésie a fait l'acquisition de l'auberge, comprenant une salle de réception pouvant accueillir 150 personnes, un restaurant, une salle de réunion de 60 personnes et 13 chambres. « Je voulais amener une autre dimension à l'entreprise tout en participant à la revitalisation du village de Sainte-Paule, à son essor touristique, autant auprès des étrangers, attirés par nos produits issus du sirop d'érable, que des gens du coin, sans oublier les amateurs de VTT et les motoneigistes », a expliqué le nouveau propriétaire des lieux, Gino Ouellet. Selon lui, l'entreprise, qui compte aujourd'hui une cinquantaine d'employés, est amenée à s'agrandir, avec deux nouvelles boutiques attendues cette année, en plus des trois points de vente déjà existants, à Mont-Joli, Québec et Rimouski. Avec l'acquisition des 19 000 entailles déjà existantes de la Pente Abrupte, l'entreprise, qui en dénombre ainsi 110 000, vise à en doubler le nombre d'ici à 2022. Ma Cabane en Gaspésie est issue d'une érablière familiale nichée à la frontière entre Saint-Noël et Saint-Damase, dans la Matapédia, produisant du sirop depuis 1884.



Avec l'acquisition de l'Auberge de la Pente Abrupte, Ma Cabane en Gaspésie compte diversifier ses activités commerciales et transformer l'établissement en un important attrait touristique. (Photo gracieuseté L'Auberge de la Pente Abrupte)

PROpulse ta carrière avec nous.

Santé, assistance et soins infirmiers

CFPRO

INSCRIPTIONS EN COURS
cfpro.ca | 1 800 665-2367



Soyez attentif aux signaux des autobus scolaires!

Chaque jour au Québec, plus de 10 300 autobus scolaires transportent quelque 523 000 écoliers, d'où l'importance d'adopter des comportements sécuritaires à bord et autour de ces imposants véhicules! Organisée par la Fédération des transporteurs par autobus, la campagne « M'as-tu vu? » se déroulant du 4 au 15 février 2019 vise à rappeler aux écoliers, aux parents et à tous les usagers de la route qu'ils doivent être attentifs à la signalisation des autobus scolaires. Pour vérifier si vous connaissez bien la réglementation touchant les automobilistes, répondez aux quatre questions suivantes.

1. Quand devez-vous ralentir et vous préparer à arrêter votre véhicule?

- Dès que l'autobus scolaire ralentit.
- Dès que l'autobus active ses quatre feux jaunes alternatifs.
- Dès que le panneau d'arrêt est déployé.

2. Quand devez-vous immobiliser complètement votre véhicule?

- Dès que les feux rouges intermittents de l'autobus scolaire sont activés.
- Dès que le panneau d'arrêt de l'autobus est déployé.
- Dès que les feux rouges intermittents de l'autobus sont activés et que le panneau d'arrêt est déployé.

3. Quelle distance minimale devez-vous garder entre votre véhicule et un autobus scolaire dont le panneau d'arrêt est déployé?

- 3 mètres.
- 5 mètres.
- 8 mètres.

4. Quand pouvez-vous reprendre votre route après le passage d'un autobus scolaire?

- Dès que le panneau d'arrêt de l'autobus est complètement replié et que les feux rouges sont éteints.
- Dès que le panneau d'arrêt de l'autobus est complètement replié.
- Dès que les feux rouges intermittents de l'autobus sont éteints.

*Source: Hebdo Conpceit

RÉPONSES : 1 B), 2 C), 3 B) ET 4 A).



PIÈCES D'AUTO
DONALD BÉLANGER INC.

DE TOUT POUR L'ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE



198, boul. Sainte-Anne Est
Sainte-Anne-des-Monts
418 764-2401

170, rue Notre-Dame,
Cap-Chat
418 786-2400



Commission scolaire des Chic-Chocs

Point de service :

170, boul. Sainte-Anne Ouest
Sainte-Anne-des-Monts
Tél. 418 763-2206

Siège social :

102, rue Jacques-Cartier
Gaspé
Tél. 418 368-3499
1 866 368-3499

Trois médailles pour le paracycliste Martin Parisé

CYCLISME. Martin Parisé de Port-Daniel-Gascons revient de la Floride avec trois médailles au cou, une deuxième place au cumulatif de la fin de semaine et une bourse de 200\$.

Martin est atteint de paralysie cérébrale suite à un manque d'oxygène à la naissance, qui se traduit chez lui par de la spasticité au niveau de ses jambes.

Ne pouvant pas plier ses genoux, il est impossible pour lui de piloter un vélo à deux ou trois roues.

Sportif dans l'âme et suite à plusieurs années à pratiquer le fitness, faire des événements de 5 ou 10 km en béquille ou encore la course en fauteuil, il se dirigera vers le vélo à main en 2017.

Après une première saison, il se blesse lors d'une sortie de motoneige. Il fait donc cette année son retour, avec de grands objectifs et une approche

très sérieuse. Après un automne à s'entraîner, Martin a participé à un camp d'entraînement à Gainesville, au nord de la Floride, qui s'est terminé avec l'événement Top End Euro-American Handcycling Championship qui se déroulait au début du mois de février.

VERS LES MONDIAUX

Trois épreuves étaient au menu, un contre-la-montre, une course sur route et un critérium. Martin signe trois résultats similaires et termine à chaque fois deuxième dans sa catégorie H4, bon également pour une deuxième position au cumulatif du week-end. Il revient donc couvert d'argent et d'argent puisqu'une somme de 200\$ s'attachait à sa performance. La saison s'annonce prometteuse pour Martin Parisé. Sa saison sur le circuit national débutera par ailleurs en mai par le Défi Sportif à Montréal, visitant ensuite Québec, Beauce et la Côte-Nord, notamment.

L'athlète tentera ainsi d'atteindre les critères de sélection de l'équipe nationale de paracyclisme. Éric Van Den Eynde, l'entraîneur dirigeant le camp en Floride, estime que ses chances sont bonnes d'accéder au circuit des coupes du monde d'ici un à deux ans si le temps et les efforts sont donnés. Une histoire à suivre.

Collaboration spéciale Sylvie Trudel

Martin Parisé a terminé deuxième au contre-la-montre, à la course sur route et au critérium.

(Photo Gracieuseté Sylvie Trudel)



AVIS PUBLIC

La Commission scolaire des Chic-Chocs, conformément aux articles 220 et 220.1 de la Loi sur l'instruction publique, avise la population qu'elle déposera son Rapport annuel 2017-2018 lors d'une séance d'information publique qui se tiendra à l'école Esdras-Minville de Grande-Vallée, le mardi 26 février 2019 à 19 h. Par la suite, ce rapport pourra être consulté sur le site Internet de la Commission scolaire.

Donné à Gaspé,
ce 13 février 2019

Claude Petitpas,
Secrétaire général

 Commission scolaire
des Chic-Chocs

CSCHIC-CHOC.S.QC.CA



Ville de Percé

AVIS PUBLIC

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que lors de la séance ordinaire tenue le 5 février 2019, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

- Règlement numéro 531-2019 déterminant les modalités de publication des avis publics municipaux.

AVIS est aussi donné que ledit règlement est déposé au bureau de la greffière de la municipalité où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance aux heures normales d'ouverture.

Donné à Percé, le 6 février 2019.

Gemma Vibert,
Greffière

>1046507



Ville de Gaspé

AVIS PUBLIC

PROJET: REMPLACEMENT DU SYSTÈME UV DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES
DE L'USINE D'ÉPURATION DE GASPÉ

N° DU
PROJET:
KWA-18-149

VOLET 1 – FOURNITURE DU SYSTÈME UV

DONNEUR D'OUVRAGE:

Ville de Gaspé
25, rue de l'Hôtel de Ville
Gaspé, QC G4X 2A5
Tél. : 418 368-2104

INGÉNIEURS:

Kwatroe Consultants
298, boul. York Sud
Gaspé, QC G4X 2L6
Tél. : 418 368-3077

La Ville de Gaspé désire obtenir des soumissions sous enveloppe scellée pour le volet 1: la fourniture du système UV dans le cadre du projet de remplacement du système UV de traitement des eaux usées de l'usine d'épuration de Gaspé.

Toute personne ou toute société devra se procurer les documents d'appel d'offres, plans et devis et autres documents pertinents au projet uniquement sur le Système Électronique d'Appel d'Offres (SEAO) au www.seao.ca.

Toute soumission devra être accompagnée d'une garantie de soumission représentant dix pour cent (10%) de la soumission incluant les montants de la TPS et de la TVQ applicables, sous forme de chèque visé, fait à l'ordre de la Ville de Gaspé, de lettre de garantie irrévocable ou de cautionnement de soumission établi au même montant et valide pour une période de soixante (60) jours suivant la date d'ouverture des soumissions émis par une compagnie d'assurances détenant un permis d'assureur au Canada ou au Québec, par une institution financière qui est un assureur détenant un permis émis conformément à la Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32) l'autorisant à pratiquer l'assurance cautionnement, une société de fiducie titulaire d'un permis délivré en vertu de la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne (L.R.Q., c. S-29.01), une coopérative de services financiers visée par la Loi sur les coopératives de services financiers (L.R.Q., c. C-67.3) ou une banque au sens de la Loi sur les banques (L.C., 1991, c. 46), sans quoi la soumission sera automatiquement rejetée. Dans le cas où la garantie de soumission est émise sous forme de cautionnement de soumission, une lettre d'engagement relative à l'émission d'un cautionnement d'exécution doit également être annexée à la soumission.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver entre les mains de la Greffière de la Ville de Gaspé ou de son mandataire officiel, sous pli cacheté, au plus tard le 28 février 2019, à 10h00, avec l'inscription suivante sur l'enveloppe: «**SOUSSION – REMPLACEMENT DU SYSTÈME UV DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES À L'USINE D'ÉPURATION DE GASPÉ / VOLET 1 – FOURNITURE DU SYSTÈME UV**», à l'adresse ci-après, pour être ouverte publiquement au même endroit le même jour à 10h01. Toute soumission reçue postérieurement sera automatiquement rejetée.

Madame Isabelle Vézina, Greffière
Ville de Gaspé
25, rue de l'Hôtel-de-Ville, Gaspé (Québec) G4X 2A5,

Seules les personnes, sociétés ou compagnies ayant leur principale place d'affaires au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, dans une province ou un territoire visé par cet accord, seront admises à soumissionner.

La Ville de Gaspé se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront présentées et n'encourra aucune responsabilité à l'égard des soumissionnaires relativement aux pertes alléguées ou frais encourus, quelle qu'en soit la nature, dans le cadre du présent appel d'offres.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec M. Michel Colton, directeur des travaux publics au 418 368-2104 poste 8528 michel.colton@ville.gaspe.qc.ca

Isabelle Vézina
Greffière

>1046535



Chandler

VILLE DE CHANDLER AVIS D'APPEL D'OFFRES FOURNITURE D'UN CHARGEUR SUR ROUES USAGÉ 2015 OU PLUS RÉCENT SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

La Ville de Chandler demande des offres pour la fourniture d'un chargeur sur roues usagé 2015 ou plus récent. Les documents d'appel d'offres peuvent être obtenus par le biais du Système électronique d'appel d'offres (SEAO) en payant les coûts prévus.

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique soient incomplets ou comportent des erreurs ou des omissions. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

Il s'agit d'un appel d'offres en deux étapes d'évaluations: intérimaire et monétaire. Les propositions seront reçues avant 11 h, le 7 mars 2019 à l'adresse suivante :

Ville de Chandler
35, rue Commerciale ouest
Chandler (Québec) G0C 1K0

À l'attention de Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier

La Ville de Chandler ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourra aucune responsabilité à l'égard des soumissionnaires relativement aux pertes alléguées ou frais encourus, quelle qu'en soit la nature, dans le cadre du présent appel d'offres.

Donné à Chandler, ce 13 février 2019.

Michel Couture, ing.
Directeur des travaux publics et services techniques

>1046980

ALLOCATION LOGEMENT
400\$/MOIS*

INSCRIPTIONS
EN COURS!

FONCE,
ÇA COMMENCE ICI

SANTÉ, ASSISTANCE ET
SOINS INFIRMIERS / 1 800 HEURES

Le secteur de la santé t'intéresse?

Tu aimes aider les autres?

Tu fais preuve d'initiative et
tu as un bon esprit d'équipe?

Tu possèdes une grande dextérité
et tu es précis dans tes gestes?

Alors FONCE et deviens...

INFIRMIER ou
INFIRMIÈRE AUXILIAIRE!



Centre de formation
DE LA
HAUTE-GASPÉSIE

Inscription en ligne: srafp.com

418 763-5323

CFCHIC-CHOCS.COM



*Certaines conditions s'appliquent.

ACTUALITÉS



Fleuron déchu de la Société des traversiers du Québec, le F.-A.-Gauthier figure sur l'un des panneaux touristiques installés à l'entrée ouest de la ville de Matane. (Photo L'Avantage gaspésien - Stéphane Quintin)

Le ministre des Transports rencontrera les élus à Matane



STÉPHANE QUINTIN
squintin@lexismedia.ca

TRAVERSIER. Lors de la dernière séance publique du conseil municipal, le 4 février, le maire de Matane, Jérôme Landry, est revenu sur la saga de la Société des traversiers du Québec (STQ) qui a placé la ville, bien malgré elle, sur le devant de la scène nationale. Il rejoint le député Pascal Bérubé sur sa demande de rencontre imminente avec le ministre des Transports et souhaite avoir une discussion sur l'avenir de la prochaine saison touristique. M. Bonnardel prévoit de venir à Matane le 18 février.

Dès le début de la crise, au mois de décembre, l'arrêt du F.-A.-Gauthier, à quelques jours des Fêtes, avait poussé les maires de Matane, Baie-Comeau, Port-Cartier, Godbout et Sept-Îles à rappeler à quel point les problèmes techniques rencontrés par le traversier emblématique de la STQ, mis en service en 2015 après sa construction dans un chantier naval italien, étaient « déplorables » pour les familles des deux rives et constituaient des pertes économiques importantes pour les différentes localités. Les élus avaient alors souligné l'urgence, pour la compagnie, de pouvoir bénéficier en tout temps d'un navire de remplacement qui garantirait aux usagers un droit à ce service de transport essentiel, ainsi protégé des ennuis mécaniques contingents. « C'est ce

qu'on souhaite depuis le début: avoir un bateau adéquat pour assurer la relève en cas de pépin », a souligné le maire de Matane, Jérôme Landry, en s'associant au député Pascal Bérubé pour tenter d'organiser une rencontre avec le ministre des Transports, « à Matane ou à Québec, mais le plus rapidement possible », a-t-il insisté. Depuis, le ministre a indiqué qu'il se rendrait à Matane le 18 février.

DES QUESTIONS QUI DEMEURENT

Le maire de Matane s'interroge sur l'origine de la situation actuelle subie par le F.-A.-Gauthier. « On a bien hâte de voir d'où vient la problématique. Des plans et devis? Des ingénieurs? Des architectes de la construction navale? On essaie aussi de comprendre comment, pour un bateau aussi stratégique, on peut aller dans un processus d'appel d'offres et prendre le plus bas soumissionnaire. On a beau penser qu'il soit conforme, on a des doutes sur la qualité du bateau parce que les conditions maritimes dans l'estuaire du Saint-Laurent, à l'embouchure de Matane, sont extrêmement difficiles, comme on le voit à travers toutes les tentatives qui sont effectuées avec les bateaux de remplacement actuels », a mentionné l'élu, qui s'attend encore à des difficultés pendant plusieurs mois.

LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES

Approuvant l'idée des compensations financières avancées par la STQ auprès d'entreprises locales impactées par la crise, Jérôme Landry a rappelé à quel point ce lien était stratégique pour la région. « Des entreprises ont développé leur plan d'affaires et ont soumissionné à des contrats sur la Côte-Nord avec une estimation précise des coûts de transport occasionnés. Le détour par la route de Québec crée des frais

additionnels et beaucoup de désagrément pour certains types de produits. La situation a des impacts sur nos entreprises mais aussi les travailleurs qui doivent se rendre sur la rive nord », a-t-il rappelé. Selon lui, d'ici à l'été, la STQ devrait avoir trouvé un navire de remplacement adéquat qui permettrait de ne pas mettre en péril la saison touristique, au sujet de laquelle il entend bien discuter avec le ministre François Bonnardel.

« On a bien hâte de voir d'où vient la problématique. Des plans et devis? Des ingénieurs? Des architectes de la construction navale? »

- Jérôme Landry, maire de Matane

Offrez-vous des extras
 ✓ Encadré ✓ Titre centré
 ✓ Couleur ✓ Caractères gras
 Informez-vous auprès de votre téléconseiller

Profitez également de la parution GRATUITE de votre annonce sur **VosClassées.ca**.

Heure de tombée: vendredi 16 h30
 Heures d'affaires du service téléphonique: de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
 Mode de paiement: **VISA** **MasterCard** **AMERICAN EXPRESS**

À NOS ANNONCEURS: Assurez-vous que le texte de votre annonce est exact dès sa parution, sinon il faut nous en aviser immédiatement. En cas d'erreur, notre responsabilité se limite uniquement au montant de l'achat de la première semaine de parution de votre annonce. Toute discrimination est illégale.

POUR TOUT ACHETER ET TOUT VENDRE, près de chez vous

Un seul numéro 1-866-637-5236

IMMOBILIER 100 à 299 | MARCHANDISE 300 à 399 | SERVICES 400 à 599 | EMPLOI ET FORMATION 600 à 799 | ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX 800 à 899 | VÉHICULES 900 à 999

205 Logements / appartements à louer

3-1/2, 119, St-Jérôme, Matane, non chauffé, non éclairé. Libre 1er avril. 418-562-7757

3-1/2, 4-1/2, quartier St-Rédempteur, Matane. Non meublés, non chauffés, non éclairés. Non-fumeurs. Information: Logements Modernes 418-566-6974

3-1/2, 4-1/2, 5-1/2, Centre-ville Matane. Pour renseignements. 418-562-9229, 418-560-0603

3-1/2 chauffé, éclairé, poêle frigo inclus, près de l'hôpital rue Fafard, 418-562-3169

5-1/2, 1er étage, 463 Sirois, Rimouski, non chauffé, non éclairé, planchers flottants, près des écoles et de plusieurs services. Non-fumeur. Libre 1er juillet. 720\$/mois. 418-723-5037 / 418-750-5126

205 Logements / appartements à louer

BAIE-DES-SABLES et St-Damase, 2x4-1/2, libres, déneigement. 1 mois gratuit! 418-556-4569

MATANE: 5-1/2 non chauffé, non éclairé, dans un duplex. Libre immédiatement. Pour informations: 418-562-6331

MATANE: Grand 3-1/2, beaucoup de rangement, entrées laveuse/sécheuse. Idéal pour personnes retraitées. Libre à partir du 1er mai. 418-562-3663

MATANE rue St-Raymond, 3-1/2, chauffé/éclairé, meublé. Grand 4-1/2. Non-fumeurs. 418-562-5212, 418-566-9045

RIMOUSKI 5-1/2, rez-de-chaussée, libre, 745\$, non-fumeur, pas d'animaux, 418-318-4570

210 Logements / appartements chauffés à louer

! Livres immédiatement...Chambres et 2x 1-1/2, 1x 2-1/2, 1x 3-1/2. Chauffés, éclairés. MATANE Près cégep, hôpital. Endroit calme 418-562-6311

2-1/2, 3-1/2, 4-1/2, rénovés, chauffés, éclairés, meublés. A u s s i c h a m b r e. 418-562-0196, 418-556-3659

215 Logements / appartements chauffés / meublés à louer

AU 168 Rue St-Pierre, Matane, 2-1/2 (chambre fermée), 400\$/mois, libre immédiatement, Jour seulement, 418-566-4775

MATANE: 2-1/2, centre-ville, meublé, chauffé, éclairé, buanderie. Propre. Non-fumeur. 418-562-2596

MATANE: 3-1/2, meublé, chauffé, éclairé, avec laveuse, sècheuse, libre 1er avril. 535\$/mois. Pas d'animaux, non-fumeur. 418-562-8224 (après 16h)

245 Chambre à louer

MATANE: chambre, centre-ville, meublée, chauffée, éclairée, service buanderie. Non-fumeur. 418-562-2596

245 Chambre à louer

BELLE chambre, Rimouski, meublée, chauffée, éclairée, service buanderie, câble, internet. Près L'UQAR. Prix compétitif. 418-724-9613, 418-725-8898, 418-318-5306

424 Astrologie/occultisme

Ana Médium pure, 40 ans d'expérience, ne pose aucune question, réponses précises et datées, confidentielles. Tél.: 514-613-0179 (Avec ou sans Visa/ Mastercard)

Médium Québec réunit toujours pour vous les meilleurs voyant(e)s du Québec, reconnus pour leurs dons, leur sérieux, la qualité de leurs prédictions...écoutez-les au 1-866-503-0830 et choisissez votre conseiller(e) personnel(le). Depuis votre cellulaire faite le #(carré)5722. Pour les voir et mieux les connaître: www.MediumQuebec.com

485 Agence de rencontre avec permis

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence. Appelez le 1-866-553-5652 pour les écouter ou bien, pour leur parler, depuis votre cellulaire, faites le #(carré)6910 (des frais peuvent s'appliquer) L'aventure est au bout de la ligne. www.lesseductrices.com

555 Argent à prêter

PRÊT DE 500\$
 Sans enquête de crédit.
 www.creditcourtage.ca
 1-866-482-0454

PRÊT personnel 5.000\$+. Hypothèque 1ère/2e, 30.000\$+. Aucun cas refusé. 1-438-821-9485

580 Occasions / propositions d'affaires

CANTINE à louer sur la 132, St-Ulrich, tout équipée. 418-556-4569.

TRAVAILLEURS autonomes adhérez au succès! Routes de distributions exclusives, produits santé (Nestlé, Natrel, etc.) Clientèle incluse dans votre région. Mise de fonds nécessaire. Rendez-vous 514-358-3023

Fondation québécoise du cancer
 Du soutien au quotidien

Don in memoriam
 En souvenir d'un être cher

1 877 336-4443
 www.fqc.qc.ca

AGENDA

LA MATANIE
 La finale locale de Cégeps en spectacle se tiendra à Matane le mercredi 13 février à partir de 19h30 à la salle Lucien-Bellemare. L'entrée est gratuite et le spectacle est ouvert à tous.
 Le Club des 50 ans et plus de Saint-Jérôme organise un souper et une soirée dansante le samedi 16 février pour souligner la Saint-Valentin avec un buffet chinois à volonté fourni par le Café aux Délices est au menu à partir de 18h et la soirée de danse avec Francine Ouellet dès 20h. L'activité se déroulera au local des Chevaliers de Colomb. Infos et réservations au 418 562-0979.
 La compétition de freestyle « Beaver Jam », ouverte aux skieurs et aux planchistes

Demander De l'aide
 SERVICES GRATUITS, sécuritaires et confidentiels
 7/7 jours, 24 h/24
 Le Centre Louise-Amélie
 Maison d'aide et d'hébergement pour femmes violentées dans un contexte conjugal et leurs enfants.
 418 763-7641
 cla.inc@globetrotter.net



AVIS PUBLIC

La Commission scolaire des Chic-Chocs, conformément aux articles 220 et 220.1 de la Loi sur l'instruction publique, avise la population qu'elle déposera son Rapport annuel 2017-2018 lors d'une séance d'information publique qui se tiendra à l'école Esdras-Minville de Grande-Vallée, le mardi 26 février 2019 à 19 h. Par la suite, ce rapport pourra être consulté sur le site Internet de la Commission scolaire.

Donné à Gaspé, ce 13 février 2019

Claude Petitpas,
 Secrétaire général

Commission scolaire des Chic-Chocs

CSSCHIC-CHOCS.QC.CA



Appel d'offres

Concession d'activités de canyoning à la réserve faunique de Matane

La Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) souhaite offrir aux usagers de la réserve faunique de Matane la possibilité de participer à des activités de canyoning.

La Sépaq demande les propositions de concessionnaires intéressés à organiser et offrir ces activités dans la réserve faunique de Matane pour une période de cinq (5) ans avec une possibilité de renouvellement.

Les documents de soumission peuvent être obtenus en consultant le site SEAO à l'adresse web : <https://www.seao.ca/>.
 Pour toute autre information, 418-224-3345

ALLOCATION LOGEMENT
400\$/MOIS*

INSCRIPTIONS
EN COURS!

FONCE,
ÇA COMMENCE ICI

SANTÉ, ASSISTANCE ET
SOINS INFIRMIERS / 1 800 HEURES

Le secteur de la santé t'intéresse?

Tu aimes aider les autres?

Tu fais preuve d'initiative et
tu as un bon esprit d'équipe?

Tu possèdes une grande dextérité
et tu es précis dans tes gestes?

Alors FONCE et deviens...

INFIRMIER ou
INFIRMIÈRE AUXILIAIRE!



Centre de formation
DE LA
HAUTE-GASPÉSIE

Inscription en ligne: srafp.com

418 763-5323

CFCHIC-CHOCS.COM

Commission scolaire
des Chic-Chocs

*Certaines conditions s'appliquent.

ACTUALITÉS

Plus que quelques semaines avant la chloration de l'eau

DOMINIQUE FORTIER
dfortier@lexismedia.ca

SAINTE-ANNE-DES-MONTS. Si tous les tests de chloration d'eau se déroulent comme prévu, l'avis d'ébullition pourrait être levée au début du mois d'avril.

C'est du moins le souhait du maire Simon Deschênes qui ne cache pas avoir grandement envie de tourner la page sur ce chapitre. « Nous n'avons jamais été en faveur de la chloration. C'était une obligation gouvernementale. Nous avons seulement hâte de passer à autre chose. »

Quoi qu'il en soit, la Ville devra procéder à l'injection du chlore gazeux dès la fin février pour les tests ultimes qui devraient s'échelonner sur une période d'un mois. Pendant cette période, on vérifiera si le chlore est diffusé uniformément partout dans le réseau et apporter les ajustements au besoin. « Nous allons d'ailleurs avoir besoin de la collaboration des citoyens pour effectuer certains prélèvements à même leur robinet », ajoute Simon Deschênes.

Pour ce qui est de la méthode de chloration retenue, on parle de chlore gazeux à 0,35 mg / litre d'eau, pratiquement la plus petite quantité possible alors que d'autres municipalités ont plutôt des taux avoisinant le 1 à 1,5 mg / par litre d'eau. L'injection de chlore se fera directement à la source d'eau. Par la suite, la sous-station aménagée près du Relais des motoneigistes Mont-Logan servira à vérifier si les quantités de chlore sont adéquates. Rappelons que l'avis d'ébullition d'eau est en vigueur depuis août 2016 après deux épisodes d'échantillons contaminés en moins d'un an.

Le maire Simon Deschênes a également tenu à revenir sur les délais entourant la réalisation de ce projet. « Nous aurions pu compléter le tout beaucoup plus rapidement mais nous avons pris près de huit mois à tenter de convaincre les autorités que notre eau était bonne et à essayer de trouver des solutions alternatives à la chloration. »

Les citoyens de Sainte-Anne-des-Monts pourront bientôt consommer normalement l'eau du robinet. (Photo L'Avantage gaspésien - Dominique Fortier)



REMORQUAGE

60 ANS

GARAGE
JACQUES LÉVESQUE
& Fils inc.

En cas d'accident ou de panne de véhicule, IL EST DANS VOTRE DROIT DE
DEMANDER le remorqueur/entreposeur de votre choix.

Laissez-nous le privilège de vous servir!



Raynald, Samuel et René Lévesque

Nous sommes accrédités par toutes les compagnies d'assistance routière et pouvons faire les démarches pour vous au besoin.

Pour un service professionnel, discret et pour avoir accès à un entrepôt fermé à l'abri des regards et des intempéries, demandez le GARAGE JACQUES LÉVESQUE & FILS

SERVICE 24 H
Contactez-nous au 418 763-3172
Sainte-Anne-des-Monts





RÉSIDENCE GRATUITE
À GASPÉ ✨



ALLOCATION AU LOGEMENT
DE 400 \$ PAR MOIS ✨
À SAINTE-ANNE-DES-MONTS



FONCE,
ÇA COMMENCE ICI

NOS PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT	SANCTION	DURÉE (H)	CÔTE-DE-GASPÉ	HAUTE-GASPÉSIE
ADMINISTRATION, COMMERCE ET INFORMATIQUE				
Comptabilité ■ ◆ ▲	DEP	1350	☑	☐
Lancement d'une entreprise ■ ◆ ▲	ASP	330	☑	
Secrétariat (Nouveau programme) ■ ◆ ▲	DEP	1485	☑	☐
ALIMENTATION ET TOURISME				
Cuisine	DEP	1470	☑	
Service de la restauration	DEP	960	☑	
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS				
Plomberie et chauffage	DEP	1680		☐
ÉLECTROTECHNIQUE				
Électromécanique de systèmes automatisés (ESA)	DEP	1800	☑	
Montage de lignes électriques	DEP	900		☐
MÉTALLURGIE				
Soudage-montage	DEP	1800	☑	
Welding and fitting	DEP	1800	☑	
MINES ET TRAVAUX DE CHANTIER				
Conduite d'engins de chantier ●	DEP	1095		☐
SANTÉ				
Assistance à la personne en établissement et à domicile ●	DEP	870	☑	
Santé, assistance et soins infirmiers	DEP	1800	☑	☐
TRANSPORT				
Transport par camion ●	DEP	615	☑	

LÉGENDE

- Programmes offerts par entente avec une autre commission scolaire.
- Programmes offerts en cours réguliers et en formation en ligne au Centre de formation de La Côte-de-Gaspé.
- ◆ Programmes offerts en entrée et sortie variables.
- ▲ Formations offertes en ligne seulement au Centre de formation de La Côte-de-Gaspé.
- ✨ Certaines conditions s'appliquent.

POUR T'INSCRIRE EN TOUT TEMPS,
VISITE LE SRAFP.COM

Générateur de passions

DÉCOUVRE NOS CENTRES
CFCHIC-CHOCS.COM



Sainte-Anne-des-Monts
Tél. sans frais : 1 844 601-3919
Courriel : cfhg@cschic-chocs.qc.ca

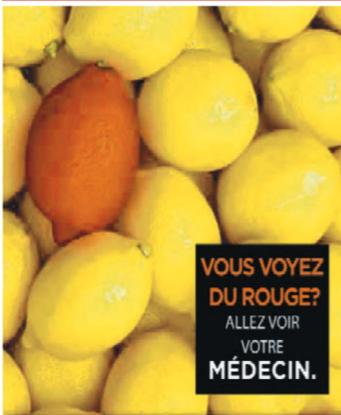


Gaspé
Tél. sans frais : 1 877 534-0029
Courriel : cfcg@cschic-chocs.qc.ca



Services éducatifs aux adultes
et à la formation professionnelle
Tél. : 418 368-3499, poste 5966
Courriel : seafp@cschic-chocs.qc.ca





VOUS VOYEZ DU ROUGE?
ALLEZ VOIR VOTRE MÉDECIN.

Le symptôme le plus commun du cancer de la vessie est la présence de sang dans l'urine. Soyez attentif à ce signe. Cela pourrait vous sauver la vie.



POUR PLUS D'INFORMATION ET DU SOUTIEN, CONSULTEZ LE voir-rouge.ca
OU APPELEZ LE 1 866 674-8889
© cancer de la vessie canada 2012

ÉCOLE DE CONDUITE ROUTEC 132 inc.

Des cours débutent régulièrement dans la région

NOUVEAU SERVICE OFFERT

MOTOCYLETTE ET CYCLOMOTEUR

Inscrivez-vous dès maintenant!

Pour information : **418 368-2613**



BOUGEZ AVEC LDT

Laurent Duvernay-Tardif était à Gaspé vendredi pour faire bouger les élèves de 6^e année.

PAGE 7

Une page se tourne

PAGE 3

Spectacles
DIFFUSEUR OFFICIEL DE GASPÉ
#PourlesVOIRenVRAI

LE THÉÂTRE EN TOURNÉE
Les Voyagements

partenaire de saison
Hydro Québec



Duceppe en tournée | **Enfant insignifiant !**
Théâtre de Michel Tremblay
28/02/2019 - 20 h



Katherine Levac
12/03/2019 - 20 h

SUBVENTION
RÉNO VERT
POUR TOUT
CONTRAT
SIGNÉ AVANT
31 MARS 2019

PEUT-ON REMPLACER SES FENÊTRES EN HIVER?

Vous croyez que la saison froide est peu propice à l'installation de nouvelles fenêtres? Détrompez-vous : non seulement il est possible de procéder au remplacement de vos fenêtres durant l'hiver, mais cela peut aussi s'avérer avantageux! D'abord, le temps d'attente est moins long en cette période peu achalandée. De plus, si vous constatez que vos fenêtres laissent passer l'air, mieux vaut les changer sans attendre le retour du beau temps, ce qui vous permettra d'économiser sur la facture de chauffage et de bénéficier d'un confort accru. Vous pourriez même profiter de rabais non négligeables puisque vous êtes « hors saison »!

Vous craignez le froid? Sachez que les professionnels travaillent avec rapidité et efficacité. Ainsi, une fois la fenêtre actuelle retirée, il ne faut que quelques minutes pour mettre en place la nouvelle. Un isolant est ensuite appliqué avant que les installateurs procèdent à la finition intérieure et extérieure. Vos pièces ne sont donc que peu exposées au froid.

Enfin, s'il est vrai que les conditions climatiques (froid extrême, verglas, etc.) peuvent parfois retarder les travaux, il en va de même en toute saison (fortes pluies, vents violents, etc.). Pensez-y!



Source: Hebdo concept

VIE COMMUNAUTAIRE

Des jeunes de Mont-Louis participeront à un échange étudiant



Les élèves de l'école Saint-Maxime ont hâte de partir à l'aventure pour découvrir tout ce que l'Ontario a à offrir. (Photo Gracieuseté)

DOMINIQUE FORTIER
dfortier@lexismedia.ca

PROJET. Des élèves de l'école Saint-Maxime de Mont-Louis s'apprennent à accueillir une vingtaine de jeunes Ontariens dans le cadre d'un échange étudiant avec l'école Dunbarton High school située dans la municipalité de Pickering.

Cet échange se tiendra en deux parties alors que les participants feront l'aller-retour entre Saint-Maxime-du-Mont-Louis et Pickering en Ontario. Lors des périples, les élèves seront logés chez un « jumeau » et y passeront une semaine d'immersion où ils participeront à différentes activités permettant de découvrir les communautés d'accueil. Les échanges se feront du 29 mars au 5 avril puis du 3 au 9 mai.

Pendant cet échange, les élèves auront l'occasion de découvrir les deux communautés tout en s'immergeant dans la langue de leurs hôtes. « Cet échange représente une expérience éducative exceptionnelle qui profitera à nos élèves, mais aussi à l'ensemble de notre communauté. Les élèves sont heureux d'avoir la chance de participer à un tel voyage d'échange et nous nous employons actuellement à amasser des fonds afin de mener à bien notre projet », explique

Martin Létourneau, l'un des responsables du projet chapeauté par le YMCA de Toronto.

Au menu, plusieurs activités sont prévues aux quatre coins de la Gaspésie dont une visite à la cabane à sucre de Madeleine et au Géoparc de Percé, une sortie en traîneau à chiens à Saint-Vianney, une journée plein air à Cap-Chat ainsi qu'une visite au chantier Verreault Navigation. De plus, les jeunes auront l'occasion de s'impliquer dans la communauté en préparant des collations santé à l'école et en se rendant à une résidence pour personnes âgées afin d'échanger avec les aînés.

Du côté de l'école Saint-Maxime, les participants sont Maude Leclerc, Emma Lemieux, Bianca Chiasson, Léticia Fortier-Isabelle, Brittanie Bouchard-Poitras, Maud Patterson, Sarah-Anne Côté, Marianne Lepage, Lèah-Cim Lapointe, Eve-Marie Côté, Juliette Lemieux Campion, William Daraïche, Félix Lefevre, Mariska Thibault, Rosalie Cyr, Fanny Levesque et Maude Henley.

Rappelons que l'expérience a déjà été tentée par des jeunes de l'école Gabriel-Le Courtois qui avaient été accueillis dans la ville de Casselman en Ontario. Ils avaient eu l'occasion de visiter différents lieux emblématiques de leur région d'accueil en plus d'effectuer des activités de bénévolat et de découvertes culturelles. Les jeunes étaient revenus ravis de cet échange étudiant.

EN BREF

Centraide recherche des bénévoles

Par ailleurs, Centraide est à la recherche de bénévoles pour comité d'analyse et de relation avec les organismes. Ce comité a pour but de scruter les demandes d'aide financières des organismes associés à Centraide. Des suivis sont aussi organisés auprès de ces organismes afin de constater comment s'est traduit concrètement l'aide octroyée. Des bénévoles sont recherchés dans les MRC de la Haute-Gaspésie, de Bonaventure, d'Avignon, de la Côte-de-Gaspé et du Rocher-Percé. Les bénévoles recherchés sont appelés à se rencontrer deux à trois fois par année. On recherche des gens qui font preuve de rigueur, d'objectivité et qui possèdent un esprit de synthèse et d'analyse. Les personnes qui font déjà partie d'un organisme associé à Centraide ne peuvent pas être membre du comité. Les gens peuvent soumettre leur candidature avant le 21 mars en appelant Julie Madore au 418 763-2171 ou en envoyant un courriel au developpementcgim@globetrotter.net. (D.F.)

Nouveau en Région

Portes & Fenêtres
Ultima



Une Qualité supérieure à l'épreuve du temps

Salle de montre au 162, rue St-Christophe Matane G4W 2A2

Promotion de Lancement 10 %

Sur tout achat
de portes ou
fenêtres signées
avant le
15 mai 2019



S'ajoute à cette promotion la subvention Réno Vert de 20% offerte par le Gouvernement du Québec pour tout contrat signé avant 31 mars 2019

reno-stl.com | info@reno-stl.com
Cell: 418-566-5781

Bougez avec LDT



Près de 200 jeunes de 6^e année ont accueilli à bras ouverts le médecin footballeur pour une journée d'activités multisports.

(Photo Gaspésie Nouvelles – Jean-Philippe Thibault)

JEAN-PHILIPPE THIBAUT
jpthibault@lexismedia.ca

SPORTS. Il y a exactement deux ans, Laurent Duvernay-Tardif avait participé à une étape de la TDLG lors de la 15^e édition, qui avait sillonné le Saint-Laurent en parallèle des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal.

L'auteur de ces lignes avait profité de l'occasion pour discuter avec le footballeur des Chiefs de Kansas City à propos de son attachement pour la région en général et Gaspé en particulier (pour rappel, il a déjà travaillé au Brise-Bise en plus de faire l'un de ses stages à l'hôpital). Pour la majorité, le nom disait vaguement quelque chose et plusieurs auraient été embêtés de mettre un visage sur celui qui est bien connu sous l'acronyme LDT.

Depuis, le vaillant gaillard a ajouté plusieurs lignes à un curriculum vitae déjà bien rempli, en obtenant notamment son diplôme en médecine, en devenant l'un des meilleurs athlètes de sa position – signant un lucratif contrat comme quoi il fait partie de l'élite de la NFL comme garde à droite – en devenant analyste spécial

pour Radio-Canada lors des Jeux olympiques de Pyeongchang, en additionnant les apparitions publiques et en lançant sa propre fondation pour inciter les jeunes à faire plus de sport.

BOUGER, CRÉER, ÉTUDIER

C'est d'ailleurs pour cette raison précise que Laurent était à Gaspé vendredi. Aujourd'hui, nul doute qu'à peu près tout le monde reconnaît tant le nom que le visage de Laurent Duvernay-Tardif. C'est donc avec beaucoup d'émotions que 200 jeunes Gaspésiens des écoles Saint-Rosaire, Notre-Dame-de-Liesse, Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, Aux Quatre-Vents, St-Joseph-Alban et de la Gaspé Elementary School ont accueilli à bras ouverts le médecin footballeur pour une journée d'activités multisports. Les quelques jeunes interrogés sur place ont tous dit avoir apprécié leur expérience et être ravis d'avoir pu fouler le gymnase en compagnie de Laurent, que ce soit pour du tchoukball, du yoga, du football ou des parcours d'habilité et de force.

Le principal intéressé se fait un point

d'honneur de faire bouger les jeunes en leur faisant découvrir d'autres alternatives au hockey et au soccer, mais aussi en leur inculquant l'art sous diverses formes. « La mission, c'est de promouvoir l'équilibre entre le sport, les arts et les études. Aujourd'hui c'est Bougez avec LDT, mais il y a aussi Créé

« La mission, c'est de promouvoir l'équilibre entre le sport, les arts et les études »

- Laurent Duvernay-Tardif

avec LDT. C'est pour leur faire toucher différents sports et essayer de faire en sorte qu'ils puissent se trouver des passions. On leur offre d'autres choses pour qu'un jeune qui n'a pas nécessairement la fibre sportive pour un sport en particulier puisse en découvrir d'autres et s'épanouir. »

PAS DE PETIT OBJECTIF

Conscient que tous les jeunes ne pourront pas faire la NFL ou devenir médecin, Laurent Duvernay-Tardif encourage avant tout les jeunes à persévérer dans leur passion ou leurs objectifs. « J'ai été extrêmement privilégié à travers mon parcours ayant deux parents à la maison m'ayant toujours supporté dans mes projets les plus fous. Mais ce n'est pas la grandeur du projet de manière objective qui est

importante, c'est ce que ça représente pour le jeune. Si c'est de passer un cours de mathématiques ou faire l'équipe pee-wee AA, tant mieux et c'est tellement important. Il faut les soutenir à réaliser leurs projets. »

Généreux de son temps, l'athlète répond d'ailleurs à toutes sortes d'interrogations de la part des jeunes, que ce soit pour une question plus technique sur le football ou comment parvenir à leur rêve de devenir vétérinaire. « C'est vraiment touchant de voir des jeunes de 6^e année qui ont déjà cette ambition et cette vision d'eux-mêmes. Peu importe la question, je suis ouvert à leur répondre et je trouve ça beau de voir l'étincelle dans les yeux des jeunes. »

LDT trouvait également intéressant de s'associer à la TDLG pour faire découvrir la région l'hiver et avoir la chance de faire découvrir les splendeurs des contrées enneigées. Une grande fête était d'ailleurs organisée pour l'arrivée des skieurs au Berceau du Canada. On espère maintenant que la graine plantée aujourd'hui dans la tête de dizaines de jeunes puisse germer au fil du temps, pour porter ses fruits et que d'autres puissent trouver cet équilibre entre le sport, l'art et les études.

En période de dégel

ROULEZ LÉGER



Pour connaître les dates visées et officielles de la période de dégel :

- consultez le site Web du ministère des Transports (www.transports.gouv.qc.ca);
- composez le 511 (Québec) ou le 1 888 355-0511 (ailleurs en Amérique du Nord);
- suivez-nous sur les médias sociaux : Facebook (@TransportsQc) et Twitter (@Transports_Qc, @Qc511_QcLevis, @Qc511_Mtl).

Québec

GASPÉSIE nouvelles

gaspesienouvelles.com
47, rue Baker, Local 7,
Gaspé (Québec) G4X 1P1
Tél. : 418 368-3242
Annonces classées : 1 866 637-5236



LEXISMEDIA
RÉSEAU SÉLECT

Éditeur: Jean Morissette

Adjointe à l'éditeur /
Directrice support aux ventes :
Hélène Chalut

Chef de contenu : Dominique Fortier

Journaliste:
Jean-Philippe Thibault

Directrice des ventes :
Nadia Normand

Coordonnatrice au vente:
Manon O'Connor

Directrice de production:
Vanessa Geoffroy

Chef d'équipe production:
Cédric Juguet

Production:
Lexis Média

Tirage: 16 364 exemplaires imprimés

Publié par Lexis Média

Président: Frédéric Couture

Directrice Principale: Véronique Gauthier

Impression: Imprimeries Transcontinental inc.

Distribution: Distribution Transcontinental inc.,
division Publi-Sac

ISSN 2562-0118 (Imprimé)
ISSN 2562-0126 (En ligne)

Profitez également de la parution GRATUITE de votre annonce sur **VosClassées.ca**.

Heure de tombée : jeudi 15h00

Heures d'affaires du service téléphonique : de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Mode de paiement:

À NOS ANNONCEURS: Assurez-vous que le texte de votre annonce est exact dès sa parution, sinon il faut nous en aviser immédiatement. En cas d'erreur, notre responsabilité se limite uniquement au montant de l'achat de la première semaine de parution de votre annonce. Toute discrimination est illégale.

POUR TOUT ACHETER ET TOUT VENDRE, près de chez vous

Un seul numéro 1-866-637-5236

IMMOBILIER 100 à 299 | MARCHANDISE 300 à 399 | SERVICES 400 à 599 | EMPLOI ET FORMATION 600 à 799 | ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX 800 à 899 | VÉHICULES 900 à 999

205 Logements / appartements à louer

2-1/2, 3-1/2, 4-1/2, chauffés, éclairés. Chandler, Grande-Rivière, Cap-d'Espoir, 418-782-5395, 418-782-6463

4-1/2 à Ste-Thérèse-de-Gaspé. 2e étage. Aucun animal. 514-601-2773.

CHANDLER: 3-1/2 non chauffé/ non éclairé, non-meublé, endroit tranquille, non-fumeur, pas de chien, avec références. Libre 1er avril. 418-689-6719.

424 Astrologie/occultisme

Ana Médium pure, 40 ans d'expérience, ne pose aucune question, réponses précises et datées, confidentielles. Tél.: 514-613-0179 (Avec ou sans Visa/Mastercard)

424 Astrologie/occultisme

Médium Québec réunit tous les jours pour vous les meilleurs voyant(e)s du Québec, reconnus pour leurs dons, leur sérieux, la qualité de leurs prédictions... Écoutez-les au 1-866-503-0830 et choisissez votre conseiller(e) personnel(le). Depuis votre cellulaire faites le # (carré)5722. Pour les voir et mieux les connaître: www.MediumQuebec.com

484 Services divers

SAAQ - SAAQ - SAAQ Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats, tél: 1-855-282-2022 www.ssaqaq.com

485 Agence de rencontre avec permis

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence. Appelez le 1-866-553-5652 pour les écouter ou bien, pour leur parler, depuis votre cellulaire, faites le # (carré)6910 (des frais peuvent s'appliquer) L'aventure est au bout de la ligne. www.lesseductrices.com

580 Occasions/ propositions d'affaires

À votre compte. Adhérez au succès! Routes de distributions exclusives, produits santé (Nestlé, Natrel, etc.) Clientèle incluse dans votre région. Mise de fonds nécessaire. Rendez-vous 1-855-514-0440

580 Occasions/ propositions d'affaires

Faites vite! votre territoire est disponible. Occasion unique et exclusive. Route de distributrices automatiques garanties. Produit le plus rentable, l'eau NAYA 600ml. Clientèle établie par la compagnie. Mise de fonds obligatoire. Financement disponible. Projet clé en main. 855-495-4599

Fondation québécoise du cancer
 Du soutien au quotidien

Don in memoriam
 En souvenir d'un être cher

1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca

EN BREF

Sonia Cyr nommée juge de paix

La ministre de la Justice a nommé la semaine dernière Sonia Cyr à titre de juge de paix magistrat de la Cour du Québec. Cette dernière est détentrice d'un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal. Elle a été admise au Barreau en 1994 et a exercé sa profession en cabinet privé à Gaspésie. Elle exercera principalement ses fonctions à New Carlisle ou à Percé. Rappels que le juge de paix magistrat exerce ses attributions à la Chambre criminelle et pénale de la Cour du Québec. (J.P.)

Huit nouvelles classes de maternelle 4 ans

La CAQ a annoncé dimanche dernier la création de 250 nouvelles classes de maternelle 4 ans au Québec. Du lot, une cinquantaine dans l'Est du Québec dont 5 à la Commission scolaire René-Lévesque et 3 à la Commission scolaires des Chic-Chocs. Le tout portera le total à 34 pour toute la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine. Les nouvelles classes devraient ouvrir à l'automne. Les écoles ciblées n'étaient pas connues au moment de mettre sous presse. (J.P.)



OFFRE D'EMPLOI

TECHNICIEN FORESTIER ET GUIDE DE CHASSE AU FARIBAULT

La société d'exploitation des ressources de la Vallée est une coopérative de solidarité œuvrant dans le secteur forestier depuis plus de 40 ans et travaillant en collaboration avec ses membres afin d'offrir un service de qualité dans l'amélioration et la conservation de la forêt matapédiénne. La SERV assure également son développement par ses interventions dans toutes les phases de la réalisation : production de plants, reboisement, débroussaillage et abattage.

- SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS**
- L'employé, en collaboration avec l'équipe en place, sera responsable des activités d'aménagement forestier et faunique de la pourvoirie Faribault. Il aura sous sa charge l'employé responsable de l'entretien du Faribault.
- TÂCHES ET RESPONSABILITÉS PRINCIPALES**
- Planifier et prescrire des travaux sylvicoles, vérifier la qualité des travaux et surveiller les opérations
 - Effectuer des inventaires forestiers avant et après traitement : reboisement, dégauchement, nettoiement, scarifiage (préparation de terrain), éclaircie pré commerciale et opérations forestières
 - Effectuer du rubannage et prise de données GPS
 - Respecter les normes de qualités exigées afin de se conformer aux certifications
 - Offrir un service aux groupes de chasseurs durant la période de chasse à l'original (arc et carabine) et s'assurer que les chasseurs respectent la réglementation concernant la chasse
 - Tenir un registre quotidien des originaux abattus et déterminer des statistiques de chasse
 - Coordonner le travail de l'homme à tout faire au Faribault (gestion de son horaire, planification de l'entretien des bâtiments, etc.) et l'assister au besoin dans ses tâches
- APTITUDES RECHERCHÉES**
- Autonomie, tact et diplomatie
 - Avoir à cœur le service à la clientèle et accorder une grande importance aux relations interpersonnelles
 - Faire preuve de professionnalisme, d'intégrité, de jugement et de rigueur

- QUALIFICATIONS REQUISES**
- Formation académique : Diplôme d'études professionnelles en aménagement de la forêt et diplôme d'études professionnelles en protection et exploitation des territoires fauniques
 - Maîtriser les outils informatiques et géomatiques : GPS, prisme, RESAM, Suite Office
 - Bonne connaissance de l'ensemble des réglementations relatives à la chasse à l'original à l'arc et à la carabine et expérience technique en forêt privée
 - Habilitéé manuelle : bonne connaissance en entretien de bâtiment, réparation de véhicule et VTT, etc.
 - Carte de secouriste un atout, détenir un permis de conduire valide
- CONDITIONS DE TRAVAIL**
- Travail nécessitant de nombreux déplacements et une présence permanente pendant une période de l'année
 - Emploi à temps plein (45 h par semaine) et saisonnier (environ 26 semaines par année)
 - Véhicule fourni pour les déplacements en forêt
- Langue demandée :** Langue parlée : français
Lieu de travail : La pourvoirie Faribault

* Bien que l'emploi du masculin soit utilisé, l'offre est tout autant valable pour un homme que pour une femme.



ENVOYEZ VOTRE C.V. À L'ATTENTION D'ESTHER CARRIER-BÉDARD AVANT LE 15 MARS 2019
 Courriel : esther.c.bedard@servallee.com, Télécopieur : 418-778-3681
 Courrier : 108 rue Noviciat C.P.278, Lac-au-Saumon (Québec) G0J 1M0.
 Nous vous remercions de votre intérêt. Seules les candidatures retenues seront contactées.

LEXISMEDIA recrute

REPRÉSENTANT(E) DES VENTES (CONSEILLER-ÈRE - SOLUTIONS MÉDIAS)

Journal Gaspésie nouvelles (Gaspésie)

Vous êtes à la recherche d'un très beau poste dans le domaine du journalisme? Vous désirez faire carrière au sein d'une équipe dynamique et d'une entreprise en plein essor? Nous avons l'emploi pour vous!

Entreprise spécialisée dans l'édition de magazines indépendants et de journaux régionaux, Groupe Lexis Média est à la recherche d'un(e) représentant(e) des ventes (conseiller-ère - solutions médias) afin de faire partie de son équipe. Chez Groupe Lexis Média, nous faisons de la satisfaction et de l'expérience employé notre priorité!

- Principales responsabilités**
- Maintenir, solliciter et développer les ventes de la gamme complète des solutions publicitaires offertes par Groupe Lexis Média
 - Exercer un rôle-conseil en effectuant notamment la planification stratégique de ses comptes clients
 - Préparer et présenter des plans médias sur mesure au profit de ses clients
 - Développer des thématiques en lien avec les objectifs visés
 - Mettre en pratique les techniques de ventes préconisées par l'entreprise
 - Voire à l'atteinte et au dépassement de ses objectifs de ventes
 - Utiliser les outils technologiques mis à sa disposition pour effectuer les analyses de comptes, réaliser les transactions, gérer l'agenda, etc.
 - Assurer le service à la clientèle après-vente
 - Assurer la perception des comptes auprès de ses clients
 - Respecter les normes et les politiques ainsi que les échéanciers multiples de l'entreprise
 - Collaborer avec l'équipe de la coordination des ventes
 - Effectuer toute tâche connexe.
- Exigences requises**
- Expérience pertinente en vente-conseil (développement des ventes)
 - Très bonne connaissance du territoire desservi (Gaspésie)
 - Doit posséder une voiture pour déplacement (emploi sur la route)
 - Excellentes connaissances des nouvelles technologies
 - Expérience ou connaissance du secteur des médias (un atout)
 - Capacité à effectuer une planification stratégique multiplateforme
 - Être persévérant et déterminé dans l'atteinte des résultats
 - Démontrer une attitude positive, gagnante et une éthique professionnelle
 - Avoir des habiletés marquées en communication et relations interpersonnelles
 - Démontrer un souci élevé de la satisfaction de la clientèle, être proactif et avoir un sens de l'urgence
 - Avoir une très bonne gestion du temps : sens de la planification/ de l'organisation, gestion des échéanciers, travail en mode multitâches
 - Être autonome, débrouillard (sens de l'initiative)
 - Avoir une bonne résistance au stress

Vous croyez répondre aux exigences de cet emploi et ce défi professionnel vous interpelle?
 Il nous fera plaisir de recevoir votre candidature à :
cv@lexismedia.ca

Seules les candidatures retenues seront contactées. Nous souscrivons au principe d'accès à l'égalité en emploi. Nous vous remercions de votre intérêt pour Groupe Lexis Média!



Cinq Barracudas au Championnat AA

NATATION. Cinq nageuses des Barracudas se sont rendues à Drummondville pour prendre part au Championnat AA, dont quatre qui en étaient à une première expérience. Peu de podiums pour les athlètes de Gaspé, mais beaucoup d'expérience accumulée et plusieurs temps personnels améliorés. Virginie Côté a été la seule à ramener une

médaille chez les 13-14 ans avec le bronze au 400 m libre. Elle a par ailleurs participé à sept finales. Dans la catégorie 15-17 ans, Marianne Fortin a signé un triplé d'argent au 100 m et 200 m brasse, et au 400 m QNI. Les autres nageuses sur place étaient Juliette Nadeau, Coralie Thibault et Janie Thibault. (J.P.)



Deux bannières de championnat pour l'Impérial



VOLLEYBALL. Les six équipes de volleyball de l'École C.-E.-Pouliot de Gaspé et les deux de l'École Antoine-Roy de Rivière-au-Renard ont fait une chaude lutte à leurs adversaires dans le cadre du dernier tournoi de la saison régulière. L'équipe juvénile masculine de Gaspé a conclu en beauté avec une fiche de 6-2, ce qui lui permet de remporter la bannière du championnat avec une fiche de 15-9, devant Matane (13-11) et

Amqui (8-16). À Rivière-au-Renard, l'équipe benjamine dirigée par Mario Coulombe a cumulé une fiche de 6 victoires et 2 défaites, permettant de récolter le titre de la division 3 grâce à une fiche cumulative de 19-5. Soulignons aussi qu'à Gaspé, les équipes cadette 1 et benjamine BF2 ont toutes deux terminé la saison au 2^e rang. Le prochain tournoi à l'horaire est le tournoi régional D2 qui aura lieu à Gaspé les 23 et 24 mars. (J.P.)



AVIS PUBLIC

Aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité:

AVIS public est par les présentes donné par la soussignée, Greffière de la Ville de Gaspé, que lors d'une séance extraordinaire tenue le 21 février 2019 le Conseil municipal de cette Ville a adopté le règlement suivant:

1389-19: Règlement décrétant une dépense et un emprunt d'une somme de 1282600\$ pour payer sa quote part à la régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie pour l'acquisition d'un site de compostage et de boues de fosses septiques et abrogeant le règlement 1370-18.

QUE les personnes habiles à voter sur le règlement à la date du 21 février 2019 et qui ont de ce fait le droit de demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire auront accès à un registre ouvert à leur intention de neuf heures (9 h) à dix-neuf heures (19 h), les 13 et 14 mars 2019, au Bureau de la greffière à l'hôtel de ville afin d'y inscrire leurs nom, adresse et occupation appuyés de leur signature.

EST UNE PERSONNE HABILE À VOTER DE LA MUNICIPALITÉ

Toute personne qui, le 21 février 2019, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes:

- être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois, au Québec et
- être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise de la municipalité qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes:

- être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
- dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise de la municipalité qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes:

- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité, depuis au moins 12 mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire de la municipalité, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

Personne morale:

- avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 21 février 2019, et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi.

QUE les personnes habiles à voter sur les règlements en question doivent établir leur identité auprès du responsable du registre, en présentant notamment: soit une carte d'assurance-maladie délivrée par la Régie d'assurance maladie du Québec, soit un permis de conduire délivré sur support plastique par la Société de l'assurance automobile du Québec, soit un passeport canadien, soit une carte d'identité des Forces canadiennes, soit un certificat de statut d'Indien.

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour qu'un de ces règlements fasse l'objet d'un scrutin est de 1 211 et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

QUE toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au Bureau de la greffière, de huit heures quinze (8h15) à midi (12 h) et de treize heures (13 h) à seize heures trente (16h30) du lundi au jeudi, et de huit heures quinze (8h15) à midi (12 h) le vendredi, et pendant les heures d'enregistrement.

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 14 mars 2019, à 19 h, au Bureau de la greffière, 25, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gaspé.

DONNÉ à Gaspé, ce 6 mars 2019.

Isabelle Vézina,
Directrice des services juridiques et greffière



Appel de propositions de services professionnels en architecture

L'office municipal d'habitation de Gaspé, maître de l'ouvrage, sollicite des propositions d'offres de services professionnels en architecture pour la réalisation d'un projet de construction de 12 unités de logements avec espaces communs, à Petit-Cap, dans le cadre du programme AccèSLogis (ACL).

Les documents nécessaires et autres renseignements peuvent être obtenus à compter du 1er mars 2019 par le service "SEAO" qui est un système électronique d'appel d'offres mis en place par le gouvernement du Québec. Les abonnés à ce service peuvent se procurer les documents relatifs à cet appel d'offres en s'adressant à SEAO et en lui payant les frais exigés. Toute personne intéressée peut contacter SEAO au numéro 1-866-669-SEAO.

Les propositions cachetées, adressées à la soussignée dans les deux (2) enveloppes distinctes d'évaluation intermédiaire (qualitative) et monétaire (quantitative) et portant la mention « Appel de propositions : Services professionnels en architecture OMH de Gaspé (Petit-Cap) » seront reçues jusqu'à **11h00, le 28 mars 2019** au bureau du Groupe ressource en logements collectifs Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (GRLCGIM), situé au 189, rue Jacques Cartier, bur.7, Gaspé (Québec) G4X 2P8.

Toutes les conditions du présent appel de propositions sont contenues dans les documents mentionnés.

Les propositions d'évaluation intermédiaire (qualitative) présentées seront ouvertes en public à compter de **11h01, le 28 mars 2019** à la salle 10 du 189, rue Jacques Cartier à Gaspé. Seules les propositions d'évaluation intermédiaire (qualitative) et monétaire (quantitative) reçues avant l'heure et la date susmentionnées seront considérées.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute proposition doit, pour être valablement reçue, se trouver entre les mains de Marie Houde ou à son mandat officiel, sous pli cacheté, dans les délais prescrits, à l'adresse suivante :

189, rue Jacques Cartier, bur.7
Bureau du GRLCGIM
Gaspé (Québec)
G4X 2P8

L'Office municipal d'habitation-de-Gaspé ne s'engage à accepter ni la proposition ayant obtenu la plus haute note d'évaluation, ni aucune des propositions reçues et ne sera en aucune façon responsable de quelque dommage ou perte de quelque nature que ce soit pouvant résulter aux soumissionnaires du présent appel de propositions.

Donné à Gaspé, ce 1^{er} mars 2019
Marie Houde
Chargée de projet

Banque de journées de tempête épuisées dans les écoles

DOMINIQUE FORTIER

dfortier@lexismedia.ca

HAUTE-GASPÉSIE. Ayant épuisé toutes les journées de tempête en banque, la Commission scolaire des Chic-Chocs doit demander une dérogation au ministère de l'Éducation afin de ne pas avoir à reprendre les jours d'école sacrifiés aux mains de Dame Nature.

Au début de l'année scolaire, six journées flottantes sont disponibles pour les directions d'école afin de suspendre les cours, notamment lorsque l'hiver se déchaîne. Or, en raison des

tempêtes qui se sont succédées au cours derniers mois, 15 des 24 établissements scolaires de la Commission scolaire des Chic-Chocs ont épuisé leur banque de journées flottantes et se tournent maintenant vers le ministère de l'Éducation afin d'obtenir une dérogation puisque la loi exige 180 jour de classe par année.

En Haute-Gaspésie, toutes les écoles, incluant le Centre de formation professionnelle, ont dépassé leur « budget de journées flottantes » alors que plusieurs d'entre elles en ont déjà utilisé huit.

La responsable des communications, Marie-Noëlle Dion, explique que le processus de demande de dérogation est nouveau pour la

Commission scolaire des Chic-Chocs, n'ayant pas eu à l'utiliser au cours des dernières années. « D'autres organisations ont mentionné dans les médias avoir vécu ce type de situation auparavant et que le ministre avait été ouvert. Nous sommes en attente d'une réponse. »

On a demandé à la Commission scolaire pourquoi des journées pédagogiques ne sont pas prévues au printemps afin d'éviter de faire une demande de dérogation en cas d'épuisement de journées de tempêtes. À cette question, on répond que la construction du calendrier scolaire résulte d'un processus de concertation qui implique les parties syndicales, le comité de parents, les directions d'écoles et

de centre et le conseil des commissaires. « Il est habituel de placer des pédagogiques en hiver. Cette année, elles ont eu lieu avant le dépassement des journées flottantes », précise Marie-Noëlle Dion.

Du côté des élèves, les quelques jeunes interrogés sont unanimes à l'effet qu'ils ne tiennent pas à rattraper les journées de classe les 25 et 26 juin. Certains évoquent des vacances déjà prévues en famille alors que d'autres soulignent que l'année scolaire sera terminée à ce moment. « Les examens seront passés et il n'y aura plus de matière à enseigner. C'est inutile d'aller à l'école à ces dates-là », conclut Florent, un étudiant de l'école L'Escabelle.



MAZDA3 2019

PASSEZ EN MODE
PRINTEMPS



LA TOUTE NOUVELLE MAZDA3 2019
À TRACTION INTÉGRALE i-ACTIV

RENDEZ-VOUS CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR EN FAIRE L'ESSAI.



Vers un lab-école en restauration et tourisme à la Gare intermodale



Antonio Blouin (vice-président à la CSCC), Daniel Côté (maire de Gaspé), Stéphane Ste-Croix (directeur général de Destination Gaspé) et Claudine Roy (présidente de l'Association des restaurateurs du Québec). (Photo Gaspésie Nouvelles – Jean-Philippe Thibault)

JEAN-PHILIPPE THIBAUT
jpthibault@lexismedia.ca

ÉDUCATION. Si tout va comme prévu, les départements de Cuisine et de Service de la restauration du Centre de formation de La Côte-de-Gaspé pourraient éventuellement poser leurs valises à la Gare intermodale.

Aucun financement n'est officiellement attaché pour l'instant, mais les premières démarches administratives et politiques ont été lancées pour ce vaste projet de lab-école professionnel évalué à 6 millions de dollars. On prévoit qu'un étage devrait être ajouté avec la construction et le réaménagement d'une aire de plancher représentant 1 524 m².

À l'heure actuelle, les installations qui accueillent les élèves issus des programmes liés au secteur Alimentation et tourisme sont jugées désuètes et ne répondant plus aux besoins actuels. L'emplacement – à même l'école secondaire C.-E.-Pouliot – ne serait d'ailleurs pas idéal pour le développement de ces programmes professionnels. Selon une étude commandée sur le sujet, la localisation actuelle limiterait le développement physique, économique et académique. «Le climat est peu favorable à l'apprentissage et l'accessibilité est difficile à la clientèle. Et comme dans n'importe quel domaine, les équipements un jour doivent être remplacés. Les remplacer dans un édifice qui convient plus ou moins, ou à tout le moins ne rencontre pas les objectifs qu'on visait avec ce projet, ça ne nous satisfaisait pas entièrement», explique Antonio Blouin, le vice-président de la Commission scolaire des Chic-Chocs. Ce dernier précise que les locaux qui seraient momentanément laissés vacants auraient déjà trouvés une autre vocation et ne seraient donc pas laissés à l'abandon.

POSSIBILITÉS ACCRUES

Il y a encore loin de la coupe aux lèvres et la

relocalisation pourrait ne se faire que d'ici deux à trois ans, mais les acteurs concernés notent déjà la synergie du milieu pour porter ce projet. La Commission scolaires des Chic-Chocs, la Ville de Gaspé, Destination Gaspé et l'Association des restaurateurs du Québec – via sa présidente Claudine Roy – étaient tous sur place pour présenter les grandes lignes de ce lab-école. «L'objectif de l'École de la restauration et du tourisme de la Gaspésie est de devenir LA référence dans ce créneau spécifique de notre région», résume Antonio Blouin. On espère ainsi créer un modèle unique d'école spécialisée, en plein cœur de la ville, aux jonctions des volets touristiques, économiques, sociaux et éducatifs.

De quoi réjouir le chef-formateur André Lagacé, qui entrevoit déjà toutes les possibilités qui pourraient s'ouvrir devant eux. «En restauration, il y a des tendances, des nouveaux équipements et on était rendu trop saturés dans notre environnement pour la nouvelle technologie. On va être plus compétitifs avec la réalité des autres écoles et des restaurateurs», remarque celui qui a jadis participé à l'ouverture du Toqué! Des cours au grand public pourraient par exemple être plus facilement donnés et les étudiants profiteraient d'un endroit à part entière pour développer leurs compétences. «Ça va amener autre chose et beaucoup plus de développement. On a un beau terrain de jeu ici et ce n'est pas donné à tout le monde. Ce qu'on veut faire vivre aux étudiants, c'est une expérience, que ce soit de cueillir leurs champignons en forêt, pêcher leurs poissons ou travailler dans des locaux qui ne seront plus dans des locaux au secondaire – sans véritable âme professionnelle. On devient ainsi un institut, un endroit professionnel avec une bonne réputation et c'est beaucoup plus attractif pour les jeunes. Ça ne peut être que positif!» Restera maintenant à voir les réponses officielles dans les instances gouvernementales. La balle est maintenant dans leur camp.

Une bibliothèque scolaire réinventée à Saint-Paul Pabos



Spécialement conçue pour stimuler le goût de lire chez les élèves, la bibliothèque est installée au cœur de l'école.

(Photo Gracieuseté CSRL)

ÉDUCATION. L'école primaire Saint-Paul de Pabos a inauguré sa toute nouvelle bibliothèque scolaire jeudi, en présence d'élèves impatients de s'approprier ce lieu inspirant.

Spécialement conçue pour stimuler le goût de lire chez les élèves, la bibliothèque est installée au cœur de l'école et occupe une superficie très éclairée mesurant 64 pieds par 22 pieds. Des alcôves laissant filtrer la lumière et des rayonnages de livres où sont installés des bancs servent également de coins lecture dans le corridor qui jouxte la bibliothèque.

« Nous voulions développer et soutenir la motivation à lire chez nos élèves et valoriser leur comportement de lecteurs. Nous leur offrons un espace bien organisé et l'accès à des lieux invitants qui encouragent leur autonomie et leur initiative. C'est le fruit d'un travail d'équipe à la hauteur de la vision que nous en avions! », se réjouit la directrice Nathalie Meunier.

Cette bibliothèque réinventée servira également à l'apprentissage de la musique et des arts dramatiques de même qu'à la tenue de divers événements culturels. Comme il s'agit d'un espace polyvalent au mobilier flexible, le personnel pourra en faire un usage varié, y développer des approches pédagogiques dynamiques liées à la lecture et y partager des pratiques collaboratives entre pairs.

« En plus d'offrir un environnement stimulant à plusieurs égards, ce projet permet de revoir notre rapport à la bibliothèque scolaire et d'en faire un véritable carrefour d'apprentissages au cœur de la vie de l'école », ajoute pour sa part Rachel Minville, bibliothécaire scolaire à la Commission scolaire René-Lévesque.

La réalisation de ce projet, d'une valeur globale de 167 000 \$ a été rendue possible grâce à la contribution financière et humaine de la Commission scolaire René-Lévesque, notamment les services des ressources matérielles et informatiques et les services éducatifs.

Remerciements

Joachim Duguay 1932 - 2019

Nous remercions sincèrement tous ceux et celles qui nous ont apporté du soutien et qui nous ont témoigné des marques de sympathie soit par des dons au Fonds Michel Lancup, des fleurs, des offrandes de messe, des visites ou des messages de diverses formes, et ce, lors du décès de M. Joachim Duguay survenu le 2 février 2019.

Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

Laissez les souvenirs apaiser votre peine.

Lina Dupuis et les enfants



Salons Funéraires J. Edgar LeBreux inc.

Cellulaire sans enquête de crédit et illimité !!!

Forfait cellulaire prépayé
Sans enquête de crédit
Sécurité et simplicité à petit prix

29\$ /par mois en prépayé
SANS FRAIS DE CONNEXION
APPELS ET TEXTOS ILLIMITÉS



Nadia et Caroline, conseillères en magasin, vous invitent à passer dans une de nos succursales pour les détails de l'offre.

Certaines conditions s'appliquent. Offres valides en magasin seulement.

Gaspé : 160A, de Gaspé, Gaspé, G4X 1A9, 418 368-5004

tde.ca

TÉLÉ COMMUNICATIONS DE L'EST
Membre de la famille IRISTEL

Une seule infraction retenue contre Gabriel-Le Courtois dans le dossier de l'amiante

DOMINIQUE FORTIER
dfortier@lexismedia.ca

JUGEMENT. Le tribunal a finalement tranché dans l'affaire de l'amiante à l'école Gabriel-Le Courtois en reconnaissant l'établissement scolaire coupable d'un manquement sur les quatre plaintes qui avaient été formulées.

L'histoire remonte en 2015 alors que des travaux de remplacement des systèmes d'alarme incendie étaient en cours pendant les élèves et les employés se trouvaient à l'intérieur du bâtiment. Pendant ces travaux, une fine poussière d'amiante s'était échappée des murs. La situation avait rapidement été ébruitée. La Commission scolaire des Chic-Chocs avait tenu une séance d'information en compagnie de représentants de la Sécurité publique pour rassurer la population à l'effet que les quantités d'amiante qui s'étaient échappées des murs étaient si minimes qu'elles ne présentaient aucun risque pour qui que ce soit.

Le syndicat des travailleurs de l'éducation de l'Est-du-Québec (STEEQ) avait alors déposé quatre plaintes en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité au travail. On reprochait à la Commission scolaire de ne pas avoir pris les précautions requises pour contrôler l'émission de poussière d'amiante pendant les travaux, de ne pas avoir formé et informé adéquatement les travailleurs, de ne pas avoir pris de mesures de suivi des travaux exécutés et d'avoir omis une tenue des lieux à la suite de travaux réalisés à l'école Gabriel-Le Courtois.

Sur ces quatre plaintes, le tribunal n'a émis qu'un seul constat d'infraction quant à la tenue des lieux. On reproche ainsi à la Commission scolaire des Chic-Chocs d'avoir fait preuve de négligence en n'ayant pas pris les mesures pour protéger la santé et l'intégrité physique des employés.

Le Tribunal a ainsi condamné la Commission scolaire à une amende de 2 500 \$, incluant les frais, qu'elle devra verser au gouvernement du Québec.

De son côté, le syndicat applaudit la décision du Tribunal d'avoir reconnu la négligence de la Commission scolaire dans cette affaire.

De l'autre côté, la Commission scolaire des Chic-Chocs rappelle que des mesures correctives ont été mises en place en 2016 afin d'éviter que cette situation ne se reproduise.

AVIS DE MODIFICATION

RÉSERVE FAUNIQUE DES CHIC-CHOCs LAC-SAINTE-ANNE

Pêche quotidienne au touladi (truite grise) sera permise exclusivement les **24, 25 et 26 mai 2019**

Les réservations devront s'effectuer en ligne ou par téléphone dès le **samedi 6 avril 2019 à 10 h**

MODALITÉS

- 2 embarcations personnelles/jour
- 3 pêcheurs par embarcation
- Quotas: 10 ombles de fontaine / 2 touladis

sepaq.com/peche
1 800 665-6527

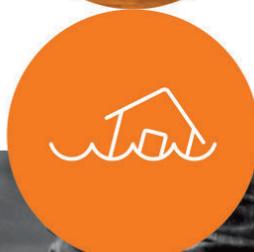


En cas d'inondation, êtes-vous prêt ?

- Vérifiez si votre domicile est situé dans une zone inondable.
- Surveillez la crue des eaux.
- Respectez les consignes de sécurité diffusées par votre municipalité.

Vous informer, c'est votre responsabilité.

Pour savoir comment vous préparer, consultez le [Québec.ca/inondations](http://Quebec.ca/inondations).



Votre gouvernement

Québec

SPORTS

Après les régionaux cette année, les provinciaux l'an prochain

JEAN-PHILIPPE THIBAUT
jpthibault@lexismedia.ca

VOLLEYBALL. La fin de semaine dernière, du 22 au 24 mars, l'École C.-E.-Pouliot était l'hôte du tournoi régional de fin de saison. Un avant-goût pour l'an prochain, alors que se tiendront cette fois les championnats provinciaux chez les cadets.

Pour le moment, du Kamouraska jusqu'aux Îles-de-la-Madeleine, quelque 39 équipes féminines et masculines ont convergé vers Gaspé pour se frotter les unes contre les autres en vue justement de se mériter un laissez-passer pour les championnats provinciaux, qui se tiendront à Sherbrooke, Gatineau et Trois-Rivières.

Quelques-unes des équipes locales ont livré de chaudes batailles, sans toutefois réussir à

atteindre l'objectif ultime. C'est le cas notamment pour les benjamines de l'Impérial qui ont offert un duel de tous les instants face aux joueuses de l'Assaut d'Amqui, reconnues pour la qualité de leur jeu et de leur programme; ayant récolté à plusieurs reprises les plus hauts honneurs sur la scène provinciale. Les volleyeuses de Gaspé ont répondu à l'appel et ont joué sans complexe, offrant une forte résistance dans un match sans aucun répit. Elles ont chèrement vendu leur peau en s'inclinant 17-15 au troisième et dernier set. Une défaite crève-cœur certes, mais qui leur confère tout de même l'argent et qui est de bon augure pour les prochaines années.

Les cadettes ont également bien fait atteignant elles aussi la grande finale. L'Impérial a toutefois plié l'échine contre la puissante formation des Îles-de-la-Madeleine. Mention spéciale pour leur demi-finale, l'équipe ayant réalisé une spectaculaire remontée contre les championnes



Trois équipes de l'Impérial ont décroché l'argent. Sur la photo, les benjamines et les juvéniles. (Photo Gracieuseté)

de la saison régulière, le Select de Rimouski. Gaspé a comblé des écarts de huit points dans les 2^e et 3^e sets pour s'assurer d'une place en finale. Côté juvénile masculin, un scénario similaire pour l'Impérial qui a aussi décroché l'argent, toujours face aux Îles-de-la-Madeleine. L'équipe s'est vu remettre la bannière de championne pour la saison régulière.

l'art et se verront attribuer l'organisation du championnat provincial cadet l'an prochain. Il s'agit évidemment d'une excellente nouvelle pour l'organisation qui en est à sa 7^e saison d'existence. «De nombreux parents sont venus encourager les sportifs et plusieurs ont souligné l'organisation impeccable du tournoi. À la cinquantaine de bénévoles impliqués dans ce tournoi, merci! Et pour terminer, un grand merci aux entraîneurs de cette 7^e saison de volleyball à Gaspé», conclut Andrée Deschênes, responsable aux communications pour l'Impérial.

LA TABLE POUR LES PROVINCIAUX

Les responsables du volleyball à Gaspé ont fait leur travail d'amphitryon dans les règles de

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est donné conformément au Code civil du Québec de la clôture de l'inventaire en regard de la succession **Una SYVRET**, née le 10 octobre 1931, en son vivant domiciliée au 838, Route 132 Est, Percé, Québec, G0C 1A0 et décédée le 27 avril 2018 à Gaspé. Cet inventaire peut être consulté par toute personne ayant un intérêt, à l'étude de Me Jean-Luc Pagé, notaire, au 102, rue Féré, St-Eustache, Québec, J7R 2T5.

Saint-Eustache, le 25 mars 2019
Me Jean-Luc Pagé, notaire

APPEL SANS FRAIS 211

Info Services Communautaires

- Confidentiel;
- Réponse humaine multilingue;
- 7 jours sur 7: du lundi au vendredi de 8h à 21h et la fin de semaine de 6h à 16h.

www.211quebecregions.ca

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE (C.c.Q., art. 795)

Avis est par les présentes donné qu'à la suite du décès de dame **Marie Isidora St-Onge**, domiciliée au 155, rue Maguire à Nouvelle (Québec), décès survenu le 4 décembre 2014, un inventaire des biens de la défunte a été fait par la liquidatrice successorale.

Toute personne démontrant un intérêt suffisant peut consulter l'inventaire des biens de ladite succession, en communiquant avec l'étude de :

Me Pascal HACHEY, notaire
634, avenue Royale, Québec (Québec) G1E 1Y7
Tél.: (418) 660-4965 Fax.: (418) 660-4961
Courriel : phachey@notarius.net

>7572202

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les **trente jours** de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit sous affirmation solennelle faisant état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les **quarante-cinq jours** de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal, (Québec) H2Y 1B6.**

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
Brett & Sauvage Inc. A/S Mme. Aline Hébert 37, chemin de Saint-Isidore Sainte-Thérèse-de-Gaspé (Québec) G0C 3B0 Dossier : 55-10-0790 et 55-10-0791	Demande d'un permis industriel de fabricant de vin. Demande d'un permis industriel de brasseur incluant la vente pour consommation sur place dans une pièce et sur une terrasse.	37, Chemin de Saint-Isidore Sainte-Thérèse-de-Gaspé (Québec) G0C 3B0

Québec

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assementé qui fait état de ses motifs, ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les 45 jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 560, boul. Charest Est, Québec (Québec) G1K 3J3.**

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
9369-0311 Québec Inc. RESTO PUB 1855 704, route 132 Chandler (Québec) G0C 2A0 Dossier : 3 305 851	Addition d'autorisation de spectacles sans nudité au permis de restaurant pour vendre incluant la terrasse	704, route 132 Chandler (Québec) G0C 2A0

Québec

Ville de Gaspé

Avis publics

URBANISME

Assemblée de consultation – 15 avril 2019 à 16h00

Règlement 1156-11-38 amendant le règlement de zonage 1156-11 en :

- ajoutant un vingt-septième point à l'article 19.2 LISTE DES CONSTRUCTIONS ET USAGES se lisant comme suit : des espaces à bureaux reliés à la recherche et au développement d'un usage commercial ou industriel;
- remplaçant l'article 9.6 ANTENNE DE RADIO AMATEUR afin d'établir les conditions relatives à l'installation d'une antenne de radio amateur;
- remplaçant le tableau de l'article 9.1 NÉCESSITÉ DE L'USAGE PRINCIPAL toujours concernant les conditions relatives à l'installation d'une antenne de radio amateur;

GREFFE

Tenue de registre

Règlement 1391-10 décrétant un emprunt et une dépense d'une somme de 5 734 828 \$ pour la construction et l'aménagement d'un garage municipal: la tenue de registre se tiendra les 9 et 10 avril 2019 à l'hôtel de ville, le nombre requis de demandes enregistrées pour que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin est de 1 211 et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Conformément au règlement relatif aux modalités de publication des avis publics, la Ville de Gaspé vous informe que vous trouverez l'intégralité de ces avis sur le site internet de la Ville de Gaspé à l'adresse suivante : ville.gaspe.qc.ca dans la section des avis publics.

Isabelle Vézina,
Directrice des services juridiques et greffière

>1054748

ville.gaspe.qc.ca Suivez nous sur Facebook

Rencontre fructueuse entre les élus de la Haute-Gaspésie et le Premier ministre François Legault

DOMINIQUE FORTIER
dfortier@lexismedia.ca

POLITIQUE. Le maire de Sainte-Anne-des-Monts, Simon Deschênes et le préfet de la Haute-Gaspésie, Allen Cormier, repartent satisfaits de leur voyage à Québec où ils ont eu droit à près d'une heure en compagnie du Premier ministre, François Legault.

Plusieurs sujets étaient à l'ordre du jour pour cette rencontre. Selon les élus, on se doit d'être préparé et concis lorsqu'on a la chance d'avoir un moment avec le Premier ministre. Ainsi, le sujet des horaires des paramédics ont refait surface tout comme les couvertures médicales à l'hôpital des Monts. « On ne veut pas revivre d'autres ruptures de services comme ce fut le cas ces derniers mois », laisse tomber Allen Cormier.

En plus des enjeux liés à la santé, le sujet de la rénovation de la Maison de la Culture était aussi à l'ordre du jour. Depuis que le conseil de ville annemontois a appris que le coût réel du projet était plus élevé que prévu de 1,5 millions de dollars, ceux-ci ont accéléré la cadence pour trouver de solutions. « On ne veut pas diminuer

la qualité du projet ni recommencer le processus à partir du début. Si c'est le cas, les travaux pourraient être retardés d'un an », explique Simon Deschênes, qui rappelle que les soumissions reçues sont valides pour 60 jours. « Le temps presse et je crois que M. Legault a bien compris l'urgence. N'oublions pas non plus que cette situation est hors de notre contrôle. Ce sont les coûts d'ingénierie qui ont été cruellement sous-évalués. C'est pourquoi nous nous retrouvons aujourd'hui dans cette situation. »

Un autre sujet à l'ordre du jour concernait la décentralisation d'emplois de la fonction publique en région. « Nous avons réitéré notre intérêt et souligné l'impact positif d'avoir un boom de 150 emplois en Haute-Gaspésie », a ajouté le préfet.

Finalement, la formation professionnelle a aussi fait partie des discussions tout comme le financement récurrent du musée Exploramer. Ce qui ressort de cette rencontre avec le Premier ministre est un sentiment généralisé d'avoir eu une oreille attentive. Les élus s'entendent pour dire que le discours de François Legault tente à être davantage proactif et que la volonté de faire les choses autrement semble être réellement présente.



Simon Deschênes et Allen Cormier en rencontre avec François Legault et la ministre responsable de la Gaspésie, Marie-Eve Proulx.

(Photo Gracieuseté)

Un comité se forme pour la création d'une coopérative alimentaire à Cap-Chat

COMMERCES. Un comité de sept personnes s'est créé avec l'objectif de démarrer un projet de coopérative alimentaire à Cap-Chat.

Réagissant ainsi à la fermeture de l'épicerie Roland Pelletier et fils le mois dernier, des citoyens inquiets d'avoir perdu le seul commerce d'alimentation dans la municipalité, ont démarré une page Facebook dans l'espoir de rallier des intéressés à démarrer un projet de coopérative.

Le message a rapidement trouvé écho chez quelques personnes qui ont formé un comité. L'un des membres de ce groupe, Marie-Joëlle Gélinas, estime qu'il y a de l'espace pour un tel service dans la municipalité. « La population doit avoir accès à un marché d'alimentation. On pense aussi à nos aînés, aux familles et aux personnes à mobilité réduite. »

Bien que le projet soit encore embryonnaire, des démarches ont déjà été enclenchées pour cibler un espace locatif et trouver du financement pour démarrer le projet. Le but est de concrétiser le projet le plus rapidement possible. « Il en va de la vitalité du pouvoir d'attraction de Cap-Chat », ajoute Marie-Joëlle Gélinas.

Si la coopérative voit le jour, celle-ci sera axée sur les besoins de la population. « On y retrouvera des aliments de qualité à prix abordable, des produits locaux et régionaux ainsi qu'un coin café, des mets préparés sur place et un service de livraison » ajoutent les membres du comité.

Si des projets semblables ont connu moins de succès comme à Rivière-au-Renard et aux Méchins, d'autres ont su tirer leur épingle du jeu comme les IGA coop de Maria et Bonaventure et le club coop - Marché Richelieu, qui a pignon sur rue à Amqui depuis plusieurs années malgré la proximité avec de grandes bannières dont Metro et Maxi. (D.F.)



Le comité est formé d'Ariane Sansoucy-Brouillette, Marie-Eve Godbout, Jacinthe Girard, Marie-Joëlle Gélinas, Maxime Blanchette, Justine Desmeules et Myriam Paquet-Gauthier. (Photo Gracieuseté - Jérôme Landry)

CINÉMA Gaieté

DU VENDREDI 5 AU JEUDI 11 AVRIL

289, rue Saint-Pierre, Matane
LOCATION FILM ET JEUX 418 562-6042

<div style="background-color: black; color: white; padding: 5px;"> <p>DUMBO G+ Durée 112 minutes</p> <p>3D Vendredi, samedi, dim. et jeudi : 13h00 - 18h45 2D Vendredi, samedi, dim. et jeudi : 15h30 - 21h15 3D Lundi, mardi et mercredi : 18h45 2D Lundi, mardi et mercredi : 21h15</p> </div>	<div style="background-color: black; color: white; padding: 5px;"> <p>À CINQ PIEDS DE TOI G+ Durée 117 minutes</p> <p>Vendredi, samedi, dim. et jeudi : 13h00 - 15h30 - 18h45 - 21h15 Lundi : 21h15 Mardi et mercredi : 18h45 - 21h15</p> </div>
<div style="background-color: black; color: white; padding: 5px;"> <p>SHAZAM! G+ Durée 132 min.</p> <p>3D Vendredi, samedi, dim. et jeudi : 13h00 - 18h30 2D Vendredi, samedi, dim. et jeudi : 15h30 - 21h15 3D Lundi et mercredi : 18h30 2D Lundi et mercredi : 21h15 2D Mardi VERSION ANGLAISE : 18h30 - 21h15</p> </div>	<p style="text-align: center; color: red; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">HORAIRE SUJET À CHANGEMENT</p> <p style="text-align: center; color: white;">INFO-FILM: 418 562-1113 / www.cinemagaiete.com</p>

CinémaAlice
PRÉSENTE

CHIEN DE GARDE

CHIEN DE GARDE

Un drame de Sophie Dupuis

Deux frères qui vivent avec leur mère alcoolique et la copine de l'aîné dans un modeste appartement de Verdun, subissent la pression de leur oncle, un petit trafiquant de drogue pour lequel ils travaillent comme collecteurs de fonds.

Canada (Québec), 2018. 87 min. (13+)

Avec Jean-Simon Leduc, Théodore Pellerin, Maude Guérin, Paul Ahmarani.

Lundi 8 avril à 19 h | 8 \$ pour tous

SODIC Québec ASSOCIATION DES CINÉMAS PARALLÈLES TÉLÉFILM TANNAR RÉSEAU PLUS

cinemalice@cgmatane.qc.ca
Salle n° 1 du Cinéma Gaieté

SPORTS

Une saison à la hauteur des attentes

JEAN-PHILIPPE THIBAUT
jpthibault@lexismedia.ca

SKI ALPIN. Les skieurs du Club Alpin Mont-Bechervaise ont terminé la saison du bon pied lors de la finale régionale à Pin Rouge, récoltant 5 podiums et une dizaine de top 10.

Des résultats satisfaisants compte tenu d'une piste particulièrement glacée et des parcours difficiles à exécuter le samedi dans l'épreuve de slalom. Les conditions météorologiques du dimanche ont d'ailleurs amené les organisateurs à annuler la journée de course qui devait être consacrée au slalom géant. Malgré tout, les athlètes du Mont-Bechervaise ont su tirer leur épingle du jeu.

À noter les médailles d'argent de Florence Labrèche (U8) et Audrey Lancup (U12) ainsi que les médailles de bronze de Mila Poirier (U8) et Léo Dubé-Viel (U10). Anaïs Lancup, Anne Dubé-Viel, Alix Ste-Croix, William Talbot, Arnaud Caron, Lohan Ste-Croix et Justin

Dupuis ont quant à eux tous réussi à se tailler une place parmi les 10 meilleurs de leurs catégories respectives.

RÉSULTATS CUMULATIFS

Au classement des trois compétitions, plusieurs athlètes ont démontré une constance tout au long de l'année. Soulignons la deuxième place pour Florence Labrèche et une cinquième position pour Mila Poirier chez les filles U08. Henry Bujold s'est quant à lui emparé de la 4^e place du classement général des garçons U08 alors qu'Alix Ste-Croix a pour sa part obtenu une 5^e place chez les filles U10.

« La persévérance est ce qui représente le mieux les jeunes du Club alpin Mont-Bechervaise »

- Vincent Noël, entraîneur en chef

« Je pense que la persévérance est ce qui représente le mieux les jeunes du Club alpin Mont-Bechervaise. Ils ont tout donné à l'entraînement et ont réussi à s'illustrer sur la scène régionale, certains lors de leur première année dans le club. Il faut aussi souligner le travail de tous les parents qui se sont impliqués cet hiver, à titre d'entraîneur, de juge de porte ou simplement pour encourager les jeunes. Une belle réussite! », conclut l'entraîneur en chef Vincent Noël.



Audrey Lancup est l'une des skieuses ayant mis la main sur une médaille à Pin Rouge. (Photo Gracieuseté)

Trois joueuses de l'Imperial sur l'équipe régionale

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

SADC

Société d'aide au développement de la collectivité
ROCHER-PERCÉ

ENDROIT: Hôtel-Motel Manoir de Percé
212 QC-132, Percé

DATE: Mercredi, 29 mai 2019

HORAIRE: 08 h 15 : Accueil
08 h 30 : Assemblée générale annuelle (un déjeuner sera servi)
10 h 30 : Fin de l'assemblée

Invitation à la population de la MRC du Rocher-Percé. En prévision de cette assemblée générale annuelle, à laquelle seront élus des administrateurs et administratrices de la corporation, une période de mise en candidature sera ouverte à partir du 17 avril 2019 pour être fermée le 15 mai 2019 à 16 h, en vertu du règlement 5.03 des règlements généraux.

Les postes à combler sont dans les secteurs suivants :

- **Tertiaire:** Quatre administrateurs ou administratrices représentant l'ensemble des activités socio-économiques correspondant au service de la distribution ou à la vente de biens, de produits et de services, notamment : - Institution d'enseignement, services professionnels, services aux entreprises, santé et services sociaux.
- **Jeunesse:** Un administrateur ou une administratrice représentant les jeunes de 18 ans à moins de 40 ans.

Toute personne proposée devra remplir le formulaire approprié, dans les délais ci-haut mentionnés et le faire parvenir au siège social de la corporation au : 129, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau S-101, Chandler (Québec) G0C 1K0. **Le formulaire de mise en candidature ainsi que les Règlements généraux sont disponibles au bureau de la SADC ainsi que sur le site web au : www.sadcrp.ca dans la section « Rapports annuels et Publications ».**

Pour le conseil d'administration,
Lisa-Ann Clark
Agente de bureau
418 689-5699 poste 200

>1056067

Canada Développement économique Canada pour les régions du Québec appuie financièrement les SADC et les CAE.

JEAN-PHILIPPE THIBAUT
jpthibault@lexismedia.ca

VOLLEYBALL. Charlotte Duguay, Alicia Roy et Léanne Boulay-Leblanc porteront les couleurs de l'Est-du-Québec au Tournoi Québec Espoir qui aura lieu en juillet à Sherbrooke.

Les volleyeuses de Gaspé ont obtenu leur place à la suite d'un camp de sélection tenu un peu plus tôt cette année qui a regroupé plus d'une cinquantaine de joueuses du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Alicia et Léanne (secondaire II) ont évolué avec l'équipe benjamine de l'Imperial alors que Charlotte (secondaire III) faisait partie de l'équipe cadette.

« Nous sommes extrêmement fiers de ces trois premières sélections féminines de l'histoire de notre club. Cela démontre la progression de notre programme qui compte maintenant plus de 140 athlètes dans la Ville de Gaspé », explique leur entraîneur Dave Lavoie. Ce dernier ajoute qu'elles seront parmi les plus jeunes de l'équipe, si bien qu'une sélection pour les Jeux du Québec à l'été 2020 s'avère fort possible pour elles, si elles poursuivent leur progression.

Charlotte, Alicia et Léanne ont amorcé leur carrière de volleyball en sixième année dans le programme des Dynamites de l'École St-Rosaire. En 2017-2018, elles ont joué ensemble et remporté la bannière de saison ainsi que la médaille d'or au championnat régional dans la catégorie benjamine. Elles ont toutes trois remporté l'argent cette année avec leurs équipes respectives.

Charlotte Duguay, Léanne Boulay-Leblanc et Alicia Roy.

(Photo Gracieuseté Imperial)



SPORTS

Bon départ pour le Smash de Saint-Majorique

VOLLEYBALL. Les équipes des écoles primaires de Gaspé étaient en action lors des deux dernières fins de semaine et elles ont connu des performances intéressantes.

Du côté des équipes primaires, quatre formations de Gaspé ont pris part à une compétition amicale du côté de Sainte-Anne-des-Monts le 27 avril dernier qui comptait également sur la présence de trois équipes de Rimouski et de quatre de la Haute-Gaspésie. Il s'agissait du baptême de feu pour le Smash de l'École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de Saint-Majorique, formé au cours de la dernière année. Pour cette entrée en matière, l'équipe mixte

dirigée par l'entraîneure Cloé Aupin a fait belle figure en remportant sept de ses dix parties.

Le groupe de 6^e année des Dynamites l'École St-Rosaire était pour sa part séparé en deux. L'équipe de la capitaine Abigaëlle Boulanger-Coulombe a inscrit une fiche presque parfaite de neuf victoires et une défaite lors de la journée, alors que les coéquipières de Kalina-Belle Côté-Taylor ont gagné 6 de leurs 10 affrontements. La délégation gaspésienne comptait aussi sur la présence de joueuses de 5^e année de l'École St-Rosaire. Celles-ci ont également très bien fait en gagnant rien de moins que 4 de leurs 10 sets. Plus d'informations sur d'autres équipes de volleyball sur notre site web.



Il s'agissait du baptême de feu pour le Smash de l'École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de Saint-Majorique, formé au cours de la dernière année. (Photo Gracieuseté)



AVIS PUBLICS

URBANISME

Dérogations mineures

5, rue du Cap : permettre l'agrandissement d'un garage privé isolé portant la superficie à 92 m².

GREFFE

Avis aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum (demandes doivent être reçues du 15 au 23 mai 2019 à 16 h 30) :

- Second projet - Règlement 1156-11-39** amendant le règlement de zonage 1156-11 en :
- modifiant les usages autorisés dans la zone IC-269 afin de permettre comme usage spécifiquement permis dans cette zone, l'usage Gymnase et club athlétique (7425) ;
 - modifiant les usages autorisés dans la zone RT-131 afin de permettre la classe d'usages Hébergement d'envergure (C-10).

La zone (IC-269) est située dans le secteur du Parc industriel des Augustines et la zone (RT-131), est située dans le secteur du boulevard Forillon, plus précisément entre le 1587 et 1751, boulevard Forillon.

Donné à Gaspé, ce 15 mai 2019

Isabelle Vézina,
Directrice des services juridiques et greffière

Conformément au règlement relatif aux modalités de publication des avis publics, la Ville de Gaspé vous informe que vous trouverez l'intégralité de ces avis sur le site internet de la Ville de Gaspé à l'adresse suivante : ville.gaspe.qc.ca dans la section des avis publics.

>1061243

ville.gaspe.qc.ca

Suivez-nous sur Facebook



AVIS PUBLIC

DONNEUR D'OUVRAGE :

Ville de Gaspé
25 rue de l'Hôtel de Ville
Gaspé, QC G4X 2A
Tél. : (418) 368-210

INGÉNIEURS :

Kwatroe Consultants
298 boul. York Sud
Gaspé, QC G4X 2L6
Tél. : 418 368-3077

La Ville de Gaspé désire obtenir des soumissions sous enveloppe scellée pour retenir les services d'un entrepreneur en vue de travaux de réfection des conduites d'égout sanitaire et d'aqueduc - rue des Peupliers, Rivière-au-Renard.

Toute personne ou toute société devra se procurer les documents d'appel d'offres, plans et devis et autres documents pertinents au projet uniquement sur le Système Électronique d'Appel d'Offres (SEAO) au www.seao.ca.

Toute soumission devra être accompagnée d'une garantie de soumission représentant dix pour cent (10%) du montant total de la soumission incluant les montants de la TPS et de la TVQ applicables, sous forme de chèque visé, fait à l'ordre de la Ville de Gaspé, de lettre de garantie irrévocable ou de cautionnement de soumission établi au même montant et valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date d'ouverture des soumissions émis par une compagnie d'assurances détenant un permis d'assureur au Canada ou au Québec, par une institution financière qui est un assureur détenant un permis émis conformément à la *Loi sur les assurances* (L.R.Q., c. A-32) l'autorisant à pratiquer l'assurance cautionnement, une société de fiducie titulaire d'un permis délivré en vertu de la *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne* (L.R.Q., c. S-29.01), une coopérative de services financiers visée par la *Loi sur les coopératives de services financiers* (L.R.Q., c. C-67.3) ou une banque au sens de la *Loi sur les banques* (L.C., 1991, c. 46), sans quoi la soumission sera automatiquement rejetée. Dans le cas où la garantie de soumission est émise sous forme de cautionnement de soumission, une lettre d'engagement relative à l'émission d'un cautionnement d'exécution doit également être annexée à la soumission.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver entre les mains de la Greffière de la Ville de Gaspé ou de son mandat officiel, sous plis cacheté, au plus tard le 12 juin 2019, à 10 h 00, avec l'inscription suivante sur l'enveloppe « **SOUSSION – réfection des conduites d'égout sanitaire et d'aqueduc - rue des Peupliers, Rivière-au-Renard.** », à l'adresse ci-après, pour être ouverte publiquement au même endroit le même jour à 10 h 01. Toute soumission reçue postérieurement sera automatiquement rejetée.

Madame Isabelle Vézina, Greffière

Ville de Gaspé

25, rue de l'Hôtel-de-Ville, Gaspé (Québec) G4X 2A5

Seules les personnes, sociétés ou compagnies détenant une licence d'entrepreneur et ayant leur principale place d'affaires au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, dans une province ou un territoire visé par cet accord, seront admises à soumissionner.

Seuls seront considérés aux fins d'octroi du contrat les entrepreneurs détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la *Loi sur le bâtiment* (L.R.Q., c. B-1.1). Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

La Ville de Gaspé se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront présentées et n'encourra aucune responsabilité à l'égard des soumissionnaires relativement aux pertes alléguées ou frais encourus, quelle qu'en soit la nature, dans le cadre du présent appel d'offres.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec M. Jean-François Drolet, directeur des travaux publics au 418 368-2104 poste 8528 ;

Courriel : jean-francois.drolet@ville.gaspe.qc.ca

La greffière,
Isabelle Vézina

>1061278

ville.gaspe.qc.ca

Suivez-nous sur Facebook

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Gaspésie

Québec

Le Comité
des Usagers

AVIS PUBLIC

Le Comité des usagers - mission jeunesse du CISSS de la Gaspésie vous invite à son assemblée générale annuelle qui se tiendra vendredi, le 31 mai 2019, à compter de 19 heures, au local 138 (1^{er} étage) du Pavillon Cantin, 205, boulevard York Ouest à Gaspé.

Linda Thurston,
Présidente

>1061015

Une troisième cohorte du programme préparatoire à l'emploi prête à voler de ses propres ailes

DOMINIQUE FORTIER
dfortier@lexismedia.ca

ÉDUCATION. Pour une troisième année consécutive, le programme préparatoire à l'emploi s'apprête à diplômer ses finissants qui complètent seize semaines de 25 heures de formation.

Cette année, quatre participants recevront un diplôme du Centre de formation de la Haute-Gaspésie qui leur facilitera l'entrée sur le marché du travail grâce à leurs nouveaux acquis. Tout au long de leur seize semaines de formation, les participants ont eu l'occasion d'approfondir leurs connaissances dans différentes sphères aussi différentes les unes que les autres.

On parle de service à la clientèle, d'ateliers de cuisine, de laboratoires en informatique et de cours de menuiserie. Au-delà des quatre volets principaux, le programme préparatoire à l'emploi a également été l'occasion pour les participants de suivre différentes formations, notamment en hygiène et salubrité en milieu de travail, en conduite de chariot élévateur ainsi qu'un cours de réanimation cardio-respiratoire.

Plusieurs visites en entreprises ont aussi été organisées soit chez Couleur Chocolat, Marie 4poches, le Vert à boire et au Malbord et différents établissements scolaires ont été visités de Sainte-Anne-des-Monts à Rimouski. Du bénévolat était aussi au programme. Par exemple, pour le

volet menuiserie, les participants ont été appelés à mettre la main à la pâte au Refuge L'Ami des bêtes, notamment pour la pose de céramique.

DES PARTICIPANTS COMBLÉS

Lors du passage du journal à l'Académie Yannick Ouellet pour le dernier repas avant la fin du programme, les trois participants présents étaient aussi fiers que satisfaits de leurs parcours. «J'ai découvert le programme en lisant un article dans le journal. Comme j'avais besoin de m'orienter, je me suis inscrit. Je me suis développé une meilleure routine et j'ai développé une plus grande autonomie», confie Vincent Ducharme qui a complété un stage au supermarché Metro de Sainte-Anne-des-Monts.

Quant à Katy Sergerie, elle voulait retourner sur le marché du travail. Elle a pris connaissance du programme par son agente d'Emploi-Québec «Ça m'a donné la détermination et la persévérance pour continuer. J'ai découvert que j'aimais le service à la clientèle. J'ai déjà été porté des CV», affirme-t-elle. Pour sa part, son stage a été fait au Centre de pédiatrie de la Haute-Gaspésie.

Finalement, Louise Pineault a profité d'un stage au Refuge L'Ami des bêtes où elle a eu à s'occuper des animaux. «Le programme m'a permis d'élargir mes horizons et de gagner de la confiance en moi», explique-t-elle, ajoutant aussi avoir développé de l'intérêt pour la menuiserie.

L'intervenante psychosociale, Johann Langlois est très fière de la cohorte 2019 qui a démontré beaucoup de volonté et savoir-faire tout au long du



Les finissants du programme préparatoire à l'emploi en compagnie des responsables, Marie-Josée Lemieux et Johann Langlois ainsi que les formateurs, Emmanuel Contzler et Yannick Ouellet. (Photo L'Avantage gaspésien - Dominique Fortier)

programme. «On a vu une grande évolution chez chacun d'entre eux. Ils sont acquis de la confiance et ils sont maintenant capables de voler de leurs propres ailes. C'était un voyage enrichissant pour eux.»

La coordinatrice du programme, Marie-Josée Lemieux, renchérit en parlant d'un groupe motivé et assidu. «Nous avons vu des gens prêts à se reprendre en main pour réintégrer leur place en société. C'est une grande fierté de voir le chemin qui a été parcouru.»

Quant aux formateurs, Yannick Ouellet et Emmanuel Contzler, ils ont été ravis de voir la curiosité démontrée par les participants pour les différents ateliers même si ceux-ci n'étaient pas nécessairement des champs d'intérêt naturels pour chaque membre de la cohorte.

Les gens intéressés à s'inscrire pour la prochaine cuvée du programme préparatoire à l'emploi sont invités à contacter Valérie Mimeault au 418 763-5323, poste 5964 ou une agente d'Emploi-Québec.

TRAVERSE MATANE-GOUBOUT-BAIE-COMEAU



Le Félix-Antoine-Savard prendra la relève au mois de juin

Alors que la traverse de Matane compte en ce moment sur la collaboration du CTMA Voyageur, réquisitionné jusqu'au 31 mai, pour assurer la traverse entre les deux rives, la Société des traversiers du Québec a prévu l'arrivée du NM Félix-Antoine-Savard le 1^{er} juin, du nom de l'auteur de «Menaud, maître-draveur», pour prendre la relève. D'une capacité de 376 passagers et 70 véhicules, selon la STQ, le traversier sera en service sept jours sur sept jusqu'à l'arrivée du prochain traversier de remplacement permanent acquis par la compagnie pour prendre la relève du F.-A.-Gauthier en cas de problèmes techniques, le Saaremaa. Acheté en Europe pour 39 M\$, le navire poursuit en ce moment sa traversée de l'Atlantique. Sa propre capacité est de 150 véhicules et 600 passagers. Il devrait être en service au cours du mois de juillet à Matane, à la suite du processus d'opérationnalisation qui sera effectué à son arrivée au Québec, pour le mettre aux normes nationales. À noter que la liaison aérienne entre Mont-Joli et la Côte-Nord sera maintenue par la STQ pour les passagers. (S.Q.) (Photo gracieuseté Pierre Morel)

TENTE ROULOTTE | ROULOTTE | ROULOTTE SELLETTE
MEILLEUR PRIX | MEILLEUR SERVICE | MEILLEUR CHOIX

GARANTIE 5 ANS

VTT 4x4
Possibilité d'achat ou de location

CÔTE À CÔTE

VÉHICULES RÉCRÉATIFS NEUFS ET USAGÉS

TENTES ROULOTTES LIQUIDATION!
Faites votre offre! 20 modèles usagés à partir de 500\$
Tentes roulottes et remorques
Faites votre camp de chasse!

VENTE ET RÉPARATION DE PIÈCES DE TOUTES MARQUES.
TECHNICIENS GAZ PROPANE ET RÉPARATEUR DE VR SUR PLACE!

Financement à taux préférentiel | 2^e et 3^e chance au crédit **MATANE 418 562-3626** www.st-louissport.com

LE NO 1...
à l'est du Québec!

St-Louis SPORT

RÉSERVEZ VOTRE VR
DÈS MAINTENANT!

>1061224

- v) La demande relative à la disposition ayant pour objet d'autoriser l'usage particulier « 6322 – Équitation » dans la zone portant le numéro 404 A peut provenir des personnes intéressées de cette zone et des zones contiguës à celle-ci;
- w) La demande relative à la disposition ayant pour objet de prévoir que les usages de la classe d'usages « 22. Industrie manufacturière légère » doivent respectés les conditions une superficie de plancher incluant les espaces d'entreposage doit être inférieure à 600 mètres carrés, de ne faire aucun entreposage extérieur à l'exception de l'exposition de produits finis à des fins de vente et de ne faire aucun inconfort ne doit être occasionné pour le voisinage soit par le bruit, la fumée, la poussière, les odeurs, les gaz, la chaleur, l'éclairage, les vibrations et autres sources similaires dans la zone portant le numéro 425 C peut provenir des personnes intéressées de cette zone et des zones contiguës à celle-ci;
- x) La demande relative à la disposition ayant pour objet de prévoir que les usages de la classe d'usages « 22. Industrie manufacturière légère » doivent respectés les conditions une superficie de plancher incluant les espaces d'entreposage doit être inférieure à 600 mètres carrés, de ne faire aucun inconfort ne doit être occasionné pour le voisinage soit par le bruit, la fumée, la poussière, les odeurs, les gaz, la chaleur, l'éclairage, les vibrations et autres sources similaires dans la zone portant le numéro 427 C peut provenir des personnes intéressées de cette zone et des zones contiguës à celle-ci;
- y) La demande relative à la disposition ayant pour objet de ne pas autoriser l'usage « 573 – Établissement avec spectacles érotiques » dans la zone portant le numéro 526 C peut provenir des personnes intéressées de cette zone et des zones contiguës à celle-ci;
- z) La demande relative à la disposition ayant pour objet de prévoir que les usages de la classe d'usages « 22. Industrie manufacturière légère » doivent respectés les conditions une superficie de plancher incluant les espaces d'entreposage doit être inférieure à 600 mètres carrés, de ne faire aucun inconfort ne doit être occasionné pour le voisinage soit par le bruit, la fumée, la poussière, les odeurs, les gaz, la chaleur, l'éclairage, les vibrations et autres sources similaires dans la zone portant le numéro 531 I peut provenir des personnes intéressées de cette zone et des zones contiguës à celle-ci;
- aa) La demande relative à la disposition ayant pour objet de ne pas autoriser l'usage « 573 – Établissement avec spectacles érotiques » dans la zone portant le numéro 531 I peut provenir des personnes intéressées de cette zone et des zones contiguës à celle-ci;
- bb) La demande relative à la disposition ayant pour objet de ne pas autoriser l'usage « 573 – Établissement avec spectacles érotiques » dans la zone portant le numéro 621 C peut provenir des personnes intéressées de cette zone et des zones contiguës à celle-ci;
- cc) La demande relative à la disposition ayant pour objet d'autoriser les usages « 113 – Habitation unifamiliale jumelée, 131 - Habitation multifamiliale isolée, 14 – Habitation dans un bâtiment à usages multiples, 17 – Habitation collective, 186 – Centre d'hébergement pour personnes âgées, 511 - Intermédiaire financier, 512 - Service immobilier et agence d'assurances, 513 - Service aux entreprises et aux particuliers, 514 - Professionnel de la santé et des services sociaux, 515 - Association, 517 Service de communication et de télécommunication, 521 - Salon de coiffure, salon de beauté et salon d'esthétique, 5294 - Studio de santé, 5421 - Garderie pour enfant, 5299 - Autres services personnels, 533 - Bureau d'émission de services gouvernementaux, d'établir le nombre maximum de logements à 6, d'établir le coefficient d'occupation du sol à 0,5 et la hauteur maximale à 3 étages» dans une partie de la zone portant le numéro 7 R peut provenir des personnes intéressées de cette zone et des zones contiguës à celle-ci.

Ces dispositions sont réputées constituer des dispositions distinctes s'appliquant particulièrement à chaque zone mentionnée. De telles demandes visent à ce que le règlement contenant ces dispositions soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toutes zones contiguës d'où provient une demande valide.

2. Description des zones

Le projet de règlement regroupe des dispositions qui s'appliquent à l'ensemble du territoire de la municipalité. Le projet contient toutefois des dispositions qui s'appliquent particulièrement à certaines zones.

L'illustration de ces zones peut être consultée à l'hôtel de ville.

3. Conditions de validité d'une demande :

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient ainsi que mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue à l'hôtel de ville au plus tard le **24 mai 2019**;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

4. Conditions pour être une personne intéressée à signer une demande :

a) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 6 mai 2019 :

- être domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec;

OU

b) Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 6 mai 2019;

- être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins 12 mois ;

OU

c) Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 6 mai 2019 :

- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins 12 mois; et
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit être produite avant ou en même temps que la demande.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui le 6 mai 2019 est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

5. Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront pas fait l'objet d'une demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Consultation du projet

Le second projet du règlement numéro VM-89-189 peut être consulté à l'hôtel de ville situé à l'édifice Marie-Guyart, au 611, avenue Saint-Rédempteur, Matane (Québec) aux heures normales de bureau.

Donné à Matane, ce neuvième jour du mois de mai de l'an deux mille dix-neuf.
La greffière, M^e Marie-Claude Gagnon, avocate

>1061240



Les joueurs de l'équipe midget appartenant à Hockey Haute-Gaspésie auront la chance de se perfectionner avec le nouveau programme offert par l'école Gabriel-Le Courtois. (Photo Gracieuseté)

Nouveau programme de perfectionnement en hockey à Gabriel-Le Courtois

DOMINIQUE FORTIER

dfortier@lexismedia.ca

SPORTS-ÉTUDES. Dès l'an prochain, les élèves de niveau midget auront l'occasion de pratiquer davantage leur sport de prédilection dans le cadre d'un nouveau programme de perfectionnement en hockey.

C'est une demande émanant de la population qui a incité l'école Gabriel-Le Courtois à se pencher sur l'idée d'introduire le hockey dans la vie scolaire. L'idée de créer une équipe comme l'Arse-nal, qui compétitionnerait à l'échelle régionale, a rapidement été écartée par la direction de l'école pour plusieurs raisons. Premièrement, une telle équipe doit avoir plusieurs niveaux, ce qui aurait eu pour conséquence d'aller puiser dans les joueurs qui évoluent actuellement avec Hockey des Monts. Ensuite, l'école aurait eu à prendre en considération les résultats scolaires, ce qui aurait aussi freiné le développement d'une telle filière.

C'est pourquoi l'école Gabriel-Le Courtois a décidé de devenir partenaire avec Hockey des Monts. « On propose donc à tous nos élèves ainsi que ceux de l'école L'Escabelle de Cap-Chat qui sont déjà inscrits dans la catégorie midget de Hockey des Monts d'avoir des entraînements supplémentaires à raison de deux après-midis par neuvaïne », explique la directrice, Isabelle Landry.

Avec cette initiative, l'école veut mesurer les impacts positifs sur le rendement académique des élèves qui vivent un certain désintéressement envers la chose scolaire. « Ça s'inscrit également dans nos objectifs de lutte contre le décrochage scolaire », poursuit la directrice. D'ailleurs tous les élèves qui seront inscrits à ce programme bénéficieront, non seulement de l'encadrement d'un passionné de hockey ayant évolué à un niveau professionnel, mais aussi d'un tuteur serré sur le plan académique afin que les résultats scolaires demeurent une priorité. Un plan de récupération de la matière sera aussi donné à chaque élève avant chaque entraînement.

ENTRE BONNES MAINS

L'école Gabriel-Le Courtois a donc confié ce mandat à Jérôme Bernier-Auclair. L'enseignant possède un bagage solide en hockey, ayant évolué dans une ligue junior en plus d'avoir disputé quelques rencontres avec l'Océanic de Rimouski. Bernier-Auclair possède également de l'expérience comme entraîneur au niveau AA en plus d'évoluer avec le Nordet de la Haute-Gaspésie.

Pour le jeune enseignant, il s'agit d'un grand privilège de pouvoir chausser à nouveau les patins dans un rôle de mentor. « Il y a énormément de bienfaits pour les jeunes de jouer au hockey. Ils auront droit à un plan sportif autant collectif qu'individuel et un entraînement structuré. » L'école fait ainsi le pari que ces pratiques sportives additionnelles auront des impacts sur la concentration en classe, sur le moral des jeunes et sur la motivation en général.

Pour s'affranchir de sa tâche, Jérôme Bernier-Auclair sera secondé par Rémi Landry. D'ailleurs, le nombre de ressources scolaires limitées ayant les compétences pour occuper ces fonctions explique notamment pourquoi le programme n'est pas offert à l'ensemble des élèves.

Isabelle Landry est sûre que ce projet-pilote qui entrera en vigueur dès la rentrée scolaire 2019 aura un effet positif, non seulement pour les jeunes qui fréquentent déjà GLC mais aussi sur d'éventuels élèves. « On sait que les familles qui s'installent dans une nouvelle ville sont à l'affût des services offerts. Or, plus nous avons d'activités à offrir, plus nous devenons attrayants pour ces familles. »

Enfin, dans un esprit de bonne entente, Gabriel-Le Courtois ouvre ses portes aux élèves de Cap-Chat pour les entraînements alors que L'Escabelle invite les jeunes annemontois intéressés à se joindre à l'Escadron pour les entraînements pour le triathlon.

ACTUALITÉS



L'aréna de Gaspé a été construit en 1968.
(Photo Gaspésie Nouvelles – Jean-Philippe Thibault)

JEAN-PHILIPPE THIBAUT
jpthibault@lexismedia.ca

INFRASTRUCTURES. Le nouveau complexe sportif de Gaspé pourrait bien voir le jour non pas où est actuellement situé le garage du ministère des Transports du Québec (MTQ), mais bien derrière la polyvalente C.-E.-Pouliot.

Face aux délais qui s'allongent pour la relocalisation du MTQ du centre-ville vers le parc industriel – à une date toujours inconnue – la Ville dit devoir lorgner vers d'autres options pour son nouveau complexe sportif, dont fera partie l'aréna.

Après une première consultation tenue mercredi auprès de plusieurs utilisateurs présents et potentiels, la municipalité a décidé de laisser tomber le site actuellement occupé par le MTQ pour se concentrer sur l'analyse d'un autre terrain, soit celui situé derrière la polyvalente C.-E.-Pouliot. « Il devient de plus en plus illusoire de penser que nous pourrions avoir accès à ce terrain dans un avenir rapproché, alors que notre volonté est claire de construire ce nouveau complexe sportif d'ici 3 ans », explique le maire Daniel

Côté, rappelant que 2022 est la date limite déclinée par le gouvernement du Québec pour l'utilisation du gaz fréon dans les systèmes de réfrigération des arénas.

Après l'évaluation de divers sites potentiels, il appert que le terrain situé derrière la polyvalente, déjà sous propriété municipale, serait une option intéressante, vu sa proximité des services, des écoles et du pôle sportif existant. Selon le maire, la Commission scolaire des Chic-Chocs s'est montrée ouverte à cette possibilité et les utilisateurs consultés pensent que ce site serait certainement une option intéressante. « D'autres options sont aussi sur la table, mais notre regard porte d'abord sur ce site, considérant les nombreux avantages qu'il comporte », résume le maire de Gaspé.

UN PREMIER PAS

Les analyses préliminaires montrent que ce terrain pourrait accueillir un bâtiment d'une envergure aussi importante qu'un complexe sportif. Les sols, la configuration du stationnement et l'accès par automobile devront cependant faire l'objet d'analyses et d'études plus poussées avant de confirmer ce choix. L'actuel terrain de soccer et les courts de tennis, tous

deux nécessitant prochainement des investissements, pourraient alors être relocalisés.

De son côté, la construction d'un complexe multisports inclurait minimalement une glace, un terrain de gazon synthétique multisports, une piste de course intégrée et des salles multifonctionnelles. « Dans notre consultation d'hier, d'autres éléments ont aussi été ciblés par les utilisateurs et seront pris en compte dans l'élaboration de la première esquisse et des premières estimations que nous réaliserons d'ici l'automne. Lorsque nous aurons cette première esquisse et les premières estimations de coûts, nous irons consulter plus largement nos partenaires du monde sportif, culturel et socioéconomique, ainsi que de l'ensemble de la population », précise Daniel Côté. Cette consultation publique devrait se faire dès cette année alors que 3 ans sont prévus pour réaliser le projet dans son ensemble.

DEUX TERRAINS PLUTÔT QU'UN AU CENTRE-VILLE

Si cette option est retenue, c'est donc dire que deux terrains plutôt qu'un seront vacants en plein cœur du centre-ville : celui du MTQ et celui de l'actuel aréna qui sera démolé. Deux terrains

par ailleurs relativement vastes, considérant l'espace d'expansion limité dans ce secteur. La Ville indique vouloir profiter au maximum de cette opportunité qui ne repassera pas de sitôt.

« Ça nous amène vers une opportunité en or de repenser notre centre-ville. Cette réflexion avait aussi été proposée récemment, lorsque nous avons réuni plusieurs commerçants de la rue de la Reine et des acteurs économiques, où le désir de se doter d'une vision avait été manifesté. Nous saisissons la balle au bond et nous souhaitons élargir le chantier, puisque nous avons une opportunité unique à saisir pour revigorer notre centre-ville, dont son tissu commercial », analyse le maire Côté.

La Ville lancera ainsi prochainement une démarche visant à se doter d'une vision globale, concertée et à long terme pour la revitalisation du centre-ville, qui impliquera des citoyens, des commerçants et des organismes socioéconomiques. « Le tout visera à nous donner une vision positive et un plan pour donner un nouvel élan à notre centre-ville. Gaspé vibre sur une grande lancée économique et nous voulons tout faire pour que celle-ci continue et profite à l'ensemble de notre population », conclut le maire.

Un surplus de 1,8 M\$ pour Gaspé

FINANCES. La Ville de Gaspé a dévoilé son rapport financier de l'année 2018 qui fait état d'un surplus net de près de 1,8 million de dollars, soit environ 6 % de son budget municipal.

Avec les 300 000 \$ qui ont dû être affectés pour équilibrer le budget de 2019, le surplus brut de l'année 2018 s'élève donc à un peu plus de 2,1 millions de dollars. Ces surplus peuvent être utilisés pour palier à divers imprévus ou projets qui peuvent survenir sans être planifiés à l'avance.

Par exemple, pour l'année 2018, un montant de 1,2 million a été affecté à divers projets, dont une contribution de plus de 600 000 \$ pour la rénovation de la piscine du Cégep, une somme de 60 000 \$ pour soutenir l'arrivée de la Clinique de pédiatrie sociale, un montant de 40 000 \$ pour le Centre culturel Griffon ou encore 25 000 \$ pour la venue des Jeux panaméricains d'haltérophilie.

« La bonne performance économique que nous vivons depuis 2016 permet à la municipalité de dégager un surplus témoignant de la saine gestion que nous faisons des fonds publics. Selon nos comptes, cette marge est parfaitement saine, explique le maire de Gaspé, Daniel Côté. Nous entrevoyons que le secteur de la construction et de la rénovation devrait progresser positivement durant les prochaines années, notamment si nous obtenons le

projet de loi privé pour stimuler la construction de nouveaux logements. Nous espérons que l'économie de Gaspé continuera à croître et nous permettra de poursuivre les investissements de façon intelligente pour la qualité de vie de nos citoyens et le développement de notre milieu. »

DÉFIS À VENIR

Ce dernier note tout de même plusieurs défis qui se pointent à l'horizon en matière d'infrastructures, de logements et d'attractivité pour pallier les besoins en main-d'œuvre. Rappelons que plusieurs grands projets d'infrastructures restent à réaliser, notamment du côté de Rivière-au-Renard avec la gestion de l'eau potable et des eaux usées et le projet récréotouristique, en plus du projet de nouveau centre sportif à Gaspé.

« Avoir une situation financière saine nous permet d'envisager l'avenir avec optimisme et enthousiasme. Le conseil municipal et l'équipe administrative continueront d'assurer une saine gestion des fonds publics, tout en s'assurant d'améliorer notre ville. Nous continuerons de mettre en œuvre nos actions d'attraction des familles, de la main-d'œuvre, des touristes et des investisseurs, ainsi que la construction de logements. Nos investissements pour la qualité de vie des citoyens seront encore judicieux, et nous entrevoyons les prochaines années avec optimisme », conclut le maire Côté. (J.P.)

LES JEUDIS MOULES ET FRITES



À VOLONTÉ

3 CHOIX DE SAUCES

22\$ par personne

Les jeudis du 30 mai au 20 juin, dès 18 h

paqbo
restaurant

Riotel.com

418-782-2166

Le Grand Défi

Bâtir MA RÉGION!

Building MY REGION



Félicitations à tous les participants!

COUP DE MAÎTRE - Primaire (1000\$)



"Les bombes de bains LéAbi", un projet d'élèves de 6^{ème} année de l'école St-Rosaire de Gaspé (accompagnatrice : Véronic Cotton)

COUP DE MAÎTRE - Secondaire (1000\$)



"Cakes4aCause", un projet d'une élève de secondaire 3 de Gaspé Polyvalente (C.-E. Pouliot) (accompagnatrice : Colleen Drohan)

COUP DE MAÎTRE - Éducation des adultes et formation professionnelle (1000\$)



"Pâtisseries et compagnie", un projet des élèves de la classe d'intégration sociale du Centre de formation de La Côte-de-Gaspé (accompagnatrice : Catherine Boulanger)

COUP D'ÉCLAT - Primaire (500\$) et prix implication-bénévolat (250\$)



"Un coin et un livre pour toi", un projet d'élèves de 4^{ème} année de l'école aux Quatre-Vents de Rivière-au-Renard (accompagnatrice : Jenny Côté)

COUP D'ÉCLAT - Secondaire (500\$) et Coup de coeur du public (250 \$)



"Les créations du bout de mes 10 doigts", un projet des élèves d'adaptation scolaire de l'école secondaire C.-E. - Pouliot (accompagnatrice: Cindy Chedore)

COUP DE COEUR DU JURY (250\$) de Saint-Majorique



"Un petit + pour la vie", un projet des élèves de 6^e année du primaire de l'École Notre-Dame-du-Sacré-Coeur (accompagnatrice : Caroline Duval)

COUP DE COEUR DU PUBLIC (250\$) niveau primaire



"S'ouvrir à la différence" un projet multi-niveaux de l'école primaire St-Rosaire de Gaspé (accompagnatrices : Julie Fortin et Annie Tapp)

PRIX APPARTENANCE À LA RÉGION (250\$)



"Le bleu dans l'coeur" un projet d'élèves de secondaire 5 de l'école Esdras-Minville de Grande-Vallée (Accompagnatrice: Marie-Pier Dufresne)

PRIX ENTREPRENEURIAT COLLECTIF (250 \$)



"Boulevard 132 - Nouvelle génération" Un projet multi-niveaux de l'école Esdras-Minville de Grande-Vallée (accompagnatrice: Mélanie Clavet, Télié-Sourire)

Bravo et merci aux jeunes participants pour leur créativité, leur persévérance et leur leadership!

Nous tenons à remercier sincèrement tous nos précieux partenaires, les entrepreneurs impliqués, les membres de notre jury, les bénévoles ainsi que tous les collaborateurs qui ont contribué au grand succès de cet événement!



L'AVANTAGE

gaspésien

LEXISMEDIA

Pour toutes vos nouvelles locales, consultez le www.lavantagegaspésien.com

LE MERCREDI 29 MAI 2019
Volume 16 N° 11 - 17 442 exemplaires
www.lavantagegaspésien.com

TELUS | PureFibre

Créez un forfait à votre mesure!

Télé OPTIK

Internet OPTIK

Mobilité | Télévision
Internet | Téléphonie

Regroupez vos services et économisez.

Appelez, ou passez en boutique pour une soumission

TELUS
1140, du Phare Ouest, MATANE
418 566-2059

>1028204

OUVREZ VOTRE MAISON À LA BEAUTÉ GASPÉSIENNE

MAINTENANT À MATANE!

AU PROMENADE DU ST-LAURENT

Fenêtres Gaspésiennes DEPUIS 40 ANS

1 866 793-3113
fenetresgaspésiennes.com

R.B.Q. - 1 465-2028-27

>1051113

Marie-Eve Godbout

AU-DELÀ DE L'ENSEIGNEMENT

La personnalité inspirante du mois de mai est l'enseignante cap-chatienne, Marie-Eve Godbout. Le journal L'Avantage gaspésien jette un regard sur cette néo-gaspésienne qui a décidé de prendre les choses en main pour apporter un vent de renouveau à son village d'adoption.

PAGE 6

(Photo gracieuse - Jérôme Landry)

MARQUIS AUTOMOBILES INC.

1065, Avenue du Phare Ouest, Matane
1 888 562-3636
418 562-3333

www.marquisautomobiles.com

GRANDE VENTE FIEREMENT CAMION

ENTREZ DANS UNE FAMILLE DE RENOM.

SILVERADO 1500 CUSTOM TRAIL BOSS | SILVERADO 1500 CUSTOM

L'OUVEZ LE TOUT NOUVEAU SILVERADO 1500 CUSTOM TRAIL BOSS OU CUSTOM 2019 À CABINE MULTIPLACE À PARTIR DE 199 \$ AUX DEUX SEMAINES*, SOIT L'ÉQUIVALENT DE :

99 \$ PAR SEMAINE À 3,9% POUR 24 MOIS

+1 500 \$ BONI
Pour tous les propriétaires de pick-up Ford, Toyota, Dodge et Nissan

(INCLUT 2 800 \$ EN REMISE AU COMPTANT À LA LIVRAISON AVEC UN ACOMPTÉ DE 4 325 \$)

>1047824

EXCAVATION MICHEL PELLETIER INC.

R.B.Q. : 5590-5152-01

La satisfaction de nos clients est notre priorité :

- Réparation de fondations
- Drainage et imperméabilisation

418 763-2059
www.excavationmp.ca

>1054353

Une dernière saison pour la marina de Matane?

PAGE 3

MARIE-EVE GODBOUT: AU-DELÀ DE L'ENSEIGNEMENT

DOMINIQUE FORTIER
dfortier@lexismedia.ca

ÉDUCATION. Enseignante depuis bientôt 15 ans à l'école de l'Escabelle de Cap-Chat, Marie-Eve Godbout démontre, par ses actions, que la vitalité d'un village passe bien souvent par l'implication communautaire et les efforts que ses individus sont prêts à y mettre.

L'enseignante originaire du Bic a su très tôt qu'elle allait adopter la Gaspésie comme terre d'accueil. Alors qu'elle effectuait un stage à l'école Gabriel-Le Courtois en 2000, Marie-Eve Godbout est tombée en amour avec la région. «C'était clair que je venais m'installer ici», explique celle pour qui l'amour provenait aussi de Cap-Chat.

C'est ainsi qu'après avoir complété son baccalauréat en enseignement au niveau secondaire, Marie-Eve Godbout et son conjoint, Jérôme Landry fondent Valmont plein-air qui n'était à l'époque, qu'une roulotte louant des kayaks et des vélos. Il s'agissait alors d'un revenu d'appoint en attendant qu'une permanence en enseignement se présente. Cette opportunité s'est présentée rapidement pour Marie-Eve Godbout mais la popularité de Valmont aussi. Quelques années plus tard, l'entreprise devenait un arrêt gourmand incontournable à Cap-Chat et les petits chalets de couleurs étaient la carte postale du village.



AU-DELÀ DE L'ENSEIGNEMENT

À l'école, Marie-Eve Godbout n'est pas seulement une enseignante qui se contente de faire son quart de travail et retourner à la maison. Chaque jour, les idées bouillonnent dans sa tête pour développer le sentiment d'appartenance et de fierté des jeunes Cap-Chatiens et faire de l'école, un endroit où il est possible de s'épanouir.

Sur le plan éducatif, Marie-Eve est très impliquée dans la réussite académique de ses étudiants en tant qu'enseignante-ressource. De plus, certains groupes ont la chance d'être suivis par leur enseignante pendant plusieurs années. «Je veux leur donner la meilleure base possible. En les suivant de la 1^{ère} à la 3^e secondaire, ça me donne la chance de consolider les acquis et d'aider davantage ceux qui ont plus de difficultés académiques», explique-t-elle.

Outre ce rôle, Marie-Eve s'implique également dans le parascolaire au-delà de ce qui lui est demandé. Ayant senti un intérêt pour la course, l'enseignante de l'Escabelle a créé le groupe Les pieds de vent qui sont ultimement devenus L'Escadron. «On voulait inclure tous les sports qui étaient souhaités par les élèves dont le soccer. Quant au triathlon, on a fait le constat que nous avions tout ce qui était nécessaire pour mettre cette activité en place. Nous venions d'ailleurs d'acquérir des vélos par le biais d'un concours», poursuit-elle. Pour financer le tout, l'enseignante s'est surprise elle-même à vendre des chandails.



Mais pourquoi s'impliquer autant dans la vie parascolaire? «Pour donner la couleur qu'on veut donner à notre école. Pour aller chercher des jeunes, souvent des garçons, qui ne trouvaient rien qui correspondait à leurs besoins. Pour voir les jeunes se raccrocher à l'école et les encourager à aller au bout d'un projet», raconte-t-elle avec l'étincelle dans les yeux.

Et ces efforts sont récompensés lorsque l'enseignante voit que les 2/3 des élèves sont impliqués dans l'Escadron. Lors du triathlon de l'an dernier, pas un seul étudiant n'a abandonné la course. «Évidemment que je ne prends pas tout le crédit. Nous sommes tout un groupe d'enseignants qui nous impliquons à l'école avec l'espoir de contrer l'hémorragie», ajoute-t-elle.

D'ailleurs, c'est dans cet esprit d'intensifier le sentiment d'appartenance qu'un groupe d'enseignants dont elle fait partie a relancé (et réussi) le projet d'obtenir un secondaire 5 à Cap-Chat. «On voulait les suivre jusqu'au bout, les féliciter pour leur parcours.» Pour Marie-Eve Godbout, la vitalité d'une municipalité passe donc par l'implication des citoyens. Le groupe mis en place pour la relance d'une épicerie à Cap-Chat dont elle fait partie en est un autre exemple. «Il faut avoir le désir de se réapproprier notre milieu et ressentir l'urgence d'agir. Tout est à faire ici alors il est important que les gens du coin continuent d'agir en ce sens», conclut-elle.



Deux promotions dans nos produits Satellites, WOW!

- **TÉLÉPHONE SATELLITE GRATUIT** (valeur de 475\$)
- **Crédit de 180 \$ de temps d'antenne**
- **Une sécurité pour vous en tout temps!**



50% de rabais sur nos Spot Gen 3 (jusqu'à 94,99 \$) et Spot Trace!

50% de rabais pour votre première année de service de base (jusqu'à 99,99 \$)!



Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin. Promotions d'une durée limitée.

Galleries du Vieux Port, 750 Avenue du Phare Ouest, Matane, G4W 3W8, 418 562-0235
143 boulevard Dion, Matane, G4W 3L8, 418 562-9000

tde.ca

TÉLÉCOMMUNICATIONS DE L'EST
Membre de la famille IRISTEL

L'équipe des ventes de **Gaspésie Auto Bonaventure** est fière de vous présenter **L'OFFRE DU MOIS DE JUIN.**



Gyslain Laflamme
Directeur des ventes



Yves Bujold
Conseiller aux ventes certifié



Pascal Castilloux
Conseiller aux ventes certifié

Chez Gaspésie Auto, nous surpassons vos attentes!

HYUNDAI
Gaspésie Auto inc.

339 avenue Port-Royal
Bonaventure, Québec, G0C 1E0
418 534-2191
www.gaspesiehyundai.com

COMMUNAUTÉ



CSCC: 21 personnes honorées pour leur engagement

ÉDUCATION. Avait lieu la semaine dernière à Grande-Vallée la 12^e édition de l'Ordre du mérite de la Commission scolaire des Chic-Chocs, qui vise à honorer une personne ou un groupe de personnes s'étant démarqué de

façon exceptionnelle, dans les deux dernières années, par une réalisation, une production, un événement, une performance ou une implication spéciale au sein de la commission scolaire. Ainsi, 21 personnes impliquées dans leur milieu ont été honorées (voir la liste complète sur le web).

Rangée arrière: Steven Richard, Craig Adams, Guy Fortin, Carol Bouffard, Stéphane Lemieux, Andréa Deroy. Rangée du centre:

Deslilas Fournier (directrice générale), Jovette Gasse, Mario Fortin, Édouard Phaneuf-Lord, Lucie Servant, Ginette Servant, Jean-Pierre Pigeon (président). Rangée avant: Isabelle Richard, Margot Bérubé, Lucie Servant et Ginette Servant. (Absents de la photo: Myriam Cimon, François Houle, Danie Leclerc, Thérèse Pépin, Anne Sohier et Marlène Sohier). (J.P.)

Deux bénévoles du Rocher-Percé à Sainte-Marthe-sur-le-Lac

SOCIÉTÉ. Afin de soutenir les opérations de la Croix-Rouge à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Raymonde Carbonneau de Chandler et Nora Gaul de Percé ont été appelées en renfort pour prêter main-forte à leurs collègues des Laurentides. Raymonde et Nora ont participé à la gestion du centre d'accueil et d'information à Sainte-Marthe-sur-le-Lac. En plus d'offrir un soutien moral aux personnes sinistrées, elles se sont occupées de gérer les ressources bénévoles sur place. « Sur le terrain, nous avons rencontré des gens vulnérables, mais très résilients qui gardent le moral malgré tout », racontent Raymonde et Nora, bénévoles Croix-Rouge. L'organisation tient à souligner leur contribution. (J.P.)



Le Prix Inspiration à Guylaine Fournier

SANTÉ. Dans le cadre des activités de la Semaine de la profession infirmière, l'Ordre régional du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a décerné ses Prix Inspiration 2019. La lauréate du RLS de Côte-de-Gaspé est Guylaine Fournier, qui comme les autres récipiendaires se sont vus remettre Des « Pêcheurs d'étoiles », réalisés par les Artisans du Sable des Îles-de-la-Madeleine. Sur la photo, Sandra Bouchard Cassivi, présidente du CECII, Guylaine Fournier, lauréate, Colombe Pelletier, vice-présidente du conseil de section de l'ORIBSLGIM et Vanessa Gagnon, infirmière comité relève. (J.P.)



Bénévoles récompensés par la Fondation canadienne du rein

SANTÉ. Le souper annuel de la Fondation canadienne du rein se tenait récemment à Québec et des bénévoles d'ici ont été honorés. De Gaspé, France Boulay et sa fille Gui-Gabrielle Boulay Fortin ont tout d'abord reçu le prix Don d'organes, en reconnaissance de leur engagement exceptionnel au sein des activités de la Fondation dans la promotion du don d'organes et de tissus. Par la suite, Jean Lapointe – lui aussi de Gaspé – a reçu le prix Jean-Jacques Bégin « qui souligne le travail inlassable d'une personne bénévole ayant permis un essor considérable dans le développement des services aux patients. » Ce prix lui a été remis en tant qu'instigateur des services d'hémodialyse et cofondateur du comité de la Marche du rein à Gaspé. (J.P.)

BESOIN

« D'UN VÉHICULE D'OCCASION? »

KIA MATANE.com

>1064253

BIOLOGIE MARINE

Des jeunes scientifiques deviennent guides naturalistes d'un jour

Des jeunes provenant de partout dans l'Est-du-Québec étaient rassemblés au musée Exploramer afin de vivre la finale du concours scientifique Explo-Mer Hydro-Québec. Cette grande finale coïncidait avec la journée portes ouvertes du musée. Or, les participants se transformaient en guides d'un jour afin d'interpréter les différents aquariums pour les visiteurs. Cette dernière étape de la compétition était le fruit d'une recherche poussée sur les diverses espèces marines habitant au musée Exploramer. « Sur les 400 jeunes participants, 30 étaient finalistes et courraient la chance de remporter différents prix. Sur la scène locale, Élisa St-Pierre et Arianne Laflamme de l'école de L'Escabelle ont remporté le prix Exploramer », explique la directrice générale du musée, Sandra Gauthier.

Quant à William Beach et Gabriel Pelletier (photo), également de l'école de L'Escabelle de Cap-Chat, ils ont mis la main sur le 2^e prix dans la catégorie



secondaire 1.

Par exemple, deux étudiantes faisant partie du volet secondaire 4 devaient faire une caractérisation de sol, soit de recenser tout ce qu'on y retrouve, autant animal que végétal. Elles se méritent une journée de stage à l'Institut Maurice-Lamontagne où elles agiront à titre de techniciennes de bassin sous la gouverne du chercheur, Denis Chabot. Elles seront principalement affectées au bassin de reproduction.

En plus du prix Exploramer, celui du public ainsi que celui du jury ont aussi été attribués. Dans ce dernier cas, les juges étaient la députée Méganne Perry Mélançon, un administrateur d'Exploramer, Jacques Normand et la Dre Émilie Gagnon. (D.F.) (Photo L'Avantage gaspésien - Dominique Fortier)

Bonne fête des Pères!

CONQUÉRIR LA ROUTE TOURNÉE D'ESSAIS

MOTOS Yamaha 2019 GRATUIT

SI LA TEMPÉRATURE LE PERMET

FERMÉ
LES SAMEDIS
22 juin au
7 septembre
inclus

BIENVENUE AUX AMATEURS
DE TOUTES MARQUES
SAMEDI 15 JUIN
10h à 16h

« Nouveau »
Réservez
la vôtre!
Niken GT

FJR1300ES, Super Tenéré ES, MT-10, MT-09, MT-07,
Tracer 900 GT, Niken GT, XSR900, YZF-R3 et Venture TC

• Permis et casque obligatoires •

Vaste choix à notre BOUTIQUE VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES



418 775-5877
1255, Industrielle
Mont-Joli



>1064975

TELUS présente

FÊTE DU BOIS FLOTTÉ

— le — FOLKLORE D'ICI RACONTÉ et SCULPTÉ

1 AU 4 AOÛT 2019

SAINTE-ANNE-DES-MONTS

Programmation :

JEUDI 1^{ER} AOÛT :

Nicolas Pellerin
et les grands
hurleurs
Steve Hill

**PRÉ-VENTE
de BRACELETS à
10\$**
Disponible MAINTENANT et
jusqu'au 14 juillet ou épuisement
Chez les marchands participants
Consultez le
www.feteduboisflotte.com

**VENDREDI
2 AOÛT :**

Vanessa Essiambre
et ses musiciens
Irvin Blais

SAMEDI 3 AOÛT :

Zébulon
Jérôme Charlebois
et Yves Lambert
Daniel Boucher
DJ MadMath et le
traditionnel feu
d'artifice



Spectacles pour la famille

Aweye Manon (cirque - jeu clownesque) et
Drôles d'oiseaux (spectacles de marionnettes)

La programmation officielle sera disponible sous peu

Information : www.feteduboisflotte.com • Endroit : parc multisports de Sainte-Anne-des-Monts

WWW.FETEDUBOISFLOTTE.COM • 418 763-3811 • 418 763-3808 • f



Le Centre de formation de la Haute-Gaspésie remporte un prix Chapeau, les filles!

DOMINIQUE FORTIER
dfortier@lexismedia.ca

RECONNAISSANCE. Le Centre de formation de la Haute-Gaspésie a reçu un prix Chapeau, les filles! accompagné d'une bourse de 3 000 \$ dans la catégorie mentorat - mixité en chantier.

Le prix a donc été remis à l'établissement d'enseignement pour souligner ses efforts et les actions concrètes pour valoriser et encourager les filles à persévérer dans un métier traditionnellement masculin. La bourse était remise par la Commission de la construction du Québec qui souligne ainsi le travail accompli par l'école qui contribue à la mixité sur les chantiers et l'égalité hommes-femmes dans la profession.

Pour le directeur du Centre de formation de la Haute-Gaspésie, Steven Richard, cette

distinction nationale est chaudement accueillie à l'intérieur des murs de l'école. « Nous sommes très fiers de tous les efforts déployés pour soutenir les filles dans l'intégration et l'accompagnement de nos programmes de formation traditionnellement masculins. »

Le directeur du Centre de formation ajoute que l'ensemble des membres du personnel a mis la main à la pâte pour parvenir à ce résultat. « Ça fait partie de notre démarche continue d'amélioration de notre service à la clientèle amorcé il y a quelques années. »

La députée de Gaspé, Mégan Perry Mélançon a aussi salué ce prix remporté par l'établissement d'enseignement annemontois. « Félicitations à toute l'équipe. Ce prix démontre que les efforts déployés par le Centre de formation de La Haute-Gaspésie depuis plusieurs années ont ainsi été reconnus. »

Le volet national de Chapeau, les filles! est



Steven Richard reçoit le prix Chapeau, les filles! des mains de la présidente-directrice générale de la CCO, Diane Lemieux en compagnie de deux futures travailleuses de la construction, Audrey-Ann Desbiens-Limoges et Catherine Godard. (Photo Gracieuseté)

le seul qui tient toujours debout à la suite des compressions budgétaires libérales des dernières années qui avaient mené à la fin du volet régional du concours. D'ailleurs, en 2013, une étudiante annemontoise dans le programme de transport par camion avait remporté ce

volet régional. L'année suivante, deux autres étudiantes de Sainte-Anne-des-Monts en transport par camion et des monteuses de lignes du Centre de formation de la Haute-Gaspésie remportaient aussi le volet régional du concours.

Le premier préfet de la Haute-Gaspésie s'éteint

POLITIQUE MUNICIPALE. Therence Coulombe, premier élu à occuper le poste de préfet en Haute-Gaspésie, s'est éteint le 1^{er} juin dernier à l'âge de 79 ans.

Therence Coulombe a été préfet de la MRC de la Haute-Gaspésie, appelée Denis-Riverin à l'époque, de 1981 à 1987. Il fut le premier préfet à occuper le poste de préfet. Également maire de la municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis de 1971 à 1988, c'est sous son règne qu'est apparu la pisciculture de l'Anse-Pleureuse, le centre communautaire Judes-Drouin, le CLSC de Mont-Louis, un bureau de

Rimouski Transports et plusieurs habitations à loyer modique.

Pendant qu'il fut à la tête de la municipalité, Therence Coulombe a aidé à l'implantation d'un bureau satellite du ministère des Transports. « Ce fut un grand homme dévoué à sa population et au bien-être de la communauté. Tous les maires se joignent à moi pour souligner l'apport de M. Coulombe à la MRC et offrir nos plus sincères condoléances à la famille », a déclaré le préfet actuel, Allen Cormier.

Le conseil de ville de Mont-Louis a aussi tenu à saluer le maire Coulombe pour son travail dans la municipalité. « Il fait partie de ceux qui ont contribué au développement régional et au rayonnement de Mont-Louis, de l'Anse-Pleureuse et de Gros Morne et nous lui en remercions », a exprimé le maire actuel, Guy Bernatchez. (D.F.)



Therence Coulombe a cumulé les fonctions de préfet de la MRC Denis-Riverin et de maire de Saint-Maxime-du-Mont-Louis. (Photo Gracieuseté)

Promotion estivale

Jusqu'à 70% de rabais sur un lot de sous-vêtements

Soutien-gorge À partir de 5\$

Jusqu'à 50% de rabais

30% à 50% de rabais Sur les maillots de bain sélectionnés et sur les vêtements de nuit

Sur vêtements d'été : Robes, tuniques, camisoles et pantalons.

BOUTIQUE Tentation FINE LINGERIE

Galleries du Vieux Port 418 566-2143

MONT-JOLI PARTENAIRE MAJEUR
CHRYSLER GASPESIE

7 AU 11 AOÛT 2019

VENEZ NOUS Ren'Country!

www.festivalstgabriel.com

FESTIVAL COUNTRY-WESTERN St-Gabriel DE RIMOUSKI

L'AVANTAGE gaspésien

www.lavantagegaspésien.com

310, rue de la Gare
Matane (Québec) G4W 3J3
T. 418 562-0666
Petites annonces 1 866 637-5236



LEXIS MEDIA RÉSEAU SÉLECT

Directrice principale: Véronique Gauthier

Directrice des ventes - Développement des affaires: Nadia Reghai

Adjointe à l'éditeur / Directrice support aux ventes: Hélène Chalut

Adjointe aux ventes et à la direction: Marie-Eve Martin

Chef de contenu: Dominique Fortier

Journaliste: Stéphane Quintin

Conseillère en solutions médias: Francine Dugas

Coordonnatrice: Julie Dionne

Directrice de production: Vanessa Geoffroy

Chef d'équipe production: Cédric Juguet

Production: Lexis Média

Tirage: 17 125 exemplaires imprimés

Publié par Lexis Média
Président: Frédéric Couture

Impression: Imprimeries Transcontinental inc.

Distribution: Distribution Transcontinental inc., division Publi-Sac

ISSN 2561-8601 (Imprimé)
ISSN 2561-861X (En ligne)



PETITES ANNONCES CLASSÉES

Offrez-vous des extras
 ✓ Encadré ✓ Titre centré
 ✓ Couleur ✓ Caractères gras
 Informez-vous auprès de votre téléconseiller

Profitez également de la parution GRATUITE de votre annonce sur **VosClassées.ca**.

Heure de tombée : vendredi 16h30
 Heures d'affaires du service téléphonique : de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
 Mode de paiement :

À NOS ANNONCEURS : Assurez-vous que le texte de votre annonce est exact dès sa parution, sinon il faut nous en aviser immédiatement. En cas d'erreur, notre responsabilité se limite uniquement au montant de l'achat de la première semaine de parution de votre annonce. Toute discrimination est illégale.

POUR TOUT ACHETER ET TOUT VENDRE, près de chez vous

Un seul numéro 1-866-637-5236

- IMMOBILIER 100 à 299
- MARCHANDISE 300 à 399
- SERVICES 400 à 599
- EMPLOI ET FORMATION 600 à 799
- ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX 800 à 899
- VÉHICULES 900 à 999

205 Logements / appartements à louer

2-1/2, centre-ville, 24 rue Dontigny, Ste-Anne-des-Monts, **MEUBLE CHAUFFÉ/ECLAIRÉ**, 375\$/mois. Libre immédiatement. 418-562-9229, 418-763-4705

3-1/2 refait à neuf, Rue McKinnon, Matane. Libre immédiatement. Non-fumeurs, pas d'animaux. 418-556-4667

2x2-1/2, 3-1/2, libres juillet. Centre-ville Matane. Pour renseignements. 418-562-9229, 418-560-0603

Immeubles CG Gauthier 1-1/2, 2-1/2, 3-1/2 (juin). Situé près l'Édifice Fédéral. Matane. Pour Infos.: 418-562-1916

3-1/2, 4-1/2, quartier Ste-Rédempteur, Matane. Non meublés, non chauffés, non éclairés. Non-fumeurs. Information: Logements Modernes 418-566-6974

MATANE rue St-Raymond, 3-1/2, chauffé/éclairé, meublé. Non-fumeurs. 418-562-5212, 418-566-9045

RIMOUSKI: 5-1/2 1er étage, chauffage/électricité non inclus, 5 min. centre d'achat Carrefour. Pas d'animaux. Libre. 760\$. 418-739-5659

210 Logements / appartements chauffés à louer

RIMOUSKI: bachelor, centre-ville, 18 2e Rue Est, libre 1er août, endroit très tranquille, chauffé, éclairé, semi-meublé cuisinière, réfrigérateur, laveuse/sècheuse inclus, stationnement, pas d'animaux, non-fumeur, 425\$. 418-750-7676

210 Logements / appartements chauffés à louer

! Libres immédiatement... Studios et 3x 1-1/2, 1x 2-1/2, 1x 4-1/2. Chauffés, éclairés. MATANE Près cégep, hôpital. Endroit calme 418-562-6311

215 Logements / appartements chauffés / meublés à louer

MATANE: 2-1/2, centre-ville, meublé, chauffé, éclairé, buanderie. Propre. Non-fumeur. 418-562-2596

225 Propriétés à louer

MAISON chauffée, éclairée, 585 ave. St-Jérôme, Matane, 900\$/mois, 418-566-3994

225 Propriétés à louer

MAISON Matane-sur-Mer, côté terre, 3 chambres, refait à neuf, 418-556-4667

MATANE: maison 4 chambres, 2 salles d'eau, sous-sol fini, garage, 1,000\$, non-fumeur, 418-566-9684

ST-ULRIC, maison 3 chambres, 1 salle d'eau, salon sur plancher chauffant, sous-sol fini, remise, jardin, bordure du fleuve, non-fumeur, 1,000\$, 418-566-9684

245 Chambre à louer

MATANE: chambre, centre-ville, meublée, chauffée, éclairée, service buanderie. Non-fumeur. 418-562-2596

310 Divers à vendre

Adam et Eve. Nudisme, gens libérés, chalets à louer, VR bienvenus. Brochure gratuite. Festival fierté nudiste 20 au 26 juin. Festival Fantôme 18 au 24 juillet. 25 au 31 juillet Carnaval de Rio. www.camping-adam-et-eve.com Tel: 819-336-4320.

RÉFRIGÉRATEUR Frigidaire 28"x60" blanc très propre, 150\$; Douche 30" large en fibre de verre avec porte 100\$; 2 margelles en acier galvanisé état neuf, 62"large 22"profondeur 22" hauteur. 80\$/l'ensemble. 418-562-3387

424 Astrologie/occultisme

Médium Québec réunit toujours pour vous les meilleurs voyant(e)s du Québec, reconnus pour leurs dons, leur sérieux, la qualité de leurs prédictions...Écoutez-les au 1-866-503-0830 et choisissez votre conseiller(e) personnel(le). Depuis votre cellulaire faite le #(carré)5722. Pour les voir et mieux les connaître: www.MediumQuebec.com

483 Compagne/compagnon

HOMME célibataire bi-sexuel recherche l'amitié. 418-560-2167

484 Services divers

SAAQ - SAAQ - SAAQ Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats, tél: 1-855-282-2022 www.sosaaq.com

485 Agence de rencontre avec permis

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence. Appelez le 1-866-553-5652 pour les écouter ou bien, pour leur parler, depuis votre cellulaire, faites le # (carré)6910 (des frais peuvent s'appliquer) L'aventure est au bout de la ligne. www.lesseductrices.com

555 Argent à prêter

PRÊT DE 500\$ Sans enquête de crédit. www.creditcourtage.ca 1-866-482-0454

PRÊT personnel 5,000\$+. Hypothèque 1ère/2e, 30,000\$+. Aucun cas refusé. 1-438-821-9485



Les élèves de la classe de 6^e année de l'école de l'Escabelle de Cap-Chat. (Photo L'Avantage gaspésien - Dominique Fortier)

Les jeunes poètes de Cap-Chat récompensés pour leurs œuvres

DOMINIQUE FORTIER
dfortier@lexismedia.ca

LITTÉRATURE. Les élèves de l'école de L'Escabelle de Cap-Chat ont été récompensés pour leur travail dans le cadre du concours « Les jeunes poètes » organisé par le journal L'Avantage gaspésien.

Les élèves de la classe de Ginette Fournier devaient composer huit poèmes sur huit entreprises de la région. Ce concours permettait non seulement aux jeunes de laisser libre cours à leur imagination mais aussi de remporter différents prix de participation.

Ainsi, les huit poèmes ont été publiés dans le journal L'Avantage gaspésien du 22 mai dernier. De plus, chaque élève de la classe s'est mérité un chèque-cadeau de 25 \$ de la Cité Hi-Tech de Sainte-Anne-des-Monts. De plus, deux chaises d'été ont été tirées parmi les élèves de classe, gracieuseté de Judes et Geneviève Landry de l'entreprise Rénovex de Cap-Chat.

Autant les élèves que leur enseignante étaient heureux d'avoir participé au concours et affirment en garder un bon souvenir. Présente lors de la remise des prix, la conseillère en solutions médias pour le journal, Francine Dugas, a tenu à féliciter les poètes pour leur participation. « C'est inspirant de voir des jeunes avec autant de talent. Vous êtes la prochaine génération et nous sommes fiers de vous. »

Toute l'équipe du journal L'Avantage gaspésien félicite la classe de Ginette Fournier pour leur participation et leur souhaite une bonne fin d'année scolaire.

Yvan Perreault & Fils inc.

Spécialisé en distribution et transport de produits réfrigérés

Offre d'emploi CHAUFFEURS et LIVREURS

Yvan Perreault et Fils inc., oeuvrant depuis plus de 60 ans dans le domaine de la distribution et du transport, cherche à combler, dans l'immédiat, quatre postes de chauffeur et livreur.

Vous devez posséder une formation et une expérience pertinentes. Vous devez détenir un permis de Classe 1 ou 3 ou 5 ainsi qu'un dossier de conduite en règle. Début d'entrée en fonction dès que possible.

M. Sabin Perreault
sabin.perreault.yv@cgocable.ca
418 750-6089

audreane.brillant@yvanperreaultetfils.com
Fax : 418-775-6454

CONFIEZ-VOUS
 SERVICES GRATUITS, sécuritaires et confidentiels
 7/7 jours, 24 h/24
Le Centre Louise-Amélie
 Maison d'aide et d'hébergement pour femmes violentées dans un contexte conjugal et leurs enfants.
 Suivez-nous sur
418 763-7641
 cla.inc@globetrotter.net

VILLE DE CAP-CHAT Aux contribuables de la susdite municipalité DÉROGATION MINEURE

AVIS est, par les présentes, donné aux personnes intéressées, que le Conseil municipal de la Ville de Cap-Chat statuera sur la demande de dérogation mineure suivante affectant le Règlement de zonage 068-2006:

1, rue des Écoliers à Cap-Chat (lots P 66 1-1 et P 66 2-2, du Rang UN, Canton Cap-Chat- zone Pa.2)

La présente demande de dérogation mineure a pour but:

- De permettre l'installation d'un réservoir d'huile à chauffage dans la cour latérale de l'école Saint-Norbert au lieu de la cour arrière tel que requis par le Règlement de zonage 068-2006.

Toute personne intéressée est admise à faire valoir ses objections verbalement en se présentant à la **SÉANCE ORDINAIRE** du Conseil municipal qui se tiendra **mardi, le 2 juillet 2019, à 20h00**, à la salle Olivier-Gagnon de l'Hôtel de Ville au 53 rue Notre-Dame, Cap-Chat (Québec) G0J 1E0.

Cap-Chat, le 11 juin 2019
 Yves Roy
 Directeur général et greffier

LOCATION du RESTO de la Halte de Les Capucins

Revenu très intéressant
 Location estivale

Pour info supplémentaire : 418 786-5977

Félicitations

AUX FINISSANTS

2018-2019

Tout le personnel de l'École Gabriel-Le Courtois et de l'école St-Maxime-du-Mont-Louis ainsi que Autobus des Monts félicitent les finissants et finissantes **2018-2019**.

Cette fin de secondaire consiste une étape importante dans leur vie et nous leur souhaitons tout le succès désiré et nécessaire pour l'avenir.

Que l'attachement à notre milieu et à la Gaspésie ne se tarisse jamais!



ÉCOLE GABRIEL-LE COURTOIS Sainte-Anne-des Monts

Arseneault
Bernier

Blanchard
Caron
Casavant
Casavant
Chamberland

Cloutier
Côté
Côté
Cotton
Desrosiers

Dugas
Dumont
Dupuis
Duquette
Gendron

Girard
Gosselin
Goupil
Jalbert
Lafargue Allard

Laflamme
Landry
Lemieux
Paradis
Pelletier

Quinton
Rasamimanana
Rioux Klunkert

Ophélie
Katherine

Kate
Mathis
Alison
Claudia

Marie-Gabrielle
Anne-Léa
Jessy
Vincent
Anabelle

Camille
Jérôme
Alexandra
Mya
Vincent

Alexe
Clara
Myriam
Laurie
Frédéric

Solimon
Gabriel
Marianne
Xavier
David

Leilou
Joanye
Nathan
Lucas

Roy
Servant

Simard
Soucy
St-Laurent
Tremblay

Trottier-Bernier
Turcotte-Gasse
Vallée
Vézina
Lemieux-Campion

RELANCE
Bezeau-Gagnon
Therrien

FMS
Dumont
Marchand
Normand-Vallée
Fournier

Collin-Lévesque
Barriault-Laflamme
Alain
Murray
Daraïche

FPT
Larocque

Marianne
Mérédith

Mathieu
Julia
Ève-Marie
Marie-Pier

Simon
Mélanie
Lysa-Mary
Justine
Juliette

Alicia
Alexis

Marie-Soleil
Miguel
Olyvier
Gabriel
Émy

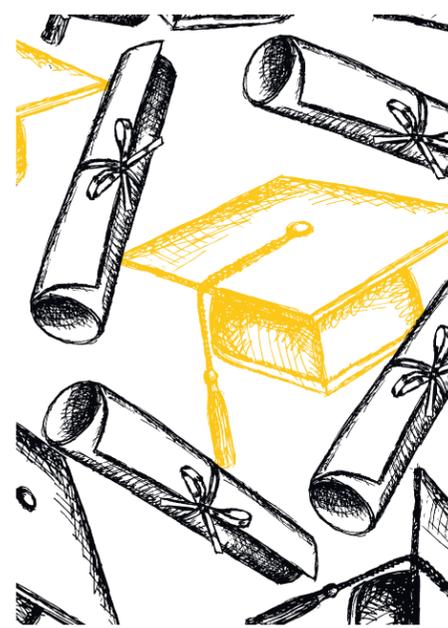
Justin
Marc-Olivier
Jessy
Cloée
Tommy-James

Naomi

ÉCOLE ST-MAXIME- DU-MONT- LOUIS :

Côté,
Henley
Lapointe
Lemieux
Patterson
Patterson
Robinson

Ève-Marie
Maude
Léah-Cim
Emma
Alex
Maud
Tommy



**AUTOBUS
DES MONTS**

Yvan Blanchard,
directeur des opérations

28, 28^e Rue Ouest,
Ste-Anne-des-Monts
Tél.: 418 763-3474
Télec.: 418 763-3674
yvan.blanchard@autobusdesmonts.com

>1065257



**ÉCOLE
GABRIEL-LE COURTOIS**

170, boul. Sainte-Anne Ouest,
Sainte-Anne-des-Monts
418 763-3191

>1065256



**École Saint-Maxime
Mont-Louis**

2, 2^e Avenue Est, Mont-Louis,
418 797-2254

>1066131



Une envergure grandissante pour le camp « Et que ça danse ! » à Matane

STÉPHANE QUINTIN
squintin@lexismedia.ca

DANSE. Entre les 8 et 19 juillet, la jeunesse de la Matanie pourra profiter de la 5^e édition du camp « Et que ça danse ! », que la Matanaise Gabrielle Goudreault est parvenue à développer au fil des ans pour en faire un rendez-vous incontournable de l'été. Orienté cette année autour de la thématique de l'environnement, le camp, qui proposera une gamme d'activités variées pour les 5 à 13 ans, accueillera aussi des artistes prestigieux.

Alors que l'été dernier, près de 250 personnes ébahies étaient venues applaudir avec émotion leurs enfants lors d'une prestation organisée au gymnase de l'école Marie-Guyart, où 52 jeunes avaient pu démontrer le résultat de leurs deux semaines d'apprentissage, les 64 inscriptions déjà enregistrées cette année, sur un maximum possible de 80, illustrent bien l'engouement gagné par le camp depuis sa création, une aventure débutée en 2014 avec moins de 10 participants. Ayant débuté la danse à l'âge de 6 ans à l'école de Ballet-Jazz de Matane, Gabrielle Goudreault, intéressée par la création de liens entre la culture élitiste et populaire dans le monde de la danse, avait envisagé ce camp ouvert à tous comme un moyen de créer un pont entre la danse éducative et récréative. Enthousiasmée par la transmission de sa passion aux enfants, qu'elle est fière de voir progresser d'un été à l'autre et durant l'activité, la fondatrice d'« Et que ça danse ! » est particulièrement touchée par le gain de confiance en eux développé par ces jeunes recrues en seulement deux semaines.

DES ACTIVITÉS VARIÉES PROPOSÉES AUX ENFANTS

Du 8 au 15 juillet, la 5^e édition du camp estival de Matane, à l'issue duquel un spectacle sera présenté aux familles, initiera notamment les enfants au ballet classique, à la danse contemporaine et au hip-hop. Parmi les nouveaux styles explorés cet été, les participants au camp pourront aussi découvrir le breakdance, la pantomime ou encore le triple swing. Des activités de mise en forme seront aussi proposées comme du yoga, du pound, mélangeant des mouvements de danse et de bâtons, des olympiades récréatives, une classe de ballet classique sur la promenade des Capitaines, un bingo-danse destiné à l'apprentissage du vocabulaire spécifique du domaine, un après-midi de détente à la plage ou encore le visionnement d'une comédie musicale. Se voulant à la fois éducatif et ludique, le camp cherche avant tout, selon sa fondatrice, à mêler le plaisir et l'apprentissage.

DES INVITÉS PRESTIGIEUX

L'équipe pédagogique se compose de Gabrielle Goudreault, Emma Vaillancourt et Rose Marquis. La liste des artistes invités comprend notamment Marie-Anne Thérout, ayant travaillé à Toronto, Solène Fillion Danis, dont la troupe de danse C4, spécialisée dans le hip-hop, a été championne canadienne durant deux ans, Joanie Parent, instructrice de pound, Bboy Block, enseignant de breakdance et Scuba Sarah, plongeuse sous-marine qui sensibilisera les jeunes à la santé des océans lors d'une conférence. De leur côté, les garçons pourront profiter d'un modèle inspirant en la personne de John Kelly Bastien, qui avait participé à l'émission « Danser pour gagner » avec la troupe Ôr Pür en 2018, dont la mission est de démocratiser la danse urbaine.

À noter qu'un service de garde sera disponible durant le camp, qui invite la population à effectuer des dons de vêtements, de costumes et d'accessoires dans le bac prévu à cet effet au 792, avenue du Phare Est (Rénovation Aubin Fillion). Plus de détails en appelant au 438 823-7262, sur le site internet www.etquecadanse.com et sur la page Facebook du camp estival.

ALLOCATION LOGEMENT
TOTAL 7 600\$*

INSCRIPTIONS
EN COURS!

FONCE,
ÇA COMMENCE ICI

SANTÉ, ASSISTANCE ET
SOINS INFIRMIERS / 1 800 HEURES

Le secteur de la santé t'intéresse?

Tu aimes aider les autres?

Tu fais preuve d'initiative et
tu as un bon esprit d'équipe?

Tu possèdes une grande dextérité
et tu es précis dans tes gestes?

Alors FONCE et deviens...

INFIRMIER ou
INFIRMIÈRE AUXILIAIRE!



Centre de formation
DE LA
HAUTE-GASPÉSIE

Inscription en ligne: srafp.com

418 763-5323



CFCCHIC-CHOCS.COM

Commission scolaire
des Choccs

*Certaines conditions s'appliquent.

COMMUNAUTÉ



La vente de préparations de soupes artisanales de la campagne Soupçon de rose dans les centres commerciaux de Gestion Sandalwood – à Gaspé et Chandler notamment – ont permis d'amasser 15 000 \$.

(Photo Gracieuseté)

L'or à Las Vegas pour Carrefour Gaspé et Place du Havre

SANTÉ. Gestion Sandalwood, propriétaire des centres commerciaux Carrefour Gaspé et Place du Havre Chandler, a remporté l'or aux derniers Maxi Awards qui se déroulaient à Las Vegas.

Cette cérémonie récompense les meilleures campagnes marketing qui apportent une valeur ajoutée aux centres commerciaux et aux entreprises partout au Canada et aux États-Unis. Il s'agissait d'ailleurs de la première fois que ce prestigieux concours acceptait les candidatures canadiennes. Gestion Sandalwood a profité de cette occasion et a finalement été la seule entreprise du Québec à s'être vu décerner un prix or.

Cette distinction leur a été remise dans la catégorie « community » pour leur campagne Soupçon de rose. En octobre dernier, la firme a organisé une grande vente de préparations de soupes artisanales à travers 12 de ses centres

commerciaux de la province, dont ceux de Gaspé et Chandler. L'initiative a été mise sur pied en l'honneur de Marie-Josée Marcoux, directrice sénior de la compagnie, elle-même touchée par un cancer du sein depuis 2016 et en rémission depuis l'année suivante. Pour une deuxième année consécutive, la tournée a permis de collecter 15 000 \$ au profit de la Fondation du Cancer du sein du Québec.

Gestion Sandalwood a par ailleurs fait don des préparations de soupes invendues à des patients atteints du cancer du sein. Fort de ce succès, plusieurs commerçants ont demandé à ce que Soupçon de rose soit reconduite pour une troisième édition l'an prochain. La firme a déjà laissé entendre qu'elle jouerait un rôle encore plus grand dans le futur. Rappelons que Daniel Brousseau est gestionnaire du Carrefour Gaspé alors qu'Isabelle Deraïche a le même titre pour Place du Havre.



(Photo Croix-Rouge canadienne)

Madeleine Bourget : 45 ans avec la Croix-Rouge

SOCIÉTÉ. La Croix-Rouge canadienne a souligné récemment les 45 années d'implication de Madeleine Bourget, en reconnaissance de sa contribution considérable au développement et au maintien des services de l'organisation. L'engagement de Mme Bourget a débuté dans les années 1970 alors que ses talents pour l'organisation d'activités de financement et sa grande capacité de rassemblement ont vite été repérés et mis à profit. Impliquée alors dans les collectes de sang, cette femme généreuse et joviale a su occuper plusieurs postes au sein de l'organisme tant localement que régionalement. Aujourd'hui, c'est auprès des sinistrés qu'elle intervient pour offrir soutien et réconfort lors de moments difficiles. Sur la photo, elle est accompagnée de David Carignan, responsable Croix-Rouge pour la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. (J.P.)

25 ans en éducation



Bien qu'ils n'étaient pas tous présents, 34 membres du personnel de la Commission scolaire des Chic-Chocs ont été honorés. (Photo CSCC)

ÉDUCATION. Le vendredi 24 mai se tenait à l'Hôtel Baker de Gaspé la soirée de reconnaissance des 25 ans en éducation.

Pour l'occasion, bien qu'ils n'étaient pas tous présents, 34 membres du personnel de la Commission scolaire des Chic-Chocs ont été honorés. « Que vous soyez du personnel de soutien, professionnel, enseignant ou cadre, vous avez tous apporté une contribution inestimable au réseau scolaire », a lancé d'entrée de jeu le président de la Commission scolaire, Jean-Pierre Pigeon.

L'événement, qui était animé par Caroline Charette (directrice du Service des ressources humaines), s'est déroulé dans une ambiance conviviale et réunissait des commissaires, des membres du personnel ainsi que les accompagnateurs des personnes honorées.

« 25 ans, c'est 9 125 jours. Sur ces 9 125 jours, il y a environ 6 500 jours de travail. Si cela n'est pas

un investissement bien placé dans le développement des adultes de demain, alors je ne sais pas c'est quoi. Toutes mes félicitations à vous, chers fêtés, qui contribuez chaque jour à faire de notre organisation une meilleure institution », a conclu la directrice générale Deslilas Fournier.

Sur la photo: René Barriault, Claudio Bernatchez, France Côté, Nathalie Cotton, Pascale Déry, Claude Desjardins, Florianne Francoeur, Isabelle Gagné, Caroline Gasse, Danielle Guay, Sonia Joncas, Simon Landry, Lyne Leblanc, Nadine Lemieux, Gino Miville, Kathleen Miville, Manon Packwood, Nathalie Proulx, Marie-Josée Rochefort, Mario Rocheleau, Annie Savage, Karen Savage, Monika Tait et Josée Vézina, accompagnés de Jean-Pierre Pigeon et Deslilas Fournier. Absents de la photo: René Bond, Suzelle Côté, Anne Dupuis, Ginette Fournier, Terence Gallagher, Sylvie Jacob, Line Miville, Richard Poulin, Bruno Roy, Chantal Sasseville. (J.P.)



À la mémoire de Monique Meunier

Les funérailles de Monique, décédée le 10 février dernier, auront lieu le samedi 13 juillet 2019 à 10 h 30 en l'église de St-Adélaïde de Pabos.

La famille recevra les condoléances au salon funéraire de Chandler à partir de 9 h.

Parents et amis sont invités à se joindre à nous pour la célébration

Remerciements

HERMEL BOULAY

Nous désirons remercier tous ceux et celles qui nous ont témoigné des marques de sympathie soit par offrandes de messes, fleurs, visite ou assistance aux funérailles lors du décès d'Hermel Boulay survenu le 5 mai 2019 à l'âge de 66 ans et 11 mois.

Un merci tout spécial à tout le personnel de l'Hôpital Hôtel-Dieu de Gaspé pour leurs bons soins. Merci également à la Résidence funéraire HG Division, au curé et à la chorale de l'église de Cap-des-Rosiers ainsi qu'aux bénévoles du café d'amitié pour tout leur soutien et professionnalisme.

Son épouse, Carmen Blanchette
Ses filles, Marylène, Josée et Marie-Julie
Ainsi que les familles Boulay et Blanchette

Avis de décès

HG DIVISION

Au C.I.S.S.S. de la Gaspésie (Hôpital de Gaspé) le 22 juin 2019 est décédée à l'âge de 93 ans dame Della Johnson Stanley. Elle laisse dans le deuil 12 enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants ainsi que plusieurs ami(e)s.

Un rituel funéraire s'est déroulé dans l'intimité.

Della Johnson Stanley
1926 - 2019

RÉSIDENCES FUNÉRAIRES VALÈRE FORTIN INC. 418 368-2158

Entreprise Certifiée DISTINCTION par la Corporation des thanatologues du Québec

Faites part de vos condoléances à la famille via le site web: www.hgdivision.com

SPORTS

Retour du Triathlon de Gaspé



PLEIN AIR. C'est l'heure de mettre la 6^e édition du Triathlon de Gaspé au calendrier alors que les athlètes sont attendus cette année les 3 et 4 août prochains pour l'une des rares compétitions à pouvoir offrir l'une de ses étapes en eau salée. Fidèle à son habitude, l'événement offrira la populaire demi-longue distance (70,3 km) qui gagne en popularité. Déjà 34 triathlètes du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et même de l'Allemagne ont confirmé leur présence pour ce défi colossal. Le tout servira également de finale régionale des Jeux du Québec. Plusieurs autres épreuves et distances (duathlon, équipe mixte, sprint) sont par ailleurs offertes afin que tout un chacun puisse y trouver son compte. Toutes les informations sont disponibles sur le site web du Triathlon de Gaspé. (J.P.)



AVIS PUBLIC

AVIS est, par les présentes, donné que le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Chic-Chocs, à sa séance ordinaire du 27 août 2019 entend adopter les documents suivants :

- Règlement fixant le jour, l'heure, le lieu et la fréquence des séances ordinaires du conseil des commissaires;
- Règlement fixant le jour, l'heure, le lieu et la fréquence des séances ordinaires du comité exécutif;
- Règlement fixant les modalités de participation à distance des commissaires aux séances du conseil des commissaires et du comité exécutif selon l'article 169 de la LIP.

Les projets de modification peuvent être consultés sur le site Internet de la Commission scolaire.

Donné à Gaspé,
ce 21 juin 2019

Claude Petitpas,
Secrétaire général



CSCHIC-CHOCS.QC.CA

1066843



Le Circuit de vélo de montagne se poursuit à Chandler

PLEIN AIR. Pas moins de 14 courses réparties en 7 destinations marquent le présent calendrier du Circuit régional de vélo de montagne de l'Est-du-Québec. Le coup d'envoi a été donné la fin de semaine dernière au

Mont-Béchervaise (Gaspé) pour les deux premières étapes. La base de plein air de Bellefeuille à Chandler accueillera maintenant les étapes 3 et 4 ce dimanche 7 juillet. Matane (19 août), Sainte-Érène (11 août), Rivière-du-Loup (14 septembre), Rimouski (15 septembre) et New Richmond (29 septembre) hébergeront les autres courses de la saison. (J.P.)



AVIS PUBLIC

Aux personnes et organismes intéressés par des projets de règlements modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Rocher-Percé

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

1° Lors de la séance ordinaire tenue à Chandler, le 19 juin 2019, le conseil de la MRC a adopté le projet de règlement numéro 315-2019 portant le titre de **Règlement numéro 315-2019 modifiant le règlement numéro 241-2009 de la MRC du Rocher-Percé « Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Rocher-Percé »** et le projet de règlement numéro 316-2019 portant le titre de **Règlement numéro 316-2019 modifiant le règlement numéro 241-2009 de la MRC du Rocher-Percé « Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Rocher-Percé »**.

2° Une assemblée publique de consultation aura lieu le **mercredi 24 juillet 2019, à 16h00, au siège social de la MRC du Rocher-Percé**, situé au 129, boulevard René-Lévesque Ouest, à Chandler. Au cours de cette assemblée, la commission d'aménagement, formée de membres du conseil de la MRC et présidée par la préfète, expliquera les modifications proposées au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC et la nature des modifications à apporter aux règlements d'urbanisme des municipalités et villes de la MRC.

3° Les projets de règlements peuvent être consultés au bureau de chaque municipalité situé sur le territoire de la MRC du Rocher-Percé ainsi qu'à celui de la MRC du Rocher-Percé, aux heures normales d'ouverture.

4° Résumé du projet de règlement 315-2019 :

Le projet de règlement numéro 315-2019 a pour objet d'apporter des modifications au schéma d'aménagement et développement révisé suite à différentes mises à jour effectuées par le personnel de la MRC ou encore, pour répondre aux demandes effectuées par différents intervenants présents dans le milieu et jugées pertinentes par le conseil de la MRC. Ainsi, des modifications sont apportées au contenu cartographique du schéma d'aménagement et développement révisé, plus précisément la carte numéro 4.7-2018 « Grandes affectations » du territoire (Coin-du-Banc à Percé, l'extrémité Est de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé, Petit-Pabos à Grande-Rivière et Gaspésia à Chandler), la carte 47 « Contraintes anthropiques – Chandler (Pabos-Saint-François), la carte 53 « Contraintes anthropiques – Percé (Barachois) », la carte 82 « Équipements et infrastructures – Chandler-Ouest (Chandler) » et la carte 90.2 « Équipements et infrastructures – Val-d'Espoir (Percé) ». Puis, en ce qui concerne le texte, des précisions ont été apportées aux dispositions relatives aux types de construction prohibés apparaissant au document complémentaire et à la grille des catégories d'usage permis par les grandes affectations de façon à encadrer les usages autorisés dans la zone aéroportuaire.

5° Résumé du projet de règlement 316-2019 :

Le projet de règlement numéro 316-2019 a pour objet d'apporter des modifications au schéma d'aménagement et développement révisé de façon à déterminer des territoires incompatibles avec l'activité minière (TIAM) et jugées pertinentes par le conseil de la MRC. Ainsi, en ce qui concerne le texte, des ajouts sont apportés à la terminologie du document complémentaire, soit les définitions suivantes : « carrière », « sablière/gravière », « site minier », « substances minérales », « territoires incompatibles avec l'activité minière » et « usages sensibles aux activités minières ». Puis, l'article 27 est ajouté au document complémentaire afin de déterminer où il est interdit de procéder à des activités de prospection, de recherche, d'exploration et d'exploitation minières et d'encadrer l'implantation d'usages sensibles à proximité des sites miniers. De plus, la carte numéro 99 « Territoires incompatibles avec l'activité minière (TIAM) » est ajouté au Schéma d'aménagement et de développement révisé.

Donné à Chandler, ce 26^e jour du mois de juin de l'an 2019 (26-06-2019)

Mario Grenier
Directeur général et secrétaire-trésorier

>1067268



École
St-Maxime
Mont-Louis

BAL DES finissants(es)

Quelques photos, quelques mots pour exprimer la fierté des réussites! Réussite des élèves due à leur persévérance! Réussite au niveau de la valorisation de l'éducation par la communauté! Réussite des membres du personnel qui ont collaboré à maximiser le potentiel des élèves! Grande fierté pour les parents!
L'École St-Maxime vous remercie d'être là pour collaborer à la réussite de leur mission!



REMISE
DES BOURSES
SAMEDI
22 JUIN 2019



MAUD PATTERSON
Munic. Madeleine
Bourse remise par M. Joël Côté, maire



LEÃH-CIM LAPOINTE,
Munic. de Mont St-Pierre
Bourse remise par M. Magella Émond, maire



MAUD PATTERSON
Parc & Mer Mont-Louis
Bourse remise par Mme Julie Scantland



ÈVE-MARIE CÔTÉ
Village en chanson P.-V.
Bourse remise par M. Brian Boucher



MAUDE HENLEY
M.R.C.
Bourse remise par M. Allen Cormier



ÈVE-MARIE CÔTÉ
Marché Chez Julie
Bourse remise par Mlle Naomie Therrien



TOMMY ROBINSON
Carrefour Jeunesse Emploi
Bourse remise par M. Jasmin Roy



ALEX PATTERSON
Cusimer
Bourse remise par M. Dan Normand



MAUDE HENLEY
Carrefour Jeunesse Emploi
Bourse remise par M. Jasmin Roy



ALEX PATTERSON
Garage Crevier
Bourse remise par Jérémie Deschênes



LEÃH-CIM LAPOINTE
Atkins & Frères
Bourse remise
par Mme Sophie Lévesque



ÈVE-MARIE CÔTÉ
Club Lions Mont-Louis
Bourse remise par M. Sylvain St-Laurent



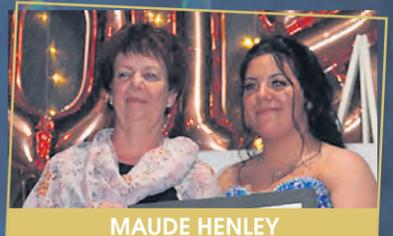
TOMMY ROBINSON
Municipalité St-Maxime
Bourse remise par M. Guy Bernatchez, maire



EMMA LEMIEUX
Fondation Tourelle/ Gaspésie les Iles
Bourse remise par Mme Christiane Fortin



EMMA LEMIEUX
Prix scientifique McGill
Remis par Mme Joëlle Roy



MAUDE HENLEY
Pharmacie Dany Bergeron
Implication dans son milieu
Bourse remise par Mme Paule Côté



CHARLÈNE ROBERGE
Médaille de la
Gouverneure Générale
Remise de cette médaille par Mme Paule Côté



**MAUDE HENLEY ET TOMMY
ROBINSON, PRIX KEVIN POULIOT**
Prix de la persévérance scolaire
Remise de ce prix par M. Claude Cloutier



EMMA LEMIEUX
Librairie L'Expression
Bourse remise par M. Marc-Antoine Dero

École Saint-Maxime 2, 2^e Avenue Est, Mont-Louis 418 797-2254

Le tapis rouge des finissants de Gabriel-Le Courtois en photos



DOMINIQUE FORTIER
dfortier@lexismedia.ca

ÉDUCATION. Le 21 juin dernier se tenait le grand bal des finissants de Gabriel-Le Courtois. Avant cette cérémonie marquant la fin du passage à l'école secondaire, les finissants étaient invités à défiler sur le tapis rouge afin de parader leurs plus beaux habits et leurs plus belles robes.

Le tapis rouge était à nouveau animé par

les légendaires Fabrice de Nice et Hélène de Ch'Val, deux figures incontournables du tapis rouge. Pour l'occasion, ils étaient accompagnés de l'équipe de tournage formée de Papa Tardif et Razzi Leblanc qui avaient dépoussiéré leurs plus beaux vêtements pour l'occasion.

Quant aux finissants, certains d'entre eux sont arrivés sur le tapis rouge de façon spectaculaire. On a notamment pu voir une arrivée à bord d'une rutilante Ferrari. D'autres ont plutôt opté pour une entrée en pelle mécanique ou en autocaravane.

Accueillis en vedettes par les applaudissements de leurs amis et leur famille, les finissants ont déambulé sur le tapis rouge avant de prendre la pose officielle pour la lentille de Jérôme Landry.

GRADUATION

La veille se tenait la graduation où tous a symboliquement marqué la fin de son parcours scolaire à l'école Gabriel-Le Courtois. Motivés par les discours des maires Simon Deschênes et Marie Gratton, du préfet Allen Cormier ainsi que du président du conseil d'établissement, David Dubreuil et du président de la

Commission scolaire, Jean-Pierre Pigeon, les jeunes ont vécu leurs derniers moments à l'intérieur des murs de l'école qui les a vu grandir.

Fidèle à son habitude, la directrice de Gabriel-Le Courtois, Isabelle Landry a invité chaque finissant à monter sur scène pour recevoir son diplôme en nommant trois traits marquants de leur personnalité. Ce moment fut à nouveau ponctué d'émotions, de rires et de larmes.

Pour ajouter du crémage sur le gâteau, pas moins de 41 bourses d'études allant jusqu'à 1 000 \$ ont été remises à différents finissants, certains pour leur parcours scolaire, d'autres pour leur implication et leur persévérance.

Anthony Gagné et Meredith Servant



Charlie et Mathis Caron



AVIS DE DÉCÈS

À la Maison Michel-Sarrazin, le 30 mai 2019, est décédée à l'âge de 85 ans et 4 mois, Mme Olivette Turcotte. Elle demeurait à Québec.

Elle était la fille de feu Dorilda Santerre et de feu Olivier Turcotte.

Mme Turcotte laisse dans le deuil, son frère Paul-Émile, ses belles-sœurs : Céline (Lazare), Georgette (feu Noël), Bibiane (Louis-Georges), de nombreux neveux et nièces, sa grande amie Aline et plusieurs autres amies de longue date.

La famille recevra les condoléances à la Maison commémorative familiale R O U L E A U 88, rue de la Mer, Baie-des-Sables G0J 1C0 le vendredi 5 juillet, de 19 h à 22 h.

La célébration commémorative aura lieu en l'église Notre-Dame-de-la-Compassion de Métis-sur-Mer (Les Boules), le samedi 6 juillet 2019 à 10 h 30. La famille sera présente à l'église dès 9 h pour recevoir les condoléances.

La mise en terre des cendres aura lieu au cimetière de Baie-des-Sables.

Ceux et celles qui le désirent peuvent envoyer des marques de sympathie ou faire un don à La Fondation de la Maison Michel-Sarrazin, par l'entremise de l'hôtesse au salon.



M. Ghislain Marin

Au cours de la dernière année, malgré le vide et les larmes, tu marchais toujours près de moi en guidant chacun de mes gestes. Je t'aimerai jusqu'à mon dernier souffle en rêvant du jour de nos retrouvailles.

Pour ce 2^e hommage à ta mémoire, nous convions ceux qui nous ont soutenus dans l'épreuve le dimanche 21 juillet à 9 h 30 en l'église de Sainte-Anne-des-Monts.

Ta conjointe Ginette Chicoine, Jean-François, Marie-Josée et les enfants

Remerciements

Nos remerciements les plus sincères à tous ceux et celles qui ont partagé notre chagrin lors du décès de Mme. Oviette Gaudreau survenu le 26 mai 2019. Votre présence ainsi que toutes les marques de sympathies manifestées de quelque façon que ce soit, nous ont été d'un grand réconfort et furent très appréciées. Que chacun de vous trouve dans ces remerciements l'expression de notre reconnaissance et les considère comme personnels. Un merci tout spécial au DR Lacoste, à madame Louise Fournier, à l'ABBÉ Henri Smith ainsi qu'à la chorale de l'église de Cap-Chat.

Ses enfants Aimée-Rose (Ernest), Daniel (feu Hélène), Alain (Sonia), Andréa (Claude) et Lison (André-Jean), ses petits-enfants.

418 786-5566 | jlandryetfils.com



Oviette Gaudreau





Coralie Gasse-Boucher et Frédéric Jalbert



Marianne Roy et Mathieu Simard



Solimon Lafargue et Alexandra Dumont



Simon Trottier-Bernier et Justine Vézina



David Paradis et Claudia Casavant



Éliane Vallières et Lukas Klunkert



Nathan et Miora Rasamimanana



Zack Corty et Jessy Côté

Avis de décès



Au CISSS de la Gaspésie - Hôpital de Sainte-Anne-des-Monts, le 21 juin 2019, est décédé à l'âge de 78 ans, M. Guy Lafontaine, fils de feu M. Robert Lafontaine et de feu Mme Armélie Collin.

M. Lafontaine demeurait à Sainte-Anne-des-Monts.

Une célébration commémorative a eu lieu samedi le 29 juin 2019 au salon funéraire de Saint-Anne-Des-Monts.

M. Lafontaine laisse dans le deuil sa fille Chantal (Jean-François), ses petits-fils Mathieu et Guillaume, ses frères et ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs, ses neveux et ses nièces, son amie de cœur Mme Pauline Leclerc ainsi que de nombreux parents et des amis.

**Monsieur
Guy Lafontaine**

Pour nous joindre: 418 763-2818
ou le www.lfournier.com

> 1067256



Avis de décès



À son domicile, le 22 juin 2019, est décédé paisiblement entouré de sa famille à l'âge de 64 ans, M. Marc-André Landry, époux de Mme Linda Patry et fils de feu M. Adjutor Landry et de feu Mme Ernestine Pelletier.

M. Landry demeurait à Cap-Chat.

Une célébration commémorative a eu lieu au salon funéraire de Cap-Chat jeudi le 27 juin 2019 et de là au cimetière de l'endroit, lieu de la sépulture.

M. Landry laisse dans le deuil son épouse Mme Linda Patry, sa fille Mélissa (Yoan), ses petites-filles Samantha et Marie-Jeanne, ses frères et ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs, ses neveux et ses nièces ainsi que de nombreux parents et amis.

**Monsieur
Marc-André Landry**

Pour nous joindre: (418) 786-2291
ou le www.lfournier.com

> 1067257



Avis de décès



Au CISSS de la Gaspésie - Hôpital de Sainte-Anne-des-Monts, le 21 juin 2019, est décédée à l'âge de 91 ans, Mme Rita Paquet, épouse de feu M. Alfred Tanguay et fille de feu M. Adrien Paquet et de feu Mme Léonie Pelletier.

Mme Paquet demeurait à Sainte-Anne-des-Monts.

Les funérailles de Mme Paquet ont été célébrées en l'église de Sainte-Anne-des-Monts mercredi le 26 juin 2019 et de là au cimetière de l'endroit, lieu de la sépulture.

Mme Paquet laisse dans le deuil ses enfants : Charles-Émile, Lise (Jules), Jean-Guy (Sylvie), Gaétan (Anne-Marie), Gaétane (feu Michel), Gilles (Francine), Pierre-André, Marcel, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants, ses sœurs Marie-Paule et Hélène, ses beaux-frères et ses belles-sœurs, ses neveux et ses nièces ainsi que de nombreux parents et des amis.

L'ont précédée ses fils Jean-Yves (feu Reina) et Jean-Marc.

**Madame
Rita Paquet**

Pour nous joindre: (418) 763-2818
ou le www.lfournier.com

> 1067258



AVIS DE DÉCÈS



Au Centre hospitalier de Matane, le 22 juin 2019, est décédée à l'âge de 74 ans et 8 mois, Mme Louise Bernier conjointe de Mme Roselle Gagné. Elle demeurait à St-Ulric. La famille recevra les condoléances le samedi 6 juillet à compter de 12 h à la Résidence funéraire Léon Sirois et Fils, 189 av. St-Rédempteur, Matane. Une Célébration aura lieu le samedi 6 juillet à 15 h à la Salle de recueillement du salon funéraire. Elle laisse dans le deuil sa conjointe Roselle, ses fils : Christian Isabel (Sarah-Anne), André Isabel, ses petits-enfants : Dany-Kate, Théo, Mahée, ses arrière-petits-enfants : Marie-Sophia, Marie-Alice, Marie-Juliette, sa sœur Germaine (Gilles), ses beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces ainsi que plusieurs parents et amis. Les personnes qui le désirent peuvent témoigner leur sympathie par un don à la Fondation Paul Pineault pour la maison J.-Arthur Desjardins.

**Louise
Bernier**

leonsirois.com  **RÉSIDENCE FUNÉRAIRE** *Léon Sirois et fils* 

> 1067259

AVIS DE DÉCÈS



Au Centre d'Hébergement de Matane, le 24 juin 2019, est décédé à l'âge de 82 ans et 4 mois, M. Bernard Tremblay époux de feu Mme Lisette Lévesque. Il demeurait à Matane. Une Célébration aura lieu le mercredi 3 juillet à 14 h à la Salle de recueillement du salon funéraire et l'inhumation aura lieu au cimetière de Petit-Matane. Il laisse dans le deuil ses enfants : Sophie (Éric Laforest), René (Shella Morrissette), Denis (Nathalie Lapointe), Mario (Gina Gauthier), ses petits-enfants : Audrey, Guillaume, Lindsay, Sabrina, Laurence, Mégane, son frère Jacques, ses beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces ainsi que plusieurs parents et amis(es). Les personnes qui le désirent peuvent témoigner leur sympathie par un don à la Fondation Paul Pineault pour la maison J.-Arthur Desjardins.

Bernard Tremblay

leonsirois.com  **RÉSIDENCE FUNÉRAIRE** *Léon Sirois et fils* 

> 1067260